



Société d'Histoire et d'Archéologie
DAMBACH-LA-VILLE - BARR - OBERNAI

AVERTISSEMENT *À l'attention des auteurs*

L'annuaire 1977 étant épuisé, la société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville - Barr - Obernai a souhaité continuer à rendre accessibles ces recherches devenues indisponibles.

En cas de désaccord sur la mise en ligne de ces articles sur notre site Internet, nous demandons aux auteurs ou ayant-droits de prendre le plus rapidement contact avec nous.



Tous droits réservés. La reproduction même partielle des articles n'est autorisée qu'avec l'accord de la Société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DE DAMBACH-LA-VILLE • BARR • OBERNAI



1977

Ont collaboré à cet Annuaire XI - 1977

Robert BITTENDIEBEL, pasteur en retr., Hoenheim
J. Michel BOEHLER ass. hist. mod. Université Str. II, Obernai
Jean BRAUN, agrégé de l'Université, Strasbourg
Hubert ECK, maire de la ville, Obernai
Eliane ETTIGHOFFER, Zülpich (D)
Fritz EYER, lic. ès-lettres, Dr. Phil., Metz
Michèle FISCHER, professeur au C.E.S., Rosheim
Henri GACHOT, docteur ès-sciences, Strasbourg
Jean-Marie GALL, maître ès-lettres, Colmar
André GENOUX, officier supérieur en retr., Andlau-au-Val
Marie-Anne HICKEL, agrégée de l'Université, Barr
Marcel KRIEG, docteur en médecine, Barr
Pierre KUNTZMANN, professeur au C.E.S., Erstein
Jean-Marie LE MINOR, étudiant, Strasbourg
Louis MAGRON, licencié en théologie, Saint-Pierre-Bois
Lucien MAURER, lic. en droit, dipl. sciences pol., Obernai
Pie MEYER-SIAT, agrégé et docteur de l'Université, Schiltigheim
Jean SAINTY, collab. techn. Ant. Préhistoriques d'Alsace, Strasbourg
Louis Ed. SCHAEFFER, prés. d'h. Ecrivains d'Als. et de Lorr., Kriegsheim
André STEHLE, licencié en théologie et ès-lettres, Barr
André THÉVENIN, directeur Ant. Préhistoriques, Strasbourg
Bernard THORR, archiviste provincial, Strasbourg
Jean VOGT, ingénieur-géologue, Orléans
Jacques WEBER, ingénieur EDF en retr., Nancy
Paul WERNER, d. e. s., maître en histoire, Sélestat

Illustrations

Editions Alsatia, Colmar — Studio Berton, Obernai — Gérard Blikaast, Obernai — A. Drachkovitch-Thomas, Garchy — Bernard Gantner, Belfort — Fr.-J. Himly, Strasbourg — Dany Jung, Vendenheim — Daniel Keller, Strasbourg — Pierre Lenz, Obernai — Albert Oesterlé, Obernai — Guy Respaud, Val de Mougins — Henri Sauter, Obernai

L'aquarelle hors-texte, Vue sur le Kapellturm à Obernai
est offerte par l'auteur Bernard Gantner

Couverture : galerie-porche à Epfig par François Rohmer, Paris

Clichés par Europe Clichés, Strasbourg

Liminaire

Préinventaire, conférences, visites guidées, annuaires, toutes ces activités qu'apportent-elles à nos membres et à l'ensemble de nos concitoyens ? Un enseignement démocratisé, des moyens de communication insoupçonnés il y a quelques cinquante ans, les structures sociales et mentales traditionnelles mises en cause ont créé à l'homme moderne un univers mental nouveau. L'évolution accélérée des mœurs, en plus, fait perdre à notre société « éclatée » de plus en plus ses certitudes morales et religieuses. Cette crise culturelle profonde qui se fait sentir actuellement, il nous faut en apprendre les données et chercher les moyens pour répondre aux interrogations que nous nous posons dans le désarroi dans lequel nous nous trouvons.

Mais il nous reste notre patrimoine culturel important, que nous nous devons de diffuser, ce qui nous permettra de prendre conscience de notre histoire et y trouver une source de confiance pour l'avenir. Nos Sociétés d'histoire et d'archéologie peuvent participer activement à la défense et à la transmission de cet héritage. A l'heure où tout chacun peut s'approprier les œuvres culturelles et tout chacun a le droit d'avoir accès aux grandes œuvres du patrimoine de l'humanité, nous devons essayer de faire découvrir ce qui donne le sens à notre vie et communiquer aux autres ce que nous sentons. C'est là où se trouvera notre utilité.

Merci à tous ceux qui ont collaboré à ce nouvel annuaire et qui permettent ainsi à notre Société d'accomplir un geste de création qui devrait être utile à tous nos membres et à tous ceux que touche cette publication.

Docteur Marcel KRIEG

Président de la Société d'Histoire et d'Archéologie
de DAMBACH-LA-VILLE - BARR - OBERNAI

Exemplaire N°

0063

Cet Annuaire XI - 1977 a été subventionné par :

| | | | |
|-------|--------------------------|------|------------------------------|
| 600 F | La Ville d'OBERNAI | 50 F | La Commune de BISCHOFFSHEIM |
| 500 F | La Ville de BARR | | La Commune de BOURGHEIM |
| 200 F | La Ville de DAMBACH | | La Commune de EICHHOFFEN |
| 100 F | La Ville de BOERSCH | | La Commune de GOXWILLER |
| | La Commune d'EPFIG | | La Commune du HOHWALD |
| | La Commune de GERTWILLER | | La Commune de OTTROT |
| | | | La Commune de STOTZHEIM |
| | | | La Commune de ZELLWILLER |
| | | 40 F | La Commune de GEISPOLSHHEIM |
| | | | La Commune de HEILIGENSTEIN |
| | | | La Commune de MITTELBERGHEIM |

Membres bienfaiteurs en 1977 :

| | | |
|-------|---|--------------------------------------|
| 600 F | M. Raymond WAYDELICH, Strasbourg | Maître Vincent MEYER, Strasbourg |
| 500 F | CAISSE d'Epargne, Barr | M. François MISSEMER, Strasbourg |
| 300 F | CAISSE Mutuelle D. P., Obernai Docteur M. WEMMERT, Merkwiller | L'abbé Jean MULLER, Limersheim |
| 250 F | Docteur Jean GRUNER, Paris Docteur J.-Paul HUTT, Strasbourg | Docteur Pierre MULLER, Strasbourg |
| 200 F | Banque SOGENAL, Obernai | M. Henri PANNETIER, Sélestat |
| 150 F | Maître Charles LAPP, Strasbourg M. Jacques RAUCH, Thionville | Docteur Roger SCHAEFFER, Epfig |
| 100 F | Mme M.-Mad. ARON, Strasbourg M. Charles BRICKMANN, Strasbourg M. Robert BOEHRINGER, Obernai Mme Joseph CHAMPION, Paris M. Hubert ECK, Obernai Docteur François EISSEN, Barr BANQUE FEDERATIVE, Strasbourg L'abbé Fl. FEUERSTOSS, Ottrott Pasteur Paul FREY, Klingenthal M. J.-Claude GROSHENS, Paris M. Paul HABERSTROH, Obernai Mme Berthe HINZ, Göttingen M. Marius HUBER, Strasbourg L'abbé A. HUGENSCHMITT, Kertzfeld Maître Léon HUSS, Strasbourg M. Norbert KINDER, Strasbourg M. Paul KLOETZLEN, Obernai Mme KUNZ-DIRIAN, Zurich M. Edmond LUCAS, Strasbourg | M. Paul SCHMIDT, Strasbourg |
| | | M. Alphonse SCHULTZ, Sélestat |
| | | M. Charles SEEGMULLER, Strasbourg |
| | | L'abbé Ernest SOMMER, Andlau |
| | | Le SYNDICAT d'Initiative, Obernai |
| | | Mme Claire TIMICHEL, Obernai |
| | | M. J.-Paul TISCHMACHER, Mulhouse |
| | | M. Paul-Henry WINTER, Strasbourg |
| | | 90 F |
| | | Maître Lucien GENY, Sélestat |
| | | M. René PIERRON, Nice |
| | | L'abbé Guy SCHWARTZ, Valff |
| | | 80 F |
| | | M. Roger COSTE, Rungis |
| | | Maître Dom. GRUNENWALD, Colmar |
| | | M. André RUHLAND, Barr |
| | | Mme M.-Th. SACKENREITER, Strasbg |
| | | Docteur Emile WAGNER, Barr |
| | | Docteur Edouard WILHELM, Mulhouse |
| | | 75 F |
| | | M. Jean-Louis BELLONE, Strasbourg |
| | | M. Jean LASCH, Strasbourg |
| | | M. Henri SCHIRARDIN, Sélestat |
| | | M. Charles SCHULER, Strasbourg |
| | | M. René STENGER, Strasbourg |
| | | 70 F |
| | | Docteur Jean FREI, Obernai |
| | | M. Claude HEYWANG, Bourgheim |
| | | Mme Armand HOLVECK, Strasbourg |
| | | M. Louis NEIDHARDT, La Petite Pierre |

60 F L'abbé Léon BAECHLER, Westhouse
 Mme Hélène BEYER, Obernai
 L'abbé Paul BRODER, Mutzig
 Pasteur Th. BUSCH, Rittershoffen
 Mme M. DARMOIS-THEOBALD,
 Bourg-l.-R.
 M. Armand DAUSSIN, Strasbourg
 Mme Jean DEGERMANN, Barr
 L'abbé Albert FONNE, Saint-Maurice
 M. J.-J. GOELDNER, Barr
 M. Conrad KARRER, Barr
 M. Jules KICK, Strasbourg
 Mme Yvonne KRANTZ, La Wantzenau
 M. Gérard KREYDER, Andlau
 M. Léon KUEHM, Strasbourg
 L'abbé Joseph KUHN, Epfig

M. Max KUSSMAUL, Obernai
 Mme Gilbert LECOMTE, Strasbourg
 M. Ernest MARTIN, Strasbourg
 Mme S. NEHLIG, Strasbourg
 L'abbé Albert OESTERLE, Obernai
 M. Lucien REIBEL, Obernai
 Mme Paul ROESS, Strasbourg
 M. Joseph ROTH, Strasbourg
 M. J.-Pierre SCHMIDLIN, Boersch
 Mme Marthe SIEBENTRITT, Barr
 M. Yves SIEBENTRITT, Barr
 M. Jean SIEFER, Wasselonne
 M. Henri SUFFERT, Sélestat
 M. Robert WEISS, Strasbourg
 Mme E. WURTZ-RAUCH, Le Vésinet

Nouveaux membres:

A la date du 15 août 1977 notre Société dénombrait 1.090 inscrits, dont 59 nouveaux
 Ce sont :

Docteur Philippe BADINA, Erstein
 M. René BISCH, Ottrott
 M. Francis BOEHM, Barr
 Mme Odette BOEHM, Obernai
 M. Roger BOSCH, Obernai
 M. Frédéric BOSSERT, Canada
 M. Guy BOUSSAC, Paris
 CERCLE René Schickelé, Strasbourg
 Mme Jos. CHAMPION, Paris
 M. Hubert DICKELY, Obernai
 Commune de EICHHOFFEN
 Commune de GERTWILLER
 M. Roland FRITSCH, Meistratzheim
 Mme A. GABRIEL, Epfig
 M. Max de GAIL, Paris
 Abbé Jos. GIROLT, Marienthal
 M. Bern. GRESSER, Bernardswiller
 Docteur J. E. GRUNER, Paris
 Mlle Michèle GYSS, Obernai
 Groupe HACHETTE, Vanves
 M. Bern. HAMANN, Strasbourg
 M. J.-Philippe HATT, Obernai
 M. Paul HATTERER, Epfig
 M. J. HENRI-ROBERT, Pavillons-s.-B.
 HOPITAL Civil, Obernai
 M. Pierre HORNY, Heiligenstein
 M. Yves JAEGER, Hem
 M. Marcel JEHL, Obernai
 M. Claude JEROME, Rosheim
 Mlle Paulette KETTERER, Reichsfeld

Mme A. LANG, Andlau
 M. LEANDRI, Marseille
 M. J.-Marie LE MINOR, Strasbourg
 M. René LENOBLE, Strasbourg
 M. Ernest LOBSTEIN, Schiltigheim
 M. Armand MAI, Obernai
 M. Gilbert MEYER, Wintzenheim
 M. Guy MEYER, Strasbourg
 M. Cl. MONTERASTELLI, Strasbourg
 M. François MULLER, Zellwiller
 Docteur Guy MULLER, Molsheim
 Mlle M.-Anne MULLER, Valf
 Abbé Jos. OSTER, Innenheim
 M. Jacques RAUCH, Thionville
 M. Olivier RAUCH, Thionville
 M. Jos. REITHLER, St-Pierre-Bois
 M. Bernard ROESS, Haguenau
 M. René SCHALCK, Barr
 Mme Muriel SCHMITT, Obernai
 Mme C. SCHNITZLER, Strasbourg
 Mlle B. SCHNITZLER, Strasbourg
 M. Paul SEILER, Grafenstaden
 Mme Lily SELVA, Strasbourg
 Fr. Denis SIBLER, Matzenheim
 M. Wolfram STOLZ, Freiburg Br.
 M. René STRENG, Obernai
 Mme M. SUZEAU-LEBLOND, Epfig
 M. Guy THIAVILLE, Obernai
 Mme Germaine WERLI, Barr
 M. Edm. WILLMANN, Obernai

Listes arrêtées au 15 Août 1977

La vie de la Société

L'événement de l'année a été pour la Société la parution de l'annuaire hors série consacré à *Obernai*, remis au cours d'une cérémonie à M. le maire d'Obernai le 26 mai. L'annuaire 76, sorti en novembre, a été recensé par le *Courrier des Vosges* (2.12.76), les *Dernières Nouvelles* (13.1.77), *Horizon Neuf* (janv. 77) et commenté à la radio par M. *Schneider* le 2.3.77. Nos publications sont mentionnées dans *Elan* (déc. 76), *Das Münster* (Munich), *Das Musikinstrument* (Francfort) et dans le *Bulletin des Ecrivains d'Alsace et de Lorraine* (janv. 77).

C'est à *Andlau* qu'eut lieu le 21 septembre notre première conférence. Le Dr Kieffer sut éclairer avec beaucoup de talent les origines et les divers aspects de la peinture sous verre en la replaçant dans le cadre de l'imagerie populaire, tandis que M. Yves Siffer, artiste peintre, précisa en spécialiste les procédés techniques.

A *Barr*, le 26 avril, deux orateurs parlèrent d'un sujet ardu, mais intéressant : le cadastre. M. Lenz, géomètre, en présenta l'aspect historique et M. Schalck, chef de la circonscription du cadastre de Sélestat, l'aspect technique. Le public manifesta son intérêt en posant de nombreuses questions aux conférenciers.

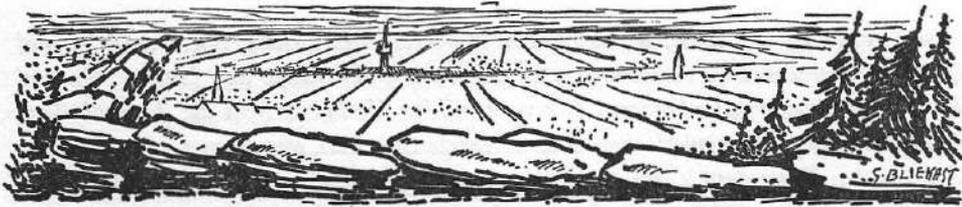
La *sortie du 4 juin 77* eut comme thème le Bruch. Après la visite commentée de Valff (église, chapelle, ossuaire, cour dîmière), M. Kuntzmann prit le groupe en charge et le guida dans le Bruch de Niedernai. La promenade, un peu perturbée au début par le nombre très élevé des participants, se termina dans le Bruch de Hindisheim où le dernier carré de fidèles fut récompensé de sa persévérance par la vue d'un beau paysage animé par des chevreuils bondissant à travers les bois et l'herbe haute.

Le 7 mai le *groupe de travail* fut l'objet d'un accueil très cordial au Palais de l'Europe. M. et Mme Daussin, membres de notre Société, lui fit faire une visite très complète du bâtiment.

Le 9 juillet, reprenant sa *tournée des abbayes*, le groupe de travail se rendit d'abord à Lure où, dans l'ancien palais abbatial, actuelle sous-préfecture, furent évoqués les liens de cette abbaye avec Murbach. Luxeuil, l'étape suivante, conserve, en plus de l'abbaye illustre fondée par saint Colomban, de nombreuses demeures des XV^e et XVI^e siècles dont la très belle maison du cardinal Jouffroy. Après un arrêt à l'abbatiale de Remiremont pour visiter surtout l'église souterraine, une dernière halte permit d'admirer l'église romane de Champ-le-Duc dans son cadre de verdure.

Le bilan de cette année est positif, certes, mais pour persévérer nous avons besoin d'un effort de recrutement continu et de la sympathie agissante de chacun de nos membres.

Marie-Anne HICKEL



Das Licht über den elsässischen Herzen

von Louis-Edouard Schaeffer

AUS den Wanderungen durch die Welt und das Leben führt die Strasse zurück an das Haus, von dem einst die Fahrt anhub. Es ist ein stattliches Haus mit vielen Fenstern, einem Hof daneben und einer breiten Treppe davor. Mein Vater sagte im letzten, unvollendeten Brief, den ich nach seinem Tod in der Schreibmappe fand: « In Oberehnheim, als wir noch glücklich waren ». Das Haus des Glückes habe ich umkreist am hellichten Tag, da seine Fenster weit offenstanden, und tief in der Nacht, da das helle Glöcklein an der Tür des Krämers gegenüber verstummt, der Schwatz an der Strassenecke längst verklungen war. Das Haus, der Garten der Kindheit, das Rebstück gehören uns nicht mehr. Bin ich aus dem Paradies verjagt? Weder am hölzernen Hoftor noch auf der steinernen Treppe sehe ich den Engel mit dem flammenden Schwert. Der materielle Besitz ist dahin, das geistige Gut ist unveräusserlich.

Die schattige Promenade am Stadtgraben liegt in der Abenddämmerung wie ein dunkler Laubengang. In die hereinbrechende Finsternis blinkt vom Odilienberg das beruhigende Licht. Es steht über dem Schattenriss der Vogesen, ein grosser und schöner Stern. Auf fernsten Wegen, in schlimmer Zeit wie an goldenem Tag, fragte ich manches Mal: Geht abends noch immer das Licht an über dem Berg, entflammt allabendlich der Stern und leuchtet über die waldigen Hänge, in die Reben, die Flur, weit in die Ebene? Sooft ich kam, forschend und mit einigen Ängsten, der Stern war und ist da, abends und die lange Nacht. Es ist das Licht der elsässischen Treue.

Der Stern steht über dem elsässischen Herzen. Die Pilger, die mit frommen Gesängen zur Höhe wallen, den Wanderer, der auf Wunderpfaden im Tannendunkel

schreitet, den Fremden, der das Land bereist, was lockt sie? Das elsässische Geheimnis. Sie fühlen, hier werden sie es am ehesten entdecken. Denn hier schlägt das elsässische Herz.

Ist Strassburg das Hirn, so ist Odilien das Herz des Elsass. Hier stehst du auf den Herzkammern und vernimmst von unten die Pulsschläge des Landes. Es sind die Schläge eines Frauenherzens. Die vom milden Heiligenschein der Legende verklärte Frau hatte alle elsässischen Charaktereigenschaften, die guten und schlechten. Sie hatte den Trutz dem Vater gegenüber, den harten Schädel und die Beharrlichkeit in Werk und Ziel. Odilia war eine waschechte Elsässerin und besass den starken Charakter der Töchter des Landes. Über den unbeugsamen Willen legte sie den unerschöpflichen Schatz an Güte und Liebe, das ewig Frauenhafte.

Ihre Erscheinung strahlt aus der Ferne der Jahrhunderte erhaben und rein und nimmt neue Gestalt, neues Leben an. Sie fließt vor meinem Geist in verehrensweite Frauengestalten meiner Kindheit über. Sie wird zum leidverklärten Gesicht der Mutter meines Vaters, der Frühgestorbenen, so wie man sie mir gezeichnet hat, und zum sanftmütigen Antlitz ihrer beiden Schwestern, stille Engel der Güte und Wohltätigkeit, treueste Hüterinnen der Traditionen und des elsässischen Erbes. Dann verwandelt sich die Erscheinung nicht mehr, sie steht still, die Züge haben bestimmtere Formen angenommen, das Gesicht der Heiligen verschmilzt endgültig mit dem meiner Mutter. Da ist derselbe Eigensinn, dieselbe Strenge, die gleiche Hartnäckigkeit in der Einhaltung des eingeschlagenen Weges. Die blindgeborene und verstossene Dulderin, die Heldin im verbissenen Streit mit der herrschenden Welt — das überreiche Mass an Leid und Bitternissen, die Prüfungen und Heimsuchungen der Mutter, vieler Mütter, Dulderinnen und Heldinnen im Daseinskampf. Da ist das gleiche Gottvertrauen, derselbe starke Glaube, Halt und Stab unter dem Grimm und der Wucht des Schicksals. Da ist derselbe heilige Eifer, dieselbe Lust Gutes zu tun, zu helfen und zu teilen.

Das elsässische Herz ist das Herz einer Frau, einer Heiligen, einer Mutter. Das Wunderwasser, das Odilie aus dem Stein schlug, der Quell, der dem Blinden die Augen öffnet, den Kranken genesen lässt und neugeboren macht und den Gesunden stärkt, ist der Mutterschoss, der das Leben spendet, das Mutterherz, daraus der Blutkreis allen Lebens fließt.



Chronique du pré-inventaire

Accueilli avec sympathie, guidé avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité par les responsables et les volontaires locaux, le groupe de travail a pu, cette année encore, constituer des dossiers intéressants et riches.

Meistratzheim, en bordure du Bruch, aligne le long de sa rue principale de belles maisons à colombage et conserve sur l'Ehn un vieux moulin du XVI^e siècle. Son église monumentale, construite en 1913, est d'une parfaite unité de style. La vieille église désaffectée garde une belle tour à base romane et un tympan du XIII^e siècle. Le presbytère a été construit par l'architecte Bagnato sur commande des chevaliers teutoniques d'Andlau dont l'emblème surmonte encore le portail ainsi que la grange d'âmière. Dans plusieurs familles des sacs à grains décorés au pochoir et des costumes caractérisés par la coiffe à soleil de dentelles sont soigneusement conservés.

Des costumes du même type se retrouvent à *Innenheim*. Là, l'ancien relais de diligence à l'enseigne du tilleul présente dans un bâtiment de 1680 un escalier à vis et une belle galerie à balustres tournés. Dans ce relais on attelait à la diligence un cheval de renfort pour vaincre la côte d'Innenheim. Dans le bas du village, une maison de campagne du XVIII^e siècle est le « château », ancienne résidence d'une branche de la famille de Bergheim. Un bel escalier de bois à départ sculpté est le dernier témoin des splendeurs passées. Des pierres sculptées de style renaissance prouvent l'existence d'une demeure plus ancienne.

Dans le Bruch, sur l'Ehn, le pont le plus ancien de la région porte sur son arche la date 1564.

A *Bourgheim* l'église Saint-Arbogast dresse sa tour romane à toit en bâtière sur une colline artificielle et s'appuie sur un site gallo-romain. Son tympan roman représente un arbre de vie. Tout près l'antique « Freihof », belle maison à colombage sur une profonde cave datée 1696 garde au centre de sa cour un tilleul plusieurs fois centenaire, symbole du droit d'asile.

Bernardswiller près d'Obernai a le plus grand nombre de maisons du XVI^e siècle de notre secteur. Dans l'une d'elles un escalier à vis est décoré par une série de sculptures à motifs divers : vases, fleurs, fruits, oiseaux. Les cintres de nombreux portails sont ornés d'emblèmes et de dates. Les puits à superstructures de bois ou de pierre sont nombreux, quelques-uns sont monumentaux, certains incomplètement conservés comme celui de l'ancienne cour d'âmière qui porte au linteau l'inscription « Gloria in excelsis deo ».

C'est avec un peu de mélancolie que le groupe voit approcher la fin du travail de pré-inventaire. Celui-ci sera probablement achevé au cours de l'année à venir.

M.-A. H.

Ephémérides culturelles 1976-77

MONUMENTS

- Eté 76 : Ottrott, rénovation de la chapelle Saint-Nicolas
Automne 76 : Andlau, restauration de la tour des Sorcières
9.12.76 : Obernai, protestation de la paroisse contre un projet de démolition de l'église des Capucins
Printemps 77 : Barr, ouverture d'un restaurant dans les anciens bains Saint-Ulrich
Printemps-été 77 : Barr, rénovation de l'église catholique
Printemps-été 77 : Barr, rénovation des orgues Stiehr à l'église protestante
12.6.77 : Mittelbergheim, inauguration de l'orgue restauré à l'église protestante
3.7.77 : Westhouse, la chapelle Saint-Ulrich du Holzbad rendue au culte
Eté 77 : Le Hohwald, réfection de la mairie
Eté 77 : Reichsfeld, restauration d'une croix de 1745
Eté 77 : Dambach, aménagement du caveau de l'hôtel de ville
Eté 77 : Barr, centenaire de la synagogue
Eté 77 : Obernai, transfert de la chapelle de l'hôpital dans l'ancien tribunal
Eté 77 : Epfig, abattage du tilleul séculaire devant la chapelle Sainte-Marguerite
Eté 77 : Andlau, exposition documentaire « La maison alsacienne »

CONTACTS

- Sept. 76 : Boersch, décès du poète Maxime Alexandre
19.9.76 : L'amicale des maires de la région de Barr visite Noerdlingen
8.10.76 : Andlau, concert de l'orchestre philharmonique de Strasbourg
15.10.76 : Andlau, Dambach, Mittelbergheim, visite de Mme Giscard d'Estaing
7.11.76 : Obernai, inauguration du foyer paroissial protestant
22.1.77 : Mittelbergheim, conférence sur le Far West
Février 77 : Dambach-la-Ville, retrait des sœurs de Niederbronn après 120 ans de présence
7.5.77 : Barr, congrès du groupe franco-allemand d'études latines
26.5.77 : Obernai, remise du livre « Obernai » à la municipalité
Juillet 77 : Obernai, réouverture des archives municipales au public
Juillet 77 : thèse de doctorat de J. F. Schwing et J. M. Hoeblich sur l'érosion des sols dans le vignoble alsacien
Eté 77 : Epfig, retrait des sœurs enseignantes (depuis 150 ans)
1-4 septembre 77 : Barr, rencontres alsaciennes d'été du Cercle Schickelé
Semaines musicales : Barr, 28 nov. 76, 29 janvier 77, 15 juillet 77, Dambach, 9 janvier
Récemment : nos amis et collaborateurs Wilhelm Mechler (Kehl) et Dr. Paulus Weissenberger (Neresheim) décorés du « Bundesverdienstkreuz » de la RFA

EXPOSITIONS

- Eté 76 : Baumgarten, le chemin de croix peint sous verre déplacé à Rosheim
8-29 oct. 76 : Le Bischenberg, exposition de peinture D. M. Savinsek
Nov. 76 : Le Bischenberg, exposition de peinture Gili
18 janv. - 19 févr. 77 : Strasbourg, Banque de Paris et des Pays-Bas, exposition « Musées de Basse Alsace » (Obernai et Barr)
2-17 avr. 77 : Mittelbergheim, exposition de peinture (10 artistes)
22-31 mai 77 : Barr, exposition de peinture et sculpture (5 artistes)
Mai 77 : Muttersholtz, exposition « Les richesses du Ried »
9-17 juil. 77 : Mittelbergheim, exposition de peinture Paul Werner
Juillet 77 : Obernai, exposition « Art 77 » par dix-sept artistes
Eté 77 : Obernai, projet de réinstallation du musée dans l'immeuble dit « maison natale de sainte Odile »

M.-A. H.

Un site néolithique du rubané final découvert à Obernai

par ANDRÉ THÉVENIN et JEAN SAINTY

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Au cours de travaux entrepris pour la construction d'un puits, l'excavatrice qui creusait la tranchée d'accès, a coupé une grande fosse préhistorique par son milieu (Fig. 2). Grâce à l'obligeance de M. G. *Schlepp*, de Bischoffsheim, qui alerta très rapidement la Direction des Antiquités préhistoriques d'Alsace et à la compréhension de M. *Bechtol*, propriétaire du terrain, nous avons pu nous rendre sur place pour effectuer une fouille de sauvetage.

Cet emplacement est situé au Nord de la ville d'Obernai au lieu-dit « Thal » (Fig. 1), dans la petite vallée située entre le Mont National et le Bischenberg aux coordonnées suivantes : X = 980,200 - Y = 98,760, Carte Molsheim, N° 7 et 8. Feuille XXXVII, 16.

La partie supérieure de cette fosse très profonde se trouve à 1,60 m du couvert végétal et se présente sous la forme d'une grande cuvette au contour sub-ovalaire dont la longueur serait de 4,20 m pour une largeur moyenne de 2,50 m. Remplie de terre loessique brun noirâtre, elle renfermait des fragments de céramique appartenant à la phase finale du Rubané alsacien.

La stratigraphie générale de la fosse peut se résumer ainsi : (paroi Sud de la tranchée, coupe AA' Fig. 2).

Au fond de la fosse : Couche A, sédiment brun très argileux avec passages plus clairs. Ce dépôt épais d'une dizaine de centimètres, sans mobilier archéologique, peut être interprété comme une coulée de lehm argileux le long des parois, dépôt qui n'a pu s'effectuer qu'après le creusement de la fosse. Au-dessus de cette couche, on remarque une alternance de couches (b et c) de sédiment brun clair et de fines couches très noires, riches en fragments de charbon de bois. Ces couches contiennent des tessons de céramique, des fragments de pisé et de nombreuses particules d'ocre rouge. La couche supérieure (d) composée de sédiment très foncé, très compact, prismatique, renferme quelques rares tessons.

DESCRIPTION DU MATÉRIEL CÉRAMIQUE

1. Fragment de rebord d'un vase à panse ovoïdale surmonté d'un col peu marqué, la lèvre est légèrement épaissie à l'intérieur. Diamètre à l'ouverture : 120 mm. Décor : rebord souligné par deux lignes de petites lunules disposées obliquement avec départ de deux chevrons qui se recouperont ; le ruban formé par les

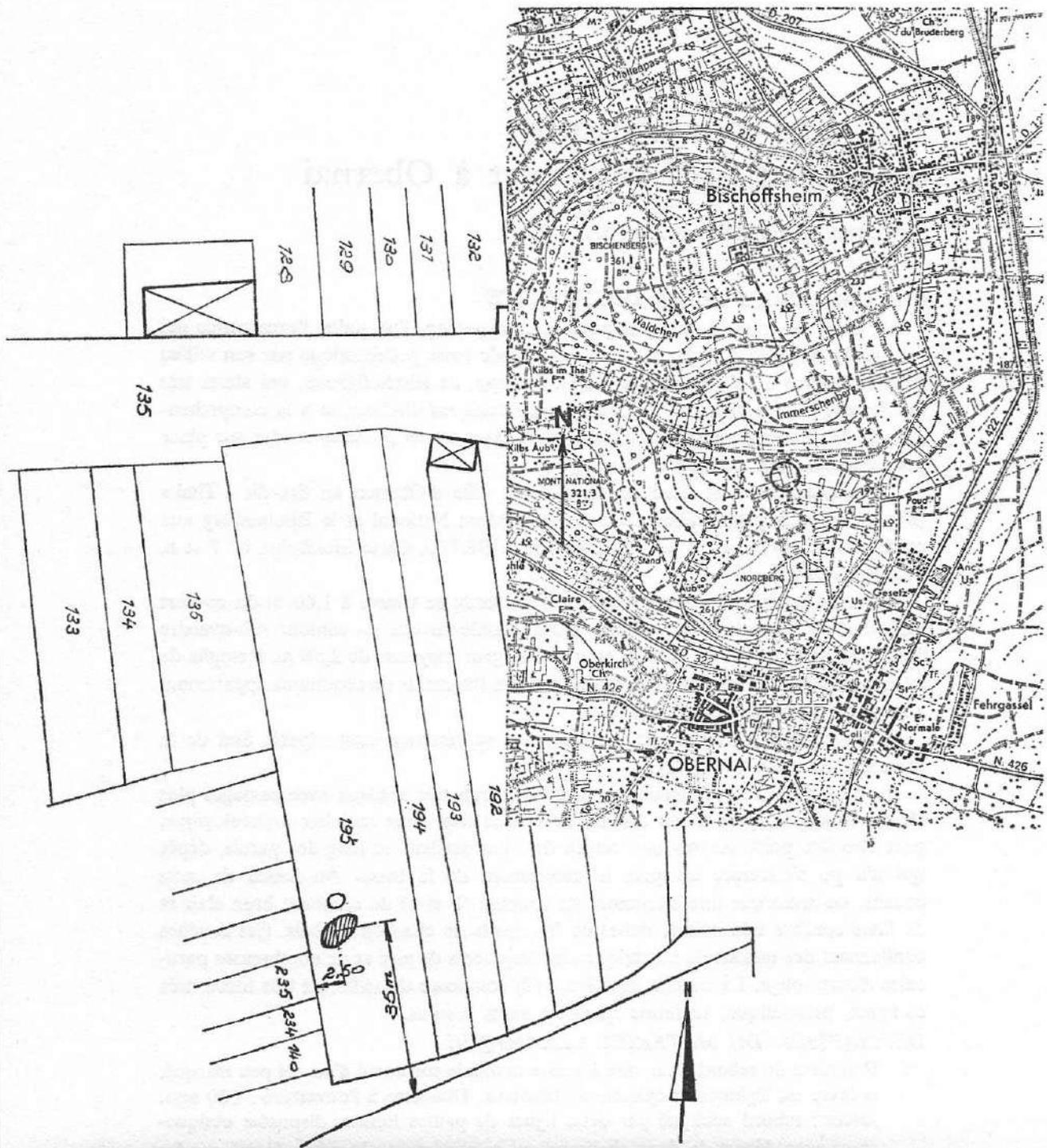


Fig. 1. — Un site néolithique du Rubané final découvert à Obernai

Coupe aa'

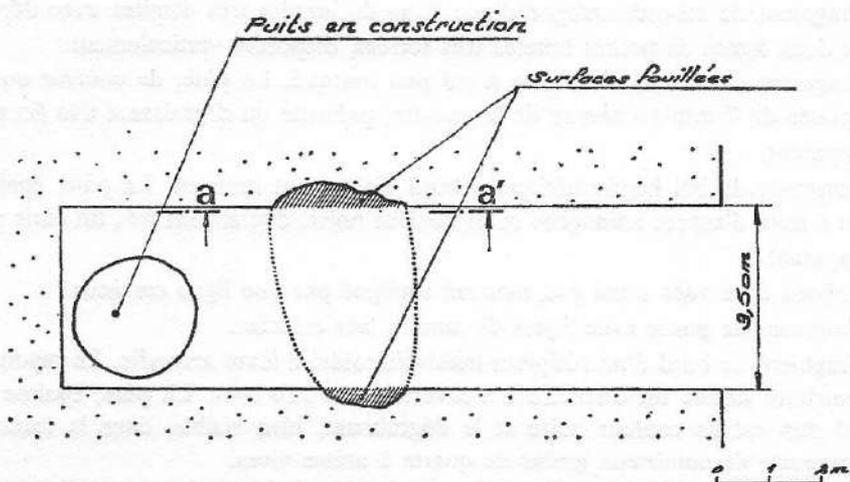
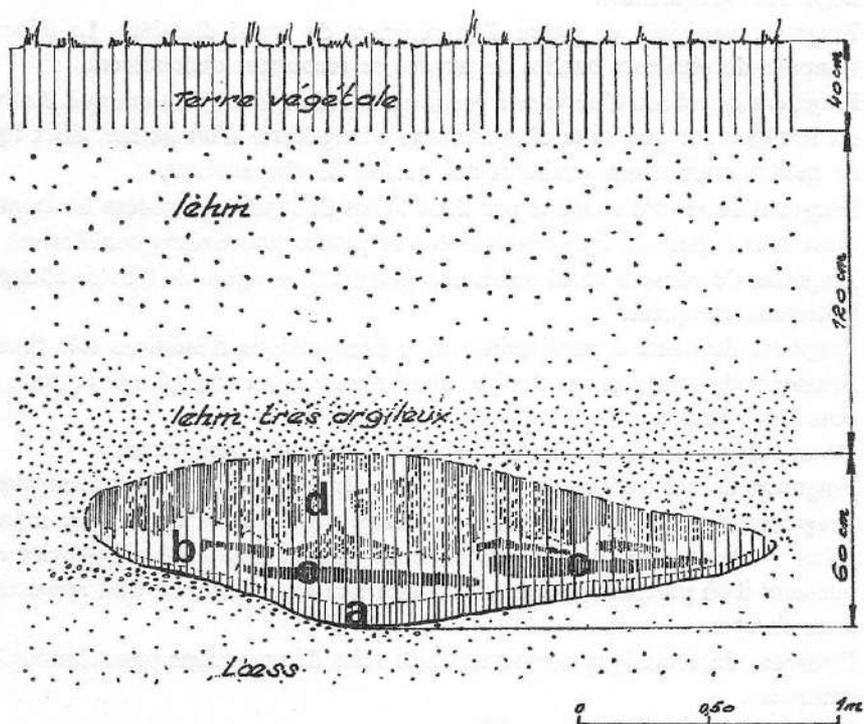


Fig. 2. — Un site néolithique du Rubané final découvert à Obernai

deux chevrons est rempli d'incisions très fines disposées obliquement ; dans le registre libre entre les chevrons, on remarque une ligne verticale de lunules disposées obliquement.

2. Fragment supérieur de panse d'un récipient de grand diamètre. Le décor se compose de plusieurs bandes de lunules se recoupant obliquement.
3. Fragment de rebord d'un vase à panse sphéroïdale à col bien marqué. Le bord est souligné par une suite d'impressions triangulaires d'où partent deux lignes de petites impressions ovalaires qui parfois se chevauchent.
4. Fragment de rebord souligné par deux lignes de lunules disposées horizontalement avec départ de lignes composées de petites impressions cunéiformes.
5. Fragment de panse à paroi mince comportant trois lignes de lunules allongées, fortement marquées.
6. Fragment de panse à paroi mince avec ligne oblique d'incisions très fines.
7. Fragment de vase à panse ovoïde, muni d'un bouton allongé non perforé, disposé verticalement.
Décor : lignes de fines lunules très serrées, groupées par quatre.
8. Fragment de col comportant un ensemble de lignes de lunules très serrées.
9. Fragment de rebord d'un vase « cylindro-sphéroïdal » à col peu marqué.
Décor : rebord souligné par une suite de lunules très serrées disposées obliquement d'où partent une ligne de lunules très espacées et un trait appartenant à un chevron.
10. Fragment de céramique comportant une suite d'impressions punctiformes bien marquées.
11. Fragment de vase à forme ovoïde.
Décor : association de chevrons et de lignes d'impressions cunéiformes.
12. Fragment de panse comportant deux traits continus.
13. Fragment de rebord souligné d'une ligne de lunules très étroites avec départ de deux lignes de petites lunules très serrées, disposées verticalement.
14. Fragment de rebord d'un vase à col peu marqué. La pâte, de couleur noire, épaisse de 7 mm au niveau de la cassure, présente un dégraissant très fin peu apparent.
15. Fragment de bol hémisphérique à bord légèrement rentrant. La pâte, épaisse de 6 mm, d'aspect homogène et de couleur noire, dégraissant très fin mais peu apparent.
16. Rebord d'un vase à col peu marqué souligné par une ligne continue.
17. Fragment de panse avec lignes de lunules très effacées.
18. Fragment de bord d'un récipient hémisphéroïdal à lèvre arrondie. Le rayon de courbure donne un diamètre à l'ouverture de 220 mm. La pâte, épaisse de 10 mm est de couleur noire et le dégraissant, bien visible, dans la tranche, comporte de nombreux grains de quartz à arêtes vives.
19. Fragment de panse comportant une oreille pincée disposée verticalement. La

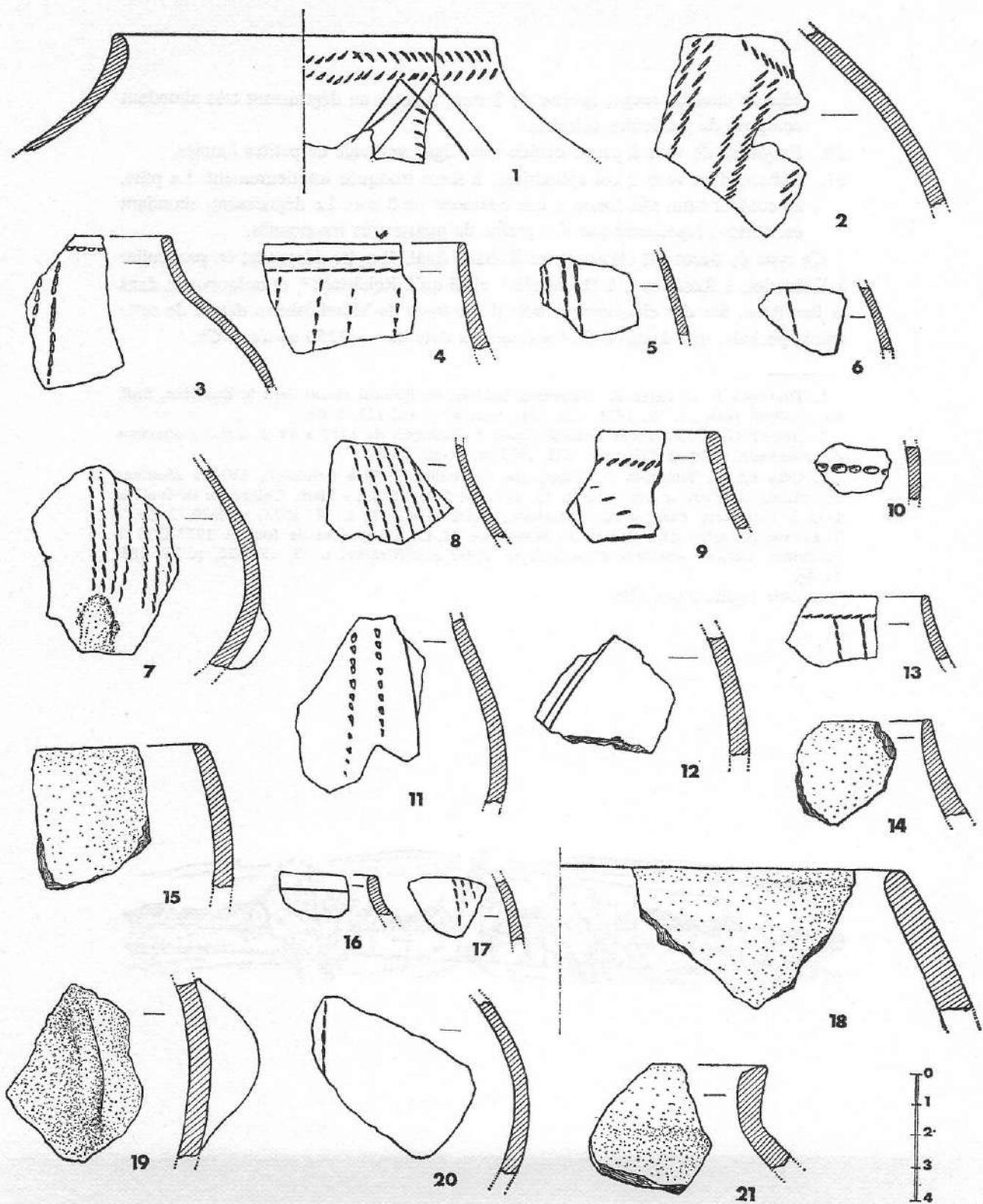


Fig. 3. — Un site néolithique du Rubané final
 découvert à Olmes

pâte de couleur rouge, épaisse de 8 mm, montre un dégraissant très abondant composé de particules calcaires.

20. Fragment de vase à panse ovoïde avec ligne verticale de petites lunules.
21. Rebord d'un vase à col cylindrique à lèvre tronquée intérieurement. La pâte, de couleur brun très foncé, a une épaisseur de 8 mm. Le dégraissant, abondant est surtout représenté par des grains de quartz très fractionnés.

Ce type de décor est classique au Rubané final. Il a été découvert en particulier à Entzheim, à Rosheim¹, à Dachstein², ainsi qu'à Reichstett³, et uniquement dans le Bas-Rhin. Sur des charbons de bois d'une fosse de Mundolsheim datant de cette même période, une datation C14 a donné la date de — 3250 avant J.-Ch.⁴.

1. THÉVENIN A. et TRITZ R., Nouveaux habitats du Rubané récent dans le Bas-Rhin, *Bull. Soc. Préhist. franç.*, t. 68, 1971, C.R.S.M., fasc. 4, p. 121-127, 5 fig.

2. HEINTZ G., Observations archéologiques à Dachstein de 1957 à 1972, *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, XII, 1973, p. 21-36, 20 fig.

3. GIES Ch. et THÉVENIN A., Campagne de fouilles 1970 à Reichstett, *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, t. 15, 1971, p. 5-22, 10 fig. - Idem, Campagne de fouilles 1972 à Reichstett, *Cahiers als. d'Archéol., d'Art et d'Hist.*, t. 17, 1973, p. 5-20, 2 fig. - THÉVENIN A., GIES Ch., SAINTY J., SCHNEIDER M.-L., Campagnes de fouilles 1972-1973 à Reichstett, *Cahiers alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, t. 19, 1975-76, p. 271-288, 11 fig.

4. Date inédite (Lyon 1296).



Le château fort de Crax près Mittelbergheim

par JEAN BRAUN

Le château n'a jamais fait l'objet d'une étude détaillée et sa situation avait presque toujours été mal précisée dans les ouvrages où il était mentionné. Généralement on le plaçait au sommet du Crax (430,8 m), une hauteur gréseuse située à 1.500 m à l'Ouest de Mittelbergheim, mais sur le territoire de la commune d'Andlau. A cet endroit, rien n'est visible, et pour cause.

Seul Herbig¹ le localise assez exactement. On retrouve les pauvres vestiges du castel à 300 m au Sud-Sud-Est du point culminant précité, sur la limite de parcelles de la forêt d'Andlau (bornes et arbres marqués en rouge) ; et plus exactement au-delà d'un petit col, au Sud duquel se voient trois pitons partiellement rocheux.

Un fossé, large et profond, a été taillé dans le roc, isolant le second monticule du premier. Le château devait s'étendre sur le second et le troisième mamelon (en venant du haut), car au-delà de ce dernier se devine également un fossé, moins profond (et sans doute en grande partie comblé par les éboulis de pente, emportés vers l'aval par les intempéries).

Des amas de pierres de carrière gisent dans le fossé Nord au pied des deux buttes, provenant des murs de blocage, les moellons de parement ayant tous disparu, comme on le verra. On distingue seulement dans la partie Est du grand fossé Nord, une pierre bien taillée (encadrement de porte ou de fenêtre). Aucun reste de mur en place n'est visible, sauf peut-être quelques pierres de fondation sur le troisième rocher, celui du Sud.

Le rôle stratégique du *burg* se révèle être extrêmement médiocre. Bien que du haut de ses deux mamelons il surplombe l'entrée du val d'Andlau, il n'en est pas moins dominé — de quelques mètres — par le premier piton (celui du Nord) ; de plus les deux monticules, sur lesquels s'élevait le Crax, sont de très faible étendue, ce

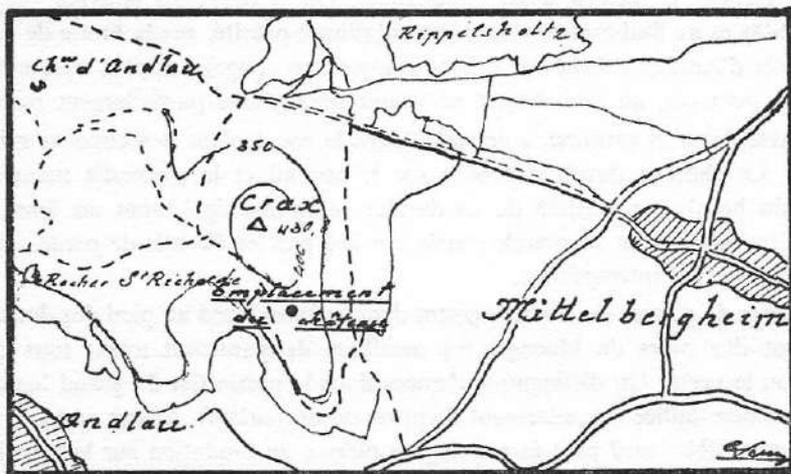
1. HERBIG M., *Schloss Spessburg* (sic), Coll. Staedte und Burgen in Elsass-Lothringen, t. 4, 1903, p. 33-40. - Voir aussi CLAUSS J., *Historisch-topographisches Woerterbuch des Elsass*, 1895 et ss., p. 228. - *Das Reichsland Elsass-Lothringen*, t. 3, 1903, p. 193, 536. - WOLFF F., *Elsaessisches Burgenlexicon*, Strasbourg 1908, p. 197. - STINTZI P., *Châteaux et ruines d'Alsace*, Colmar 1948, p. 112. - SALCH Ch.-L., *Dictionnaire des châteaux de l'Alsace médiévale*, Strasbourg 1976, p. 60-61.

Ces ouvrages citent les sources : CLOESNER - KÖNIGSHOVEN, SCHOEPFLIN, les *Regesten der Bischoefe von Strassburg* de WENTZCKE P., etc.

qui justifie le nom de « *Krax munitio parvula* » donné par un texte du XIII^e siècle. Il est donc impensable qu'il s'y soit trouvé d'autres constructions qu'une tour d'observation et un petit bâtiment annexe servant d'habitation à des guetteurs. Ce serait le type de fortification que nous avons déjà observé au Boemstein (ou Beheimstein) près de Nothalten².

Il est vrai que l'assise des deux rochers a été sans aucun doute grignotée par deux carrières, ouvertes sur les versants Sud, certainement à une date postérieure à la destruction du Crax. Quant aux pierres, qui ont servi à l'édification de celui-ci, elles ont incontestablement été extraites du grand fossé Nord.

La valeur militaire du château s'avérant très faible, il faut admettre que son érection a été faite pour des raisons strictement de prestige. Les seigneurs de Berckheim, dont il sera question plus loin, ont choisi la première hauteur des Vosges, située immédiatement à l'Ouest du village de Mittelbergheim, qu'ils possédaient conjointement avec leurs parents, les Andlau, et à faible distance du bourg du même nom.



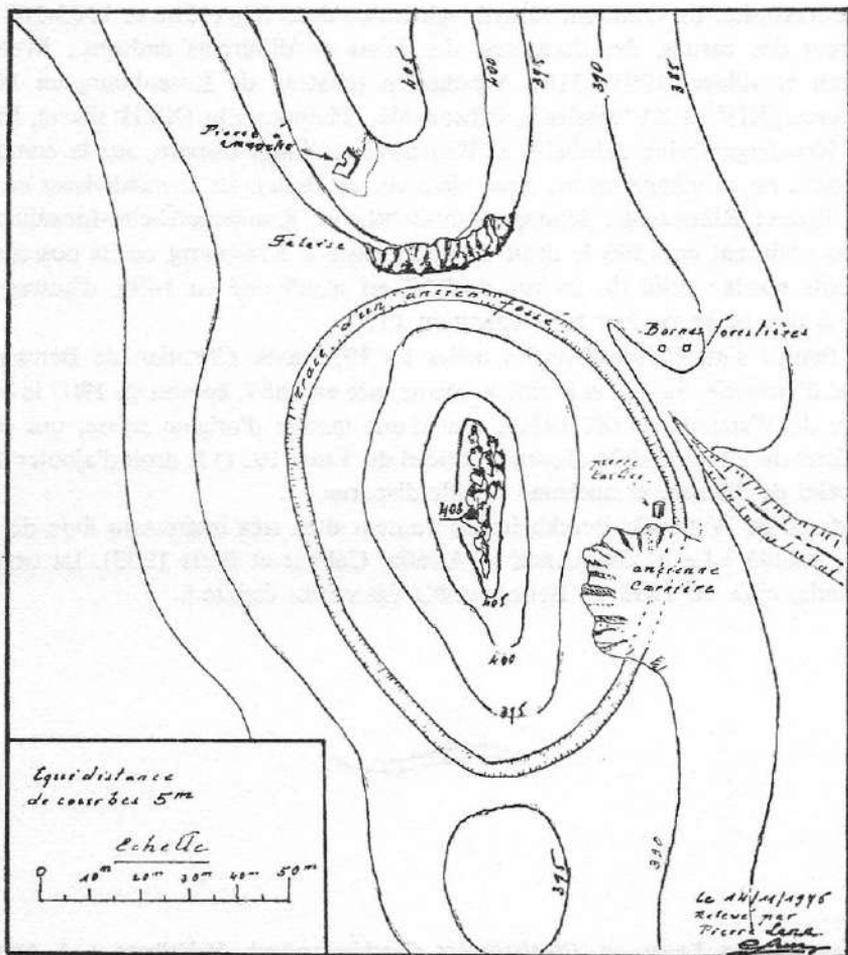
Château du Crax
Croquis détaillé de l'emplacement

Branche (sans doute cadette) des nobles d'Andlau, la famille des Berckheim apparaît à la fin du XII^e siècle et doit son nom au village de Mittelbergheim. Des conflits fréquents avec la branche aînée furent finalement aplanis par un partage des biens, effectué en 1255. Le castel du Crax fut édifié vers 1274 par le chevalier Cunon 1^{er} de Berckheim (dit aussi le Vieux et le Vieux de la montagne), premier grand-bailli (ou avoué d'Empire, Reischslandvogt) en Alsace, nommé en 1273 par

2. BRAUN J., *Un château fort, peu connu, le Beheimstein ou Boemstein*, dans *Annuaire D.B.O.*, t. II (1968), p. 29-36.

le roi Rodolphe de Habsbourg³. Celui-ci autorise son fidèle vassal Cunon, brave et batailleur, à élever la modeste forteresse du Crax, symbole de sa nouvelle dignité. Cunon avait déjà reçu auparavant, en fief, le Haut-Kœnigsbourg (en 1250) ; il éleva aussi un château à Sermersheim et en même temps fit fortifier le village.

Son fils, Cunon II, ne semble pas avoir succédé à son père dans ses fonctions d'avoué d'Empire (contrairement aux allégations de Herbig). Après la mort de Rodolphe (1291) il prit parti pour le nouveau roi élu, Adolphe de Nassau, contre son compétiteur Albert de Habsbourg. Lors de la lutte entre les deux prétendants,



3. Les fonctionnaires royaux « exerçaient à Haguenau l'administration des biens royaux et celle des villes impériales ainsi que de la cinquantaine de villages impériaux ». (HIMLY F., *Chronologie de la Basse Alsace*, Strasbourg 1972, p. 18). - Sur Cunon voir aussi : d'ANDLAU-HOMBOURG H., *Le livre d'histoire d'une famille d'Alsace*, Colmar 1972, p. 54-56.

en 1293, l'évêque de Strasbourg, Conrad de Lichtenberg, partisan d'Albert, détruisit les châteaux de Crax et de Sermersheim (et l'enceinte de cette localité). En 1295 (ou 1298 ?) il fit même totalement raser les ruines du Crax. Les pierres de parement furent transportées (sans doute par voie d'eau, sur l'Andlau, l'Ill et le Rhin) à Lichtenau (Bade) où furent édifiées les fortifications de cette nouvelle ville qui appartenait au territoire épiscopal d'outre-Rhin. En 1301 Cunon II s'engage même à ne plus relever le Crax. Depuis, le manteau de l'oubli est tombé sur le *burg*.

Les Berckheim semblent d'ailleurs s'être désintéressés peu à peu de leurs possessions ancestrales. Ils vendirent Mittelbergheim en deux fois (1386 et 1603-1631) et acquirent des castels, des domaines, des biens en différents endroits : Brunstatt (château et village, 1295-1310), Westhoffen (château de Rosenbourg en 1440), Landskron (XIV^e et XV^e siècles?), Ribeauvillé, Schoppenwihr (XVII^e siècle), Innenheim, Krautergersheim, Jepsheim et Wittenweier (village disparu, sur la commune de Rhinau ou ce village même, situé vis-à-vis, en Bade). Ils se subdivisent en plusieurs lignes : Ribeauvillé, Schoppenwihr-Jepsheim, Krautergersheim-Innenheim et de plus obtinrent en 1266 le droit de bourgeoisie à Strasbourg où ils possédaient différents hôtels : celui du 26 rue de l'Ail est mentionné en 1496, d'autres plus tard. Le titre de baron leur fut reconnu en 1773.

La famille s'est éteinte dans les mâles en 1935 avec Christian de Berckheim, général d'artillerie. Sa fille et héritière, Diane, née en 1887, épousa en 1907 le baron Robert de Watteville (1881-1950), issu d'une famille d'origine suisse, qui obtint par décret du 22 avril 1931 (Journal Officiel du 3 mai 1931) le droit d'ajouter à son nom celui de l'illustre et ancienne famille disparue.

Madame de Watteville-Berckheim est l'auteur d'un très intéressant livre de souvenirs, intitulé « Le fil conducteur » (Alsatia, Colmar et Paris 1973). La branche allemande, citée en 1898 en Bade, semble également éteinte⁴.



4. KINDLER VON KNOBLOCH, *Oberbadisches Geschlechterbuch*, Heidelberg, t. 1, 1898, p. 57-58. - HAEUSER A., *Genealogisches Handbuch des Adels*, Band 1, 1952 (Freiherrliche Hauser, B, Band IV, Limburg, a.d. Lahr 1967, t. 39 de la collection totale). - LEHR E., *L'Alsace noble*, t. 1, Strasbourg 1870, p. 48-56. - KINDLER VON KNOBLOCH, *Das goldene Buch der Stadt Strassburg*, 1886, p. 21-31.

Mes remerciements vont au Dr Krieg, Président de la Société, et à Mlle Hickel dont les indications m'ont permis de retrouver sur place les vestiges du Crax.

Obernai : essai d'histoire urbaine

perspectives de recherche

(VIII^e - XVII^e s.)

par JEAN-MICHEL BOEHLER

A une époque où notre petite ville attire des visiteurs de plus en plus nombreux, émerveillés par la richesse de son patrimoine et la splendeur de son passé, au moment où l'on assiste à un renouveau prometteur pour les études régionales, au moment où les archives d'Obernai, d'une richesse insoupçonnée, nous livrent une pâture inépuisable, il importe de risquer une synthèse provisoire et d'esquisser un premier bilan ¹.

Une synthèse sans prétention, puisqu'elle doit la plus grande partie de sa substance à plus d'un siècle de recherches. En 1841, Louis Spach, l'archiviste du département, adressait cette supplique au préfet du Bas-Rhin : « J'ai visité les archives de la ville d'Obernai ; elles sont d'une richesse tout-à-fait hors ligne ... Je n'ai d'autre but que de vous faire entrevoir, Monsieur le Préfet, quel intérêt se rattacherait à l'exploitation consciencieuse et spéciale des chartes qui émanent en partie des premiers dignitaires du Saint-Empire, qui touchent aux intérêts et à l'histoire de plusieurs familles illustres, de beaucoup de communes, de châteaux et de couvents d'Alsace et qui promettent sur les monuments du Moyen-Age des renseignements curieux ». Et l'auteur de conclure : « La portion la plus pittoresque du département présentera aux amateurs de notre histoire provinciale un charme de plus ... ».

Le premier à avoir entendu cet appel est le chanoine J.-M. Gyss. Issu d'une vieille famille obernoise, il entreprend, au milieu du XIX^e siècle, le classement systématique de quelque 23.000 pièces, avant de les consigner dans un inventaire encore fort utile de nos jours. Ces recherches ont été à la base d'un ouvrage monumental qui, composé selon la conception de l'époque, nous apporte une foule de renseignements essentiellement sur l'histoire politique, militaire et religieuse de la ville et de la région ².

1. Le présent article a fait l'objet d'une communication au Centre de recherches régionales et rhénanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, le 28 janvier 1976, dans le cadre d'un séminaire consacré aux villes de la Décapole.

2. Gyss J.-M., *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville d'Obernai*, Strasbourg 1868, 73 p. - Gyss J.-M., *Histoire de la ville d'Obernai et de ses rapports avec les autres villes ci-devant impériales d'Alsace et avec les seigneuries voisines ...*, Strasbourg 1866, 504 et 479 p.

Le mérite revient à Othon Pisot, professeur au collège Freppel de 1908 à 1936 et archiviste municipal de 1927 à 1945, d'avoir complété cette « histoire des événements et des institutions » par « l'histoire des hommes ». A défaut d'un ouvrage d'ensemble, dont nous déplorons l'absence, O. Pisot nous a laissé une série d'articles parus dans « Elsassland », la « Revue d'Alsace », « Archives de l'Eglise d'Alsace », etc. centrés sur l'étude des aspects économiques et sociaux et sur celle de la mentalité populaire³.

Deux optiques fort différentes mais complémentaires, un double héritage que ne manquent pas d'exploiter les historiens contemporains : le regretté Chanoine Ohresser, MM. J. Braun et L. Maurer, l'Abbé A. Stehlé et beaucoup d'autres qui viennent apporter chacun leur contribution. A la suite de l'énorme travail de reclassement, entrepris récemment par M. F. Eyer et auquel nous tenons à rendre hommage, les archives d'Obernai susciteront, il faut l'espérer, de nouvelles vocations^{3a}.

Car les lignes qui vont suivre n'ont la prétention ni d'établir des certitudes, ni d'apporter des solutions. Elles visent au contraire, dans un cadre chronologiquement restreint, à dégager quelques aspects originaux de l'histoire d'Obernai et surtout à poser des problèmes et à suggérer de fécondes directions de recherche.

I. Conditions du développement de la ville

En profitant des avantages que lui offrent une situation et un site exceptionnels, la ville bénéficie également d'un certain nombre de chances que lui donne l'Histoire au fil des siècles. Les conditions de son développement reposent donc sur deux groupes de facteurs :

- le poids de la nature et, par conséquent, un certain déterminisme physique ;
- les choix de l'homme, eux-mêmes soumis à un déterminisme historique.

A) UN CARREFOUR DE ROUTES ?

Obernai, « carrefour » ou « impasse » ? Tel est le problème qui conditionne en grande partie le développement de la ville. Dès l'époque romaine, la cité se trouve installée à la croisée de deux routes⁴ :

- 1) *La route Nord-Sud*, reliant Thann à Wissembourg, constitue la plus occidentale des voies méridiennes sillonnant l'Alsace : Route importante, semble-t-il, comme l'attestent les découvertes gallo-romaines dans les lieux-dits « Grünling », « Haul », « Finhey » et sur le terroir de Bernardswiller. Mais son rôle doit être ramené à sa juste mesure, car longtemps elle ne donne accès à aucune artère commerciale de première importance et laisse Obernai légèrement à l'écart : en

3. MAURER L., *Othon Pisot, archiviste de la ville d'Obernai (1874-1953)* dans *Annuaire D.B.O. II* (1968), p. 135-140.

3a. BRAUN J. et OHRESSER X., *Obernai*, Barr 1977. Voir aussi EYER F., *Les archives de la ville d'Obernai*, dans le présent annuaire XI (1977).

4. BRAUN J., *Aux origines d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O. I* (1967), p. 29-34.

effet le « Herrenweg », qui relie Bischoffsheim à Bourgheim, évite la cité et passe à l'Est de l'agglomération. Si au Moyen-Age le vignoble confère une certaine importance à une autre voie méridienne, la « Bergstrasse », la route Nord-Sud ne semble pas avoir joué des siècles durant le rôle déterminant qu'on serait tenté de lui attribuer.

- 2) Elle recoupe, à proximité d'Obernai, la route Ouest-Est qui, en passant par le Mont Sainte-Odile, joint le « castrum » légionnaire d'Argentorate au « castellum » du Champ du Feu et fait d'Obernai le débouché d'une vallée vosgienne. Mais, là encore, une double réserve s'impose : Cette « Hochstrasse », qui passe effectivement par la ville — et plus précisément par le « Selhof » —, n'est-elle pas une impasse ?

- Une impasse dans la mesure où le Mont Sainte-Odile ou « Altitona » semble être, autant qu'un lieu de culte pourvu d'un sanctuaire païen, un lieu de refuge qui joue un rôle capital lors des invasions barbares venues de l'Est. Encore faudrait-il s'assurer de la véritable destination de ce « mur païen » aux assises cyclopéennes dont la construction remonterait au X^e ou au XI^e siècle avant Jésus-Christ et qui aurait été rebâti à l'époque gallo-romaine.

- Une impasse dans la mesure où cette voie de passage ne débouche que sur un « chemin saunier » menant vers Saales et les salines de Lorraine ...

La route Ouest-Est commence en fait à jouer un rôle important au XVIII^e siècle, au moment de l'installation d'une manufacture d'armes blanches à Klingenthal (1730), suscitant elle-même la construction d'une route royale en 1745⁵ : Obernai devient alors un relais intéressant — du reste fort prisé par les diligences — à l'intersection de la route de Strasbourg à Klingenthal avec celle de Molsheim à Sélestat.

Mais ce rôle de carrefour a-t-il été déterminant ? Une enquête, menée sur l'ordre de l'Intendant au milieu du XVIII^e siècle, déplore que la ville soit « accolée contre les Vauges » et « ne serve d'aucun passage ni de commerce »⁶. D'ailleurs il n'existe pas toujours de corrélation bien nette entre l'importance d'un carrefour et celle de la ville : à ce point de vue, Saverne semble infiniment mieux placée qu'Obernai. Mais Obernai possède d'autres atouts.

B) *UNE SITUATION EXCEPTIONNELLE* au contact des trois régions géographiques de l'Alsace qui correspondent à ses trois niveaux naturels :

- 1) *La montagne* joue, essentiellement au Moyen-Age, un rôle de refuge. La couronne de ses châteaux-forts et l'importance de ses couvents — dont celui de Hohenburg édifié en 690 — sont là pour l'attester. La montagne confère la sécurité face aux invasions et le calme indispensable à la méditation monastique.

5. Arch. dép. Bas-Rhin C 493 (30-33) : Ponts et chaussées. Pièces relatives au chemin d'Obernai à Klingenthal (1748-1778). - Ibid. C 556 (36) : Plan du finage de Boersch comprenant Saint-Léonard et Klingenthal (1760).

6. Arch. mun. Obernai CC 18 (1747, 1752, 1756, 1766 et 1767).

Elle est en outre généreuse en bois et en carrières nécessaires à toute installation humaine.

2) *Les collines sous-vosgiennes* revêtent une certaine importance dès le VIII^e ou le IX^e siècle, avant de connaître un véritable « décollage » entre le XII^e et le XVI^e siècle. A l'origine de cet essor, la vigne qui bénéficiait ici de conditions particulièrement favorables :

- Conditions naturelles : une bonne exposition et un sol calcaire facilement échauffable ;
- Conditions économiques : l'Alsace étant d'une part bien située sur la route rhénane reliant l'Italie du Nord à la Flandre ; la production des vins attirant d'autre part non seulement la clientèle strasbourgeoise, mais une clientèle locale de princes, de monastères et de bourgeois.

De telles conditions donnent naissance à une véritable « civilisation du vin »⁷ qui se développe du XII^e au XVI^e siècle. Elle correspond pour Obernai à une époque de prospérité qui se reflète dans la splendeur de ses monuments.

3) Mais cette prospérité ne dure pas, car bientôt *la plaine* prend le relais. Après les années particulièrement troublées de la fin du XVII^e siècle, période hantée par le problème crucial des subsistances, la terre nourricière prend la revanche sur le vignoble au XVIII^e siècle, époque marquée par un important essor démographique et une économie presque exclusivement céréalière⁸. Obernai, qui se trouve quelque peu à l'écart de la prospérité agricole que connaît alors la plaine loessique, garde la nostalgie de son passé. Il resterait cependant à démontrer l'existence et la vigueur d'une emprise foncière, de la part de la bourgeoisie obernoise, sur les campagnes environnantes.

Ainsi cette évolution, qui donne successivement ses chances aux trois niveaux naturels de l'Alsace, n'a jamais oublié Obernai qui bénéficie en outre *d'un site privilégié* :

- *Une position abritée* au pied du « Stadtberg » ou « Kirchberg » (devenu sous la Révolution le « Mont National ») et qui protège la ville des vents du Nord.
- *La présence de l'eau*, indispensable à la défense d'une cité entourée de fossés et à la vie économique d'une ville réputée pour ses moulins et ses tanneries⁹. Cette

7. BARTH M., *Der Rebbau des Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine*, Strasbourg-Paris 1958, 509 et 217 p., pl., docts. Voir en particulier t. II, p. 102-104. - SITTLER L., *L'agriculture et la viticulture en Alsace à travers les siècles*, Colmar 1974, 207 p., pl.

8. JUILLARD E., *La vie rurale dans la plaine de Basse-Alsace. Essai de géographie sociale*, Strasbourg-Paris 1953, 582 p., fig. pl. - VOGT J., *L'évolution des cultures aux environs de Benfeld et d'Erstein au cours du XVIII^e siècle* dans *Annuaire D.B.O.* V (1971), p. 52-74. Du même auteur : *L'évolution des cultures à Hipsheim au XVIII^e siècle* dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 62-64.

9. PISOT O., *Von Oberehnheimer alten Mühlen* dans *Elsassland* XV (1935), p. 73-78. - BRAUN J., *Moulins, tanneries, huileries, scieries de jadis à Obernai* dans *Annuaire D.B.O.* IX (1975), p. 115-124.

eau de l'Ehn ne tarde pas à donner son nom à la localité : « Ehenheim » jusqu'en 1242, date à laquelle on l'appelle « Oberehenheim » pour la distinguer du village tout proche de « Niederehenheim ».

C) *LES CHANCES DE L'HISTOIRE* sont à la fois liées à la fonction de résidence, puis au principe de l'immédiateté. Obernai a su les saisir tour à tour.

1) *De la résidence ducal à la résidence impériale*

La ville a toujours été une manière de « petite capitale » dans l'Histoire¹⁰ :

- « Villa regia » des Ducs d'Alsace à l'époque mérovingienne, Obernai abrite Adalric, Athic ou Etichon, le père de Sainte-Odile. Le centre de la ville, à finalité à la fois administrative et judiciaire, se situe alors à l'emplacement du « Selhof » ou « cour salique », au Nord de l'agglomération actuelle. C'est là le foyer de la cité, le noyau le plus ancien d'Obernai.

Le duché d'Alsace disparaît vers 750 et, au IX^e siècle, au moment de la décadence de l'Empire carolingien, la « curia salica » passe, en propriété indivise, aux abbayes-sœurs de Hohenburg et de Niedermunster : la première fondée par Adalric pour sa fille ; la seconde érigée par Sainte Odile elle-même¹¹. Le Selhof devient ainsi lieu de juridiction abbatiale ; les deux monastères perçoivent la dîme et exercent sur la paroisse les droits de patronage et de collation.

- A la fin du XI^e siècle, Obernai devient résidence princière puisque la ville échoit aux Hohenstaufen, les puissants Ducs de Souabe dont les ancêtres maternels sont alsaciens. Or — nouvelle chance — les Hohenstaufen accèdent au trône du Saint-Empire. Frédéric le Borgne, Duc de Souabe et d'Alsace, fait bâtir un château à Obernai, à l'emplacement, semble-t-il, de l'ancienne « villa regia »¹². Cette construction, si l'on en croit un chroniqueur de l'époque, répond à une impérieuse nécessité : « Partout où le Duc Frédéric passait, écrit Othon de Freyling, il traînait après lui un château à la queue de son cheval » ... Les Hohenstaufen, — Le Borgne, Barberousse, Henri IV et Frédéric II entre autres —, séjournent à plusieurs reprises dans la « Burg » et y organisent des fêtes fastueuses animées, au début du XII^e siècle, par le trouvère Goesli d'Ehenheim.

Pour épisodique qu'elle soit, cette présence des Hohenstaufen semble avoir amplement profité à Obernai : Les puissants princes élèvent la bourgade au rang de « civitas », comme l'atteste le sceau de 1242, et font construire dès 1230 les premières fortifications de la ville : un double rempart de terre garni de palissades.

Mais bientôt s'ouvre l'époque des tribulations : Dans la lutte entre le Sacerdoce et l'Empire, l'Evêque de Strasbourg, Henri de Stahleck, prend parti pour la Papauté contre Frédéric II. C'est ce qui vaut aux Obernois la destruction du château et d'une

10. BRAUN J., *Histoire de la ville d'Obernai des origines à 1850* dans *Annuaire D.B.O.* III (1969), p. 61-73.

11. PISOT O., *Der Odilienberg und Oberehenheim* dans *Jahrbuch els. loth. Gesellschaft* X (1937), p. 240-242.

12. BRAUN J., *Le château impérial d'Obernai* dans *Annuaire D.B.O.* V (1971), p. 104-106.

partie de la ville en 1246. Durant l'Interrègne, l'Evêque semble avoir solidement établi son influence, puisqu'il fait construire deux châteaux pour surveiller Obernai : le Birkenfels en 1250, le Kagenfels en 1262¹³. Mais, cette même année 1262, après leur victoire de Hausbergen, ce sont les Strasbourgeois qui mettent la ville à sac, Obernai ayant pris, cette fois-ci, le parti de l'Evêque Walter de Geroldseck ...

2) Obernai, ville libre et impériale

Obernai profite finalement de la défaite de l'Evêque pour se dégager de sa tutelle et devenir un état semi-indépendant conformément au principe de « l'immédiateté ». Telle est sa condition sous les Habsbourg, à partir de 1273. Fièrre de sa souveraineté territoriale, elle est alors désignée comme « ville libre impériale » et dotée de nombreux privilèges, en particulier :

- celui de pouvoir exercer sa propre juridiction, sous l'autorité du Schultheiss impérial, et par conséquent de déférer les Nobles au « Selhof » et les bourgeois à la « Laube »¹⁴ ;
 - celui de pouvoir lever ses propres impôts, sans toutefois obtenir le droit de battre monnaie ;
 - enfin celui de conclure des alliances, de signer des traités, de déclarer la guerre¹⁵.
- A la fois symbole de son autonomie, signe de sa puissance et expression de sa fierté : le rempart et le beffroi.

- Le rempart, à présent en pierre, est édifié vers 1275-1280. C'est alors que l'église primitive du Selhof, menacée et inaccessible en temps de siège, est transférée dans l'enceinte fortifiée.

- Apparaissent alors la Chapelle de la Vierge, nouvelle église, et son clocher, le « Kapellturn » dont les quatre étages inférieurs datent des années 1250-1280¹⁶.

Ainsi Obernai n'a pas attendu de faire partie de la Décapole en 1354 pour s'affirmer et s'émanciper. Est-ce à dire que son admission dans le concert des Dix Villes ne lui a rien apporté, sinon que la cité s'est trouvée entraînée dans d'incessants conflits ? En fait, la Décapole a renforcé la personnalité de la ville en l'aidant à franchir un nouveau pas dans son émancipation :

- Le premier hôtel de ville ou « Laube » date de 1370¹⁷.
- Une constitution relativement « démocratique » apparaît en 1459 car, à l'issue d'une lutte de près d'un siècle avec les Nobles, la bourgeoisie s'empare du pouvoir¹⁸.

13. BRAUN J., *Châteaux de la forêt d'Obernai* dans *Annuaire D.B.O.* VIII (1974), p. 31-38.

14. PISOT O., *Von Oberehnheimer Stadtgericht und seiner Hexenprozesse* dans *Courrier d'Obernai* des 2, 5, 9 février 1927.

15. PISOT O., *Ein Oberehnheimer Kriegszug in alter Zeit* dans *Elsassland* XVI (1936), p. 272-274.

16. OHRESSER X., *L'ancienne Kapellkirche et son clocher, le Kapellturn à Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 83-106.

17. OHRESSER X., *L'Hôtel de ville d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* IX (1975), p. 51-54.

18. PISOT O., *Les ordonnances du Magistrat d'Obernai (« Herrengbote »)*, dans *Revue d'Alsace* 75 (1928), p. 533-548.

Facteur d'essor politique, la Décapole a également été à l'origine d'un développement économique appréciable : En effet, au lendemain d'une période fort agitée, la protection impériale a su assurer à la cité une certaine sécurité.

Est-il possible d'apprécier la place d'Obernai parmi les villes de la Décapole ?¹⁹
Quatre indices permettent de la mesurer :

- Obernai a été, à plusieurs reprises, lieu de réunion des assemblées décapolitaines : deux fois au moins à la fin du XIV^e siècle (en août 1379, en avril 1395), trois fois au XV^e (en janvier 1433, en 1442, en janvier 1443).
- Le mécanisme des convocations et la transmission des ordres font d'Obernai, de par sa situation, un relais fort utile : En temps de paix comme en temps de guerre, en particulier lorsque le danger vient du Nord, il est de coutume que Haguenau transmette les consignes directement à Wissembourg d'une part, à Obernai de l'autre, à charge pour cette dernière d'alerter Rosheim et Sélestat ; de là, la chaîne atteint Colmar et les « villes supérieures »²⁰. Lorsque le danger vient du Sud, — par exemple lors de l'invasion des Bourguignons au XV^e siècle —, ce sont Colmar ou Sélestat qui contactent Obernai en priant cette dernière de transmettre les ordres à Rosheim²¹.
- En ce qui concerne la représentation de la Décapole à la Diète impériale, elle échoit en général à Haguenau ou à Colmar, mais les autres villes peuvent y assister à leurs frais : C'est ainsi qu'en 1570 on relève la présence d'Obernai²².
- Quant à la répartition des charges entre les villes de la Décapole — soit en fantassins, soit en argent, soit en armes —, Obernai évolue du XIV^e au XVI^e siècle entre la 4^e et la 7^e place : lourde charge pour la ville en dépit du sentiment d'équité qui inspire la Diète d'Augsbourg quand, en 1500, elle fixe la participation à un fantassin pour 400 habitants²³.

Conclusion :

Sa « souveraineté », Obernai semble la perdre avec l'annexion française : En 1664, elle doit accepter les articles de Mazarin qui renforcent l'autorité du Roi sur les institutions municipales. Une partie de ses murs et de ses tours seront rasés sur l'ordre de Louvois. Tout en restant officiellement place-forte jusqu'en 1791, elle sera « oubliée » dans le système défensif de Vauban. Elle recevra pourtant un commandant militaire — logé à ses frais — et un préteur royal chargé de présider aux

19. SITTLER L., *La Décapole alsacienne des origines à la fin du Moyen-Age*, Paris 1955, 156 p., pl. Voir en particulier p. 9, 26-27, 38, 79, 84, 86, 92, 100, 114-115, 117 et 143.

20. Arch. mun. Colmar AA 72, 55. - Arch. mun. Haguenau 240, 18 (1450 et 1480).

21. Arch. mun. Obernai EE 6, 15-19 et 22-23 (1465).

22. Arch. mun. Colmar AA 105, 161.

23. Arch. mun. Haguenau EE 34, 2 (« Lantfriden » de 1381, 7^e place) - Arch. mun. Colmar 182, 22 (impôt annuel 1430, 4^e place) - Arch. mun. Obernai AA 66, 11-13 et Arch. mun. Colmar AA 72, 32 (« Türkensteuer » 1467, 7^e place) - Arch. mun. Colmar EE 5, 40 (aide pour la guerre en Flandre 1489). - Arch. mun. Colmar AA 72, 18 (« Gemeine Pfennig » 1495, 7^e place).

délibérations de ses corps constitués. Bref, lorsqu'en 1678 Obernai devient française, elle tombe au rang d'une simple bourgade provinciale : Expression d'une centralisation croissante certes, mais également signe de la désaffection grandissante pour la route sous-vosgienne.

Peut-on néanmoins espérer que la perte de la souveraineté politique soit compensée, sous la « paix française », par l'affermissement de la prospérité économique ?

II. Principales fonctions d'Obernai

Obernai ne s'est guère affirmée, — à l'instar de Colmar, siège du Conseil Souverain d'Alsace —, sur le plan politique et culturel. Mais comme la plupart des villes de la Décapole, elle est avant tout un « espace fonctionnel ». Parmi les fonctions urbaines, nous en retiendrons, au risque d'être incomplet, trois essentielles :

A) LA FONCTION DE DÉFENSE

Outre le contingent que la ville est tenue de fournir pour les expéditions romaines et la défense de la province, Obernai s'engage à assurer la protection de ses habitants.

Voilà qui justifie la présence d'une milice sur laquelle nous renseignent, dès le XV^e siècle, les « Schützenordnungen »²⁴. Après avoir recruté des arbalétriers, la ville peut compter au XVIII^e siècle sur quatre compagnies d'arquebusiers, au total 500 hommes.

Protéger ses habitants : c'est également le but de son double système défensif²⁵ :

- une enceinte intérieure, longue de 1385 mètres, édifiée en 1275-1280 ;
- une enceinte extérieure, longue de 1590 mètres, séparée de la première par un fossé et par un terre-plein, construite en 1298.

Aux XV^e et XVI^e siècles, l'utilisation du boulet de métal nécessite l'adjonction de bastions, de redoutes et de tours édifiés soit aux points vulnérables, soit en avant des portes²⁶.

Aux doubles-portes principales situées aux quatre points cardinaux de la ville — « Niederthor », « Oberthor », « Griessthor » ou « Creutzthor » et « Kirchthor » — s'en ajoutent bientôt quatre autres : car, de bonne heure — sans doute vers 1450, époque d'insécurité et de guerres féodales —, on éprouve le besoin de fortifier le « Selhof » et le faubourg.

24. PISOT O., *Die Schützengesellschaften im alten Oberehnheim*, dans *Elsasland* XII (1932), p. 195-203.

25. PISOT O., *Gegen Feuer- und Kriegsnot im alten Oberehnheim*, dans *Courrier d'Obernai* des 19 et 26 février 1927. - BRAUN J., *Les fortifications d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* IV (1970), p. 59-82. - MAURER L., *Etat des enceintes fortifiées d'Obernai en 1782*, dans *Annuaire D.B.O.* IX (1975), p. 39-47 (Source : Arch. mun. Obernai EE 30).

26. PISOT O., *Von Oberehnhaimer Türmen und Toren*, dans *Elsasland* XV (1935), p. 263-270.

Si les remparts sont assez bien conservés, malgré le démantèlement partiel de 1673, il n'en est pas de même des tours — dont il ne reste que 31 sur 45 — et des portes qui, accusées de gêner la circulation, sont rasées dans la première moitié du 19^e siècle.

Dans quelle mesure ce système défensif remplit-il sa fonction au Moyen-Age et à l'époque moderne ?

D'une épaisseur moyenne d'un mètre cinquante, élevés à la hâte avec le grès de la forêt, le calcaire du Stadtberg ou les galets de la rivière, réalisés parfois avec un souci prononcé d'économie, les remparts obernois ne comptent pas, de l'avis de J. Braun, parmi les plus intéressants sur le plan militaire.

Mais ils ont fait preuve d'une indéniable efficacité lors des guerres féodales ou face aux bandes de pillards : compagnies anglaises en 1365-75, Armagnacs en 1444, Rustauds en 1525 s'y sont heurtés sans succès. Ils constituent alors un élément de sécurité fort apprécié :

- non seulement par les « bourgeois » d'Obernai,
- mais pour les habitants de Bernardswiller, cet ancien fief impérial acheté par la ville en 1399, incorporé à son territoire et dénommé dès lors « unser Dorf », « notre village » ...
- et pour ceux des villages environnants qui se réfugient volontiers derrière les murs de la ville en cas de danger : En effet le nombre de villages disparus au XIV^e et XV^e siècles, par fait de guerre ou par dépeuplement progressif à la suite de la crise économique qui les anémie, est particulièrement impressionnant : une demi-douzaine au moins dans la banlieue d'Obernai. Parmi eux, Finhey et Heywiller au Sud-Est ; Oberlinden, Urnheim et Hohenburgweiler à l'Ouest ; Ingmarsheim au Nord ...²⁷.

Mais, avec la guerre de Trente Ans, le caractère inexpugnable d'Obernai devient un mythe : C'est que l'art militaire s'est renouvelé et que rien ne résiste plus aux armes à feu. La ville est prise, reprise, pillée, rançonnée par Mansfeld, les Impériaux, les Suédois, les Français ...²⁸. Elle connaît plusieurs sièges, 18 années d'occupation, l'incendie et le saccage. L'état descriptif des fortifications à la fin de l'Ancien Régime²⁵ prouve, s'il en est encore besoin, que celles d'Obernai ne répondent plus aux exigences d'une défense militaire moderne. Mais une telle évolution n'a guère compromis la vocation résidentielle d'Obernai.

B) LA FONCTION RÉSIDENTIELLE

se caractérise par deux sortes d'installations²⁹ :

27. BRAUN J., *La ville d'Obernai et son territoire*, dans *Annuaire D.B.O.* III (1969), p. 81-102, pl. - HUMM A., *Villages et hameaux disparus en Basse-Alsace. Contribution à l'histoire de l'habitat rural (XII^e-XVIII^e siècle)*, Strasbourg 1971, 182 p.

28. LUTZ D., *Die Belagerung von Obernai und Rosheim im 30-jährigen Krieg* dans *Courrier des Vosges* nov.-déc. 1953 et sept.-oct. 1970.

29. BRAUN J., *Les cours domaniales de l'aristocratie et des monastères. Les résidences des familles nobles à Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* IX (1975), p. 55-67.

1) *Les cours « domaniales » ou « seigneuriales »*, centres d'exploitation d'une seigneurie rurale — « Dinghof », « Zehnthof », « Frohnhof » —, sont constituées de la maison d'habitation du seigneur ou du régisseur — appelé « Meyer » ou « maire » — et de divers bâtiments d'exploitation. Il arrive que ces centres d'exploitation soient le siège de l'administration seigneuriale : ils portent alors le nom d'« Amtshof », de « Herrenhof », de « Freihof ». Ces cours domaniales peuvent se trouver entre les mains :

- de monastères dont les biens-fonds sont constamment arrondis par des legs et des donations : les abbayes voisines de Hohenburg, Niedermunster et Truttenhausen, mais aussi les couvents strasbourgeois de Saint-Marc, Sainte-Agnès, Sainte-Claire, la Chartreuse, enfin la Commanderie de Dorlisheim, l'abbaye d'Erstein et celle de Moyennoutier ...
- de seigneurs laïques : les Rathsamhausen, les Rothau-de Dietrich, les de Gail, les Schenk, les Gossmar, les Wildemann, les Pilgrin ... Car, autour du château impérial, se sont installées de nombreuses familles nobles ou anoblies dont certaines, à défaut de « cour seigneuriale », se contentent parfois :

2) *De simples résidences urbaines* : Tel est le cas des Beger, des Stangen et des Landsberg. Aux 22 cours seigneuriales, il faut donc ajouter — et la liste n'est nullement exhaustive — une vingtaine de résidences nobles.

Après avoir monopolisé l'administration urbaine, ces personnages se trouvent contraints, à partir de 1339, de partager le pouvoir avec la bourgeoisie, en attendant d'en être complètement écartés en 1459. Beaucoup de ces familles nobles sont vouées à une extinction progressive ; d'autres quittent la ville aux XV^e et XVI^e siècles. Mais sans doute leur séjour à Obernai a-t-il suscité des activités qui survivent à leur départ.

C) LA FONCTION ÉCONOMIQUE

Au XIV^e siècle, sa population — pour peu que les notions de « feux » et d'« âmes » autorisent une approche de la réalité — place Obernai au quatrième rang des villes de la Décapole derrière Haguenau, Colmar et Sélestat et à égalité avec Mulhouse : entre 1000 et 2000 âmes. Au XVII^e siècle, les effectifs se situent entre 2 et 3000 et au siècle suivant entre 3 et 5000 habitants, Bernardswiller représentant près du quart de la population³⁰.

Quels sont les principaux moyens de subsistance de ces habitants ?

1) *Un bourg rural ?*

En dépit de quelques indices — en particulier l'existence d'une halle aux blés indispensable à la politique frumentaire de toute ville et la présence d'une quinzaine

30. Arch. mun. Obernai CC 13-16 : Impositions royales, listes de contribuables (1703-1789). - Ibid. CC 18 : Etats statistiques de la production agricole, des corporations et de la population (1747, 1759). - Ibid. CC 22-27 : Listes des contribuables par corporations et quartiers (1524-1753). - Cf. BRAUN J., *La population d'Obernai au cours des siècles*, dans *Annuaire D.B.O.* III (1969), p. 103-107.

de moulins au XVIII^e siècle —, Obernai ne semble pas céder à la tentation d'activités purement agraires. Et il paraît quelque peu excessif que l'on puisse mettre ce manque d'intérêt au compte d'un « sol ... un peu froid et limoneux, cependant en grande partie pierreux » comme l'insinue une enquête du XVIII^e siècle⁶.

Pas ou peu de grandes exploitations agricoles, alors qu'une banlieue fort étendue, ayant annexé aux XIV^e et XV^e siècles les terroirs des villages disparus, offre d'importantes superficies de terre cultivable. Cette terre est en fait exploitée par les paysans des villages limitrophes ou par les fermiers des cours domaniales : « Les forains cultivent la moitié du ban », nous dit-on en 1747⁶, mais, faute de recherches systématiques dans ce domaine, les structures agraires elles-mêmes nous restent inconnues.

L'enquête lancée par l'Intendant en 1756 donne les résultats suivants⁶ : Sur 833 « feux » — les veuves non comprises, — on dénombre :

- 146 ménages de « laboureurs » possédant un attelage, soit 18 % ;
- 658 ménages de « pionniers » — artisans, commerçants, journaliers et vigneron démunis d'attelage —, soit 78,5 % ;
- 29 exempts de corvées — pour la plupart des bourgeois ayant accédé aux charges honorifiques de la cité —, soit 3,5 %.

Chiffres quelque peu faussés du fait que la statistique inclut Bernardswiller, mais qui n'en sont pas moins révélateurs.

Si l'on s'en réfère à la classification de M. Rochefort³¹, Obernai participe donc à la vie de cet axe des collines sous-vosgiennes relativement « urbanisé », tournant plus ou moins le dos à la terre et s'ouvrant à des activités plus rémunératrices.

2) Une « civilisation du vin »

Certes, si l'on en croit le plan agraire de 1760 déposé aux Archives Départementales du Bas-Rhin³², le vignoble ne couvre à cette époque que 26 % du terroir d'Obernai, soit quelque 600 hectares, le cinquième environ du vignoble bas-rhinois, 36 % du finage étant réservé aux labours, 16 % aux pâturages, 13 % aux prés et 10 % à la forêt. Mais ce dernier chiffre n'inclut probablement pas la totalité de la « grande forêt ».

Encore se plaint-on de ce que le vignoble ait atteint des superficies excessives en envahissant la plaine céréalière : Ce qui prouve bien que l'interdiction émise par l'Intendant en 1731, dans le but de réserver les terres de la plaine à la culture, a été mal observée. L'édit du 5 juillet 1766 devra renouveler cette prescription³³.

L'Obernois n'est donc pas un « paysan », mais un « vigneron ». Il se consacre à une agriculture très spécialisée qui implique de nombreuses activités artisanales et commerciales.

31. ROCHEFORT M., *L'organisation urbaine de l'Alsace*, Strasbourg-Paris 1960, 384 p.

32. Arch. dép. Bas-Rhin C 565 (284).

33. Arch. mun. Obernai CC 18 : Enquête de 1766 exécutée sur l'ordre de l'Intendant : « Etat des vignes nouvellement plantées depuis deux ans ».

Sans que nous ayons une vue d'ensemble sur la structure viticole — cette passionnante étude reste à faire —, nous disposons d'un certain nombre d'indices :

- L'intérêt que portent les abbayes au vignoble, en particulier Hohenburg et Niedermunster³⁴ ou Sainte-Claire de Strasbourg³⁵ apparaît à travers de nombreux textes.
- La place du vin dans les revenus de la cure et dans ceux de la commune est confirmée par les témoignages, très divers, d'une enquête diocésaine, des registres de fabrique de l'église et du « Rebbüchlein » communal³⁶.
- Les règlements du Magistrat — « Herrengbote » —, qui font allusion tantôt au prix du vin³⁷, tantôt à sa qualité, attirent notre attention sur le double danger qui menace la production vinicole obernoise¹⁵ :
 - La tentation des cépages non nobles — « unedel » — sans cesse pourchassés : Les règlements de 1588 et 1599 interdisent les « Rheinelbenstöcke » donnant des variétés ordinaires appelées « Elbling » ou « Weissalbe ». Par contre, les crus les plus réputés sont le « Clairet », le « Affenberger », le « Gesetzwein » et le « Bergwein », ces derniers tirant leur nom de la localisation du vignoble : cépages nobles du type Traminer, Riesling et Muscat ... Eternel combat pour « l'appellation contrôlée » ...
 - La tentation de la fraude par addition d'un grand nombre de produits et colorants : calcaire, cendres, muscade, grains de sénevé, moût de pommes et de poires, baies diverses permettant la transformation du vin blanc en « rouge » réputé, et ... beaucoup d'eau³⁸. Car il arrive qu'il y ait, comme en 1628, de mauvaises années où le vin est « sauer gewachsen » et il devient alors tentant de suppléer à la mauvaise qualité par toutes sortes d'artifices. Dès le XVI^e s., mais surtout à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e, la fraude prend des proportions inquiétantes et menace de compromettre la réputation des collines sous-vosgiennes dans ce domaine. Cela malgré l'omniprésente « police des vins » exercée par tout un monde de gourmets — « Weinsiegler » ou « Weinsticher » — et de receveurs — « Zöllner » — ...
- Le rôle du vin en tant que monnaie d'échange, servant à rétribuer en partie le personnel municipal, et la place qu'il tient au moment des élections, des réceptions et du « Schwörtag » constituent un indice non négligeable. De telles cérémonies donnent lieu à de véritables fêtes au terme desquelles on dénonce un certain nombre de convives « vollgesoffen » ou « überweint » ...

34. Arch. dép. Bas-Rhin G 2835 (1508).

35. Arch. dép. Bas-Rhin G 3072, 10-13 (1335) : « Die Reben im Taglohn oder Verding gebaut ... ».

36. Bibl. nat. univ. Strasbourg Ms 1486 : « Status dioecesis Argentinensis descriptus ex majori libro sub eodem titulo compositus sub Rino D.D. Carolo-Magdalena de la Frézelière Anno Domini 1693 », 567 fol. Consulter également : PISOT O., *Von Oberehnheim's weinreichen Tagen*, dans *Elsassland VIII* (1928), p. 305-309 et 325-327.

37. PISOT O., *Geld und Geldwerte in Oberehnheim vor 300 Jahren*, dans *Elsassland VII* (1927), p. 281-284.



- Enfin il serait intéressant de déterminer combien, parmi les 78 % de « pionniers », s'adonnent à la viticulture : L'état des recherches ne nous y autorise pas pour l'instant.

Par contre, ce que nous savons c'est que le vin est à l'origine d'un important négoce. On ignore si, comme le veut la « légende du pistolet », le meilleur vin était effectivement réservé aux Obernois : le nombre impressionnant d'auberges — une bonne quinzaine sans doute au XVIII^e siècle, sans compter les « poêles » des corporations — plaiderait en faveur d'une consommation interne importante que viennent modérer les fréquentes réglementations sur l'usage de l'alcool³⁹. Encore convient-il de prendre en compte, dans cette consommation, la part des bourgeois, des nobles, des monastères représentés ou installés dans la ville.

Les « Zollbücher » nous donnent d'intéressants renseignements sur le commerce du vin, ne serait-ce que par l'intermédiaire des impôts — « Helblingzoll », « Pfundzoll » et « Umgelt » — auxquels sont assujettis les cabaretiers⁴⁰. Quels sont leurs clients habituels ? Essentiellement leurs collègues des environs, les paysans du Ried, les bourgeois de Strasbourg, Saverne, Phalsbourg, Sarrebourg ... Car, nous l'avons noté, Obernai ne bénéficie pas d'une position aussi favorable qu'on pourrait le croire à un grand développement commercial. On déplore en particulier l'absence d'une voie d'accès importante vers la Lorraine, donc vers « l'intérieur » de la France. On assiste par contre au XVI^e siècle à l'expédition de vin — essentiellement de vin ordinaire, « drünckweyn » — vers Francfort. A la même époque, Obernai se trouve en relations avec des négociants de Cologne, Mayence, Hambourg, Lübeck, la Hesse, le Brandebourg et les Pays-Bas⁴¹. Au XVIII^e siècle, on rencontre des charrois suisses dans la ville⁴¹.

Dans cette commercialisation, il est certain que le marché hebdomadaire du jeudi, institué en 1301, et surtout la foire annuelle de la Saint-Gall, qui se déroule au mois d'octobre depuis 1440, jouent un rôle déterminant, tandis que la place de la jauge ou « Sinne », actuelle place de l'Etoile, permet un contrôle rigoureux.

Le vin semble être à la base de l'enrichissement de la ville elle-même. A la fin du XVII^e siècle, si l'on en croit les « Küferornungen »⁴², cette dernière vend entre 1000 et 2000 mesures par an et procède à une véritable spéculation : C'est ainsi

38. PISOT O., art. cit. *Elsassland VIII* (1928), p. 306 : « Am 19. März 1577 wird Barthel Soller für das er weissen Wein blau geferbt ... mit 3 Pfund gestraft ». - VOGT J., *Aspects de la vie du vignoble des environs de Barr et de Dambach (XVI^e-XVIII^e siècles)*, art. inéd. à paraître dans *Annuaire D.B.O.* : « ... das Färben des weissen Weins mit Holder, Tintenbeeren und anderer dergleichen verbotenen Sachen » (Source : Arch. mun. Strasbourg, Conseil des Quinze fol. 268, 1704).

39. BRAUN J., *Les vieilles auberges d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* VII, (1973), p. 115-120.

40. Arch. mun. Strasbourg VI, 21 (17), 1570-1590 - VI, 21 (9), 1576 - V, 9 (90) et (94), 1566-1567 - 10 (80), 1570 - 13 (45) et (55), 1570 - 19 (14), 1574 - 21 (20), 1576 - 22 (67), 1577.

41. BARTH M., op. cit., t. I, p. 413 et 423 (XVI^e siècle) ; 442 (XVIII^e siècle).

42. PISOT O., art. cit. *Elsassland VIII* (1928) pour les années 1686-1687.

qu'en 1624, la municipalité profite d'une année de récolte abondante pour encaver le maximum de vin, en attendant de le revendre en 1628, année de récolte médiocre, donc de vin cher, à des prix dix à quinze fois supérieurs : belle opération de plus-value ... ⁴³.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la période de prospérité vinicole coïncide avec la période de développement urbain. En effet deux générations de monuments se détachent dans la politique d'urbanisme de la cité ⁴⁴ :

- Le XVI^e siècle avec ses somptueuses demeures, telles que la maison Fastinger, et ses édifices publics ou religieux : Chapelle du Calvaire (1517), Hôtel de Ville (1523), Halle aux Blés et Nouvelle Boucherie (1554), puits à six Seaux (1579), sans oublier le couronnement du Beffroi (1597) ...
- Le XVIII^e siècle avec ses hôtels particuliers, tels l'hôtel Levraut et ses bâtiments publics : la nouvelle Chancellerie, la résidence du Préteur royal, le nouvel hôpital ...

Au centre de cette prospérité, un personnage se détache : le tonnelier.

3) Une fiévreuse activité artisanale

Il ne saurait être question de procéder ici à l'étude exhaustive des corporations d'Obernai. Nous nous contenterons d'en dégager trois aspects essentiels ⁴⁵ :

- L'artisanat est, dans une large mesure, centré sur la vigne qui, de la serpette au fût, fait vivre un grand nombre d'habitants. Deux documents — l'un de 1752, l'autre de 1767 ⁴⁶ — dénombrent cinq corporations regroupant plus de trente métiers différents :

Celle des vigneron et tonneliers, de loin la plus nombreuse, compte selon les années entre 75 et 125 membres et associe une quinzaine de métiers dont ceux de menuisier, charron, chaudronnier, cuvetier, potier ... Elle tient deux « poêles » ⁴⁶ — la « Weinleutstube » et la « Rebleutstube » —, mais la distinction officielle entre ceux qui cultivent la vigne et ceux qui fabriquent et vendent le vin n'est pas toujours sentie dans la réalité : D'où, au gré des interprétations, l'écart entre les chiffres : 15 tonneliers en 1742, 43 en 1752, 17 en 1767 ... En fait, le métier de vigneron et de tonnelier, parfois celui de négociant, est fréquemment exercé par la même personne comme le montre l'étude passionnante des emblèmes de métier sculptés sur les linteaux de portes ou les clefs d'arcades : expression à la fois d'une fébrile activité artisanale et d'un art populaire bien vivant ⁴⁷.

43. PISOT O., *ibid.* p. 325.

44. BRAUN J., *Les édifices publics d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* VI (1972), p. 107-132.

45. PISOT O., *Handwerk und Zünfte im alten Oberehnheim*, dans *Elsassland XIV* (1934), p. 79-83 et 115-119.

46. BRAUN J., *Obernai : les poêles des corporations*, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 101-106.

47. MAURER L., *La forme de la serpette dans les emblèmes de vigneron à Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* V (1971), p. 107-113.

- Outre cette corporation dominante, Obernai en compte quatre autres ⁴⁸ :
- Celle de meuniers-boulangers-pâtisseries : trois métiers, une cinquantaine de membres ;
 - celle des bouchers : 26 membres ;
 - celle des tanneurs-cordonniers-gantiers : cinq métiers, une cinquantaine de membres ;
 - la corporation du « Miroir » enfin regroupant une dizaine de métiers divers — du marchand au chirurgien en passant par le teinturier, le chapelier et l'apothicaire — et comptant environ 70 membres.
 - Dans cet artisanat, *le bois* joue un rôle capital : La forêt obernoise, soumise à une réglementation rigoureuse, a été au cours de l'Histoire l'objet de convoitises et de conflits continuels ⁴⁹. A tout moment, elle a su répondre à sa triple vocation :
 - Comme composante essentielle d'une économie agro-pastorale ⁵⁰ et comme source de revenus considérables pour la ville ⁵¹ ;
 - Comme réserve de bois de chauffage et de charbon de bois ainsi que l'attestent — outre les toponymes de « Kohlweg » et de « Brandsteig » — les ventes au Baron de Dietrich, propriétaire des Forges de Rothau, dans la vallée de la Bruche, en 1776 ⁴⁹ ;
 - Comme réserve de bois d'œuvre acheté — ou volé — par les vigneron pour leurs échelas et par les artisans pour leur matière première : bois de sapin et de hêtre, bois d'orme et plus rarement de chêne.
 - Evoquons enfin le rayonnement des *métiers d'art* dont les clefs d'arcade, les ferrures, la vaisselle d'étain souvent à décor gravé — Obernai compte au XVIII^e s. une dizaine de potiers de terre et deux potiers d'étain —, les barres de tonneaux sculptés plaident une nouvelle fois en faveur d'une clientèle aisée ⁵². Et, témoignant autant de la dextérité que de la prospérité des corporations, les vitraux du XV^e siècle — financés par les confréries —, le rétable de l'hôpital — offert par les cordonniers et les meuniers —, les porte-cierges de procession en bois doré fabriqués par les menuisiers des XV^e et XVI^e siècles ...

Conclusion :

Quel crédit convient-il d'attribuer à l'affirmation selon laquelle, en 1766, le bourgeois obernois « est très pauvre et ne peut se soutenir que par une vie très frugale et un travail continu » ? ⁵. Les Obernois auraient-ils été moins habiles que d'autres à tromper le fisc ?

48. MAURER L., *Obernai : Emblèmes de métiers disparus*, dans *Annuaire D.B.O.* VI (1972), p. 133-144. - Du même auteur : *Obernai : Emblèmes de métiers en déclin*, dans *Annuaire D.B.O.* VIII (1974), p. 110-127.

49. Arch. mun. Obernai DD 32 et 33 (1585-1789).

50. PISOT O., *Oberehnheim Wald und Waldwirtschaft*, dans *Elsassland XVII* (1937), p. 239-245.

51. Arch. mun. Obernai BB 14-17 (1380-1789).

52. RIFF A., *L'artisanat des petites villes d'Alsace*, dans *Artisans et Paysans de France* (1946), p. 223-225. - HAUG H., *Le musée historique de la ville d'Obernai*, Strasbourg 1930, 35 p.

Au moment où nous mettons un terme à ces réflexions sur la vie économique et sociale d'Obernai, nous prenons conscience des lacunes qui restent à combler : les structures sociales, dont les actes notariés autoriseraient l'analyse, nous échappent presque entièrement et nous sommes fort mal renseignés sur le menu peuple, en particulier cette plèbe du faubourg, qui a joué un rôle si important dans la guerre des paysans⁵³. Le dépouillement des registres paroissiaux et des inventaires après décès, aussi laconiques soient-ils, suffiraient pourtant à nous convaincre que les humbles ont eux aussi leur histoire ... Enfin, il est plus délicat encore de pénétrer dans les méandres de la psychologie obernoise...

III. Approche de la psychologie obernoise

L'historien se penche de plus en plus, de nos jours, sur l'étude des mentalités, souvent difficiles à saisir et délicates à définir. Qu'il nous soit permis de dégager quelques constantes.

A) DES OPTIONS CONSERVATRICES

Elles peuvent être mises en lumière en deux circonstances fort différentes — la Réforme et la Révolution — qui apparaissent comme deux « temps forts » dans l'histoire d'Obernai.

1) La Réforme⁵⁴

En dépit d'une politique subtile et fluctuante, tantôt en faveur de la « tradition » tantôt en faveur des « innovations », le Catholicisme finit par triompher. Dans le comportement des autorités municipales comme dans les réactions de la population, deux phases se détachent sans qu'elles soient ni très nettes ni exclusives :

- Dans un premier temps, c'est la fidélité au Catholicisme : Expulsion en 1522 du chapelain de l'hospice Luc Hackfurt converti au Luthéranisme, et, par contre, accueil en 1524 de Thomas Murner, le moine franciscain, adversaire implacable des « novateurs » qui en 1533 est intronisé comme chapelain de l'église Saint-Jean ... Résistance en 1525 à Clément Ziegler, le prédicateur strasbourgeois, et à ses adeptes ... Edits du Magistrat, au ton très sévère, prévoyant des sanctions rigoureuses à l'encontre de ceux qui seraient tentés de transgresser les règles de l'Eglise (1522-1524) ... Interdiction de fréquenter le culte protestant à Oberlinden, à Heiligenstein et à Goxwiller (1535) ...

53. BOEHLER J.-M., *Clément Ziegler, un prédicateur populaire au pied du Mont Sainte-Odile*, dans *Pays d'Alsace, Bull. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Saverne et environs*. Numéro spécial : « La guerre des paysans. 1525 », Saverne déc. 1975, p. 15-19.

54. GYSS J.-M., *Les vicissitudes du protestantisme à Obernai au cours du XVI^e siècle*, dans *Revue cath. d'Alsace*, t. 3 (1861), p. 433-442 et 503-511 ; t. 4 (1862), p. 59-68 et 221-230 ; t. 5 (1863), p. 51-57, 217-223, 354-359 et 467-477. - PISOT O., *Kirchliches Leben im alten Oberrhein*, dans *Elsassland XVI* (1936), p. 65-68. - BRAUN J., *La Communauté et l'Eglise protestante d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O. V* (1971), p. 41-49.

- Dans un deuxième temps, c'est la reconnaissance de la Confession d'Augsbourg en 1566, les édits de tolérance interdisant de « molester pour raisons religieuses », l'abrogation des édits antérieurs en 1570, 1576, 1588 : le tout dans un imbroglio de décisions parfois contradictoires ...

Comment expliquer à la fois la prudence et le revirement du Magistrat d'Obernai ? C'est qu'il semble avoir été l'objet de pressions venues de toutes parts :

- Pressions du Chevalier d'Oberkirch qui, après avoir obtenu le droit de bourgeoisie à Strasbourg, se convertit au Protestantisme en 1570 et ouvre l'église Saint-Jean d'Oberlinden à sa doctrine. Or le conflit d'ordre confessionnel qu'il engage avec les autorités d'Obernai se trouve envenimé par un vieux différend territorial. Voilà qui contribuerait à expliquer cet édit du Magistrat — contemporain de l'édit de tolérance ! — qui interdit à ses habitants de suivre le culte de « l'église d'en haut » et qui restera finalement lettre morte ...
- Pression de la chancellerie d'Obernai dont les titulaires, souvent renouvelés et imposés par Strasbourg, sont gagnés aux idées nouvelles ...
- Pression de la Ville de Strasbourg elle-même, constamment en relations avec les Oberkirch, en particulier par l'intermédiaire du Stettmeister Jean-Philippe de Kettenheim. Or il importe de ménager la puissance de Strasbourg qui s'exerce jusque dans la seigneurie voisine de Barr, acquise en 1566-1567, et à laquelle est rattachée la prévôté d'Obernai ...
- Pression des cinq villes de la Décapole passées au Luthéranisme ...
- Pression — combien plus proche ! — des habitants de Bernardswiller, « Pfahlbürger » d'Obernai, qui réservent un accueil favorable à Clément Ziegler ...

Finalement la Contre-Réforme catholique s'installe : La double influence du Grand Bailli de Haguenau et des Jésuites de Molsheim semble avoir été déterminante. En 1579, les membres protestants du Magistrat se trouvent éliminés. En 1588, on refuse aux Luthériens le droit de bourgeoisie, les fonctions publiques et ... la sépulture, leurs corps n'étant dignes que de la « Schelmengrube » du cimetière Saint-Jean !

Ces décisions, nettement teintées d'intolérance, ont-elles été appliquées à la lettre ? Tout porte à croire qu'elles ont été maniées avec une extrême souplesse. Mais, à en croire Schoepflin, les Protestants n'ont jamais été plus de 80 à Obernai et, au début du XVII^e siècle, l'église Saint-Jean est fréquentée par les domestiques et gens d'Oberkirch, tandis que leur pasteur se voit interdire l'administration de la Cène et les enterrements dans la ville. Le culte protestant survit néanmoins au-delà de 1741, date à laquelle Jean-Wolfgang d'Oberkirch revient au Catholicisme.

2) La Révolution Française

Elle ne nécessite pas de longs développements car la situation est beaucoup plus claire.

A l'enthousiasme initial, alimenté à la fois par la « tyrannie » des prêteurs royaux et la « corruption de l'aristocratie » qui gouverne la cité, succède la plus amère des

déceptions quand la Révolution décide la suppression des ordres religieux, la vente des biens du clergé et la destitution des prêtres réfractaires.

Profondément attachée à sa Foi, Obernai devient alors ce « foyer d'aristocratie et de fanatisme religieux » que dénonce l'administration révolutionnaire, ce repaire de « prêtres indignes » qui — à l'exception du Chanoine Rimpler — refusent le serment, enfin la cible d'Euloge Schneider qui fait trois exemples en décembre 1793⁵⁵...

B) *FRANC-PARLER ET SUSCEPTIBILITÉ OMBRAGEUSE*

constituent la deuxième dominante pour quiconque se penche sur l'étude de la mentalité obernoise au fil des siècles. L'histoire d'Obernai, ville profondément attachée à ses privilèges, est jalonnée d'incessants conflits :

- *tantôt avec les seigneurs voisins* : Le Grand Chapitre de la Cathédrale, propriétaire éminent de la ville de Boersch, auquel on refuse le droit de passage dans la « Grande Forêt » (1422) ; Oberkirch, maître d'une véritable « microseigneurie » sur le territoire-même de la ville, dotée d'un statut de souveraineté territoriale : pomme de discorde pendant quatre siècles ; les ministériaux de l'Evêque, installés au Kagenfels, auxquels Obernai impose avec une rare opiniâtreté sa suzeraineté ...
- *tantôt avec les communes limitrophes* : Bernardswiller dont les habitants n'obtiennent jamais les droits de bourgeoisie à part entière ; Ottrott qui se permet, au XV^e siècle, de prélever du bois dans la « Grande Forêt » ; Niedernai qui, sous la domination des Landsberg, partage, jusqu'à la guerre de Trente Ans, l'exploitation du Ried et du Bruch avec sa voisine ...

En somme de continuels procès, véritable manne pour l'historien puisqu'ils permettent d'approcher la réalité. On imagine ce qu'ont pu être ces conflits quand on connaît le franc-parler des Obernois symbolisé par la légende du pistolet qui leur a conféré un véritable « certificat de rusticité » ...

C) *PATRIOTISME LOCAL ET ATTACHEMENT AU CLOCHER*

Sous l'Ancien Régime, le « Kapellturm » est plus qu'un simple clocher. C'est le symbole de la cité toute entière puisqu'il remplit en fait une triple fonction : celle d'un clocher réglant la vie religieuse des paroissiens ; celle d'un beffroi leur rappelant leur indépendance et rythmant leur existence quotidienne par ses cloches et son horloge ; celle d'une tour de guet enfin veillant à leur sécurité.

Aussi la population s'identifie-t-elle avec son « Kapellturm » qui fait irruption dans le parler populaire : « avoir vu le beffroi » en cas d'ivresse ; « devoir exhumer le beffroi à l'aide de hoes et de pioches » en période de neiges abondantes ; « devoir blanchir le beffroi », travail réservé aux jeunes-filles désespérément prolongées ...

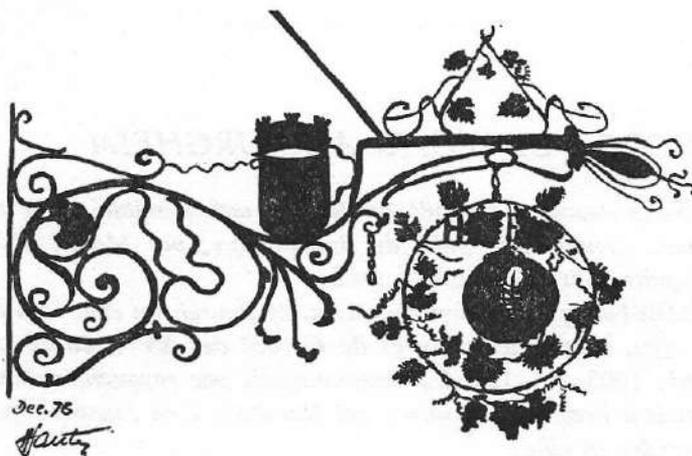
55. MARX R., *Recherches sur la vie politique de l'Alsace pré-révolutionnaire et révolutionnaire*, Strasbourg 1966, 196 p., pl. - OHRESSER X., *Les trois héros de la Foi à Obernai pendant la Révolution de 1793*, Obernai 1950, 80 p., 35 grav.

CONCLUSION :

Ville au passé prestigieux du Moyen-Age à la Révolution, avec un XVI^e siècle qui marque indiscutablement l'apogée de sa puissance politique, économique et militaire, Obernai connaît au XIX^e siècle une profonde décadence. Quelles en sont les raisons ?

- La concentration industrielle « boude » la ville en privilégiant Strasbourg, les bords du Rhin et ceux du Grand Canal d'Alsace. La situation sous-vosgienne, héritée du passé, ne présente plus l'intérêt qu'elle avait jadis.
- Les voies de communication modernes mettent les vins du Haut-Rhin à la portée de Strasbourg. Parmi elles, le chemin-de-fer, en favorisant Saverne, Molsheim et Sélestat, « oublie » Obernai qui se trouve à l'écart des grands axes de circulation.
- La proximité de Strasbourg accentue le déclin d'une petite ville tombée au rang d'un bourg qui ne compte que 5000 habitants en 1870, 4000 en 1939 ...
- Enfin Obernai, tout en devenant chef-lieu de canton et, pour un temps, siège du tribunal de paix, perd son rôle de capitale puisqu'elle se voit successivement rattachée au district de Benfeld, puis à l'arrondissement d'Erstein.

Mais, depuis une trentaine d'années, la ville connaît un remarquable essor, car elle a su exploiter un triple atout : l'industrialisation, le tourisme et la vocation résidentielle. Grâce au développement des moyens de transport routiers, Strasbourg, loin d'anémier Obernai, contribue aujourd'hui à son expansion.



Enseigne de l'ancien Hôtel des Voyageurs
à Obernai, rue du Chanoine Gyss

LA PORTE DE MITTELBERGHEIM A BARR

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal,
séance du 13 novembre 1843.

« ...Considérant que la maison dont il s'agit repose sur une maçonnerie élevée en travers de la rue Saint-Marc et consistant dans un ceintre de porte publique dite porte de Mittelbergheim et un massif formant les côtés latéraux de cette porte, qu'au-dessus de cette baze se trouve la maison proprement dite composée d'un étage habitable surmonté de greniers que recouvre une vaste toiture, que dans cet état le dit bâtiment est depuis longtemps non seulement une gêne pour la circulation, mais plus encore un objet hideux d'architecture qui, tout en masquant une des principales entrées de la Ville, détruit toute l'harmonie des constructions plus modernes élevées de ce côté et arrête l'œil à voir en perspective la rue et celle adjacente.

La Ville sera autorisée à acquérir moyennant 800 frs, pour être réuni à la voie publique, le sol occupé maintenant par la maison du Sieur Hering, rue Saint-Marc, ce dernier offrant à la faire démolir. »

La porte de Mittelbergheim, Altgassthor, appartenait au pharmacien Jean-Daniel Hering dont elle prolongeait la maison. Construite en 1610, elle n'est plus au goût du jour et partage le sort des autres portes de la ville, démolies à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle.

M.-A. H.

ENCORE UN Puits A BOURGHEIM

Notre Annuaire a publié en 1973 un article intitulé « Un centenaire contesté : le puits de Bourgheim », par Marcel Krieg. Ce puits avait été creusé en 1860.

Mais bien plus anciennement l'eau de Bourgheim était réputée : en effet, d'après les registres du Conseil des XV à Strasbourg, année 1603, fol. 151, les Strasbourgeois par engouement transportaient l'eau du « Brunnen bei Burgheim » en tonneaux pour la vendre en ville !

J. V.

Boersch : érosion des sols dans le vignoble (1744)

par JEAN VOGT

PAR une longue expérience, les vigneron redoutent non seulement la grêle qui hache leurs vignes, mais aussi les pluies torrentielles dont les eaux creusent des ravelines, déchaussent les ceps, entraînent terre et engrais... Sous peine de compromettre les vendanges de plusieurs années, ces ravages exigent de coûteux travaux, apports de terre en particulier, qui en effacent les traces. La succession des processus d'érosion et des apports anthropiques modifie dans une large mesure les caractéristiques des sols des vignobles, jusqu'à leur donner une grande originalité.

Si les textes négligent le plus souvent les processus mineurs, dont la somme est cependant loin d'être négligeable, ils mettent l'accent sur les phénomènes spectaculaires.

A la différence d'autres régions¹, nous ne connaissions longtemps en Alsace que de rares exemples de textes suffisamment explicites pour se prêter à une discussion des caractéristiques de l'érosion historique des sols. Et il était difficile de savoir dans quelles mesures reflétaient la réalité, à savoir le caractère exceptionnel d'une érosion virulente, la nature des sources ou les insuffisances de nos dépouillements.

Ces dernières années, c'est le *hasard des dépouillements* qui nous a fait connaître plusieurs textes remarquables relatifs à l'érosion historique des sols dans les Vosges moyennes², en Alsace d'Outre-Forêt³, dans le vignoble (Mutzig)⁴ et au Sundgau⁵.

Pour le vignoble de la région comprise entre Molsheim et Ribeauvillé, plusieurs d'entre eux viennent de parvenir à notre connaissance. Pour l'instant, nous n'en présenterons brièvement qu'un seul avec quelque détail, sous réserve d'une discussion plus approfondie.

1. En dernier lieu, VOGT J., *Quelques aspects de l'érosion historique des sols en Bourgogne*, dans *Annales de Bourgogne*, 1970.

2. V. J., *Un exemple d'érosion catastrophique des sols en moyenne montagne*, dans *Annuaire de la Société d'Histoire de Molsheim* 1972, p. 11-13.

3. V. J., *Un bel exemple d'érosion historique des sols dans le Nord de la Plaine d'Alsace*, dans *Bulletin de l'Association Philomatique d'Alsace*, t. 14, 1970.

4. Note proposée à l'Assoc. Philomatique d'Alsace.

5. V. J., *Témoignages sur l'érosion historique des sols au Sundgau (XVI^e - XVIII^e siècles)*, dans *Revue d'Alsace* 104 (1966-1974), p. 70-73.

Une remarquable expertise évoque les ravages des eaux à *Baersch* le 7 juin 1744 ⁶. Dans plusieurs cantons de vignes (*Pfeffelberg-Almend, Bierbäumel, Neu-ländel, Altenberg, Kirchhagel*, etc.), une averse mémorable, *heftig starker Platzregen*, multiplie des ravelines qui font grande impression, au point d'être décrites avec quelque détail, en ces termes : *...obgelmelte Gewanden ...hin und wieder ein bis zwei Schuh tiefe und so viel breite Furchen und Gräben ausgeflösst und den Grund, allwo es getroffen, gänzlich hinweggenommen, also..., dass es fast nicht zu genugsam zu beschreiben, wie grausam... Reben mit Furchen und Gräben zugerichtet, welchen Schaden wir ad 3000 β aestimieren...* Les terres arrachées aux vignes se répandent sur les précieux prés des cantons *Hotzelrieth* et *Schelmengass* : *mit Kies und Sand überschüttet, also dass nicht allein das Heu- und Ohmetgras in diesem Jahr verderbt, sondern auch noch in zukünftigen Jahren nicht viel auf solchen Plätzen zu verhoffen, welchen Schaden wir ad 300 β erachtet...* L'expérience montre que de telles appréciations n'exagèrent pas les dégâts. Bien au contraire, les expertises tendent à mettre en relief les ravages immédiats de quelque grêle et à négliger la dégradation des sols et ses conséquences à moyen ou long terme.

Au début du XIX^e siècle, des processus d'érosion catastrophique se succèdent dans le *Val de Villé* (1818), à *Kientzheim* et *Orschwiller* (1826) et enfin à *Reichsfeld*, en juin 1828. Une fois de plus, les « grandes pluies » font des « fossés » dans les vignes et entraînent les terres ⁷.

A *Barr* même, une virulente érosion des sols se produit en juin 1869 : « l'eau a ...entraîné toute la bonne terre, de sorte qu'il ne reste plus dans les vignes qui sont sur la côte que du sable et des cailloux ». Bien plus, « beaucoup de pieds ont été presque déracinés », précise le rapport de gendarmerie ⁸.

Sans doute les archives locales et la tradition orale conservent-elles le souvenir de nombreux événements de ce genre, aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. Si l'un ou l'autre parvenait à la connaissance de membres de la Société, nous leur serions très obligé de nous en faire part.



6. Archives municipales de Boersch, 6 (dépôt aux Archives du Bas-Rhin).

7. Archives du Bas-Rhin D 390 (609).

8. Archives du Bas-Rhin 3 M 887.

A propos d'un inventaire de succession à Barr

par MARIE-ANNE HICKEL

LE fonds notarial de Mittelbergheim¹ conserve un inventaire de succession d'une richesse exceptionnelle pour qui connaît les réalités locales : il s'agit de la succession de Jean Léonard Breuer, notaire et greffier baillager à Barr, décédé le 19 juillet 1726 à 5 heures du soir des suites d'une attaque.

L'INVENTAIRE DE SUCCESSION

Etabli avec le plus grand soin en présence de plusieurs experts choisis parmi les notables barrois : Schultheiss, Heimburger, Kirchenpfleger, l'inventaire est précédé du contrat de mariage fait à Andlau le 20 octobre 1692 et d'un testament établi en 1722.

Le défunt laisse à ses héritiers de nombreux biens :

- une maison avec dépendances, jardins et vignes attenantes, située à Barr entre l'église, le presbytère et la maison du diacre protestant
- un jardin près du moulin seigneurial et des biens fonds acquis entre 1698 et 1725, sis dans les bans de Barr, Heiligenstein, Bourgheim et Gertwiller
- des rentes, « Gültgüther », en grains, pois, lentilles et raisins dans les bans d'Epfig (achetées en 1706), d'Obernai (1711) et de Willgottheim (1711)
- un mobilier luxueux, entre autres :
 - 11 lits dont six avec ciel de lit,
 - une armoire avec deux portes et trois colonnes,
 - une armoire à deux portes, deux tiroirs et deux colonnes lisses,
 - une armoire à deux portes recouvrant quatorze tiroirs,
 - une autre avec douze tiroirs,
 - de nombreuses tables dont une table ovale,
 - un fauteuil en chêne recouvert de drap vert, ainsi que douze chaises en noyer et deux tabourets assortis, couverts de drap vert,
 - six chaises en érable tendues d'étoffe bleue,
 - huit vieux fauteuils en érable datés 1669,
 - un paravent à sept panneaux tendus d'étoffe peinte,
 - une grande glace à cadre doré,
 - deux grands coffres de voyage (« zwei grosse beschlüssige Reyströg mit eisernen Beschlägen »), etc.

1. A.D.S. E 2, 532, 1726, n° 8, notariat Arbogast.

- du linge de maison :
 - 67 draps (« flächsene, hänfene, küderne »),
 - 50 nappes,
 - 59 essuie-mains,
 - 84 serviettes damassées,
 - 72 serviettes en toile de chanvre, 24 en toile de lin,
 - 36 en toile de chanvre à raies rouges et 36 serviettes usées,
 - huit rideaux en chanvre etc.
- une batterie de cuisine en fer, cuivre, étain, cette dernière n'étant pas détaillée mais pesée (200 livres). Les casseroles ont toutes les formes et sont à usage varié : « Wasserpfann, Herdkössel, Stollpfann, Rauchpfann, Pappfann, Gluthpfann, Amelettpfann, eine gedeckte kupferne Zuckerbrodpfann mit eisernem Stiehl », etc.

Il y a bien sûr des broches - « Bratspiess » -, un tisonnier - « Fürhund » -, un gril, un mortier - « Klingelstein » -, des fers à repasser - « eiserne Bögeleisen » - et une espèce de gaufrier - « Goldhaubentrechter »
- de l'argenterie :
 - deux chandeliers, trois gobelets, deux salières,
 - deux louches à potage,
 - douze cuillères, treize fourchettes et douze couteaux,
 - un couvert en vermeil - « silbervergüldnes Messer samb Gabel und Löwel mit gewunden Hefften »,
 - six « Cavelöffel » d'argent qui complètent deux petites cafetières de cuivre
- des bijoux :
 - cinq rangs de grenats,
 - des boucles d'oreilles en argent,
 - une croix en or,
 - une bague ornée d'un diamant, une autre avec sept diamants,
- la bibliothèque est moins bien fournie : une bible, une vie du Christ, quelques livres de piété bien reliés et quelques ouvrages de jurisprudence et d'histoire.

Les dépendances contiennent une « chaise » à quatre roues, une autre à deux roues, un char à foin, une charrue, une herse. L'étable abrite un bœuf roux, deux vaches, un veau, cinq moutons, deux porcelets et l'écurie un cheval. La cave est munie de quatorze tonneaux dont l'un a une capacité de 100 Ohm, un autre de 95, et il y a naturellement un tonnelet de vinaigre.

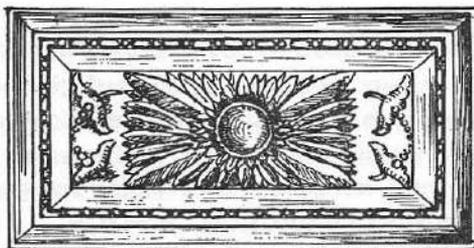
Cette confortable fortune est grevée de quelques legs fixés par le testament : 150 Gulden à l'église de Barr pour des messes anniversaires avec la prudente précision qu'en cas de changement en matière de religion - le simultaneum est récent - la fondation soit transférée à l'église Saint-André d'Andlau ou, à défaut, à l'église catholique la plus proche.

25 Gulden au couvent du Sainte-Odile,

10 Gulden aux Franciscains du Bischenberg,

25 Gulden aux Capucins d'Obernai,
 25 Gulden au chapitre rural d'Andlau,
 ces sommes étant toutes destinées à fonder des messes anniversaires. D'autres
 dons à Sainte-Odile et à Haguenau, « im Josephskirchel bey den grauen Closter-
 frauen zu Hagenu », serviront à l'achat d'ornements du culte.

50 Gulden enfin, sont réservés à des fins profanes. Ils sont offerts au baillage
 de Barr pour la construction d'un local d'archives : « zu erbawung eines Gewölbes
 vor die Schreiberey acta und damit dieselben nit wie bis hiehin beschehen aus
 einem Haus in das andere transferirt, mithin auch da etwan, so Gott vor seye,
 ein feuersbrunst oder sonsten ein Schaden entstünde, selbe vor allem Unglück
 sicher und wohlverwahrt seyn möge »². En homme prudent et avisé, Breuer avait
 déjà fait tailler des pierres dans ce but. Il est un chrétien pieux et un administra-
 teur efficace.



*Nov. fe
 Heuty*

*Boiseries au dessus linteau et dans panneau inférieur de porte
 Maison Breuer à Barr.*

LA DEMEURE DE JEAN LÉONARD BREUER

La maison du greffe était située sur la place de l'hôtel de ville actuelle - auf
 dem Plaen - à côté du tourniquet - Trill - sur lequel on exposait les condamnés³.
 Elle appartenait au bourg de Barr qui la louait au greffier pour 40 Gulden, mais
 la communauté lui allouait par l'intermédiaire du Heimburger une contribution de
 10 Gulden aux frais de location⁴.

2. Les comptes du Heimburger permettent de constater qu'à diverses reprises, en cas de
 danger, les papiers du greffe ont été transportés à Strasbourg dans une maison louée à cet
 effet, par exemple en 1702 (A.M.B.).

3. *Ernewerung des Fleckens Barr Pfenning und allmendt Zinse ... 1702 (A.M.B.).*

4. Comptes du Heimburger 1703 (A.M.B.).

En 1702 Breuer acheta la propriété du chapitre de la cathédrale, après avoir racheté à Marie Salomé Schelling de Strasbourg une rente qui grevait cette maison depuis 1646 ⁵.

Cette propriété est mentionnée pour la première fois le 23 novembre 1381. Gerhard Schaub et sa femme Anne, fille du chevalier Cunemann Wepfermann, cèdent à Johann v. Ochsenstein leur maison ainsi que la cour avec une tour, sise à Barr entre l'église et le château. Elle passe plus tard aux Uttenheim ⁶, qui la vendent en 1676 ⁷ au chapitre.

Situé dans le bourg, en contrebas de l'église et du cimetière entre la maison du pasteur et celle du diacre, le terrain est étroit mais allongé. Le jardin et les vignes y attenant sont coupés par le fossé de défense du bourg. Breuer y fit construire une maison de maître en briques recouvertes de crépi dans un style qui rappelle encore le « château », hôtel de ville actuel, par l'encadrement des fenêtres du premier étage de la façade, alors que celles du côté jardin présentent des traces de meneaux. Le toit est à la française, mais sans mansardes. Une pierre encastrée dans le couloir du premier étage porte la date de construction 1704, les communs ont un linteau daté 1705, avec les initiales des constructeurs I.L.B. et M.R.H.

La maison occupe toute la largeur du terrain. Son aménagement intérieur et son aspect extérieur ont été fortement remaniés par les propriétaires successifs, surtout la façade côté jardin et le toit. La salle à manger du premier étage conserve encore des boiseries anciennes ⁸. On se chauffait avec des cheminées. Il en reste deux en place, la tablette d'une autre sert de banc dans le parc.

Une forte dénivellation sépare cette propriété du presbytère protestant, reconstruit en 1710. Le mur soutenant le jardin du presbytère s'écroula en 1717, de nuit heureusement, comme le signale Breuer à ses supérieurs en leur présentant ses vœux de nouvel an. Le mur reconstruit, on y inséra une pierre portant un cartouche avec la date 1718 et les initiales I.L.B. et M.R.H.

Cette situation sur la pente, en contrebas de l'église et du cimetière entraîne incon vénients et servitudes. L'accès en est malaisé, le portail se dresse à côté de la fosse à purin et des lieux d'aisance de la maison du diacre ⁹, ce qui manque d'allure. Lorsqu'on cure le puits du presbytère, ce qui se fait annuellement, on évacue l'eau à travers la propriété de Breuer. Celui-ci proteste qu'il s'agit d'une tolérance et non d'un droit et exige que l'eau soit au préalable filtrée à travers un panier ou un tamis pour éviter tout transport de terre nuisible à sa propriété.

Un autre différent l'oppose en 1705 au pasteur Wild au sujet d'un petit terrain

5. Chambre des Contrats 1702 (A.M.S.).

6. « hinden uff das Uttenheimisch oder Thumbcapitulisch Guet », dans *Ernewerung des Fleckens Barr Pfenning und allmendt Zinse ...* (A.M.B.).

7. *Das Reichsland Els.-Lothr.*, Str. 1903, III. Teil, p. 58.

8. Voir les croquis de Mr. Sauter dans le texte.

9. Rue de l'Eglise n° 6.

à l'arrière de leurs jardins respectifs. Il n'aura pas gain de cause, mais ses successeurs reprendront l'affaire avec profit.

Parmi les propriétaires ultérieurs de cette maison, on note le procureur fiscal. Actuellement la maison de retraite Salem y est installée.



JEAN LÉONARD BREUER, GREFFIER BAILLAGER

Breuer a été secrétaire à Anweiler et bailli à Blieskastel avant de poser sa candidature à la charge de greffier de Barr en 1693 comme successeur de Johannes Storr. Le choisissant entre cinq candidats, les Landpfleger sont d'avis « dass unter den fünf Subjectis so sich angemeldet Herr J. L. Breuer, bishriger Amtmann zu Blisscastell der tauglichste seye »¹⁰. Nous ne savons pas où il est né, mais son frère Johann Wilhelm, curé à Dambach depuis 1681, se dit originaire de Nurburg dans l'Eifel, archevêché de Cologne.

Breuer cumule les fonctions de notaire et de greffier baillager. Comme tel, il doit être bilingue. Il est tenu en effet de fournir à l'administration supérieure, l'Intendant par exemple, des versions françaises de documents tels les comptes du Heimburger. Le résultat n'est pas toujours heureux, que les maladresses soient imputables au greffier lui-même ou à son clerc (Carnary, puis Schäffer). La version française des comptes du Heimburger porte quelques mentions savoureuses :

« payé à Antoine Bambach pour avoir racomodé les poils des Maisons communes, à Hans Michel Hol le serrurier pour un rechat (eine Gluthpfann) pour l'église », on nettoie les « abrevages » (abreuvoirs), on sonne les « gloches », on pêche les « marées » (il s'agit des marais du Bruch de Zellwiller).

En 1720 Breuer essaie d'augmenter les tarifs du notariat fixés en 1660 en arguant de l'impossibilité « dass ein Amtschreiber so heutigen Tags zum Nutzen des publici die Frantzösische Sprache zu können und scribentem darauf zu halten benöthiget ist, bey so veränderten Zeiten und Geld-cours mit dem tax de anno 1660 bestehen könne »¹¹. Le bailli Jean Nicolas Schwendt signale au directeur de baillage que Breuer ne s'était jamais contenté de la taxe de 1660 et avait depuis longtemps augmenté ses tarifs.

10. A.M.S. XXI 1693, folio 205.

11. A.M.S. VI 123.

Breuer n'est pas homme à craindre les récriminations d'un bailli. Lui-même n'a-t-il pas à deux reprises, de 1694 à 1699, puis de 1717 à 1718, rempli ces fonctions par intérim ? n'est-il pas l'homme de confiance des autorités ? Il intervient comme tel dans une pénible affaire survenue en 1709. La France est en guerre et l'Alsace exposée à des coups de main venus d'Allemagne. C'est ainsi qu'une nuit d'été, à Heiligenstein, Johann Paul Höckel, « Sternwirth » et Johann Leonhardt Wildt, « Heimbürger », ont été enlevés par une troupe de soldats ennemis et emmenés en otage à Landau. Ils y ont été retenus pendant 29 semaines. La ville de Strasbourg, propriétaire de la seigneurie de Barr, finit par envoyer une délégation auprès du commissaire de guerre impérial à Heilbronn. Breuer partit en compagnie de Bartholmé Spiess et de Hans Jakob Nied le cinq décembre et revient bredouille le 22, pour repartir le 29 janvier 1710.

Le greffier rendra compte, en un rapport détaillant jusqu'au dernier verre de vin chaud, des dépenses que de mauvaises langues trouvaient trop élevées. Nous sommes ainsi renseignés sur les étapes du voyage, les moyens de locomotion, les démarches, les pots de vin. Les deux voyages ont duré au total 36 jours, ils ont été pénibles, « mühsam und recht praecipitert »¹².

Les temps ne sont pas sûrs. Un notaire en déplacement doit pouvoir se défendre. C'est ce que fait observer Breuer au sieur François Henry Staedel, fermier de la chasse, qui se plaint de ce que le greffier, ses valets et clerks se promènent avec un fusil et des chiens. Breuer, lui-même ancien fermier de la chasse¹³, prétend ne plus chasser et ne plus tenir de chien de chasse. Mais il est bien vrai qu'il sort armé, obligé d'aller trouver ses clients le soir, « nit Sonn und Feuertags, dagegen die Herren Geistlichen protestieren, sondern Werktags, mehrertheills gegen Abendt und nacht, wann der Unterthann aus der Arbeith und Feld heim kommt, zu dem Endt dann und zur Defension ihres leibes massen es anders nit sein kan, alss dass meine Scribenten so wohl als ich... ein Rohr mit sich tragen dürfen »¹⁴. L'autorisation du port d'armes a été donnée par le général comte du Boug le 20 février 1717.

En tant que notaire, Breuer a sa propre clientèle, en tant que greffier baillager, « Amtschreiber », il s'occupe des affaires du baillage. Nous le voyons intervenir en 1700 en faveur du Mont Sainte-Odile¹⁵ pour obtenir que des protestants ne prennent plus part à la délégation de 36 bourgeois se rendant annuellement au Sainte-Odile pour reconnaître au Couvent un droit de pâture dans la forêt de Barr, droit limité à 36 têtes de bétail. Le greffier baillager semble d'ailleurs avoir une vénération particulière pour sainte Odile. A Truttenhausen se trouve une pierre

12. *Contributionsrechnung Mein Johann Leonhardt Breuers des Amtschreibers und mit deputirten zu den Contributions Tractaten, beschehen am end Jahrs 1709 und Anfang Jahrs 1710* (A.M.B.).

13. A.M.S. VI 426.

14. A.M.S. VI 430.

15. HECKER Fr., *Die Herrschaft Barr*, Colmar 1914, p. 414.

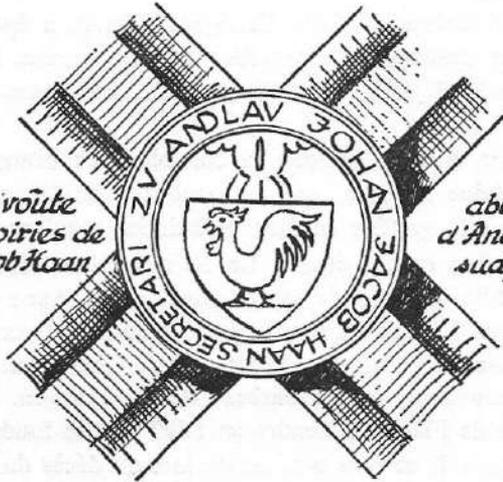
blason de
Catherine
Richardte



Éménagement
Nien à Barr.
Folie Marco

Nov. 76. ff.

clé de voute
aux armoiries de
Johann Jacob Haan



abbatiale
d'Andlau, Bas côté
sud, 2^e travée

ff.



Nicolas Schwendt
Cimetière de Blienschwiller.



1779
Famille Eggs
Croix à Eppfig.

ff.

votive dédiée à sainte Odile, offerte par J. L. Breuer « Satrapa et prothoscriba in Barr », en 1717 ¹⁶.

LA FAMILLE BREUER ET SON ENTOURAGE

Lorsque Breuer est arrivé en Alsace, son frère Johann Wilhelm, « magister philologiae ac theologiae », s'y trouvait comme curé à Dambach depuis 1681. C'est à Andlau que Johann Leonhardt Breuer a pris femme en épousant en 1692 Maria Richardis Haan, fille de Jean Jacques Haan, secrétaire de l'abbaye princière d'Andlau. Haan a joué un rôle important dans la vie de l'abbaye, surtout lors de la reconstruction de la nef de l'abbatiale ¹⁷. Son blason est visible à la clé de voute de la deuxième travée du bas-côté Sud.

Le dépouillement des registres paroissiaux permet de se faire une idée des liens de parenté et d'amitié d'une famille catholique, habitant pendant plus de trente ans une localité presque totalement protestante, le catholicisme n'étant réintroduit à Barr que depuis 1688.

La sœur de Marie Richarde, Marie Cunégonde Haan, a épousé Johann Hartmann Eggs, receveur épiscopal à Ittenwiller et Baumgarten. La dalle funéraire de « Maria Kunigunda Eggsin, geborne Hanin », est conservée dans le parc d'Ittenwiller ¹⁸.

La sœur de Breuer, Marie Christine, a convolé avec François Louis Wayeur ou Le Vayeur, d'origine lorraine, qui est peut-être identique au sieur Vayeur, cité dans les comptes du greffier en tant qu'huissier royal en 1702.

Les liens avec Andlau restent étroits. Le 10 novembre 1695 naît au foyer de Breuer la deuxième fille, Cunégonde Marguerite, l'aînée, Anne Catherine, ne semble pas être née à Barr. Le parrain sera le grand-père Haan, conseiller et secrétaire de l'abbaye, la marraine la princesse abbesse Marie Cunégonde de Beroldingen ¹⁹, remplacée par la chanoinesse Maria Barbara de Beroldingen. Une autre chanoinesse, Marie Cleophe de Flaxland, tiendra en 1697 sur les fonds baptismaux l'unique fils, Joseph Jacques. Il ne sera plus en vie lors du décès du père. Les parrains de Marie Anne Françoise née en 1699 étaient le sire de Kageneck, directeur de baillage que remplaçait François Joseph d'Andlau et dame Marie Anne Françoise Klinglin, épouse du syndic de Strasbourg, représentée par Marie Anne Catherine Muller, épouse du bailli de Benfeld. Parmi les relations nous trouvons à plusieurs

16. OHRESSER X., *Truttenhausen, description archéologique*, dans *Annuaire D.B.O. IX* (1975) p. 32, avec la lecture incorrecte 1617. Breuer est bailli par intérim et notaire en 1717.

17. Voir dessin de Mr. Sauter dans le texte. D'après l'*Armorial de la généralité d'Alsace*, Colmar Strasbourg 1861, p. 60 « Jean Jacques Haan, secrétaire de l'abbaye d'Andlau porte de gueules à un coq d'argent, crêté, barbé d'or sur une terrasse de même ».

18. d'ANDLAU-HOMBOURG Ch., *Le château d'Ittenwiller* dans *Annuaire D.B.O. II* (1968) p. 22. Le blason de la famille Eggs se retrouve sur une croix à Epfig : « de gueules à un bouc d'argent passant sur une montagne à trois coupeaux du même » (dessin dans le texte).

19. Sur Marie Cunégonde de Beroldingen, voir : FINTAN AMSTAD, *Cunigunde von Beroldingen, Aebtissin von Andlau*, in *Annuaire D.B.O. VI* (1972) p. 53. Son portrait est conservé à l'hôpital d'Andlau.

reprises les baillis de Barr, Challert (ou Schaller) et Schwendt²⁰. C'est donc dans la sphère socio-professionnelle que semble se recruter l'entourage de la famille.

Breuer trouvera pour ses trois filles des partis bien assortis. Un double mariage a lieu à Barr le 6 novembre 1713. Anne Catherine épouse François Joseph Weydtmann de Molsheim, avocat au conseil souverain d'Alsace et économiste du chapitre de la cathédrale et Cunégonde Marguerite convole avec Johannes Kien, avocat, notaire à Mittelbergheim, plus tard trésorier de la ville de Strasbourg, fils de l'aubergiste à la Couronne d'Obernai. Marie-Anne Françoise prendra pour époux en 1717 le fils du prêteur royal de Türkheim, Jean Romain Willemann, avocat, secrétaire interprète au conseil souverain, secrétaire et receveur de la noblesse de Basse-Alsace.

Le couple Kien s'installera non loin des parents, à Mittelbergheim où naissent leurs enfants : Jean Léonard en 1715, Catherine Richarde Cunégonde en 1717, Marie Jeanne Joséphe en 1719. Nous connaissons bien l'aînée des filles qui porte les prénoms de sa grand'mère Richarde, de sa mère Cunégonde et de sa tante Catherine. La petite-fille de Léonard Breuer et du « caupo ad coronam » d'Obernai ornait de ses armoiries le noble portail de l'hôtel particulier que son mari construira à Barr en 1763²¹. Epouse de Louis Felix Marco, avocat à la cour de Colmar et bailli de Barr, elle trouvera sa sépulture en 1770 tout près de cette belle demeure dans la chapelle Saint-Philippe et Saint-Jacques. C'est probablement son grand-père Breuer qui lui a transmis le désir de vivre hors du bourg, dans un cadre de verdure, dans une maison cossue et de bon goût. Les habitants de Barr ne peuvent que s'en louer.

RÉFÉRENCES

Archives Départementales Strasbourg A.D.S.
Archives Municipales Strasbourg A.M.S.
Archives Municipales Barr A.M.B.

20. Sur Schwendt, voir : WEBER J., *Blienschwiller, berceau des ancêtres d'E. Schwendt*, dans *Annuaire D.B.O.* VI (1972) p. 26. Le blason des Schwendt « coupé d'azur sur gueules à un serpent d'argent tortillé en pal brochant le tout » se trouve à Blienschwiller sur une maison route de Villé et sur une tombe.

21. Dessin dans le texte. Kien porte « de gueules à la flèche et au trident posés en sautoir et à la couronne de laurier brochante, le tout d'or ». - LEHR E., *Le Livre d'or du patriciat de Strasbourg*, 1870. En 1812 l'auberge de la Couronne à Obernai est encore tenue par un Kien. Voir BRAUN J., *Les vieilles auberges d'Obernai*, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973) p. 117.

M
I
T
T
E
L
B
E
R
G
H
E
I
M

Des Hügels Sonnenflanke eingegraben
wie mit dem Stichel von des Künstlers Hand,
der Gassen reichgestaltig Steingeäder,
sich oben schneidend, kaum wirst du's gewahr,
so wie ein Kreuzeszeichen eingeritzt
in eines Brotes knusperiger Rinde.
Die hohen, alten Giebel, die stabil,
doch luftig zugespitzt die Kerben zieren ;
und halbversteckt dazwischen und dahinter
buntleuchtend schöngepflegte Gärten, die
im weiten, sanftgewellten Reb Gelände
unmerklich sich verlieren. Doch es klebt
der Blick magnetisch an den Häusernanken,
den weitgezogenen und feingeprägten.
Sieh dort das Rathaus mit dem Glockentürmchen,
ein schmucker Stilbau, trittst du näher, ein
Rubin, stehst du darin. Die Kirche ein
Smaragd, im schlichten Magdgewande zwar,
der Helm des Turmes ein Saphir, der bis
zur Nadelspitze kunstvoll sich verjüngend,
entzückend in des Himmels Blau gestrichen,
das weithin Dorf und Rebhügel samt
den wälderdunkeln Höhen überspannt.
Doch unersättlich weidet sich das Auge
am farbignüchtern, prächtig ziselierten,
harmonisch sich ausbreitenden Geschmeide,
gefällig an den Hügel angeschmiegt.
Ein Bild gelösten Ebenmasses, das
in Herz und Sinn stilljauchzendes Geleucht
entzündet, Widerschein des, das der Geist
des Dorfes einst gestaltet, nach und nach,
und das zu wahren zum Gelübde wird
uns allen, fest verankert im Gemüt.
Nicht protzenhafter Eitelkeit noch faulen
Touristenzaubers wegen, aber wohl
aus edlem Stolz, der sich demütiglich
in Ehrfurcht dem Althergebrachten naht,
dem Wurzelstock, aus dem wir alle lebend,
das Neue schaffen, um nichts zu verschandeln.
Wenn gar der satte Wohlstand stur dem Fluch
selbstherrlicher Verblendung frönt, und nicht
dem Geiste dient, der einst das Dorf gebaut,
dem Himmel und der Landschaft anvermählt,
danach geprägt, zur Freude derer, die
es liebend tief in ihrem Herzen tragen.

31.8.76.

R. B.

Mittelbergheim au XVIII^e s.

Etude démographique

par PAUL WERNER

IL est certain que des connaissances démographiques précises doivent être considérées comme l'un des fondements les plus solides de l'histoire économique et sociale. A partir de la Révolution, des recensements de plus en plus précis sont, dans cette recherche, d'un grand secours. Avant cette période il faut se contenter de documents bien moins explicites. Le XVIII^e siècle est celui pour lequel, dans cette ère préstatistique, nous avons le plus de renseignements. La méthode de la reconstitution des familles est le moyen le plus sûr, mais aussi le plus long, de connaître et d'étudier la population d'un village. C'est pourquoi, nous avons, à l'aide des registres paroissiaux¹, reconstitué les familles ayant constitué la paroisse protestante de Mittelbergheim au XVIII^e siècle, et c'est grâce aux renseignements ainsi recueillis que nous nous efforcerons de cerner l'évolution démographique de ce village pendant le siècle ayant précédé la Révolution.

1. VILLAGE ET VILLAGEOIS

L'histoire a rendu complexe la situation administrative du village. Sans doute propriété de l'abbaye d'Andlau sous la seigneurie de l'évêché de Strasbourg, Mittelbergheim fut engagé pour moitié par l'évêque Heinrich von Strassburg à Eberten d'Andlau, pour 200 Marks d'argent fin, en 1254². Plus tard, la famille d'Andlau céda une partie de ses droits à une branche cadette qui prit pour nom celui du village. Ce dernier était de la sorte divisé en trois parties appartenant, l'une à l'évêque de Strasbourg, l'autre à la famille d'Andlau, et la troisième à celle de Berckheim. Les parts étaient soit égales, soit que celle des Andlau était le double de chacune des deux autres. Mais en 1608 et 1613, la famille de Berckheim vendit ses droits à la ville de Strasbourg. En 1566-68, en achetant aux Ziegler la seigneurie de Barr, Strasbourg avait déjà acquis le droit de lever la dîme à Mittelbergheim ainsi que la « *juridictio ecclesiastica* », toutes choses vendues par l'abbaye d'Andlau aux Ziegler en 1525. Strasbourg disposait enfin du droit de haute justice et de justice criminelle (*Blutbann*). L'administration tenait compte de cette situation complexe. Avant 1566 les seigneurs nommaient quatre prévôts

1. Ces registres sont déposés aux Archives Départementales du Bas-Rhin (A.D.B.R., Mittelbergheim 3 E 295, 12 à 25).

2. Sur l'histoire de Mittelbergheim voir : HECKER Fr., *Die Herrschaft Barr*, Colmar 1914, p. 165 et sq. ; Archives Municipales Strasbourg (A.M.S.) VI 441 1, où, à l'occasion d'un procès, les droits respectifs sont bien présentés (Mémoires de 1777) ; la chronique inédite compilée par E. Heintz, et que M. le Pasteur Heintz, (Sélestat), que nous tenons à remercier ici, a bien voulu nous laisser consulter ; WUNDER Gerhard, *Das strassburger Landgebiet, Territorialgeschichte der einzelnen Teile des städtischen Herrschaftsreiches vom 13. bis zum 18. Jahrh.*, Berlin 1967, p. 178 et sq. ; Wunder place au XIII^e siècle la prise de possession d'une part du village par les Berckheim, contrairement à E. Heintz qui situe cet événement au début du XV^e siècle. Ce dernier auteur parle également d'un partage ayant eu lieu en 1360 et ayant donné des droits à Strasbourg, ce qui nous paraît improbable.

(Vögte), à savoir l'évêque de Strasbourg un, les seigneurs d'Andlau deux, et les seigneurs de Berckheim un. Plus tard il y en a un par seigneur. Ils représentaient chacun son seigneur, et s'occupaient surtout de la levée des impôts seigneuriaux. En ce qui concerne la justice, le possesseur de l'Oberschultheissum d'Obernai, c'est à dire Strasbourg après 1566-68, nommait un Unterschultheiss, qui, chaque année, désignait les Schöffen (échevins). Les prévôts des trois seigneurs présentaient chacun, tous les ans, trois bourgeois susceptibles d'occuper l'office d'échevin. Parmi ces trois candidats, l'Unterschultheiss en tirait un qui devenait échevin à la place de celui qui sortait de charge, de sorte que chaque année il y avait trois échevins nouveaux. Ceux-ci prêtaient à l'Unterschultheiss le serment de rendre la justice sans partialité et sans considération de personnes³. Echevins et prévôts formaient une assemblée exerçant sur tous les habitants du village la basse justice, et s'occupant des affaires d'un Conseil municipal. Les prévôts n'avaient que voix consultative. Après 1662, les échevins proviennent, trois de la partie strasbourgeoise, trois de la partie des Andlau, et un de celle de l'évêque. Après la nomination des échevins, les trois prévôts, l'ancienne assemblée et la nouvelle élaient ensemble le Heimbürger, une sorte de maire, qui pouvait être échevin mais ne l'était pas obligatoirement. Strasbourg était donc devenue prépondérante à Mittelbergheim, où elle disposait de la haute justice, du droit de nommer le ministre du culte et de lever la dîme sur tous les habitants, tout en étant seigneur d'une partie, et d'une place importante (3 voix sur 7 ; 4 sur 8 avec le Schultheiss) dans l'assemblée du village. Cette situation se poursuivit jusqu'à la Révolution. Strasbourg, dans les mémoires de 1777, affirmait sa supériorité en ces termes : « la ville de Strasbourg a deux titres particuliers auxquels les deux autres coseigneurs ne participent point : l'un c'est le droit de ressort et d'établir à Mittelbergheim un prévôt, un greffier et un sergent, l'autre c'est d'y faire exercer la juridiction criminelle qui ressort du roi »⁴. La seigneurie foncière est divisée entre les trois coseigneurs, mais « c'est la ville de Strasbourg qui seule a la supériorité territoriale »⁵. « La ville de Strasbourg a à Mittelbergheim, seule et exclusivement, toute espèce de juridiction et de police »⁶.

Mittelbergheim vit surtout de la vigne, et au XVIII^e siècle il n'en allait pas autrement. Ainsi, en 1759, il y avait sur le territoire de la paroisse 183 hectares consacrés à la vigne^{6a} [en 1899, la vigne était cultivée sur 175 hectares, et, en 1953, sur 115⁷]. Les champs représentaient, en 1759, 33,65 hectares, les prés et pâturages 120,8 hectares. Ces chiffres correspondent à ceux, exprimés en arpents, qui se trouvent en légende d'un plan de Mittelbergheim datant de la même époque, et où la vigne représente 48 % du territoire de la communauté, village et bois y compris⁸. Il est bien certain que la viticulture représentait alors, comme aujourd'hui, la ressource principale du village, à côté de laquelle la céréaliculture et l'élevage ne constituaient qu'une spéculation secondaire. Un mémoire de 1767 nous dit que le village était un « endroit de vignoble où il se fait grand commerce de vin »⁹.

La viticulture, à Mittelbergheim, s'inscrit naturellement dans le cadre plus vaste de la viticulture alsacienne. Celle-ci a peut-être connu au XVI^e siècle son extension la plus grande, pour être sujette, par la suite, à un recul dans les régions les moins favorables. Ceci cependant n'a pas été le cas, entre le XVI^e et le XIX^e siècle, dans les collines sous-vosgiennes au Sud de

3. A.M.S. VI 441 1 n° 2 Mémoire B.

4. A.M.S. VI 441 1 n° 18 e.

5. A.M.S. VI 441 1 n° 18 h.

6. A.M.S. VI 441 1 n° 7 l.

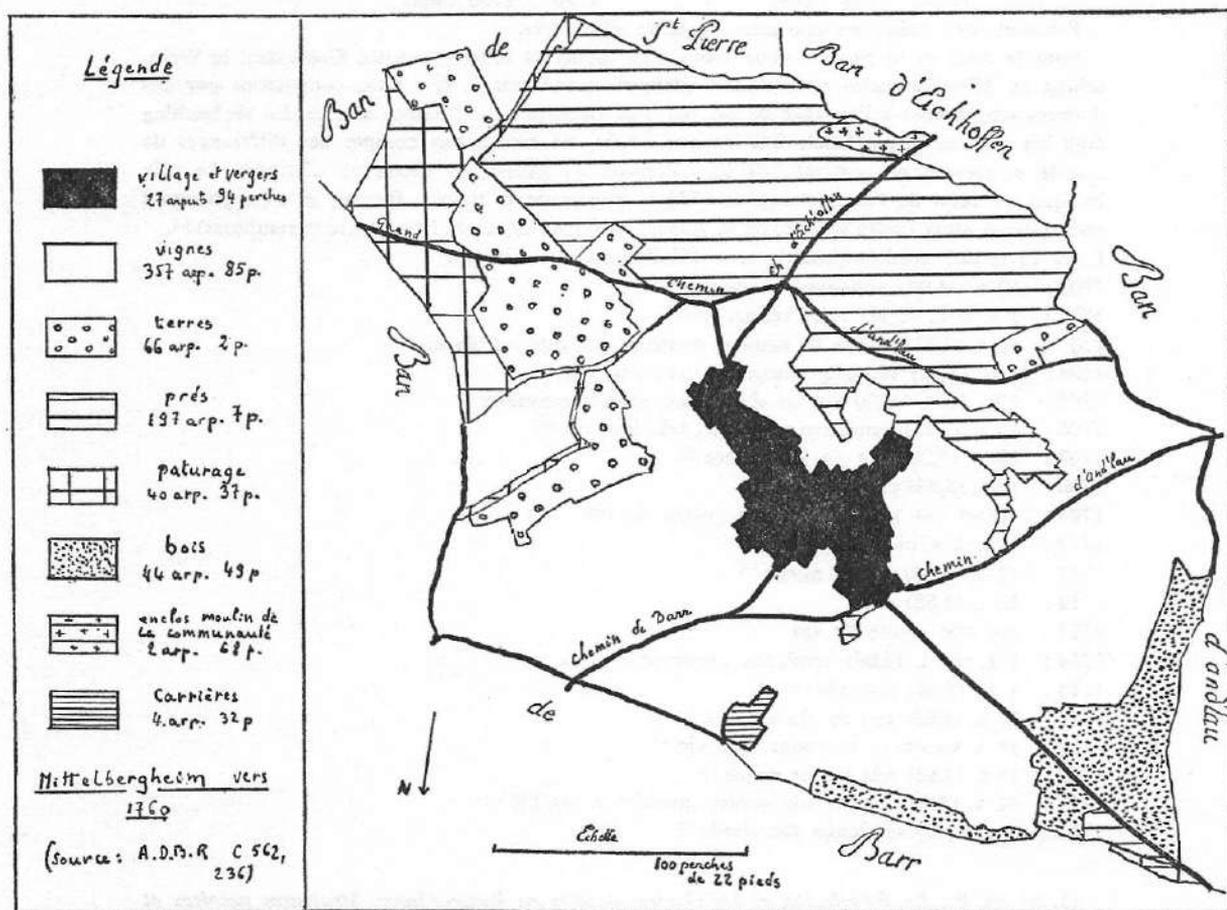
6 a. HECKER Fr., ouv. cité, p. 460-61.

7. BARTH M., *Der Rebbau im Elsass und die Absatzgebiete seiner Weine*, Strasbourg 1958, p. 50.

8. A.D.B.R. : C 562 236.

9. A.M.S. VI 441 1 n° 7 l.

Marlenheim, et à Mittelbergheim en particulier. Au contraire, dans ces régions, la spécialisation semble s'affirmer, et la vigne envahit les parties basses du territoire, ainsi qu'en témoignent les arrêts du Conseil d'Etat de 1731, 1740, 1766, 1771, interdisant l'extension de la vigne en plaine. La répétition de ces arrêts témoigne non seulement de leur manque d'application, mais aussi du souci des viticulteurs des côteaux de ne pas ruiner la réputation du vin d'Alsace par la vente d'un vin de plaine plus médiocre¹⁰. Au XVIII^e siècle, le vignoble ne connaît pas le développement que la révolution agricole fait connaître à la plaine. Il n'y a pas, en effet, de jachères à conquérir. Une crise s'installe même à partir de 1778 jusqu'à la Révolution, par suite du décrochement des cours du vin par rapport à ceux des céréales qui s'élèvent rapidement. Enfin, les exportations de vin d'Alsace se font plus ardues, et, dès 1722, par exemple, la Hollande se ferme en partie¹¹. Par contre, les débouchés locaux s'accroissent et absorbent une certaine augmentation des rendements.



10. JUILLARD E., *La vie rurale dans la plaine de Basse Alsace, essai de Géographie sociale*, Paris 1953, p. 46-48.

11. JUILLARD E., *ouv. cité*, p. 259-60 ; voir également BARTH M., *ouv. cité*, qui consacre un chapitre important aux exportations.

Il faudrait naturellement pour suivre la viticulture de près à Mittelbergheim, au XVIII^e siècle, connaître l'évolution de la production. Nous ne pouvons le faire par manque de documents. Néanmoins, en 1759, Marco pensait que l'arpent de Barr (environ 20 ares) produisait 12 ohms, soit 26,5 hectolitres à l'hectare ^{6a}. Nous ne connaissons régulièrement le produit de la dîme que pour les années précédant la Révolution. Pour le village en entier les chiffres sont les suivants ¹² :

| | |
|------------------|------------------|
| 1777 : 320 ohms | 1784 : 0 |
| 1778 : 370 ohms | 1785 : 1700 ohms |
| 1779 : 2100 ohms | 1786 : 650 ohms |
| 1780 : 1400 ohms | 1787 : 650 ohms |
| 1781 : 1750 ohms | 1788 : 1850 ohms |
| 1782 : 1450 ohms | 1789 : 0 |
| 1783 : 940 ohms | 1790 : 1350 ohms |

Précisons que l'ohm est une mesure valant 45,8 litres.

Pour le reste de la période nous avons bien moins de renseignements. Cependant le Weinschlag de Mittelbergheim nous donne quelques indications ¹³, que nous complétons par des données empruntées à l'ouvrage de M. Barth et valables pour l'Alsace entière. Le Weinschlag était un prix moyen officiel, fixé chaque année, ne tenant pas compte des différences de qualité et servant notamment lors du paiement, en nature, de dettes ou d'impôts. Le prix indiqué est celui de l'ohm. Jusqu'en 1726 la valeur de la livre a fluctué, et c'est pourquoi nous faisons alors suivre le prix, de la valeur, en francs or, de la livre (entre parenthèses) ¹⁴.

L. = Livre (ici strasbourgeoise) ; s. = schilling ; G. = Gulden.

- 1701 : 10 s. (6,06) vendange abondante ¹⁵
- 1702 : 7 s. 6 d. (5,52) belle vendange ¹⁵
- 1703 : 10 s. (5,77) raisins de couleur donnent plus que les blancs ¹⁵
- 1704 : 1 L. (5,70) vendange moyenne, très bon vin ¹⁵
- 1705 : 1 L. 10 s. (5,29) vin en abondance, qualité moyenne ¹⁵
- 1706 : 15 s. (5,53) vendange moyenne, très bon vin ¹⁵
- 1707 : 10 s. (5,76) vin en abondance ¹⁵
- 1708 : 10 s. (5,84) peu de vin ¹⁵
- 1709 : vignes ont gelé et pas une goutte de vin
- 1710 : 1 L. 2 s. (4,28)
- 1711 : 12 s. (3,88) bonne année ¹⁵
- 1712 : 12 s. (3,88)
- 1713 : pas une goutte de vin
- 1714 : 1 L. 10 s. (4,04) vendange moyenne ¹⁵
- 1715 : 1 L. (5,04) bon vin ¹⁵
- 1716 : 16 s. (4,64) peu de vin et aigre ¹⁵
- 1717 : 11 s. vendange moyenne, bon vin ¹⁵
- 1718 : 13 s. (3,68) très bonne année ¹⁵
- 1719 : 11 s. (3,48) très bonne année, quantité et qualité ¹⁵
- 1720 : 9 s. (2,47) vendange abondante ¹⁵

12. MARX R., *La Révolution et les classes sociales en Basse-Alsace, Structures agraires et vente des Biens Nationaux*, Strasbourg 1969, p. 166-68.

13. Archives Municipales Mittelbergheim.

14. HANAUER A., *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, Strasbourg 1876-78, t. 1, p. 497-8.

15. BARTH M., ouv. cité, p. 152 et sq. Y sont empruntées les indications de qualité et quantité, lorsqu'elles ne sont pas données par le Weinschlag de Mittelbergheim.

- 1725 : 11 s. (5,04) peu de vin et mauvais
 1726 : 16 s. (4,90) bon vin [quantité faible ¹⁵]
 1727 : 12 s. (4,08) bon vin [grosse quantité ¹⁵]
 1728 : 1 G. bon vin [moins de vin qu'en 1727 ¹⁵]
 1729 : 8 s. vin moins bon [faible quantité ¹⁵]
 1730 : 12 s. qualité et quantité faibles ¹⁵
 1731 : 15 s. gelée dans le bas du vignoble, dans le haut beaucoup de bon vin
 1732 : 15 s. peu et mauvais
 1733 : 2 G. beaucoup et bon vin ¹⁵
 1734 : 3 G. 1 s. peu de vin mais bon ¹⁵
 1735 : 3 G. 1 s. faible vendange moyenne ¹⁵
 1736 : 2 G. 8 s. bon vin [quantité importante ¹⁵]
 1737 : 2 G. 9 s. bon vin [faible quantité ¹⁵]
 1738 : 3 G. 4 s. très bon vin, quantité faible ¹⁵
 1739 : 5 G. 3 s. grosse vendange ¹⁵
 1740 : vin invendable, non taxé
 1741 : 3 G. 6 s. peu de vin ¹⁵
 1742 : 1 G. 8 s. peu de vin
 1743 : 2 G. 6 s. bon vin [quantité importante ¹⁵]
 1744 : 2 G. 1/2 vendange ¹⁵
 1745 : 3 G. 5 s. peu mais très bon ¹⁵
 1746 : 3 G. bon vin [1/4 de vendange ¹⁵]
 1747 : 2 G.
 1748 : 2 G. bon vin [vendange abondante ¹⁵]
 1749 : 3 G. bon vin
 1750 : 2 G. 1 s. bon vin
 1751 : 2 G. vin moyen [vendange abondante ¹⁵]
 1752 : 1 G. 6 s. bonne vendange ¹⁵
 1753 : 1 G. 4 s. bon vin [quantité importante ¹⁵]
 1754 : 1 G. 6 s. vin moyen
 1755 : 1 G. 1 s. vin moyen
 1756 : 1 G. 6 s. moyen : tout le ban atteint par la grêle
 1757 : 1 G. 8 s. vin bon mais peu abondant
 1758 : 1 G. 7 s. peu de vin et de mauvaise qualité
 1759 : 2 G. 3 s. bon vin, vendange moyenne
 1760 : 1 G. 7 s. bon vin, vendange moyenne
 1761 : 1 G. 6 s. bon vin, vendange moyenne
 1762 : 1 G. 3 s. très bons vin et vendange
 1763 : 1 G. 6 s. vendange moyenne, vin médiocre
 1764 : 3 G. petite vendange moyenne, mais bon vin
 1765 : 2 G. 8 s.
 1766 : 2 G. 7 s. bon vin [bonne vendange ¹⁵]
 1767 : prix non indiqué, vin aigre
 1768 : 2 G. 5 s. vin commun
 1769 : 3 G. 5 s. peu de vin, qualité médiocre
 1770 : 4 G. 1 s. peu de vin, qualité médiocre
 1771 : 4 G. 7 s. peu de vin, bonne qualité
 1772 : 2 G. 3 s. beaucoup de vin, qualité moyenne
 1773 : 4 G. 2 s. très peu de vin mais bon

- 1774 : 2 G. 5 s. vendange moyenne, mais bon vin
 1775 : 2 G. beaucoup d'assez bon vin, bien que neige du 19 au 20 mai ayant causé de gros soucis
 1776 : 1 G. 9 s. vin moyen et quantité moyenne
 1777 : 3 G. 4 s. peu de vin mais très bon
 1778 : 3 G. très peu et vin moyen
 1779 : 2 G. 5 s. beaucoup et bon vin
 1780 : 2 G. 2 s. vendange moyenne, bon vin
 1781 : 1 G. 7 s. vendange moyenne et bon vin
 1782 : 1 G. 6 s. vendange et vin moyens
 1783 : 2 G. 7 s. petite vendange, bon vin
 1784 : 2 G. 6 s. une des plus petites vendanges, vin médiocre
 1785 : 2 G. 1 s. vendange moyenne, vin médiocre
 1786 : 3 G. petite vendange, vin moyen
 1787 : 3 G. 7 s. petite vendange, vin moyen
 1788 : 2 G. 8 s. forte vendange moyenne, bon vin
 1789 : pas de vin, taxé à 2 G. 5 s.
 1790 : 3 G. 8 s. forte vendange moyenne, vin moyen
 1791 : 3 G. 8 s. vendange moyenne, bon vin
 1792 : 5 G. petite vendange, vin médiocre

Ces indications n'ont naturellement pas la valeur de statistiques de production. Elles ne nous en livrent pas moins des renseignements précieux. Les vendanges ont été belles jusqu'en 1708. Par contre, après cette date, les mauvaises années sont plus nombreuses. 1709 et 1713 n'ont connu aucune production, 1708 et 1716 en ont vu mûrir une médiocre, et encore, pour cette période, toutes les récoltes ne nous sont-elles pas connues. Les prix sont cependant, dans l'ensemble, un peu plus élevés, mais ne pallient pas la baisse de production. A partir de 1716 les bonnes années l'emportent à nouveau, jusqu'en 1729, et la vie de la population a dû en être facilitée, même si les prix ont quelque peu baissé. Par contre, de 1729 à 1745, les vendanges médiocres l'emportent de loin sur les bonnes. Après 1745, les choses semblent s'améliorer, mais nos renseignements sont aussi les moins précis. Les prix connaissent une certaine baisse par rapport aux années précédentes. A partir de 1767, nous notons à nouveau un nombre appréciable de mauvaises années, où, sans doute, l'augmentation des prix ne permet pas au vigneron de rattraper le manque de production. La situation s'est aggravée à la veille de la Révolution¹⁶, où les cours se sont tassés. La période 1779-83, où la production a été appréciable, a coïncidé avec une phase de hauts prix des céréales, ce qui a pesé sur les cours du vin. L'offre excédentaire n'a pu être écoulée parmi une population ayant à faire face à des dépenses alimentaires accrues. En 1783 et 1784, les vendanges ont été mauvaises, mais les prix ont peu augmenté par suite de la pression de ceux du blé. Certes, en 1787, les céréales ont baissé momentanément, mais 1786-87, 1789 et 1792 sont de mauvaises années à Mittelbergheim, ce qui n'a pu conduire à un rétablissement suffisant.

Il serait intéressant de connaître l'évolution de la population totale du village au cours du XVIII^e siècle. Mais là aussi, nous n'en sommes encore qu'à l'ère préstatistique. Aussi devons nous nous contenter d'exploiter des documents qui n'ont pas été établis dans un but démographique. Le cas est compliqué, à Mittelbergheim par l'appartenance à trois seigneuries. Pour la partie strasbourgeoise du village, Fr. Hecker nous donne les chiffres suivants¹⁷ :

1689 : 88 hommes ; 86 femmes (population des plus de 15 ans).

16. MARX R., ouv. cité, p. 166-68.

17. HECKER Fr., ouv. cité, p. 251-52.

1694 : 57 ménages ; 171 personnes de sexe masculin, 116 de sexe féminin, 24 domestiques et 25 mendiants (total : 336).

1779 : 466 habitants.

Des dénombrements effectués dans le cadre de l'Alsace — sauf ceux de 1705 et de 1777 —, nous donnent pour Mittelbergheim les résultats suivants¹⁸ :

| Dates : | 1705 | 1723 | 1746 | 1751 | 1766 | 1777 |
|------------------------|-----------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Partie de Strasbourg : | 88 feux ¹⁹ | 95 feux | 101 feux | 89 feux | 97 feux | 122 feux |
| Partie des Andlau : | 62 feux | 54 feux | 57 feux | 52 feux | 57 feux | 57 feux |
| Partie de l'évêque : | 12 feux | 12 feux | 10 feux | 13 feux | 15 feux | 31 feux |
| Ensemble du village : | 162 feux | 161 feux | 168 feux | 154 feux | 169 feux | 237 feux |

En 1794 l'ensemble du village comptait 936 habitants.

Il est à remarquer que les trois parts étaient inégales : celle de Strasbourg, qui faisait partie du Bailliage de Barr, était de loin la plus forte. Celle des Andlau, comprise dans le Bailliage de la Noblesse de Basse-Alsace, représentait environ le tiers, tandis que celle de l'évêque de Strasbourg, rattachée au Bailliage de Benfeld, était de l'ordre de 10 %. Cela vient du fait que les nouveaux bourgeois pouvaient choisir leur seigneur. Ils se décidaient, le plus souvent, pour Strasbourg, ce qui fit qu'avec les migrations qui suivirent la Guerre de Trente Ans, le nombre des sujets strasbourgeois grandit fortement, tandis que celui des sujets de l'évêque diminua fortement. D'autres raisons sont invoquées, notamment le fait que les enfants suivent le seigneur de la mère. Les enfants de bourgeois épiscopaux ou des Andlau, mais de mères sujettes de Strasbourg, grossirent ainsi le nombre des sujets de cette ville. Ces cas étaient, semble-t-il, plus fréquents que les cas inverses. Au XVII^e siècle, d'autre part, s'était introduit l'usage que le sujet d'une seigneurie pouvait passer dans une autre, pourvu qu'il eût demeuré ailleurs un an et jour. Enfin, « dans la guerre de Trente Ans, la ville de Strasbourg ayant été constamment attachée à la France et à la Suède, ses sujets dans le plat pays étaient mieux traités par les Suédois que les sujets de ceux qui avaient suivi le parti de l'Empire. De là le passage d'une seigneurie à l'autre de la manière susdite²⁰ ».

Les chiffres cités plus haut posent naturellement le problème de leur interprétation²¹. Les chiffres de 1705 viennent d'une correspondance envoyée à la ville de Strasbourg à propos du logement de soldats. On n'avait naturellement pas intérêt à y gonfler les chiffres. Le dénombrement de 1723 a été effectué dans un but qui nous est inconnu. D'autre part, ses chiffres sont pour le moins légèrement antérieurs à cette date, car ils ont déjà été publiés par Saugrain en 1720²². Les chiffres de 1746, 1751 et 1766 ont été réunis en vue de la répartition de la corvée pour la construction et l'entretien des routes^{22a}. Ceci fait que ces chiffres sont à considérer comme des minima, car il faut tenir compte de la fraude, et aussi du fait que tout le monde n'était pas astreint à cette corvée. En 1766, nous avons ainsi quatre exempts

18. Chiffres de 1705 : A.M.S. VI 52 2 - 1723 : Strasb. B.N.U. : manuscrit 1753 - 1746 et 1766 : A.D.B.R. C 392 et C 393 - 1751 : A.D.B.R. 4 J 3 (dernier volume des Mémoires sur la province d'Alsace de l'Intendant Mégret de Sérilly) - 1777 : A.M.S. VI 441 1 n° 2 mémoire B - 1794 : Arch. Nat. F 20 19.

19. 10 veuves non comprises.

20. Tous ces arguments sont présentés dans : A.M.S. VI 441 1 n° 2 mémoire B.

21. Cf. WERNER P., *Recherches sur la démographie de la Basse-Alsace au XVIII^e siècle*, D.E.S. Strasbourg 1966.

22. KINTZ J.-P., *Le dénombrement alsacien de 1723, un mythe ?* dans *Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéologie de Saverne*, Cahiers trimestriels « Pays d'Alsace » n° 77, 1972, I.

22a. Sur la corvée royale cf. ST-JACOB P., *La corvée royale en France à la fin de l'Ancien Régime*, dans *Information Hist.* 1953 p. 43-46. Pour l'Alsace : WERNER R., *Les Ponts et Chaussées d'Alsace au XVIII^e s.*, Strasbourg 1929, chap. III.

qui sont mentionnés. Les chiffres de 1777 servent de base à une démonstration cherchant à montrer la place de Strasbourg et de ses sujets dans la population totale. La fraude y a sûrement joué un rôle très faible et il n'y avait pas de problème d'exempts. Les chiffres de 1794 ont été fournis en vertu d'un décret du 11 août 1793 précisant que « chaque commune de la République dressera, dans le plus bref délai, un état de sa population effective, avec mention du nombre des citoyens ayant droit de voter ». Dans ce cas la fraude avait peu de raisons d'être.

Tous ces dénombrements, sauf celui de 1794, posent enfin l'épineuse question de la valeur du feu. Celui-ci est plus vaste que la cellule familiale au sens biologique du terme, puisqu'outre le père, la mère et leurs enfants, il comprend également les valets, les domestiques et les apprentis. Nous avons trouvé un document de 1794 donnant, pour 77 villages du district de Strasbourg, la population à la fois en feux et en personnes²³. Mittelbergheim n'y figure, malheureusement pas. La valeur moyenne du feu est de 4,75 pour l'ensemble de ces 77 villages. Mais, dans le vignoble, la domesticité était bien plus réduite que dans les autres régions d'Alsace, et le feu y avait, de ce fait une valeur moindre. Wolxheim et Westhoffen, par exemple, ont un feu de 4,3, Scharrachbergheim de 4,5 et Traenheim de 4,6. Pour Mittelbergheim, il semblerait que ces valeurs soient encore trop fortes, à en croire M. R. Marx, qui, s'appuyant sur une pétition de 28 villes et villages du Sud de la Basse-Alsace de décembre 1791, donne au feu de Mittelbergheim la valeur de 4,15, tout en estimant qu'il s'agit là d'un maximum²⁴. Pour le dénombrement de 1777, cette valeur est, en effet, trop forte, car on peut mettre en rapport les 122 feux strasbourgeois de cette date avec les 466 habitants « strasbourgeois » de 1779, ce qui fait un feu de 3,82. Mais il est difficile d'étudier l'évolution du feu au cours du siècle. Néanmoins, on peut tenir compte du fait que, ainsi que nous le montrerons dans le chapitre sur la natalité, la famille moyenne a eu tendance à diminuer de taille au cours du siècle. Le feu aurait donc, au début du siècle une valeur supérieure à celle qu'il avait à la fin, et sans doute peut-on lui attribuer alors une valeur comprise entre 4,5 et 5, surtout si l'on tient compte des « omissions » qui ont pu être faites lors des dénombrements. Tout en étant conscient de ces incertitudes, nous estimons la population du village à environ 750 habitants en 1705 et 1723, à 780 habitants en 1746 et 1766, et à environ 900 habitants en 1777. Ce qui frappe, à la vue de ces chiffres, c'est la stagnation de la population pratiquement jusqu'en 1766, date à laquelle Mittelbergheim avait environ 800 habitants. Une augmentation se serait produite ensuite, avec peut-être un certain ralentissement à la veille de la Révolution. Cette évolution est à mettre en parallèle avec l'évolution du vignoble, car si l'histoire a été troublée aux siècles précédents par des passages destructeurs de troupes, Mittelbergheim n'a pas vu d'ennemi depuis 1704 jusqu'en 1814²⁵. Le vignoble, en effet, « dans l'économie ancienne, attirait tout à lui : argent, produits, hommes ». Au XVIII^e siècle, « cette phase est révolue. Les progrès agricoles ne lui profiteront pas : il est figé dans ses techniques, perfectionnées certes, mais que les grandes innovations du plat pays, mise en culture des jachères, stabulation, n'affecteront guère. Qui plus est, il connaît une situation économique moins favorable qu'aux siècles précédents²⁶ ». Voilà qui explique que l'accroissement démographique à Mittelbergheim soit bien plus faible que dans maint village de la plaine.

Il convient de voir également les structures sociales de la population de notre village viticole. Les possessions foncières des ordres privilégiés, variables en Alsace, connaissent leurs proportions les plus basses dans le vignoble. A Mittelbergheim, à la veille de la Révolution,

23. A.D.B.R. 1 L. 858, cf. WERNER P., D.E.S. cité, p. 25-29.

24. MARX R., ouv. cité, p. 133.

25. Chronique Heintz, p. 51.

26. JUILLARD E., ouv. cité, p. 133.

9,65 % seulement du sol sont possédés par des privilégiés²⁷, ce qui est relativement peu et ce qui réserve la majeure partie du sol aux habitants du village. Il est plus difficile de distinguer parmi cette population rurale plusieurs classes. Néanmoins, le dénombrement de 1766 nous fournit quelques renseignements utiles, puisqu'il distingue parmi les feux des feux bons, des feux médiocres et des feux mauvais. Cette distinction doit notamment être basée sur la fortune, puisque les feux les plus riches étaient les plus utiles pour la corvée, ne serait-ce que par la fourniture d'un attelage²⁸.

| Feux | bons | méd. | mauv. | laboureurs | pionniers | veuves |
|--------------------------|------|------|-------|------------|-----------|--------|
| Partie strasbourgeoise : | 17 | 36 | 41 | — | 69 | 20 |
| Partie de l'évêque : | 1 | 6 | 7 | — | 14 | — |
| Partie des Andlau : | 2 | 17 | 38 | 19 | 32 | 6 |
| Ensemble du village : | 20 | 59 | 86 | 19 | 115 | 26 |

Ces chiffres nous font penser à une foule de petits, ou à la rigueur moyens, propriétaires ou exploitants. Les laboureurs, en effet, disposaient d'un attelage et de terres suffisantes pour justifier son entretien. Ils constituaient l'aristocratie rurale. Les pionniers, au contraire, dépourvus d'attelage, disposaient en général de terres moins étendues. Certes, dans le vignoble il fallait moins de terres qu'en plaine pour faire vivre une famille, et l'attelage était moins nécessaire, mais il y a bien peu de laboureurs à Mittelbergheim. Encore ceux-ci sont-ils peu fortunés, car sur 19, 2 seulement sont rangés parmi les feux bons. Les pionniers forment l'écrasante majorité de la population. Les feux eux-mêmes comprennent 12 % de feux bons, 36 % de feux médiocres, et 52 % de feux mauvais. Mais une grande majorité des feux bons est ensuite rangée au nombre des pionniers. Ceci nous donne l'impression d'un éventail des fortunes peu accentué et d'un ensemble de propriétés de taille limitée. Les bêtes de trait, que de grosses exploitations auraient pu justifier, étaient d'ailleurs bien peu nombreuses, ainsi que le prouvent les dénombrements de 1746 et 1766²⁸ qui nous fournissent les chiffres suivants :

| Date | 1746 | | 1766 | |
|--------------------------|---------|-------|---------|-------|
| | chevaux | bœufs | chevaux | bœufs |
| Nature des animaux : | | | | |
| Partie de l'évêque : | — | — | — | — |
| Partie strasbourgeoise : | 9 | 6 | 3 | 15 |
| Partie des Andlau : | 4 | 3 | 1 | 6 |
| Ensemble du village : | 13 | 9 | 4 | 21 |

Outre le nombre réduit des bêtes de trait, il faut noter le renversement de la proportion au profit des bœufs, entre 1746 et 1766. L'essentiel du travail devait donc s'effectuer à la main, ce qui est parfaitement compatible avec la petite exploitation, dans le vignoble surtout. L'absence de propriété privilégiée importante a permis au faire valoir direct de s'épanouir. En ce qui concerne la part de Mittelbergheim appartenant aux seigneurs d'Andlau, 100 % des terres de labour, 82 % des vignes et 72 % des prés sont la propriété de celui qui les exploite²⁹, en 1772. Ce monde paysan de notre village est bien conforme à celui décrit par M. Juillard pour le vignoble de cette époque qui connaissait « une structure sociale dans laquelle les gros sont rares ou absents, les moyens assez nombreux, et où la masse est faite de manouvriers »³⁰.

27. MARX R., ouv. cité, p. 83.

28. A.D.B.R., C 392 et C 393.

29. A.D.B.R. E. 1360.

30. JULLARD E., ouv. cité, p. 94.

La même impression ressort de la lecture des registres paroissiaux. Les registres de mariages, dans lesquels la profession des mariés est toujours indiquée, nous permettent d'établir la statistique suivante (pour la période 1700-1792) :

| | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| tonneliers : 247 | maçons : 6 |
| cordonniers : 77 | serruriers : 5 |
| bouchers : 35 | fabricants de cuveaux (Kübler) : 5 |
| tailleurs : 35 | charpentiers : 5 |
| vignerons : 34 | domestiques (travail des vignes) : 5 |
| boulangers : « Beck » : 31 | selliers : 4 |
| « Weissbeck » : 17 | fabricants de sacs : 3 |
| « Pastetenbeck » : 1 | tisserands : 3 |
| « Lebkuchenbeck » : 3 | cordiers : 3 |
| cloutiers (Nagelschmiede) : 16 | tisserands de lin : 2 |
| tricoteurs de bas ou culottes : 15 | agriculteurs (Ackersmann) : 2 |
| verriers : 12 | mégisseurs : 2 |
| menuisiers : 10 | forgerons : 2 |
| tuiliers : 8 | tanneurs : 2 |
| maréchaux-ferrants : 9 | bergers : 2 |
| charrons : 7 | barbier : 1 |
| meuniers : 7 | chargeur de vin : 1 |
| forgerons d'armes blanches : 5 | ferblantier : 1 |
| fileurs de laine : 6 | |

Ces chiffres nous montrent, d'abord, combien peu de chefs de famille tiraient leurs ressources uniquement de la vigne. Les vignerons (Reebmann) ne représentent que 5 % du total. Si l'on considère les actes de décès, nous trouvons 50 vignerons morts entre 1700 et 1792, ce qui équivaut à 10 % environ des décès d'hommes de plus de 20 ans. Mais de ces 50 vignerons, 32 sont morts avant 1730, 39 avant 1740. Cela nous fait penser que la part des vignerons dans la population totale était relativement plus forte au XVII^e siècle qu'au XVIII^e. L'étude des cas évoqués dans les registres de mariages nous inspire la même remarque.

Mais cela ne veut pas dire que ceux pour lesquels est indiquée la profession de vigneron aient été seuls à travailler la vigne. Nous n'en voulons pour preuve que l'absence quasi totale de travailleurs salariés (1 Tagelöhner et 4 Reebknechte), car les quelques vignerons mentionnés n'auraient pas pu mettre seuls en valeur tout le vignoble du village. Pratiquement tout le monde devait avoir quelques vignes, et le métier artisanal était là pour compléter les ressources insuffisantes tirées de la production du vin. La diminution, au XVIII^e siècle, de la part de ceux qui ne vivaient que de la viticulture peut s'expliquer par une diminution de la taille moyenne des exploitations, par suite d'une pression démographique plus grande, ce qui exigeait le plus souvent l'exercice de quelque métier de complément.

La part représentée par les tonneliers est élevée, puisqu'elle représente 37 % de tous les mariés. L'importance du nombre des tonneliers nous est confirmée par le fait que ceux-ci, en 1764, constituent une corporation « pour sortir de l'anarchie » où vivait leur profession « déstituée de statuts ». Or assistent à la réunion constitutive, 5 tonneliers de l'évêché, 11 des Andlau, et 24 soumis à Strasbourg. Un mémoire de 1767 cite, comme soumis aux règles de la corporation, 35 tonneliers sujets de Strasbourg, 11 des Andlau et 5 de l'évêché, soit au total 51³¹. Ce métier, certes, s'explique par la viticulture, mais il aurait été impossible à tous ces tonneliers, vu leur nombre, de vivre de leur art uniquement. Ils devaient nécessairement également travailler dans leurs vignes. Un document de 1785 indiquant pour la part de

31. A.M.S. VI 441 1 n° 7 l.

Mittelbergheim qui relève de la famille d'Andlau 59 familles se décomposant en 23 vigneron, 31 manouvriers, 5 veuves ³², ne peut s'expliquer que si des personnes considérées comme artisans par le pasteur exploitent également de la vigne, ce qui les fait apparaître comme vignerons dans le dénombrement cité. L'absence d'artisans dans ce dénombrement, alors qu'ils sont si nombreux dans les registres, ne peut, elle aussi, s'expliquer que par le fait que le travail artisanal n'était qu'un complément au travail de la terre. L'impression qui s'en dégage est bien celle d'une démocratie rurale de petits propriétaires exploitants dont le travail de la terre ne représente souvent qu'une des composantes des ressources.

Parmi les différents métiers rencontrés, celui de tonnelier mis à part, et dont nous avons noté l'importance, il faut naturellement remarquer ceux qui ont trait à l'alimentation. Les boulangers sont nombreux, qu'ils soient désignés sous le nom de Beck, de Weissbeck, de Pastetenbeck ou de Lebkuchenbeck, ce qui finalement atteste la variété de leurs produits. La réglementation des métiers ³³ nous indique qu'il y avait un four municipal où les boulangers exerçaient leur métier. Ils devaient notamment y faire régner une grande propreté. Il y avait monopole en faveur du boulanger qui avait enlevé les enchères de l'utilisation du four ³⁴. Cependant, au XVIII^e siècle, ces pratiques ont disparu. Certes, en 1700, les comptes du Heimbürger ³⁵ mentionnent encore un loyer de 30 livres françaises pour la location du four, mais les comptes de 1701 nous indiquent que le four a été vendu à Paul Kayser, qui l'utilisait auparavant, pour la somme de 200 livres strasbourgeoises. C'est ce qui explique que l'on ne trouve plus mention du four dans les comptes du XVIII^e siècle, et la cuisson du pain doit alors être devenue une affaire tout à fait privée. D'ailleurs, c'est en 1677 déjà que la première autorisation de cuire le pain à domicile a été accordée à un boulanger ³⁶, et d'autres autorisations sans doute ont suivi. La vente du four ne fait peut-être que simplifier une situation devenue complexe. Toujours est-il que la proportion des boulangers nous paraît élevée, puisque ce métier est mentionné pour 7,8 % des personnes qui se marient. Même s'il faut faire la part d'une consommation de pain plus importante que de nos jours, il n'en demeure pas moins que, là aussi, un complément de ressources pouvait, et sans doute devait, être trouvé dans la viticulture.

La fabrication de la farine avait lieu à Mittelbergheim. Nous rencontrons 7 fois la mention du métier de meunier dans les registres de mariages. La commune possédait un moulin dont l'exploitant devait moulinier le grain que les habitants lui confiaient ³⁷. Le meunier assurant l'exploitant du moulin appartenant à la communauté qui l'entretenait et le louait, à en juger par les registres paroissiaux, n'était pas toujours originaire de Mittelbergheim.

Un autre métier de l'alimentation bien représenté était celui de boucher. Il est autant mentionné que celui de vigneron. Ceci tendrait à montrer que la consommation de la viande était courante, ce qui serait la preuve d'une certaine aisance parmi les habitants de Mittelbergheim. L'alimentation semble donc s'être composée essentiellement de pain, de vin, mais sans doute aussi de viande, sans que l'on puisse cependant déterminer la part représentée par cette dernière denrée. Fruits et légumes étaient fournis par les jardins et vergers dont chaque famille devait disposer.

Un autre groupe de métiers est celui de l'habillement. Les cordonniers y sont particulièrement nombreux, puisqu'ils représentent 11,5 % des chefs de famille du village, à en juger toujours par les registres de mariages. Les tailleurs, moitié moins nombreux, constituaient,

32. A.D.B.R., E. 1371.

33. Arch. mun. Mittelbergheim, Artikelbuch.

34. HECKER Fr., ouv. cité, p. 490-91.

35. Arch. mun. Mittelbergheim, comptes des Heimbürger.

36. Chronique Heintz, p. 79.

37. Chronique Heintz, p. 77-78.

cependant, un groupe appréciable. En outre, 15 personnes sont déclarées être à leur mariage, tricoteurs de bas ou de culottes. Par contre, la production du fil et du tissu est bien moins représentée. Ceci n'empêche cependant pas la fabrication de drap ou de toile dans le cadre de chaque famille, ou du moins d'un grand nombre de familles. Il n'en demeure pas moins que l'habillement concerne 20 % des mentions de professions dans les actes de mariages. Sans doute, là aussi, bien des cordonniers et des tailleurs produisaient-ils du vin.

Le bâtiment et l'ameublement qui occupent 46 des jeunes époux, soit 7 % du total, regroupent des métiers divers. Les verriers sont les plus nombreux (12 personnes), suivis des menuisiers (10 personnes). Les tuiliers disposaient d'une tuilerie qui appartenait à la commune, et qu'il leur était recommandé de préserver du feu. Ils y fabriquaient chaux, tuiles, briques, pierres pour les cheminées. En 1777, la location de la tuilerie rapportait à la commune 120 livres françaises³⁸. L'examen des comptes des Heimburger montre que les redevances levées par la communauté étaient fonction du nombre de cuissons opérées par l'utilisateur³⁹. Les autres artisans du bâtiment mentionnés sont des maçons, des serruriers et des charpentiers dont les effectifs relevés sont sensiblement équivalents.

Citons enfin les métiers en relation avec le travail des métaux et qui intéressent 32 jeunes époux. Il s'agit essentiellement de forgerons. La majeure partie (Nagelschmidt) fabriquent des clous. La présence des maréchaux ferrants s'explique tout naturellement dans un village, même si les chevaux étaient, nous l'avons vu, relativement peu nombreux. Bon nombre fabriquent également des armes (Huf- und Waffenschmidt). Un peu plus étonnante est la présence de 5 fabricants d'armes blanches. Ce sont souvent des gens venus de l'extérieur ou installés assez récemment dans le village. Les actes nous indiquent parfois qu'ils travaillent à la manufacture d'armes blanches de Klingenthal. Il y a ainsi un « Waffenschmidt », 3 « Messerschmidt » et un « Bajonettfeiler ». Mais c'est à Mittelbergheim que naissent les enfants.

Nous ne voudrions pas terminer cette revue sans parler des restaurateurs. Ceux-ci n'apparaissent pas dans la liste, car ils exercent toujours un autre métier, celui de tonnelier le plus souvent, mais aussi parfois celui de vigneron, de boulanger ou de boucher. La lecture de tous les actes nous permet d'affirmer l'existence des restaurants suivants aux dates indiquées :

au « Löele », en 1700.

à la Pomme, en 1702.

à la Fleur, en 1706 et 1707.

au Lion, en 1705.

à l'Ange, en 1705, 1706, 1707, 1717, 1720, 1727, 1728, 1738, 1765, 1786.

au Cygne, en 1709.

à la Clef, en 1705, 1707, 1750, 1753, 1754.

au Soleil, en 1707 et 1714.

au Tilleul, en 1731, 1739, 1749, 1750, 1752, 1767, 1785, 1791.

à l'« Einhorn », en 1727, 1730, 1732, 1733, 1734, 1737, 1739, 1741, 1742, 1745, 1747, 1752, 1756, 1762, 1770, 1772, 1774, 1775, 1778, 1782.

à la Colombe, en 1720, 1726, 1728, 1730, 1732, 1748, 1753, 1760, 1765, 1766, 1777, 1780, 1786, 1787, 1788, 1790.

au Pied de Bœuf, en 1718, 1731, 1733, 1743, 1745, 1749, 1753, 1756, 1757, 1762, 1776, 1785.

au Lys, en 1732, 1733 et 1742.

à la Charrue, en 1724, 1729, 1731, 1736, 1740, 1749, 1750, 1752, 1761, 1765, 1774, 1779, 1781, 1788.

38. HECKER Fr., ouv. cité, p. 248.

39. Arch. mun. Mittelbergheim, Comptes des Heimburger, où souvent figure l'expression : « reçu pour (x) cuissons ».

à la Couronne d'Or, en 1738, 1739 et 1740.

au Brochet, en 1742 et 1743.

à l'Aigle, en 1756, 1763, 1766, 1767, 1788, 1789, 1791.

au « Springbrünnel », en 1758.

à l'Etoile, en 1757, 1760, 1766, 1772, 1773, 1779, 1780, 1781, 1783, 1786, 1789, 1790.

au « Rappen », en 1770, 1776, 1781, 1785.

« Bürgerstub », en 1705, 1706, 1735, 1736, 1738, 1759.

La « Bürgerstub » appartenait à la commune. Ceux qui avaient le droit de bourgeoisie, en l'occurrence presque tous les habitants du village, pouvaient la fréquenter. Celui qui venait à Mittelbergheim et voulait y devenir bourgeois, devait d'ailleurs donner au « Stubmeister » 10 schilling-pfennig pour avoir le droit de fréquenter la Stube⁴⁰. La location de cette Stube rapporte à la communauté 24 Pfund (livres strasb.) en 1725⁴¹, et 52 livres françaises en 1777⁴². Jusqu'en 1724, des repas importants y avaient lieu en certaines occasions, aux frais de la communauté. Après cette date, à laquelle l'Intendant exigea qu'on lui fournisse dorénavant les comptes, ces pratiques diminuèrent⁴³.

La liste des restaurants, qui d'ailleurs n'est pas exhaustive, nous paraît bien longue, surtout pour un village où pratiquement chaque habitant avait du vin dans sa cave. E. Heintz, dans sa chronique, notait que presque une maison sur deux était un restaurant. Cela explique sans doute le fait que le métier de restaurateur se pratiquait toujours, à en croire les registres paroissiaux, à côté d'une autre occupation. Les restaurateurs étaient soumis à certaines règles⁴⁴. Ainsi le gain était limité à deux pfennigs par mesure de vin, que celui-ci provienne ou non de la propre récolte du restaurateur. Du pain valant un schilling à l'achat ne pouvait en rapporter plus de deux au restaurateur, qui était, par ailleurs, obligé de donner logis et couvert. Il devait, à tout moment, pouvoir servir du pain et du vin. Plus d'un excès a sans doute été commis dans ces locaux, si l'on en juge par les instructions du règlement de la « Bürgerstube »⁴⁴. Étaient notamment interdits de jurer, de faire des émissions malodorantes, de manger et de boire au point que l'estomac ne le supporte plus, de faire de la casse, volontairement ou non, d'uriner dans la Stube. Des articles visaient à empêcher les éclats entre convives, les affaires qui y étaient traitées sous l'effet de l'alcool pouvaient être annulées.

Un tel nombre de restaurants, l'abondance des métiers malgré la proximité immédiate de Barr, pourrait faire croire à une certaine aisance de la population. Certes, la vigne fournit la possibilité de se procurer, sur une superficie même réduite des revenus acceptables. Mais il ne faut pas oublier que nombre de villageois, pour subvenir à leurs besoins, devaient exercer une activité annexe. Et surtout, il ne faut pas placer trop haut le niveau de vie des villageois, car il faut tenir compte des lourdes charges que ceux-ci devaient supporter : impôts royaux, seigneuriaux, dîmes. Les impôts seigneuriaux, selon le cas, allaient à l'évêque, aux seigneurs d'Andlau ou à la ville de Strasbourg⁴⁵. Le « Gewerff » levé par le seigneur est limité. Ainsi, en 1773, Strasbourg lève 9 florins 2 sch. pour le « Herrschaftsgewerff » et 15 florins pour le

40. Chronique Heintz, p. 70.

41. HECKER Fr., ouv. cité, p. 248.

42. Arch. mun. Mittelbergheim, comptes des Heimburger.

43. HECKER Fr., ouv. cité, p. 187-88.

44. Arch. mun. Mittelbergheim, Artikelbuch.

45. Tous les renseignements qui suivent, sauf indication contraire, proviennent des comptes des « Heimburger », du « strassburger Einnehmer », ou du « Andlause Vogt » déposés aux Arch. mun. de Mittelbergheim. Les unités monétaires qui y sont utilisées sont soit le Pfund, livre strasbourgeoise divisée en 20 schillings de 12 pfennigs, le Gulden (florin), valant 1/2 Pfund et divisé ici en 10 schillings de 12 pfennigs, ou la livre française divisée en 20 sols de 12 deniers. Cette livre française vaut 1/4 de Pfund. Cf. HANAUER A., ouv. cité, t. 1, p. 20.

« Reisgeld ». Le bailli d'Andlau en 1773 également, fait figurer dans ses comptes 24 florins 7 sch. 10 pf. pour le « Pfenning gewerff », et une dépense de 70 florins 7 sch. pour le « Ritteranlag ». Strasbourg disposait dans sa partie de la corvée convertie en argent⁴⁶. Ainsi, un bourgeois ou manant payait annuellement 1 Pfund 5 sch., une veuve 12 sch. 6 pf. ; un cheval était taxé à 12 sch. 6 pf., un bœuf de trait à 10 sch., et un âne à 6 sch. 3 pf. En 1774, Strasbourg encaisse ainsi 164 Pfund 17 sch. 9 pf. La dîme sur le vin levée en nature allait toute entière, nous l'avons vu, à Strasbourg. Nous ne connaissons pas ce que les seigneurs d'Andlau levaient en fait de corvées, ni les levées opérées pour le compte du troisième seigneur, l'évêque.

Les impôts royaux afférents aux parties des Andlau et de Strasbourg figurent dans les comptes du receveur strasbourgeois et du bailli d'Andlau. En 1773⁴⁷, le receveur strasbourgeois lève, en impôts royaux, 2055 florins 8 sch. 9 pf. (subvention sur les biens, sur l'industrie, le commerce et les facultés ; épis du Rhin ; deux 1/20^e des biens-fonds ; capitation sur les biens et capitation sur les facultés ; remboursement des offices du Conseil souverain d'Alsace) en y comprenant 230 florins pour le règlement des dépenses communes. En 1773 également, le bailli d'Andlau lève 342 florins 5 sch. 4 pf. pour les subventions et épis du Rhin, 265 florins 3 sch. 2 pf. pour le 1/20^e des biens-fonds, 256 florins 9 sch. pour la capitation des habitants de Mittelbergheim sujets des Andlau. Pour les dépenses communes et l'argent allant à la seigneurie ce même bailli lève 280 florins 11 1/2 pf. En ce qui concerne l'évolution au cours du siècle, signalons que les dépenses pour impôts royaux effectués par le receveur strasbourgeois pour les sujets de sa ville représentent 1975 florins en 1760, 620 Pfund en 1751, 652 Pfund en 1744, 514 Pfund en 1729⁴⁸, 405 Pfund en 1720⁴⁸ et 1364 livres en 1708. Le bailli d'Andlau lève sur les sujets de son seigneur, en impôts royaux, 1504 florins en 1786, 1043 en 1780, 1102 en 1760. Les dépenses dans ses comptes, pour impôts royaux et seigneuriaux sont de 360 Pfund en 1750, 173 Pfund en 1739, 207 en 1729, 243 en 1720 (à cette date les impôts seigneuriaux représentent 33 Pfund), 451 Pfund en 1708 et 236 en 1701. Nous ne connaissons pas le montant des impôts royaux levés par les représentants de l'évêque sur leur partie.

Il fallait également s'acquitter des impôts que levait le Heimbürger pour satisfaire aux dépenses communes du village. Ainsi, à côté des revenus provenant des biens propres à la communauté, il y avait une taille ordinaire de la communauté levée sur la bourgeoisie : 310 Pfund en 1701, 327 en 1715, 307 en 1732, 177 en 1750, 971 livres en 1765, 1444 en 1774, 973 en 1787. Mais il y avait des levées supplémentaires en cas de travaux entrepris par la communauté (484 livres en 1771, 1776 livres en 1773, 1097 livres en 1774 et 1231 en 1775). La communauté paie d'ailleurs également des impôts royaux à la fin de la période : 200 livres de don gratuit en 1763, et à partir de 1765, le 1/20^e des revenus patrimoniaux ainsi que le sous pour livre (au total 184 livres en 1765, 257 en 1774 et 228 en 1788).

Il faudrait savoir ce que ces charges représentent par rapport à la valeur de la production villageoise. Compte tenu de ce qu'a pu être la valeur de la récolte de vin telle qu'elle est connue par les dîmes et le Weinschlag, compte tenu aussi du fait que cette récolte représentait une très grosse part du revenu agricole (les dîmes sur le foin, par exemple, levées par le Heimbürger en 1701 représentent l'équivalent de 36 ohms de vin), nous estimons que ces charges représentaient en moyenne 25 % environ du revenu agricole du village.

Il nous reste, pour terminer le tableau de Mittelbergheim au XVIII^e siècle, à évoquer la

46. HECKER Fr., ouv. cité, p. 213 et 216.

47. Dernière année avant la Révolution pour laquelle les comptes des receveurs strasbourgeois nous sont conservés.

48. Y compris les herrschaftliche Gelder = Gewerff.

situation religieuse. Le village a été très tôt touché par la Réforme. Dès les premières années de ce mouvement, sept familles mises à part, toute la communauté passa au protestantisme⁴⁹. Dès 1545, Mittelbergheim avait une paroisse protestante, et Wigendus Agram fut le premier pasteur du village⁵⁰. De 1690 à 1795, il y eut également un vicaire. Le pasteur, au XVIII^e siècle, touchait de la ville de Strasbourg 64 livres strasbourgeoises, 8 Viertel de blé, 2 d'orge, 8 de seigle et 6 Klaster de bois. S'y ajoutaient, provenant de prébendes, 16,5 livres strasbourgeoises et 24 ohms de vin. Le vicaire avait remplacé l'instituteur et s'occupait ainsi de l'enseignement dans la paroisse protestante de Mittelbergheim⁵¹. Il était également vicaire à Heiligenstein⁵².

A partir de 1685 il y eut à nouveau une paroisse catholique à Mittelbergheim, et l'église devint un simultaneum en vertu des ordres royaux. Un rescrit inofficiel de Louvois ordonna, en effet, en 1684, que là où il y aurait 7 familles catholiques, elles pourraient réclamer le chœur de l'église paroissiale⁵³. Le registre des baptêmes catholiques de Mittelbergheim indique que, dans le cas qui nous intéresse, la foi catholique romaine a été rétablie (restituta) par Louis XIV, le Roi très Chrétien, le troisième jour de l'année 1685. Jusqu'en 1688, c'est cependant le curé d'Andlau qui assure les baptêmes. C'est à partir de cette dernière date que Mittelbergheim dispose d'un curé commun avec Gertwiller, encore qu'en 1694 il ait fallu faire appel aux curés de Barr et d'Andlau. Les actes de décès et mariages ne sont consignés qu'à partir de 1695. La paroisse catholique a donc certainement connu des débuts difficiles et a mis dix ans pour s'affirmer. Néanmoins, les autorités ont favorisé le catholicisme dès le début, puisque dans la partie andlavienne qui faisait partie des terres du Directoire de la Noblesse de Basse Alsace, réunies à la France en 1680, il y a eu trois conversions au catholicisme entre 1680 et 1686⁵⁴. L'action royale put sans doute être efficace, surtout après le rattachement de Strasbourg et de ses bailliages ruraux à la France, en 1681.

Etant donnée la faible importance de la paroisse catholique, celle-ci fut confiée à un curé « royal », ainsi dénommé parce qu'il était rémunéré par le roi. Ses revenus étaient de 400 livres françaises. S'y ajoutaient trois ohms de vin de messe et 8 Klaster de bois de chêne donnés par Mittelbergheim et un Pfund 10 sch., 3 ohms de vin de messe, 4 Klaster de bois, 2 Pfund 10 sch. de Gertwiller⁵⁵. Pour permettre aux enfants catholiques de s'instruire sans avoir à fréquenter l'école protestante, il y eut dans le village, à partir de 1699, un instituteur catholique qui touchait 102 livres françaises, 6 Klaster de bois, 8 ohms de vin, 5 Viertel de blé et 200 fagots⁵⁶. En effet, en 1691, l'école protestante avait été interdite aux catholiques et une ordonnance de 1698 prescrivait la création d'une école catholique dans chaque paroisse de cette confession.

49. Chronique Heintz, p. 8 et sq.

50. A propos de l'histoire de la paroisse protestante de Mittelbergheim, voir ADAM D. JOH., *Evangelische Kirchengeschichte der elsässischen Territorien bis zur französischen Revolution*, Strasbourg 1928, p. 57-59.

51. Chronique Heintz, p. 15-17.

52. Un acte de baptême du 11 août 1702 a été établi par J.J. Herschel, vicaire à Mittelbergheim et Goxwiller. Mais tous les autres vicaires de Mittelbergheim le sont aussi à Heiligenstein et non à Goxwiller.

53. Sur la politique religieuse officielle, voir STROHL H., *Le protestantisme en Alsace*, Strasbourg 1950, PFISTER C., *L'Alsace et l'édit de Nantes*, dans *Revue Historique*, 1929, p. 217-40; LIVET G., *L'Intendance d'Alsace sous Louis XIV (1648-1715)*, Paris 1956, p. 435-74.

54. A.D.B.R., E 1384.

55. HECKER FR., ouv. cité, p. 291.

56. HECKER FR., ouv. cité, p. 278.

L'entretien de l'église répondait à des règles compliquées : la ville de Strasbourg devait s'occuper du chœur de l'église et du presbytère protestant, le village de la tour, de la sacristie et de la nef et, en outre, du cimetière et du presbytère catholique.

Les efforts déployés par les autorités pour favoriser le catholicisme aux dépens du protestantisme trouvent un écho dans certains actes rédigés par les pasteurs dans les registres paroissiaux, ainsi que dans le « Familienbuch »⁵⁷. C'est ainsi que des avantages matériels étaient accordés aux nouveaux convertis. Les débiteurs obtenaient un moratoire de trois ans pour le paiement des dettes. Ainsi, Andreas Dantzer et Margaretha Dantzer, mariés le 21.11.1758, aisés à l'origine, mènent une vie désœuvrée les forçant à contracter des dettes. Il ne leur reste plus, pour s'en sortir, qu'à se convertir au catholicisme⁵⁷. Johann Heinrich Schwab, qui avait épousé Anne Marie Frick le 12.1. 1745, se convertit au catholicisme en novembre 1769, pressé par ses créanciers⁵⁷. Les convertis étaient également dispensés du paiement des impôts pendant trois ans. Le cas le plus connu et le plus frappant est celui de Johann Jacob Gressendorf qui abjura le protestantisme le 18 janvier 1758, et jouit ainsi d'une exemption d'impôts pendant trois ans. Son fils, alors âgé de 10 ans, obtint en 1777 le même privilège. Lorsque les échevins demandèrent des impôts à son épouse pour ses enfants d'un premier mariage, le jeune Gressendorf s'y opposa. Les échevins protestèrent, mais pour toute réponse, furent condamnés à 12 livres d'amende⁵⁸ pour une question de procédure. On comprend que de tels avantages aient pu pousser certains à se convertir.

Les registres baptismaux catholiques nous donnent, en appendice, les noms des nouveaux convertis, du moins jusqu'en 1769⁵⁹. Il s'agit de Anna Catharina Loseneckerin, 25 ans, en 1710 ; Anna Maria Hiegelin, 28 ans, en 1713 ; Anna Catharina Blessin, veuve, en 1714 ; Anna Frickin en 1718 ; Anna Gieg en 1722 ; Johann Georg Kromer en 1746 ; Johannes Frick, 56 ans, en 1748 ; Joh. Mich. Bœckel, alors jeune soldat, en 1750 ; les époux Bartholomaeus Bronner, 42 ans, et Marie Salome Lang, 37 ans, en 1752 ; Maria Barbara Winter en 1753 ; Johannes Schneider, 50 ans, en 1754 ; Johannes Gressendorf, 48 ans, sa femme Anna Maria Bronner, 34 ans, et leurs deux enfants en 1758 ; Andreas Dantzer, 39 ans, en 1763 ; Heinrich Schwab, 50 ans, en 1769. Nous ne savons pas s'il n'y a plus eu de conversions après 1769, ou bien si celles-ci n'ont plus été inscrites sur le registre. Toujours est-il que les encouragements officiels ne sont pas restés lettre morte à Mittelbergheim. Des femmes et des hommes se sont convertis, certains jeunes, mais d'autres aussi à un certain âge, et là l'intérêt n'a pas toujours été étranger.

Lorsque quelqu'un se convertissait, ses enfants devaient naturellement en faire de même, du moins ceux qui n'avaient pas encore participé à la Cène. C'est ainsi que Johann Heinrich Schwab, poussé à l'abjuration en 1769 par ses dettes, demande au pasteur de donner la Cène à son dernier fils, non encore confirmé, sous le prétexte d'une maladie grave. Malgré les pleurs de la mère, le pasteur refuse, par crainte des représailles. C'est alors que les parents s'adressèrent à un pasteur de Strasbourg, qui accepta. Le curé de Mittelbergheim protesta auprès de ce pasteur, mais celui-ci put présenter une lettre de Schwab, qui s'était converti quatre jours après la célébration de cette Cène, demandant que son fils restât luthérien⁵⁷. Schwab trompa ainsi le curé, ajoute par ailleurs le pasteur de Mittelbergheim, avec une maîtrise et un art plus que jésuites⁵⁷.

57. Arch. paroissiales prot., Mittelbergheim. Livre où des familles ont été reconstituées par les pasteurs et parfois commentées. Nous tenons à remercier ici M. le pasteur Bittendiebel de nous avoir permis de le consulter.

58. HECKER FR., ouv. cité, p. 293-94.

59. A.D.B.R., Mittelbergheim 3 E 295, registres baptism. cath.

L'ordonnance de 1682, concernant la confession des enfants illégitimes, qui devaient professer la religion du Roi, considéré comme leur père, trouve également un écho à Mittelbergheim. Son application, cependant, ne semble pas totale, en 1702, où est baptisé par le pasteur un enfant né d'un mari adultère et d'une veuve. Il en est de même en 1709, où le pasteur baptise un autre enfant illégitime⁶⁰. Il attend, cependant, pour ce faire, que l'identité du père soit établie officiellement devant le tribunal local. Telle a été mon attitude, écrit-il, « afin que l'église et moi-même ne tombions pas dans le malheur. J'ai été prudent, car il nous est strictement interdit, à nous prédicateurs protestants, par un ordre royal, de baptiser un enfant dont un des parents est de religion catholique, sous peine de perdre notre charge, tous nos biens, et d'être bannis du royaume ... Je vis, en effet des temps dangereux, car non seulement les catholiques, mais même, ce qui est terrible et déplorable, certaines de mes ouailles, disciples de Judas, qui sont secrètement rangés du côté catholique, dénoncent tout ce qu'ils voient et entendent. Lorsqu'ils ne trouvent rien ils imitent leur père le Diable, qui est un menteur, et attaquent mes sermons, les interprètent faussement pour me précipiter dans le malheur, parce que je leur dis la vérité et dénonce leur vie, dont Dieu est absent ». Voilà des phrases qui éclairent la situation religieuse à Mittelbergheim au début du XVIII^e siècle. Le moins que l'on puisse dire est que les animosités ne faisaient pas défaut, au milieu d'un climat de suspicions. Si, en 1709, et même encore en 1727, date du dernier baptême protestant d'un enfant illégitime qui nous soit connu⁶⁰, le pasteur peut baptiser un enfant naturel issu de parents protestants, il n'en est plus de même plus tard. En 1730, est ainsi baptisé, selon le rite catholique, un enfant naturel, dont les parents, protestants, ne se marièrent que quelques mois après la naissance⁶¹. Le pasteur ajoute que cela s'est fait « selon la coutume ». Les stipulations de 1682 sur les enfants illégitimes avaient, en effet été rappelées en 1726, car elles n'avaient pas été appliquées à Strasbourg. Elles le furent donc après ce rappel. Un autre exemple qui le prouve est celui d'Anna Maria Karcher (née le 25.7.1718) dont le pasteur dit : « Diese ist zur Hur geworden, und hat, 1744, den 12.2., ein Hurensöhnlein erböhren, welches den 14. ejusd. catholisch getauft worden⁶² ».

Certains catholiques utilisaient cette situation entre les deux confessions pour ne pas avouer au curé leur véritable action. Ainsi, en 1747, Marie Madeleine Siffermann fait inscrire à tort, comme père de son enfant, un bourgeois protestant, qui, l'ayant appris, doit entreprendre force démarches pour faire rayer son nom⁶¹. D'un autre côté, une veuve protestante profite du fait qu'elle doit faire baptiser son enfant né en 1765, selon le rite catholique, pour le faire faire à la Maison des Enfants Trouvés de Strasbourg et l'y abandonner après avoir payé 300 livres, tout cela, sans doute pour faire passer inaperçue cette naissance considérée avec peu de respect dans le village⁶².

Faute de documents nous permettant de connaître exactement l'importance respective des adeptes des deux confessions, nous avons dû nous contenter d'une méthode indirecte. En effet, il n'est pas possible d'assimiler les catholiques à l'une ou l'autre catégorie de sujets, comme nous le montrent les indications des registres catholiques à la veille de la Révolution, car, si les catholiques y sont souvent sujets de l'évêque, il en est aussi qui sont sujets de Strasbourg ou des Andlau. Il ne nous reste donc qu'à comparer le nombre des actes des registres des deux confessions⁶³, pour approcher la proportion que les protestants représentaient dans le village :

60. Ces cas nous sont connus par les registres baptismaux protestants, A.D.B.R., Mittelbergheim, 3 E 295.

61. Affaire relatée dans le registre baptismal catholique en face de l'acte.

62. Acte transcrit à Mittelbergheim dans le registre baptismal catholique après l'envoi d'une lettre et d'un certificat de baptême par le directeur de la Maison des enfants trouvés.

63. Actes protestants : A.D.B.R. 3 E 295, 12 à 25 ; Actes catholiques A.D.B.R., 3 E 295, 1 à 6.

| Date des actes | Naissances | | | Mariages | | | Décès | | |
|----------------|------------|-------|----------------------------|----------|-------|----------------------------|-------|-------|----------------------------|
| | cath. | prot. | % représ. par les protest. | cath. | prot. | % représ. par les protest. | cath. | prot. | % représ. par les protest. |
| 1701-1710 | 49 | ? | | 22 | 70 | 76 % | 24 | 271 | 91 % |
| 1711-1720 | 46 | 310 | 87 % | 12 | 93 | 88 % | 44 | 264 | 85 % |
| 1721-1730 | 49 | 358 | 88 % | 14 | 96 | 87 % | 29 | 309 | 91 % |
| 1731-1740 | 72 | 395 | 84 % | 10 | 81 | 89 % | 48 | 338 | 87 % |
| 1741-1750 | 50 | 329 | 86 % | 15 | 65 | 81 % | 48 | 294 | 85 % |
| 1751-1760 | 46 | 272 | 85 % | 16 | 73 | 82 % | 29 | 264 | 90 % |
| 1761-1770 | 54 | 289 | 84 % | 16 | 73 | 82 % | 41 | 230 | 85 % |
| 1771-1780 | 69 | 279 | 80 % | 14 | 73 | 84 % | 39 | 273 | 85 % |
| 1781-1790 | 62 | 234 | 79 % | 16 | 43 | 72 % | 57 | 173 | 75 % |

Certes ces chiffres sont relatifs. Cependant ils nous permettent d'affirmer que si la communauté catholique constitue une minorité, celle-ci n'est pas négligeable. Sa part semble être allée en s'accroissant au cours du siècle, encore que cette augmentation ait été modérée, surtout si l'on considère les encouragements aux conversions apportés par la politique royale. Nous pouvons, en effet, considérer que les protestants, qui représentaient près de 90 % de la population au début du siècle, ne doivent plus constituer qu'à peine 80 % à la veille de la Révolution.

C'est de cette majorité protestante que nous allons étudier le comportement démographique à la lumière des registres paroissiaux. Ceux-ci sont très bien tenus tout au long du siècle, et nous n'avons à déplorer qu'une seule lacune, à savoir la perte des actes des baptêmes célébrés entre le 11 août 1702 et le 21 septembre 1703. L'intérêt des pasteurs pour un enregistrement méticuleux est d'ailleurs attestée par la tenue du Familienbuch, où ils ont reconstitué certaines familles et porté, nous l'avons vu, des renseignements complémentaires lorsque l'occasion s'en présentait. Nous avons, quant à nous, reconstitué systématiquement toutes les familles fondées entre 1700 et 1792 à partir des actes des registres paroissiaux, travail de longue haleine, mais qui, seul, permet une étude en profondeur.

Notre tâche a été facilitée par une grande stabilité de la population. Ceci nous a permis de nous limiter au dépouillement des seuls registres de Mittelbergheim. Certes, il est des familles dont nous perdons la trace dès leur fondation, car le couple, uni dans notre village, s'est ensuite installé ailleurs, souvent sans doute dans le lieu d'origine de l'un des conjoints. Mais il ne s'agit là que de 12,5 % des familles, ce qui est peu. Rares sont ceux qui, une fois installés à Mittelbergheim, ont ensuite émigré. S'il est des couples unis en dehors de la paroisse qui viennent ensuite s'y installer, ceux-ci sont cependant peu nombreux. Cette stabilité, tout en nous facilitant la tâche, donne aussi plus de poids aux résultats de l'enquête.

Les actes peuvent nous renseigner sur le degré d'instruction de cette population. En effet, les signatures sous forme de croix permettent de détecter ceux ou celles qui ne savent pas écrire. Ce sont les actes de mariages, où les deux époux doivent signer, qui sont les plus instructifs à ce point de vue :

| savent signer à leur mariage | Date des actes | | | | |
|------------------------------|----------------|---------|---------|---------|---------|
| | 1701-20 | 1721-40 | 1741-60 | 1761-80 | 1781-92 |
| Hommes | 84,6 % | 88 % | 89,9 % | 98,6 % | 100 % |
| Femmes | 58,2 % | 57 % | 69,5 % | 89 % | 98,2 % |

Ces résultats nous indiquent une alphabétisation très poussée. A la veille de la Révolution tous les jeunes époux savent signer. Certes l'assurance témoignée dans l'écriture est variable, certes le fait de savoir signer ne témoigne pas d'un degré d'instruction très poussé, il n'en demeure pas moins qu'à la veille de la Révolution tous les jeunes époux avaient fréquenté plus ou moins assidûment et plus ou moins longtemps la classe qui, nous l'avons vu, était assurée par le diacre. Il faut noter aussi qu'il y a une différence entre les hommes et les femmes. Celles-ci, au début du siècle, ne sont que 6 sur 10 à savoir signer, alors que leurs époux sont 85 %, proportion déjà très importante. Les progrès sont constants, mais surtout marqués, pour les femmes après 1750, et très rares sont celles qui, à la fin du siècle, ne savent pas signer.

La stabilité de la population fait que ce sont souvent les mêmes noms de famille qui reviennent. En faisant une statistique des noms des jeunes mariés, voici ceux qui sont les plus courants dans la paroisse protestante de Mittelbergheim (le chiffre qui suit le nom indique le nombre de mentions).

Friederich (32); Bronner (27); Rieffel (24); Wittmann (24); Bœckel (23); Kayser (23); Gunther et Guntzer (22); Bott (19); Frick (19); Siffermann (18); Dantzer (16); Hirtz (15); Rietsch (15); Schmidt (14); Schneider (14); Scheer (13); Börschi (11); Kornmann (11); Munsch (11); Rauch (11); Wack (11); Wilhelm (10); Arnold (10); Bitterlin (10); Hänel (10); Gilg (9); Garth (7); Hutt (7); Seltz (7); Adam (6); Baumhauer (6); Bannmeyer (6); Dietrich (6).

Il y a de même peu de variété dans le choix des prénoms. Il est rare que les prénoms du père et de la mère ne soient pas réutilisés pour les enfants, parfois avec beaucoup d'insistance lorsque la mort a fauché les enfants précédents ayant déjà porté ces prénoms. Les prénoms usités sont :

pour les garçons : Johannes (327); Johann Jacob (251); Andreas (223); Johann-Georg (93); Johann Heinrich (70); Bartholomäus (50); Daniel (35); Philippus (34); Johann Michael (32); Laurentius (30); Jonas (21); Johann Theobald (18); Johann-Daniel (17); Paulus (16); Johann Paulus (16); Petrus (16); Jacob (16); Joseph (12); Theobald (10); Sixtus (10); Johann Niklaus (9); Michael (9); Niklaus (9); Conradus (8); Marcus (8); Johann Caspar (7); Johann Leonhart (5); Leonhart (3); Antonius (3); Caspar (2).

pour les filles : Anna Maria (358); Catharina (162); Susanna (138); Anna (84); Maria Magdalena (53); Margaretha (54); Anna Barbara (49); Maria Margaretha (40); Maria Barbara (43); Elisabetha (30); Maria Salome (30); Maria (25); Agnes (24); Anna Catharina (19); Magdalena (18); Dorothea (17); Christina (15); Anna Ursula (15); Maria Elisabetha (15); Anna Margaretha (12); Richardis (11); Eva (10); Anna Richardis (10); Susanna Margaretha (10); Maria Ursula (6); Anna Salome (4); Barbara (4).

[à suivre]



Vestiges d'un puits Renaissance à Barr

Les comptes d'Apolinaris Kayser, Heimbürger à Barr en 1580, mentionnent sur huit pages les dépenses occasionnées par la construction d'un puits :

« Da der Baumeister und der Steinmetz die Stein uff Rosheim Grub besichtigt welche zum Prunnen kumen...

der Steinmetz so am Prunnen gewerkt...

dem Werkmeister, von dem Prunnen ussuheben...

Samuel Schlosser für das Eyssenweg, so er am Prunnen gemacht...

dem Schmidt von dem Rad...

die die Eimerschrüben und Ketten zu Strassburg geholt, sind mit Ross und Karch zween Tag ussgesein... »¹.

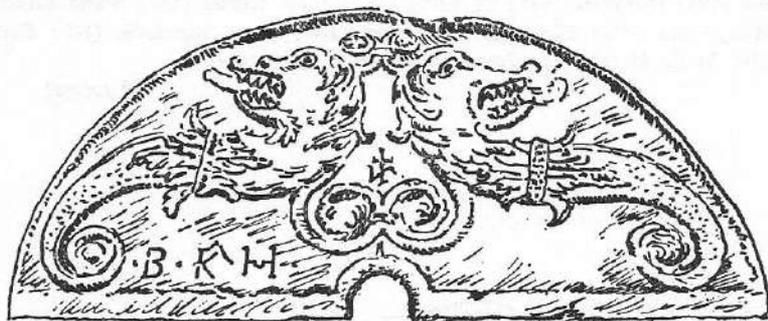
Nous apprenons encore qu'à toute occasion on se restaure aux frais de la communauté : en route, à Bærsch, ou après le travail, au Brochet ou à la Bürgerstube. En revenant de Strasbourg, il faut acquitter le droit de péage à Niedernai.

Ces comptes ont été annotés dans la première moitié du XIX^e siècle. Cette note nous dit que ce puits se dressait sur la place de l'Hôtel de Ville :

« Der Brunnen von dem hier die Rede ist, ist der ehemalige Ketten-Bronnen der auf dem Platz stund, und in dem Jahr circa 1800² in einen Röhrbrunnen verwandelt worden. Das obere Gesims davon mit Figuren hat Herr Doctor Sultzer auf seine Gartenthüre am Gansbrönel Weg gesetzt. Die Buchstaben B.K.H. bedeuten Boll Kaiser Heimbürger. »

Cette pierre qui ressemble à un tympan semi circulaire, est toujours en place dans le mur du jardin. Elle porte deux dragons affrontés. Le signe lapidaire indique bien le XVI^e siècle. L'autre face est taillée en forme de coquille, malheureusement à demi noyée dans la maçonnerie et de ce fait peu visible. Il est bien dommage que les comptes du Heimbürger ne mentionnent pas le nom du sculpteur.

M.-A. H.



rue Gaensbroennel à Barr

Hautz
27.1.74

1. Archives départementales, Dépôt des Archives communales Barr II 43.

2. En 1805. Pour les détails, voir : HICKEL M.-A., Fontaines Barroises, dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 129.

Les mines de fer de Barr

par JEAN-MARIE LE MINOR

L'EXTRAORDINAIRE richesse de son sous-sol fit du massif vosgien une terre de prédilection pour l'exploitation minière. Parmi les grands gîtes filoniens exploités jadis en Alsace, il y eut surtout ceux de la vallée de la Bruche, de la Liepvrette, de la Fecht, de la Thur et de la Doller. Il existait aussi un grand nombre d'exploitations plus modestes, dont seuls quelques documents révèlent encore l'existence. C'est dans cette dernière catégorie que se classent les mines de Barr.

Si très peu de textes parlent de leur situation exacte, ces mines devaient se trouver cependant dans les environs de Barr et de Mittelbergheim : « ... il en a trouvé (le sieur de Hürtigheim) dans différents endroits, principalement dans la dépendance de la ville de Barr qui est du territoire de Strasbourg et à Mittelbergheim où Mr l'évêque et la famille noble d'Andlau sont seigneurs, avec la même ville de Strasbourg.. »¹.

HISTORIQUE

Un rapport administratif de 1548 de Nicolas Gerbel² relatif à l'augmentation des ressources du baillage de Barr mentionne pour la première fois l'exploitation du minerai de fer.

Nous n'avons plus aucune trace de cette exploitation jusqu'en 1736, où le baron de Hürtigheim³, stettmeister de la ville de Strasbourg, découvre des filons de fer dans les environs de Barr et ouvre des mines ; elles lui sont concédées par le duc de Bourbon, grand maître des mines et minières de France le 6 mai 1737⁴. Le sieur de Hürtigheim crée une société de personnes capables de fournir les fonds nécessaires et de diriger ces mines suivant les règles de l'art. Le 3 octobre 1741, il cède ses droits à Mathieu Bosque, greffier de la monnaie de Strasbourg. Ce dernier en fait rétrocession à la société de mécènes le 15 janvier 1742.

Abréviations :

- AMS : archives municipales de Strasbourg.
- ADBR : archives départementales du Bas-Rhin.
- BNUS : bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.
- BEMP : bibliothèque de l'école des mines de Paris.

1. Extrait d'un mémoire daté du 3 mai 1747 de Barthélémy de Vanolles, intendant d'Alsace, devenu conseiller d'état en 1750, AMS VI 674.

2. AMS VI 17.

3. François Joseph Mackau de Hürtigheim (né vers 1680, mort en 1751).

4. *Ordonnances d'Alsace* tome II, ADBR.

C'est alors le sieur Gamper qui fouille les mines. Il trouve de nombreux filons de cuivre et de plomb argentifère. Les mines lui seront concédées le 5 octobre 1742 avec une exemption trigénaire du droit du dixième sur les mines ⁵.

Vers 1745 des expériences effectuées prouvent que le minerai des mines de Barr est bien ferrugineux : « ...de quelque difficile croyance qu'il ait paru à bien des gens de pouvoir tirer de l'acier des mines, il a fallu cependant se rendre à la certitude des expériences qui en ont été faites... » ⁶.

Les mines constituent un sujet de contestations continues entre François Mackau de Hurtigheim et le magistrat de la ville de Strasbourg qui réclame des droits et des dédommagements.

En 1781, des habitants de Barr assurent à Monsieur de Sivry ⁷ que des mines ont été exploitées près de Barr : « on m'a dit qu'il y avait eu autrefois des mines de fer, de plomb et de cuivre en exploitation, et qu'elles étaient abandonnées depuis environ soixante ans : on m'a montré un morceau de véritable hématite qu'on m'a assuré avoir été trouvé près de la ville ». Jean Hermann, célèbre naturaliste ⁸ note dans la marge du livre de de Sivry qu'il a possédé : « moi qui suis natif de Barr, qui ai parcouru fréquemment les environs, qui y ai eu beaucoup de liaisons et de connaissances, je sais à peu près de science certaine qu'il n'en est rien ».

Antoine Grimoald Monnet, qui a trouvé du minerai de fer près du château d'Andlau, rapporte dans son compte-rendu de voyage en 1782 ⁹ : « on prétend même en avoir tiré d'autres espèces de minerais, mais je n'ai pu m'en procurer des échantillons. Jadis il y avait une fonderie de fer qui ne put pas subsister du minerai qu'on trouvait dans ses environs ».

Le baron de Dietrich mentionne en 1789, qu'une soixantaine d'années plus tôt des mines ont été exploitées aux environs de la ville de Barr tout en certifiant qu'il n'en reste aucune trace ¹⁰.

En 1806 Jean Philippe Graffenauer ayant trouvé du minerai de plomb près de Barr rappelle pour la dernière fois : « on prétend qu'il y avait autrefois des mines en exploitation » ¹¹.

Nous ne connaissons rien de la fin des mines. En 1780 il n'en restait plus de traces, mais leur souvenir semblait rester vivace dans l'esprit de la population

5. *Ordonnances d'Alsace* tome II, ADBR.

6. de Vanolles (1).

7. de SIVRY, *Journal des observations minéralogiques faites dans une partie des Vosges et de l'Alsace* 1782, BNUS.

8. Jean Hermann, né à Barr le 31 décembre 1738, mort à Strasbourg le 4 octobre 1800, naturaliste et professeur à l'université de Strasbourg.

9. Antoine Grimoald MONNET, inspecteur des mines, manuscrit du *Cinquième voyage pour la carte minéralogique de la France, comprenant les terrains qui s'étendent de Falsbourg à Framont, Schirmeck, Roteau, Senones, Barr ...* 1782, BEMP.

10. Mr le baron de DIETRICH, directeur des mines de Framont et des forges de Roteau *Description des gîtes de minerai, forges, salines ...* 1789, ADBR.

11. Jean-Philippe GRAFFENAUER, médecin et minéralogiste, (1775-1838), *Essai d'une minéralogie de la ci-devant Alsace* 1806, BNUS.

locale. Leur exploitation a dû cesser rapidement et les mines ont sans doute été comblées.

LE MINERAI

Les expériences effectuées en 1745 ont prouvé que le minerai extrait était bien du minerai de fer, mais le subdélégué précise : « ...il dit (Hurtigheim) en termes exprès que la matière qu'il trouve dans la terre de Barr, n'est point suffisante pour en donner de l'acier, mais qu'il faut l'allier avec les matières que l'on trouve dans les mines d'Obernai, terre avoisinante de celle de Barr... »¹².

Les minerais de fer sont nombreux : trois méritent d'être retenus :

- l'hématite (Fe_2O_3) dont un échantillon extrait soit-disant des mines de Barr a été présenté à Monsieur de Sivry en 1780.

Antoine Grimoald Monnet semble avoir observé des filons d'hématite au-dessus de Barr puisqu'il dit lui-même¹³ : « on trouve quelque peu de minerai de fer, qui est absolument semblable à celui de Roteau ».

Daubrée enfin précise en 1852¹⁴ : « le lambeau de grès des Vosges qui repose sur le granite à l'Est du château d'Andlau... est traversé aussi par des veines très compactes d'hématite brune identiques par leur aspect avec celles des environs de Lembach et de Weiler ; on peut y trouver de gros rognons fort riches ».

On connaît de plus de nombreux affleurements d'hématite dans la région de Blienschwiller-Dambach.

- la magnétite (Fe_3O_4) qui est un excellent minerai de fer, était ramassée, au XVIII^e et au XIX^e siècles, après les grandes pluies, sous forme de sable noir attirable à l'aimant, par les pauvres gens de Barr et de Mittelbergheim ; elle servait dans les bureaux pour l'écriture.
- la minette, minerai de fer pauvre exploité en Lorraine se trouvait en veines cimentant le granite près de Moenkalb, elle est citée par Voltz¹⁵ en 1827 et par Daubrée en 1852.

Jean Philippe Graffenauer est le seul auteur mentionnant du minerai de plomb dans les environs de Barr¹⁶ : « dans les montagnes de Barr, on rencontre quelques fois des traces de mine¹⁷ de plomb sulfuré. J'ai moi-même trouvé différents morceaux de cette espèce du côté de Heiligenstein, dans une gangue quartzeuse ». Le plomb semble donc avoir pu être exploité sous forme de galène (PbS).

Quant au minerai de cuivre, il est peu vraisemblable qu'il y en ait eu des exploitations dans la région de Barr.

12. Mémoire du magistrat de Strasbourg du 27 mai 1747, AMS VI 674.

13. Antoine Grimoald MONNET, ouvr. cité (9).

14. DAUBRÉE M. A., *Description géologique et minéralogique du département du Bas-Rhin* 1852, BNUS.

15. VOLTZ, *Aperçu des minéraux des deux départements du Rhin* 1827, BNUS.

16. GRAFFENAUER, ouvr. cité (11).

17. Mine a le sens de minerai.

Nous ne connaissons malheureusement aucune source capable de nous éclairer sur la situation exacte des mines de Barr. Ce n'est qu'une recherche systématique sur le terrain qui permettrait, peut-être, de retrouver les anciennes exploitations.

Les mines de Barr n'ont sûrement pas été de grands réseaux de puits et de galeries ; elles ont pu n'être que de simples tranchées, de un à deux mètres de profondeur, creusées dans le sol pour récupérer le sable magnétique provenant du lessivage des granites, ce qui expliquerait leur disparition rapide, et le fait que plusieurs mémoires sur les mines ne les mentionnent pas ¹⁸.

18. Tels les mémoires des archives départementales du Bas-Rhin C 374, C 375, 38 J 55.

Pilgerpfad

Aus dem rastlos, werkerfüllten Streben
aus dem tatenfrohen, reichen Leben
aus der Städte Hast, aus ihrem Wahn
freist du Pfad mich, führst mich Höhen an.
Hohe Tannen steil zum Himmel weisen
singen mächt'gen Felsen ihre leisen
Weisen wie in Märchenseligkeit —
Sonne fließt durch Aestedunkelheit.
Schritt für Schritt erklimme ich die Höhen
eitles Sehnen, eitle Hast vergehen
meinem Herzen sich die grosse Ruhe naht,
Pilger werde ich durch dich, du Pilgerpfad.

Fritz Eyer

Aus einem Odilienbergzyklus

Troubles à Dambach-la-Ville en 1819-1821

par JACQUES WEBER

PRÉLIMINAIRES

Feuilletant un dossier récemment découvert aux Archives du Bas-Rhin, intitulé « Troubles à Dambach en 1819-1821, occasionnés par la nomination d'un instituteur »¹, je me suis cru transporté à Clochemerle ou dans la paroisse de Dom Camillo. Rien n'y manque : agressions nocturnes, bagarres pendant le service divin, escarmouches entre maire et curé, hostilités déclarées entre maire et conseillers municipaux, entre curé et marguilliers, division de la population en deux camps, bref la discorde partout.

J'aurais craint de ternir la réputation de Dambach, berceau de ma famille maternelle, en exhumant cette vieille histoire, si la lecture du livre de P. Leuillot, « L'Alsace au début du 19^e siècle »², ne m'avait quelque peu rassuré. L'état d'esprit que nous allons revivre n'était pas particulier à Dambach, et si les troubles y furent un peu plus bruyants qu'ailleurs, ce fut la conséquence d'inconcevables maladroites administratives et d'excès de langage de personnes étrangères à notre cité.

Lorsqu'en mai 1819, la nomination de l'instituteur Martin Fux vint mettre le feu aux poudres, à peine six mois s'étaient écoulés depuis l'évacuation de l'Alsace par les troupes alliées³. Outre le choc douloureux infligé à tous par les « malheurs de la patrie » et l'énerve-ment résultant de trois changements de régime en moins de deux ans, les esprits étaient irrités par les réquisitions des troupes d'occupation. Tâche ingrate, les maires avaient eu à répartir les charges entre leurs administrés et, bien sûr, cela n'avait pas été sans mécontenter les uns ou les autres.

Le retour de la royauté inquiétait d'autre part les acquéreurs de biens nationaux confisqués pendant la Révolution. Ils redoutaient une remise en question de la légitimité de leurs achats. Dès 1816, plus d'un millier de ceps ont été coupés dans les vignes de Mathias Gerber, l'ancien maire de Dambach. Le lendemain, on découvrait un écrit anonyme, placardé sur la porte de l'adjoint, invitant à ne pas enchérir les biens de Gerber, « acquis injustement comme biens nationaux ». Gerber est en outre menacé de mort « à la première occasion »⁴. Des incidents semblables se sont produits à Andlau et à Blienschwiller.

1. Sauf indication contraire, toutes les précisions contenues dans cet article sont tirées de ce dossier des Archives du Bas-Rhin, Série T. Les renseignements puisés aux Archives de l'Evêché de Strasbourg m'ont été aimablement communiqués par M. l'abbé Stehlé, ceux puisés aux Annales de la Paroisse de Dambach, par M. l'abbé Haegeli, ceux provenant des Etats-Civils de Dambach, Epfig et Andlau, par MM. les Maires de ces localités. A tous, je tiens à exprimer ma reconnaissance pour leur précieuse collaboration.

2. LEUILLOT P., *L'Alsace au début du 19^e siècle*, Paris 1959.

3. L'évacuation de l'Alsace se fit du 29 octobre au 11 novembre 1818. LEUILLOT P., I, p. 202.

4. LEUILLOT P., I, p. 112 et 244.

Il y avait aussi les « demi-solde », anciens officiers de la Révolution et de l'Empire. L'inaction leur pèse, leur goût de la bagarre se réveille à la première occasion et, nous le constaterons, leurs enfants ne sont pas à l'abri de la contagion.

Enfin, l'instruction publique, primaire notamment, était une source à peu près générale de mécontentement. Si le préfet Lezay-Marnésia avait eu le mérite d'ouvrir à Strasbourg en 1810 la première Ecole Normale française⁵, les heureux effets de cette innovation ne se firent pas sentir du jour au lendemain, entre autres raisons parce que la rémunération des instituteurs, laissée à l'appréciation et à la charge des municipalités, était trop médiocre pour attirer de bons sujets.

L'ordonnance royale du 29 février 1816 exigeait en principe des instituteurs un brevet de capacité comportant trois degrés. Or en 1821, sur les 714 écoles primaires du Bas-Rhin, on ne comptait que 22 instituteurs ayant satisfait au premier degré, et 27 au second. Faute de mieux, il avait bien fallu accepter beaucoup d'incapables⁶.

La même ordonnance avait institué des « Comités cantonaux de l'instruction ». Chacun de ceux-ci, présidé par le curé cantonal, devait diriger les écoles primaires, conjointement avec les maires. Faute d'église catholique à Barr, la « cure cantonale » du canton de Barr était à l'époque des troubles de Dambach, celle d'Epfig, en application du Concordat de 1802. C'est pourquoi le curé d'Epfig, dont il sera maintes fois question dans les lignes qui suivent, était en 1819-1821, « curé cantonal et président du Comité Cantonal du canton de Barr »⁷.

LES ACTEURS

Avant d'essayer de raconter impartialement la tragi-comédie de ces années troublées, commençons par faire connaissance avec ses principaux acteurs.

Les préfets Decazes et Malouet

Au début de cette histoire, le préfet du Bas-Rhin est, depuis le 24 février 1819, le vicomte Decazes, frère du comte et futur duc Decazes, le ministre préféré de Louis XVIII. Sur sa demande, il sera muté le 19 juillet 1820 à la préfecture du Tarn, le climat d'Albi convenant mieux, paraît-il, à la santé de son épouse⁸. Malouet, son successeur, ne devait pas s'éterniser davantage en Alsace, puisqu'il fut destitué en avril 1822, à la suite du « Complot de Strasbourg ».

Les vicaires généraux

Le siège épiscopal de Strasbourg était vacant depuis 1813, année de la mort de l'ex-constitutionnel Saurine. Le prince de Croy, nommé le 8 août 1817 pour lui succéder, mit près de trois ans à se décider à faire son entrée dans sa ville épiscopale, le 19 mai 1820⁹. Entre-temps, l'autorité diocésaine appartenait aux vicaires généraux, dont le plus influent paraît avoir été Lienhart, supérieur du séminaire. Celui-ci « n'aime pas que les ecclésiastiques se mêlent de l'administration civile ». Il est en outre hostile aux anciens prêtres jureurs, et en contraignit plus d'un à démissionner¹⁰.

Le maire, Henri Schomas

Pendant la première invasion alliée, celle de 1814, et l'occupation étrangère qui suivit, le maire de Dambach était Mathias Gerber, qui fut accusé, à tort ou à raison, d'indélicatesses dans la liquidation des charges de guerre et contraint de démissionner. En 1815, Schürr fut

5. LEUILLOT P., III, p. 297.

6. LEUILLOT P., III, p. 299 et 300.

7. STEHLÉ A., *Les trois paroisses catholiques du canton de Barr*, dans *Archives de l'Eglise d'Alsace*, XXI (1974) 220-224.

8. LEUILLOT P., I, p. 219.

9. LEUILLOT P., III, p. 47.

10. LEUILLOT P., III, p. 147.

nommé maire « par le suffrage de ses concitoyens ». Mais sa probité (c'est lui qui l'écrit) lui fit rejeter de la liquidation, les prétentions jugées illégitimes de Gerber et de son adjoint Marco. Les prétentions de ceux-ci, rejetées dans d'autres communes, notamment à Andlau, ne furent admises à Dambach que « par la complaisance d'un conseil municipal composé en majorité des créatures de Gerber ». Toutefois, l'administration départementale ne se montra pas si complaisante et Schürr, pris comme bouc émissaire, fut destitué par le sous-préfet de Sélestat, le 11 juillet 1815¹¹. Les maires n'étant plus élus, mais désignés par les préfets, c'est Schomas qui fut choisi pour succéder à Schürr. Il présentait tout au moins l'avantage de ne pas être personnellement intéressé dans la liquidation des charges de guerre, comme l'avait été Gerber.

Nous le trouvons en 1819 à la tête d'un conseil municipal qui lui est hostile, notamment les adjoints Marco et Gall, restés attachés à l'ancien maire Gerber. Henri Schomas n'est pas du tout l'homme d'une situation aussi délicate. « C'est pour ainsi dire, estime le sous-préfet, un homme nul, qui n'a pas la fermeté voulue pour administrer une commune aussi peuplée »¹². Dambach comptait alors plus de 3.000 âmes. Ce pauvre Schomas était en outre affligé d'une belle famille bien encombrante, et, de ce fait, ne pouvait être impartial dans l'affaire Fux.

Le curé Guntz

Jean-Jacques Guntz, né en 1763 à Andlau, où son père était tanneur, avait donc 56 ans en 1819. Vicaire à Obernai au début de la Révolution, il avait refusé de prêter le serment constitutionnel et émigré. A son retour d'émigration, il fut curé de Bernardvillé, puis nommé à Dambach en 1812¹³.

Si l'on en croit M. d'EGGS, curé d'Epfig, « son seul défaut était d'être peu conciliant »¹⁴. Tout autre est l'opinion des marguilliers, qui avaient écrit dès le 17 mai 1816 aux vicaires généraux pour demander son déplacement, puis démissionné le 26 juillet suivant, faute d'avoir obtenu la moindre réponse de l'évêché. Selon eux, Guntz se serait rendu coupable de larcins, puisant dans le produit des quêtes faites au profit de la caisse de la fabrique, et se réservant une part indue des offrandes reçues à l'occasion des mariages et des enterrements. Il lui échappe en outre de terribles écarts de langage. N'a-t-il pas déclaré du haut de la chaire, aux Rogations de 1815, « qu'il n'y avait que deux filles vierges à Dambach » ? Nous entendrons d'autres échantillons de son éloquence. Il injurie publiquement maire, conseil municipal et conseil de fabrique, « ne fait que semer partout la zizanie et la désunion » — « La moralité de notre commune est totalement perdue par sa faute ». Il n'y a plus que le tiers de la population aux offices dominicaux. « Les quêtes ne produisent presque plus rien, attendu que les habitants sont dans la persuasion que M. le curé s'approprie ces deniers », etc.¹⁵.

Il est donc très impopulaire et si, dans toute cette histoire, un départ sera presque unanimement souhaité, ce sera celui du curé Guntz.

Le curé Stem

Né à Villé en 1767, nommé le 20 septembre 1819 pour succéder à Guntz, Laurent Stem avait occupé successivement 5 cures depuis 1802, celle de Matzenheim en dernier lieu. En arrivant à Dambach, il n'avait partie liée ni avec, ni contre le maire, mais malgré son désir d'impartialité, il ne pourra éviter de se brouiller avec lui. Son caractère n'était d'ailleurs pas fait pour pacifier des esprits déjà fort agités. En 1823, à propos d'un différend avec Schomas,

11. Lettre des trois marguilliers au ministre Decazes, du 24.11.1819.

12. Lettre du sous-préfet au préfet, du 20.6.1819.

13. Archives de l'évêché de Strasbourg, papiers Straub.

14. Lettre au recteur de l'académie, du 27.7.1819.

15. Archives de l'évêché, paroisse de Dambach-la-Ville.

le vicaire général Lienhart qualifia Stem de « tête ardente ... qui déjà en 1821 avait tenu des propos indiscrets contre le maire »¹⁶. Quelques exemples de son style, en cette même année 1823 : « Dans le cabaret de l'adjoint, se réunissent pendant la messe les moqueurs et singeurs de notre culte ». Il s'y passe « des débauches nocturnes », « Le système subversif du carbonarisme domine Dambach ! »¹⁶.

Le conseil de fabrique

Nous avons vu que les marguilliers, mécontents du curé Guntz, avaient envoyé leur démission collective à l'évêché, le 26 juillet 1816. C'étaient les sieurs Lang, président, Braun, Kirschner et Arnolt. Guntz proposa le 1^{er} juillet 1817, avec l'agrément du maire, une liste de dix noms, parmi lesquels l'évêché choisira les remplaçants¹⁷. Dans cette liste figurent en effet trois des nouveaux marguilliers que nous verrons bientôt entrer en scène, François-Antoine Ruhlmann, l'ancien maire Bartholomé Schürr et François-Antoine Gerber. Cet « agrément du maire » est à noter, car plusieurs des nouveaux marguilliers, désignés après accord entre Guntz et Schomas, prendront le parti de ce dernier, contre le nouveau curé Stem.

De même que le maire nommé en 1815 s'était vu nanti d'un conseil municipal demeuré partisan de son prédécesseur, le nouveau curé va se heurter à un conseil de fabrique tout à la dévotion de l'ancien. Les germes de discorde s'accumulaient de tous côtés.

L'instituteur, Martin Fux

Rumpler, l'ancien instituteur de Dambach, unanimement aimé et regretté, n'a eu que le tort de quitter ce monde à un moment mal choisi. Parmi les candidats à sa succession, un certain Martin Fux, 22 ans, frais émoulu de l'École Normale, est le fils d'un ancien instituteur de Kertzfeld, où vivent encore sa mère veuve et plusieurs sœurs. On devinera sans peine sur quelles recommandations il fut agréé par le Comité Cantonal, puis par le recteur de l'Académie, en apprenant qu'il est le beau-frère du maire Schomas. Madame la mairesse est en effet née Cunégonde Fux, l'une de ses sœurs lui tient lieu de servante, et son autre frère, François-Joseph Fux, lui-même époux d'une sœur de Schomas, est déjà établi arpenteur à Dambach, où il seconde son beau-frère le maire, comme secrétaire de la municipalité. Et il y a trois autres sœurs Fux, célibataires, sur la moralité desquelles courent les bruits les plus fâcheux¹⁸.

Mais revenons au jeune Martin. Une lettre adressée le 18 septembre 1820 par M. Gérard, curé cantonal d'Erstein, au curé Stem, nous donne un aperçu de ses antécédents. Il y a trois ans, donc en 1817, Fux était adjoint à l'instituteur d'Erstein. Les parents se sont plaints à maintes reprises qu'il brutalisait les enfants ; « il a manqué d'estropier le fils du secrétaire de la municipalité, en lui frappant si fortement la tête d'un coup de férule, qu'il en fut blessé et que le sang lui sortait par l'oreille ».

Peu après, il se rendit un dimanche au hameau de Krafft, à une lieue d'Erstein, avec quelques autres jeunes gens. « Dans l'oratoire dudit lieu, il se mit à singer les ministres du Seigneur, tant à l'autel qu'en prêchant ». A la suite de quoi, Fux a été remercié de ses fonctions à Erstein. Telle était la réputation qui sans nul doute l'avait précédé à Dambach, en attendant quelques autres facéties, en attendant aussi l'opposition croissante de la population à l'égard de toute la famille Fux, qui manifestait son mépris pour les habitants, principalement par les invectives de dame Cunégonde, de sa sœur-servante, et de son frère-arpenteur.

Reconnaissons, pour être équitable, que dans cet épais dossier, la prose de Martin Fux ne figure qu'à propos de demandes apparemment raisonnables : que la veuve Rumpler évacue

16. LEUILLOT P., III, p. 147.

17. Lettre du curé Guntz au chanoine Ritleng, secrétaire de l'évêché. (Archives de l'évêché, paroisse de Dambach-la-Ville).

18. Toutes ces précisions sur la famille Fux sont extraites d'une plainte non datée de la veuve Fux, adressée au procureur du roi à Sélestat, sans doute en janvier 1820.



La chapelle Saint-Sébastien à Dambach
par Bernard Gantner



Une auberge dambachoise
par Guy Respaud

enfin la maison d'école, afin qu'il puisse s'y installer avec sa mère et ses sœurs¹⁹ ; que le conseil municipal lui accorde le même traitement qu'à son prédécesseur, alors qu'il n'en percevait que la moitié, 250 F au lieu de 500²⁰.

A LA PORTE L'INTRUS !

Le dossier s'ouvre sur une pétition adressée le 11 mai 1819 par treize membres du conseil municipal au préfet Decazes, qualifié pour la circonstance de marquis. C'est un résumé en onze articles de leurs griefs contre la négligence du maire Schomas. Il ne convoque jamais le conseil, le traite avec mépris, laisse traîner les affaires les plus importantes. Plusieurs pièces du dossier le confirment, les conseillers sont parfois obligés de s'adresser au sous-préfet pour qu'il ordonne au maire de les convoquer. « Le conseil privé du maire » est composé de « Fux l'arpenteur, de l'appariteur, de trois autres individus et de quelques femmes sans aucune considération ».

La gestion financière est déplorable. Jamais le budget de la commune n'est arrêté en temps voulu. Des artisans qui ont travaillé pour la commune n'arrivent pas à se faire payer. Contrairement à ses collègues de toutes les autres communes de l'arrondissement, le maire n'a rien fait pour soulager la détresse des pauvres en 1816 et 1817, alors que les vivres étaient très chers.

La police est inexistante : délits et vols ruraux se multiplient, aucune suite n'est donnée aux rapports des gardes champêtres. Les jeunes gens se battent dans la rue en plein midi et ne quittent les cabarets que lorsque bon leur semble. A la demande de tous les pères de famille, l'adjoint Gall s'est mis à la tête d'une patrouille pour arrêter ces désordres, faire sortir les jeunes gens des cabarets après l'heure de la retraite et les faire rentrer tranquillement chez eux. « Mais le sieur maire, qui pour lors tenait cabaret et jeu de billard ... l'a menacé devant les jeunes gens de le mettre à la porte ... l'a suivi dans le noir, l'a botté et menacé de le faire mettre au corps de garde s'il ne rentrait pas chez lui et s'il se mêlait encore de ce qui ne le regardait pas ».

Telle était l'ambiance qui régnait à Dambach, lorsque parvint la nouvelle de la nomination de Martin Fux comme instituteur, arrêtée le 28 mai 1819 par le recteur de l'Académie de Strasbourg, sous réserve de l'approbation du préfet, qui ne l'avait pas refusée. Cette nomination n'était toutefois que provisoire et valable pour un an.

Encore un détail indispensable à la compréhension de la suite des événements, il était de tradition immémoriale à Dambach, comme dans beaucoup d'autres localités, que l'instituteur fût en même temps organiste et chantre à l'église paroissiale.

Première escarmouche, dont M. le maire en personne nous fait le récit : Dimanche 6 juin 1819, fête de la Première Communion, Fux s'est rendu à l'église afin d'inaugurer ses fonctions d'organiste, et pour y conduire les premiers communiant. Dès son entrée, il fut assailli par plusieurs jeunes gens qui tombèrent sur lui, le maltraitèrent et lui arrachèrent la clé des orgues. D'après les Annales de la Paroisse, Fux a été menacé d'être précipité du haut de la tribune des orgues, si jamais il y accédait. « M. le curé et moi, qui étions au dehors, avons entendu le vacarme, nous entrâmes et voulûmes faire rentrer les agresseurs dans le devoir, mais ils nous insultèrent, M. le curé et moi, ce qui m'a déterminé à me rendre de suite à Schlestadt, pour remettre à M. le Procureur du Roi mon présent procès-verbal ». Il termine en réclamant l'envoi d'urgence de deux gendarmes pour parer à de nouveaux troubles.

En se hâtant d'aller à Sélestat, le maire avait manqué la fin du spectacle. Ce n'est qu'à son retour qu'il apprit la conduite de plusieurs membres du conseil municipal. Après l'expulsion du maître d'école, au moment où M. le curé entrait à l'église avec les premiers commu-

19. Lettre au préfet du 28.8.1819.

20. Lettres du 24.11.1820 au préfet et au recteur.

nians, le sieur Marco, l'un des conseillers, a crié à haute voix aux assistants : « Allez, allez, messieurs, sortez de l'église, personne ne doit rester ici ». Les conseillers présents se sont aussitôt retirés, ainsi que l'adjoint Gall, et « firent signe d'applaudir cette scène révoltante ».

Les auteurs de l'agression contre le nouvel instituteur n'étaient autres que les fils de ces conseillers, notamment ceux de Michel Braun et de François-Antoine Zaepffel, tous deux officiers retraités. Le maire a complété ce post-scriptum : « L'on m'a informé de plus que lorsque le nouveau instituteur se permettra d'aller à la maison d'école pour instruire la jeune fille, ils iraient de suite faire la répétition et l'expulseraient de l'école ... Lorsque je fis quelques remontrances aux jeunes gens, Jean, fils de Michel Braun, m'a répondu : Oui, toi maire, je te déclare que c'est moi qui suis l'auteur de tout cela, me connais-tu ? ».

Schomas a également appris par la rumeur publique, qu'après s'être emparés de la clé des armoires, les jeunes gens y seraient montés et auraient causé des dégâts évalués à 10 louis.

Quitte à anticiper sur la suite des événements, voici les conséquences judiciaires de cette bagarre. Sadoul, procureur du roi auprès du tribunal correctionnel de Sélestat, avait reçu du préfet une demande d'explications sur les raisons qui lui avaient fait acquitter les coupables. Il lui répondit le 25 septembre 1819 qu'il n'avait pas été prouvé qu'en sortant de l'église, les conseillers municipaux aient invité les autres assistants à les imiter. Il n'y a pas eu davantage de preuves de violences, ni de menaces, à l'encontre de l'instituteur. Néanmoins les jeunes gens ont été condamnés le 9 juillet à des peines de prison, allant de 15 jours à 2 mois, plus des amendes.

Répondant à une nouvelle demande du préfet, Sadoul donne par lettre du 15 octobre les noms des neuf conseillers qui ont quitté l'église. Ce sont François-Antoine Zaepffel, chevalier de la Légion d'Honneur, Martin Marco, Nicolas Meyer, Antoine Koch, Mathias Beck, Antoine Nartz, Antoine Lang, Michel Braun et Laurent Schœffer. Voici nos héros bien notés en haut lieu !

Revenons à Dambach. Les menaces proférées le 6 juin contre l'instituteur, « s'il se permettait d'aller à l'école », furent exécutées dès le surlendemain. C'est encore un procès-verbal, adressé par le maire au procureur du roi, qui nous l'apprend²¹ : « Une vingtaine de jeunes gens s'assemblèrent avec des houes dans la maison d'école » pour maltraiter Fux. Par bonheur celui-ci, prévenu de l'attaque, avait renvoyé les enfants et s'était retiré. « Je leur ai commandé de se dissoudre (sic) sur le champ et ils me répondirent : nous resterons tant que nous voudrons. Cependant ils se retirèrent en apprenant l'arrivée des gendarmes ».

Les coupables étaient une fois de plus les fils des conseillers Braun et Zaepffel, ainsi que les fils des sieurs Michel Helmuth, Michel Kieffer cordonnier, Simon Ehlinger, Antoine Heinrich, Mathias Beck cuvelier, Nicolas Zaepffel cordonnier, Pierre Kaistler, Georges Kirschner, Antoine Ruhlmann, Mathias Corbé, Georges Gisselbrecht, Joseph Gall, Pierre Lust et Georges Murer.

La situation devenait explosive. Aussi, sans doute sur l'initiative des conseillers municipaux, 397 chefs de famille dont les signatures remplissent huit grandes pages, prirent-ils le parti d'écrire le 15 juin au préfet Decazes. Ils lui rappellent la pétition, à lui adressée par les conseillers municipaux au sujet de la mauvaise administration du maire, et demeurée sans réponse. Ils y ajoutent leurs griefs contre le nouvel instituteur, beau-frère du maire, beaucoup trop jeune et d'une famille qui a la plus mauvaise réputation dans toute la région.

Quant à Fux l'arpenteur, connu comme « une tête turbulente », il s'est permis, avant et depuis la nomination de son frère l'instituteur, d'injurier les conseillers municipaux et les habitants de Dambach « avec des expressions que le respect nous empêche de reproduire », traitant les premiers de « coquins, garçons de fumier », et les autres de « bêtes de fumier ».

21. Lettre du 8.6.1819.

Celle des sœurs Fux qui est servante chez le maire a répété en pleine rue que « les coquins du conseil municipal seront destitués et attelés aux charrettes pour faire la corvée ». Dame Cunégonde, l'épouse du maire, ne s'est pas moins distinguée en injures contre toute la commune. Cette intéressante famille d'intellectuels était décidément d'une essence bien supérieure à celle des pauvres viticulteurs de Dambach !

C'est à leur insu, poursuivent les 397 signataires, que provoqués par les insultes de la famille Fux, leurs fils ont agi inconsidérément avant le service divin, en confisquant la clé des orgues, sans toutefois maltraiter l'instituteur. Ils en rejettent également la responsabilité sur le maire et sur le curé. Ce dernier s'est permis « en pleine chaire d'humilier le conseil municipal et les habitants de la commune par les mots les plus offensants ».

Conclusion : par pitié donnez-nous un autre maire et un autre instituteur ! S'ils ne parlent pas d'éloigner le curé Guntz, c'est sans doute parce que son cas relevait de la compétence de l'évêché, et non de la préfecture.

Selon les conclusions de l'enquête du 18 juillet, le curé Guntz aurait déclaré en chaire que « ni le conseil municipal, ni les habitants n'avaient rien à dire au sujet du choix de l'instituteur, que c'était à eux de le payer et de se taire ».

La lettre aux 397 signatures n'ayant pas produit plus d'effet que celle des 13 conseillers, Marco et Braun adressèrent le 21 juin au préfet une nouvelle plainte contre « la mauvaise administration du maire, la conduite scandaleuse du curé et l'incapacité du régent d'école ». Ils le supplient de nommer une commission pour enquêter sur la situation à Dambach. Avant de s'y décider, le préfet demanda au sous-préfet son avis sur le bien-fondé de toutes ces doléances. Lequel sous-préfet répondit point par point, le 28 juin, en constatant que toutes les réclamations contre la mauvaise administration de Schomas n'étaient que trop justifiées, et concluant à son remplacement.

Vingt jours s'écoulèrent encore avant que la commission d'enquête réclamée vienne opérer sur place. Mais auparavant, de nouveaux incidents se seront produits, comme le constate un procès-verbal, qui est le chef d'œuvre littéraire du maire Schomas. Ce dimanche 11 juillet 1819, le maire accompagne Fux à l'église, pour le protéger de sa haute autorité contre d'éventuelles attaques. Ils ouvrent sans opposition la porte des orgues, et nous serions presque déçus que les jeunes Braun et consorts aient renoncé à nous amuser. Mais rassurons-nous, le fils Braun et quelques autres étaient déjà parvenus aux orgues « en escaladant leur enclos ». D'où surprise du maire et de l'instituteur en les trouvant à la tribune ! S'adressant à Braun, le maire « l'avertit avec douceur de se retirer ». Réponse : « Il ne souffrira jamais que le maître d'école touche les orgues, elles appartiennent à la commune et il perdrait plutôt la vie. Il m'a insulté très grièvement. Je me suis pour lors décoré de l'écharpe et lui imposai de l'ordre au Nom du Roi. C'est alors qu'il a crié à haute voix aux assistants, disant : venez, venez, au secours, en continuant ses injures, disant que je suis le perturbateur du repos public, etc ». Alors montèrent d'autres jeunes gens, « que les hommes de patrouille destinés pour le maintien de l'ordre avaient expulsés hors de la porte », ainsi que Catherine, sœur dudit Braun, la servante de Marco et plusieurs autres filles. Catherine Braun injuria le maître d'école et dit en arrivant aux orgues, que « si les garçons ne peuvent nous maltraiter, les filles s'en chargeaient ».

« Cette scène affreuse causa un tel désordre à l'église que beaucoup de monde s'est retiré. M. le curé n'a pu dire qu'une basse messe ». Suit un post-scriptum : « Les accusés de la dernière scène, qui ont été interrogés le 9 du courant, (c'est-à-dire l'avant-veille) par le tribunal, se sont arborés (sic) de lauriers pour signifier leur victoire ... Entre 8 et 9 heures du soir, les fils Braun, Zaczffel, Corbé et Gisselbrecht se sont promenés dans les rues, chantant des airs scandaleux et injurieux contre M. le curé, le maître d'école et plusieurs notables de cette

commune, en se postant même devant ma maison »²². C'est sans doute par modestie que le maire ne se nomme pas parmi ces notables ...

UNE ENQUÊTE MOUVEMENTÉE

Changement de décor le 18 juillet. Transportons-nous à la maison commune, où viennent de débarquer les deux enquêteurs, désignés par un arrêté préfectoral de l'avant-veille. Ce sont MM. Dietz, conseiller général, maire de Barr, et Tauflieb, son premier adjoint. A leur demande, le maire convoque toute la population à son de cloche. Estimant que la majorité des habitants se trouve rassemblée sur la place, Dietz donne lecture de l'arrêté préfectoral, puis son « interprétation » en allemand. Il prononce ensuite une « harangue amicale », reprochant aux pères de famille de tolérer les excès de leurs enfants, notamment à l'église. Même s'ils ont quelque chose contre M. le curé, ils ne doivent pas « méconnaître son caractère pendant la célébration des Saints Mystères ». Ils ont eu tort également de troubler dans l'exercice de ses fonctions l'instituteur légalement nommé, etc. En conclusion il invite toutes les personnes présentes à assister « avec respect et décence » au service divin qui va commencer dans un instant. Les enquêteurs y assisteront aussi, dans l'espoir de pouvoir ensuite adresser au préfet un rapport satisfaisant, qui ne manquera pas de le rendre plus favorable aux vœux légitimes de la population.

Confiants dans l'efficacité de ce discours, les deux enquêteurs entrent à l'église, où M. le curé va célébrer la grand messe. Grand messe ... enfin, nous allons voir.

A peine MM. Dietz et Tauflieb sont-ils installés, que le sergent de la commune vient les avertir que l'organiste, une fois de plus flanqué du maire pour sa sécurité, « ne peut se faire jour, par un rassemblement des jeunes gens devant l'entrée de l'église ». Fux a même dû se réfugier dans une maison voisine, pour se soustraire aux menaces.

Alors les enquêteurs sortent de l'église, récupèrent l'instituteur et tentent de le faire pénétrer dans l'église, tout en adressant des reproches aux jeunes gens, et les sommant de se retirer de suite. Mais au lieu d'obtempérer, ceux-ci hurlent qu'ils ne permettront jamais que Fux exerce des fonctions à l'église. « Estimant que l'emploi de la force pour réprimer cette opposition amènerait des scènes plus fâcheuses encore, plusieurs des jeunes gens étant déjà pris de vin, nous avons pris le parti de nous retirer avec M. le maire et l'instituteur ».

Ce dimanche-là, une fois de plus, M. le curé dut se contenter d'une messe basse, faute d'organiste.

Les enquêteurs se sont ensuite rendus à la maison commune, où ils ont prié le maire de s'expliquer sur diverses plaintes portées contre lui, relatives entre autres à la non-distribution d'une partie des 3.200 F accordés aux sinistrés de Dambach, à la suite des dégâts provoqués dans les vignes par la grêle en 1816. Réponse du maire : l'ancien receveur municipal qui a été suspendu, puis révoqué et mis en faillite, a été contraint de verser tout le contenu de la caisse, explication qui parut satisfaisante.

Après ce compte-rendu en forme de récit, puis un long exposé sur les causes du mécontentement, Dietz et Tauflieb envisagent les mesures à proposer pour rétablir l'ordre à Dambach. Selon eux « le calme reviendrait dans les 24 heures, si l'on changeait les personnes du maire, du curé et de l'instituteur ». Mais ce serait paraître céder à l'émeute. Ils déconseillent toute mesure extrême, étant donnée « l'espèce de frénésie des habitants ».

« Remplacer ces trois fonctionnaires ou les conserver tous les trois, seraient également des extrêmes qu'il importe d'éviter ». Mais l'instituteur offre, paraît-il, sa démission ; le

22. Il résulte de la lettre déjà citée, adressée le 25.9.1819 par le procureur du roi au préfet, que les jeunes condamnés le 9 juillet à des peines de prison, n'y furent menés par les gendarmes que fin septembre ou début octobre. Le préfet a noté en marge : « A quoi tient ce retard » ? Le procureur et le sous-préfet, tous deux hostiles à Schomas, avaient peut-être cherché à étouffer cette affaire et à « oublier » ces condamnations à la prison.

recteur ne pourrait-il le muter dans une commune où sa famille serait moins connue ? Le maire, il faut bon gré mal gré le conserver jusqu'à la liquidation complète des charges de guerre, puisqu'il n'y est pas intéressé, mais peut-être donnera-t-il ensuite sa démission de lui-même ? « Quant au curé Guntz, par discrétion nous n'avons pas enquêté sur son cas. C'est aux habitants à exposer leurs griefs à l'évêché ».

« Fait et clos à notre retour à Barr, le 19 juillet 1819 ».

Ce rapport fut adressé le même jour à M. Levrault, conseiller de préfecture, remplissant les fonctions de préfet par intérim.

Devinez d'après ce qui précède, lequel des trois quittera Dambach le premier ? Ce ne fut ni Schomas, ni Fux, mais le curé Guntz qui, s'étant mis toute la population à dos, fut contraint par les vicaires généraux à démissionner, et se retira à Andlau, sa ville natale²³. Nous l'apprenons dans une lettre adressée le 27 juillet au recteur par le président du comité cantonal de Barr, M. d'Eggs, curé d'Epfig, qui prend d'ailleurs la défense de son collègue. Le parti qui lui est opposé, écrit-il, n'a pas seulement à sa tête « l'individu qui se tient dans l'ombre²⁴, mais encore les prêtres Johner et Zaepffel²⁵... que pour le repos du nouveau curé, on devrait éloigner ».

Ces deux prêtres, dont nous ignorons ce que M. d'Eggs leur reprochait, étaient, le premier, vicaire, le second, ancien vicaire de Dambach, où il continuait de résider.

Informé par la même lettre de l'impossibilité où Fux se trouve toujours d'exercer ses fonctions pédagogiques, le recteur demande au préfet de prescrire l'appui de l'autorité civile contre les fauteurs de désordre, pour faire enfin respecter la loi²⁶. Sans réponse, il revient à

23. L'hostilité de la population contre Guntz et sa brusque démission n'étaient pas motivées par la seule affaire de l'instituteur-organiste. Outre ce que nous en avons dit au début de cet article, le mémoire imprimé du 8.1.1820, largement diffusé, l'accuse avec virulence de fautes mystérieuses, non précisées mais données comme relevant du secret de Polichinelle. Fondées ou non, ces accusations sont sans doute à rapprocher du fait que sa servante à Andlau était Jeanne Fux, celle-là même qui était précédemment servante chez le maire Schomas. Le mémoire s'exprime ainsi, page 6 :

« Une de ces deux filles qui a servi chez M. le maire, et qui sert maintenant en qualité de servante chez M. Guntz, à Andlau, notre ancien desservant, obtint dans le temps à Schlestadt, la prime du commerce qu'elle a fait, et l'autre a quitté Dambach avec son enfant, il y a quelques mois ».

Et page 8 : « Nous voulons bien passer sous silence maints traits de sa vie privée ... qu'il veuille bien nous dispenser de ses visites ; il sait pourquoi, et nous aussi ».

Déjà le 31.1.1817, le préfet, comte de Bouthillier, assailli de plaintes contre Guntz, avait recommandé son déplacement aux vicaires généraux, qui n'avaient pas obtempéré. (Archives de l'Evêché, paroisse de Dambach-la-Ville).

Officiellement, le curé Guntz et trois autres desservants, « mécontents de leurs déplacements commandés par des circonstances impérieuses de la paix à rétablir dans les communes, et du besoin de satisfaire au désir de l'autorité civile, ont maintenant renoncé à d'autres places ». (Archives de l'Evêché, registre 90, année 1820, p. 212).

24. Il s'agit sans doute de l'ancien maire, Mathias Gerber.

25. François-Joseph Johner, né en 1758, ancien dominicain du couvent de Haguenau, ancien émigré, vicaire à Dambach jusqu'à sa mort, en 1843 (Archives de l'évêché, papiers Straub).

François-Antoine Zaepffel, né à Dambach le 20.10.1754, ancien émigré, ancien curé de Muttersholz, vicaire à Dambach du 1.5.1816 au 31.3.1817 — Interdit le 8.4.1820 — Mort à Dambach le 29.8.1842 (Archives de l'évêché, registre 45, et état-civil de Dambach). C'était un neveu de Jean-Evangéliste Zaepffel, évêque de Liège, et de l'ancien curé de Dambach, un autre François-Antoine Zaepffel, mort en 1803.

26. Lettre du 6.8.1819.

la charge le 30 août, et sur quel ton ! « Maintenant, veuillez prendre la peine de vous rendre compte... si l'éloignement de Fux reste nécessaire au rétablissement de l'ordre. Ce à quoi le vicomte Decazes répondit enfin le 15 septembre, sans se compromettre, et peut-être avec l'intention de donner au recteur une petite leçon de politesse : « Je m'en rapporte à cet égard à l'esprit de sagesse qui vous caractérise, et je souscris d'avance au parti auquel vous vous serez arrêté ». Or le recteur n'entendait pas se déjuger en déplaçant si rapidement Fux, qu'il avait nommé à Dambach trois mois plus tôt. Sa dignité, son autorité étaient en jeu.

LE SILENCE DES ORGUES

Nous avons déjà présenté M. Laurent Stem, curé de Matzenheim, désigné par les vicaires généraux pour remplacer M. Guntz. Peu après son installation, il reçut, datée du 29 septembre, une lettre ²⁷ où M. d'Eggs, son supérieur hiérarchique, lui reproche aigrement d'avoir célébré une grand messe sans orgue, puis plus de grand messe du tout, encourageant ainsi « les rebelles », entendons par là le parti antifux, qui triomphe en disant : « Maintenant nous avons un curé pour nous ! » Suivent les louanges de Fux, bon instituteur, sachant lire et écrire dans les deux langues, bon organiste, belle voix, etc. Dans sa réponse ²⁷ datée du lendemain, Stem expose en guise d'excuses les premières difficultés auxquelles il se heurte. Voulant attirer le nouveau curé dans leur camp, le maire Schomas et l'ancien maire Schürr, président du conseil de fabrique, sont venus à Matzenheim un vendredi et lui ont proposé de le conduire le lendemain en voiture à Dambach, pour qu'il puisse y célébrer la messe le surlendemain dimanche. Cette offre contrariait Stem, mais il n'a pas cru pouvoir refuser. Il a également pris chez le maire son repas de midi.

Ces deux faits ont suffi à provoquer l'irritation des habitants. Déjà à Matzenheim, les cochers venus de Dambach vociféraient. « Le soir, à Dambach, ma maison a été assaillie. Ma sœur a rencontré dans la rue une femme armée d'une faucille. Interrogée sur l'usage qu'elle comptait faire de cet outil, la femme a répondu : « Je veux faucher si cela me convient ». La foule me criait : « Le maître d'école ne doit pas monter demain aux orgues ! » « Je n'ai rétabli le calme qu'en promettant de ne dire qu'une basse messe ».

Le dimanche venu, Stem déclara en chaire qu'il voulait absolument ignorer les partis et n'être que le pasteur de tous, ce qui parut faire une excellente impression sur l'auditoire. Mais à sa descente de chaire, entrant à la sacristie, il eut la surprise de la trouver envahie par plusieurs hommes. Interrogés sur les raisons de leur présence en ce lieu, ils déclarèrent qu'ils étaient les chantres habituels, que du temps de M. Guntz ils chantaient, même en l'absence des orgues, et qu'ils souhaitaient continuer à faire de même. Stem accepta et célébra une grand messe, chantée mais sans orgues, moyen terme qui lui paraissait conforme à son parti pris d'impartialité.

A ceux qui le pressaient de laisser Fux monter aux orgues le dimanche suivant, il a répondu qu'il en serait bien aise, si la majorité de ses paroissiens étaient de cet avis. Il leur a proposé que le maire assemble toute la population devant la maison commune et recueille les avis, ou qu'il charge un commissaire de ce soin. Mais sachant bien quel serait le résultat d'un tel plébiscite, le maire a refusé. Stem plaint de tout cœur Schomas de ne pouvoir s'empêcher de défendre le jeune Fux, son beau-frère. Néanmoins le départ de celui-ci est indispensable au retour de la paix. Les deux obstacles s'appelaient Guntz et Fux ; le premier a disparu, le second doit disparaître.

Ceci ne dépendant pas de lui, l'objectif le plus immédiat de Stem, fut de rompre le silence des orgues de son église. C'était bien naturel et certainement conforme aux vœux de

27. Cette lettre est rédigée en allemand. Les citations que j'en donne ne sont que des traductions.

tout Dambach. Puisqu'il y avait bagarre chaque fois que Fux essayait d'y monter, il était non moins logique de chercher un autre organiste. Mais, nous l'avons rappelé, la coutume était que l'organiste ne soit autre que le maître d'école. Or le clan Schomas-Fux, honni par la majorité des habitants, comptait cependant des partisans parmi les marguilliers dont l'accord était nécessaire pour remplacer Fux en tant qu'organiste.

Prévoyant de l'opposition de ce côté, Stem sollicita et obtint des vicaires généraux un arrêté du 21 octobre 1819, dont voici l'essentiel :

Article 1. M. Stem proposera aux marguilliers d'interdire au sieur Fux les fonctions d'organiste et de nommer provisoirement un autre organiste.

Article 2. « Si contre toute attente » les marguilliers s'y refusent, M. Stem « requerrait l'autorité locale à fermer les orgues ». Il ferait alors le culte à la manière des paroisses qui n'ont pas d'orgues.

Article 3. Dès réception du présent arrêté, M. Stem convoquera le conseil de fabrique et son bureau pour viser (sic) aux moyens de son exécution.

Le dimanche suivant, au prône de la messe, Stem crut pouvoir tourner les obstacles qu'il prévoyait, en ne convoquant pas tout le conseil de fabrique, comme le prescrivait l'arrêté des vicaires généraux, mais seulement trois marguilliers qu'il espérait favorables à son projet. Il désigna nominativement Antoine Gerber, Antoine Ruhlmann et Thomas Silber. Tous trois se rendirent à 11 heures à la maison curiale et eurent la surprise d'y trouver, déjà couchée noir sur blanc, en français, la soi-disant « délibération » tendant à éliminer Fux et à le remplacer par un certain Michel Leist ; il n'y avait plus qu'à signer ! Avant de leur demander leurs signatures, Stem leur en donna verbalement une « interprétation » en allemand.

Gerber refusa de signer, Ruhlmann signa, et de même Silber... qui avait mal compris. Mais ayant entendu le curé reparler de cette affaire au prône suivant, il comprit et écrivit aussitôt²⁸ à Stem qu'il y avait eu malentendu, que lui Silber ne voulait nullement révoquer Fux, et qu'en conséquence il annulait sa signature. Faute d'un nombre suffisant de signatures, la « délibération » devenait inopérante, la manœuvre du curé avait échoué.

Mais Stem ne se tint pas pour battu. Ne pouvant obtenir, ni Fux, ni Leist pour tenir les orgues, il voulut au moins avoir Leist comme chantre. Sans se hasarder cette fois à prendre l'avis de qui que ce soit, et se fondant sur divers règlements et décrets²⁹, il prit tout seul, le 28 octobre, un arrêté prescrivant que les orgues seraient provisoirement fermées, que la clé en serait remise par Fux aux marguilliers et enfermée dans l'armoire de la fabrique, et que Michel Leist remplirait les fonctions de « maître-chantre » tout le temps que durerait la fermeture des orgues. Notification de cet ukase fut faite aux deux intéressés, ainsi qu'au maire et à Schürr, président du conseil de fabrique. Ce Schürr est le même qui avait assuré l'intérim de la mairie entre Gerber et Schomas.

Les textes invoqués donnaient en principe raison au curé, mais l'application qu'il en voulait faire était contraire à la coutume locale, aussi bien pour le chantre que pour l'organiste. Et puis, il ne s'était pas conformé à l'article 3 de l'arrêté des vicaires généraux, en ne convoquant pas tout le conseil de fabrique et en escamotant la délibération prescrite. Aussi reçut-il le même jour, 28 octobre, une lettre signée par Schürr qu'il avait omis de convoquer, Gerber qui avait refusé sa signature, Silber qui avait retiré la sienne, et Schomas, « membre-né » du conseil de fabrique en tant que maire. Ceux-ci avaient beau jeu de lui reprocher

28. Lettre du 24.10.1819.

29. Stem se réfère à un règlement épiscopal du 31.3.1803, confiant au curé le soin de régler l'ordre des cérémonies intérieures de l'église, et à un décret impérial du 30.12.1809, autorisant les curés à désigner le sacristain, le chantre et les enfants de chœur.

30. Lettre du 31.10.1819.

d'avoir voulu remplacer Fux comme organiste, par un procédé en contradiction avec l'arrêté de l'évêché, même si ce n'était de leur part qu'un mauvais prétexte. Les quatre signataires étaient moins fondés à s'opposer à la nomination de Leist comme chantre, vu que l'arrêté ne mentionnait pas cette dernière fonction. Ils affirment néanmoins que « le maître d'école est expressément maître-chantre : notre conseil l'a nommé organiste et chantre, le 10 août dernier ». Suivent des menaces d'utiliser les voies de justice, en cas de non révocation de Leist par le curé.

Voici donc Stem brouillé avec le maire et le conseil de fabrique, moins de trois mois après son arrivée à Dambach.

Inspirés sans nul doute par le démon de la discorde, Schürr, Gerber et Schomas adressent aux vicaires généraux une plainte contre les décisions arbitraires de Stem, et poussent la bonté jusqu'à informer de cette démarche M. d'Eggs, le curé cantonal. N'était-ce pas démoniaque de citer à ce dernier telle parole de Stem : « M. d'Eggs, curé cantonal, est payé pour son grade et n'a rien à me commander. Il n'oserait dire sa messe chez nous sans ma permission » ?... phrase qui n'était peut-être pas dépourvue de quelque ironie à l'adresse de ce « curé cantonal », qui n'était pas curé d'un chef-lien de canton.

De son côté, le curé de Dambach n'était pas resté inactif auprès de l'évêché, puisque dès le 1 novembre, les vicaires généraux fulminaient un nouvel arrêté, flétrissant la « conduite téméraire de Schürr » qui, hier 31 octobre, aurait empêché le desservant de tenir le service divin « tel qu'il avait été prescrit par nous », avec l'appui répréhensible des sieurs Gerber et Silber. En conséquence :

Article 1. Les sieurs Schürr, Gerber et Silber sont suspendus de leurs fonctions d'administrateurs de la fabrique.

Article 2. Sont chargés provisoirement desdites fonctions, Ruhlmann, le trésorier actuel (celui qui avait docilement signé) et les deux « membres-nés » du conseil, savoir le maire et le desservant. Ces trois délibéreront à la pluralité des voix.

Etrange trio, désuni d'avance, mais où la majorité de deux voix contre une appartiendrait enfin au curé. Ce coup d'éclat³¹ déclencha pendant tout le mois de novembre une véritable avalanche de lettres et de rapports dont le fastidieux détail ne nous apprendrait rien³². Bornons-nous à en extraire quelques perles.

Les trois marguilliers suspendus au préfet : « La paix commençait à régner... on nous avait dépeint M. Stem comme un ange habile à la consolider à jamais... MM. les vicaires généraux prennent l'initiative de la persécution contre nous... On flétrit notre honneur par une suspension et d'odieuses calomnies ».

Les mêmes aux vicaires généraux : « Apôtres de la vérité ! Ministres du Juste par excellence ! Nous regarderez-vous comme trop téméraires et trop audacieux, si nous nous permettons de faire entendre notre voix au tribunal de votre conscience ? ... Souffrez que notre loyauté s'exprime avec une noble franchise. » Ils terminent sur un fait précis : Schürr

31. La légitimité de cette intervention brutale des vicaires généraux n'était pas inattaquable. Lienhart crut devoir s'en expliquer dans une lettre du 30.1.1820 à M. l'Administrateur Général des Cultes, en donnant comme exemple que les préfets avaient le droit de suspendre maires et conseillers municipaux, (Archives de l'Evêché, registre 90), ce qui ne paraît pas très convaincant.

32. 6.11., les vicaires généraux au préfet — 10.11., les trois marguilliers suspendus au préfet et aux vicaires généraux — 20.11., certificat du maire en faveur des trois mêmes — 22.11., certificat de l'ancien curé Guntz en faveur des mêmes — 24.11., Dix-neuf signataires certifiant que Schürr et Gerber n'assistaient pas à la messe le 31.10., et n'ont donc pu la troubler — 30.11. Les trois suspendus renouvellent au curé Stem, leur menace d'utiliser les voies de justice, s'il n'annule pas la nomination de Leist comme maître-chantre.

n'assistait pas au service divin le 31 octobre, et n'a donc pu gêner le curé dans l'exercice du culte. Effectivement, 19 signataires certifient par écrit que ni Schürr, ni Gerber n'y assistaient. Les trois victimes brandissent en outre deux certificats du maire Schomas et de l'ancien curé Guntz, comme quoi « ils se sont toujours comportés en braves et paisibles habitants et administrateurs probes des biens de notre église ». On se souvient que deux de ces trois marguilliers avaient été choisis par l'évêché sur une liste établie par Guntz avec l'approbation de Schomas.

Nous avons déjà cité, en présentant le maire Schomas, un extrait de la lettre adressée le 24 novembre 1819 par les trois mêmes au ministre de l'intérieur, pour expliquer l'origine des désordres. Autre précision bien curieuse, puisée à la même source : sous l'administration de l'ancien maire Gerber, celui-ci et le sieur Lang, alors président du conseil de fabrique, actuellement conseiller municipal, ont anéanti de leur chef la donation faite à l'église par feu Marie-Salomé Rehm, veuve de Jean-Georges Burrus, et cette donation n'était pas négligeable puisqu'elle consistait en une rente annuelle de 60 F, le vin nécessaire à l'exercice du culte à l'église paroissiale et à la chapelle de la Sainte Vierge, plus une cloche de 3 quintaux. Schürr, devenu à son tour président du conseil de fabrique, voulut faire exécuter cette donation... « inde irae ! ». En outre, l'arpenteur Fux, qui a travaillé à la liquidation des charges de guerre, a contribué à dévoiler l'illégitimité des prétentions des sieurs Gerber et Marco ... « inde irae ! » Etc.

Le secrétaire d'état à l'Intérieur, Jordan, réagit à ce long plaidoyer en demandant au préfet Decazes de le renseigner promptement sur cette affaire³³.

Tandis que nos trois martyrs s'agitaient pour défendre leur cause, leurs successeurs désignés par les vicaires généraux, savoir Stem et Ruhlmann, deux antifux, et Schomas, seul profux, tinrent séance le 12 décembre, en présence du vicaire Johner et des adjoints Gall et Marco, tous trois « requis à cause des circonstances extraordinaires, comme témoins oculaires et auriculaires ». Puisqu'ils délibéraient à la pluralité des voix, le curé était cette fois sûr de l'emporter. Il fut donc arrêté que, pour satisfaire la presque totalité de la bourgeoisie, désireuse que les orgues soient rétablies avant les fêtes de Noël et de Saint-Etienne, patron de l'église, Fux était définitivement remplacé par Leist, comme organiste et comme chantre. L'état des orgues, muettes depuis 7 mois, sera examiné le 16 décembre par Besseux, l'instituteur de Blienschwiller, spécialiste en la matière. Si, d'autre part, le détenteur actuel de la clé des orgues refuse de la restituer, la porte sera forcée par le serrurier. Pour plus de sûreté, la serrure de la porte d'accès à la tribune sera remplacée et ses deux clés remises, l'une à Leist, l'autre au sacristain.

Nous reviendrons dans un instant sur la suite de cette affaire. Mais l'ordre chronologique nous conduit à parler d'une bagarre qui malheureusement ne s'est pas déroulée à coups de papiers, comme le conflit des orgues.

UNE AGRESSION NOCTURNE

Le soir même de ce 12 décembre 1819, comme nous l'apprenons par le compte-rendu de l'enquête de gendarmerie effectuée seulement le 16 sur l'ordre du sous-préfet, lui-même alerté par le maire, Georges Beck, marié et père de famille, revenait du Val de Villé en compagnie de Jacques Werch, domestique d'Antoine Gerber. Arrivés à Dambach vers 6 heures de relevée, ils passaient devant la maison de Nicolas Ernst lorsqu'ils croisèrent plusieurs inconnus, « lesquels se permirent de donner un coup de trique sur le bras gauche dudit Werch, et au même moment Georges Beck reçut plusieurs coups sur la nuque, de manière qu'il tomba sans connaissance, sur quoi ledit Werch avertit de suite les parents du blessé ».

33. Lettre du 29.11.1819.

Trois témoignages ont été recueillis :

Michel, fils d'André Rehm, a rencontré entre 5 et 6 heures du même soir, Mathias, fils de François-Antoine Gerber, Mathias Corbé fils et Louis Ruhlmann, « dont les premiers furent munis chacun d'un bâton et le dernier les suivait sans bâton ». Un peu plus tard, le déclarant s'est rendu à l'auberge de la Couronne, où il a retrouvé les trois mêmes, « lesquels dirent entre eux qu'ils ne voudraient pas que quelqu'un dise que ce sont eux qui ont battu Georges Beck ».

Blaise Métant a remarqué le même soir, près de l'écurie de l'aubergiste Ruhlmann, trois individus munis de triques, parmi lesquels il a reconnu Mathias, fils de François-Antoine Gerber.

Enfin, Georges Gand, vitrier, « a déclaré qu'il déposera vérité devant le tribunal, sur les faits commis sur lui-même, le même soir, devant la maison du boulanger Simon Koch. »

« Ledit Georges Beck garde le lit, il est dangereusement malade, par suite des coups qu'il a reçus, et on ne croit pas qu'il en reviendra ».

Le soir même de l'agression, le maire, alerté par la rumeur publique, s'était rendu au chevet du blessé, qui avait été transporté chez ses parents. Il l'avait trouvé au lit et sans connaissance. Y étant retourné le lendemain à 8 heures du matin, il l'a trouvé encore alité, mais en mesure de lui faire le récit de l'agression, toutefois sans en nommer les auteurs³⁴.

Le sous-préfet rendit compte au préfet le 17 décembre. Il paraît, écrit-il, que les trois agresseurs sont de chauds partisans de l'instituteur Fux, contre la majorité de la population. Il déplore qu'avec son incurie coutumière « le maire n'ait fait qu'une simple démarche le jour de l'agression, alors qu'une perquisition immédiate aurait plus facilement découvert les coupables, qu'une autorité militaire étrangère à la commune ».

Gagné par l'ambiance de suspicion qui règne alors à Dambach, je me permets de hasarder que, Schomas ayant de bonnes raisons d'être profux, c'est peut-être intentionnellement qu'il a fait tout son possible... pour ne pas découvrir les coupables.

SUITE DE LA GUERRE DES ORGUES

Le curé Stem n'ayant pas obtenu la restitution de la clé des orgues, il n'y avait plus qu'à exécuter la décision prise devant témoins le 12 décembre : forcer la serrure. C'est bien ce que nous confirme le maire, par un procès-verbal adressé le 17 décembre au procureur du roi : « Hier, 16 du courant, à 2 heures de relevée, la porte des orgues, déjà ouverte par effraction le 24 octobre dernier par le serrurier Barthélemy Zaepffel, et refermée par le président du conseil de fabrique (à cette date, c'était encore Schürr) de concert avec moi, vient d'être rouverte par Joseph, fils de Barthélemy Zaepffel, se disant autorisé à ce par le sieur Ruhlmann, marguillier ». Etaient présents à cette deuxième effraction, le curé Stem, le vicaire Johner, les adjoints Marco et Gall, 13 conseillers municipaux³⁵ et une foule nombreuse.

En marge du procès-verbal, cette annotation du procureur : « Renvoyé à M. le maire de Dambach, en lui observant que les faits dénoncés ne présentent pas les caractères d'aucun crime, délit, ni contravention. Ils ne sauraient faire l'objet d'une information judiciaire, sauf à se pourvoir, s'il le juge bon, devant le chapitre métropolitain de Strasbourg. Schlestadt le 21 décembre 1819 ».

Certaines pièces manquent sans doute au dossier, qui nous expliqueraient pourquoi, après cette solennelle reconquête des orgues, elles demeurèrent silencieuses, comme le

34. Lettre du maire au procureur du roi, du 13.12.1819.

35. Ces treize conseillers étaient les neuf qui étaient sortis de l'église le 6 juin 1819, en moins Mathias Beck, en plus Georges Corbé, Charles Gerber, Simon Kirschner, Mathias Meyer et Michel Arnolt.

constatera une plainte adressée au préfet le 6 décembre 1820, revêtue de 72 signatures. Sans doute le maire a-t-il fait refermer la porte des orgues, car c'est maintenant le parti profux qui les condamne au silence, plutôt que de les voir confier à Leist. Il est à présumer qu'elles purent enfin se faire entendre après le départ de Martin Fux, en février 1821, qu'elles furent alors mises entre les mains, non pas de Leist, mais du nouvel instituteur, et que rien ne vint plus troubler leur harmonie jusqu'à leur disparition dans l'incendie de la nuit du 14 au 15 mai 1862.

DEUXIÈME ENQUÊTE

Informé des nouveaux troubles de Dambach, notamment de l'agression du 12 décembre, le préfet Decazes décida l'envoi sur les lieux d'une nouvelle commission d'enquête. Il désigna pour le représenter le baron Maximilien de Reinach, conseiller général, et invita vicaires généraux et recteur à désigner leurs propres représentants, qui devront coopérer avec Reinach. Les vicaires généraux désignèrent J. B. Moursch, curé cantonal à Sélestat, et le recteur, François Percelat, inspecteur d'académie. Ce fut le 23 décembre qu'ils opérèrent, sous la présidence de M. de Reinach, en présence du juge de paix de Barr, venu « sur invitation spéciale du préfet ». Siégeant à la maison commune, ils ont interrogé successivement le maire, les conseillers municipaux en corps constitué, l'instituteur et le curé.

Le maire rappelle que l'instituteur a été insulté à plusieurs reprises, que les troubles à l'église ont été causés par les fils de conseillers municipaux nommés sans proposition ni présentation de sa part, notamment Braun, Marco, Schaeffer, Nartz et Charles Gerber.

Les conseillers n'ont pas de griefs personnels contre Martin Fux, mais il est trop jeune, sa famille entière est détestée, et il n'a pas la confiance des habitants.

Fux rappelle que la maison d'école a été violée par une vingtaine de jeunes gens, se plaint que son salaire n'est que la moitié des 500 F que touchait son prédécesseur. Il a 50 élèves alors que ce dernier en avait 220. Ses élèves sont insultés à la sortie de l'école, ils l'ont été aujourd'hui même par les autres enfants. A la question : « Où vont les autres enfants ? » il répond qu'ils apprennent sans doute à lire au catéchisme, à l'église.

Interrogé sur ce point, le curé répond qu'il se trouve souvent forcé de faire lire le catéchisme à des enfants qui ne savent pas encore bien lire et qu'il y en a beaucoup dans ce cas, ce qui paraît sous-entendre qu'il est obligé de leur apprendre à lire.

Avec plus de liberté que le procès-verbal officiel dont nous venons de donner quelques extraits, les rapports officieux adressés au préfet par Reinach, et au recteur par Percelat, nous donnent les impressions personnelles des enquêteurs.

Reinach³⁶ reprend toute l'affaire des troubles de Dambach depuis les invasions de 1814 et 1815. Sévère pour l'ancien maire Gerber, il estime qu'il « établit un système de persécution et de terreur, à l'ombre duquel il parvint à faire passer ses prétentions dans les liquidations ». Par contre, l'ancien curé Guntz lui apparaît comme une victime des persécutions de Gerber : « Mis à contribution pour les frais de guerre, contraint d'avancer des fonds, accusé par le maire et son parti de toutes sortes d'iniquités ». Les plaintes des opprimés devenant plus pressantes, Gerber a dû démissionner. Quant au maire actuel, son administration est paralysée par ses adjoints et conseillers, « âmes damnées de l'ancien maire ».

Si la nomination de Fux a déplu à Gerber et à sa clique, c'est uniquement parce qu'il est le beau-frère de Schomas, et que le curé Guntz avait pris l'initiative de le proposer. Fux a d'ailleurs été agréé à la fois comme instituteur par le comité cantonal, comme organiste et chanteur par le conseil de fabrique, qui avait apprécié ses talents.

C'est à la suite de cette double nomination, annoncée en chaire par Guntz, qu'une douzaine de conseillers municipaux ont quitté l'église, puis inondé l'académie et l'officialité de

36. Lettre datée de Niedernai, le 28.12.1819.

pétitions pour demander le déplacement de Guntz et de Fux.

Suit un rappel des divers incidents que nous connaissons et de l'insuccès de la mission de MM. Dietz et Tauflieb.

Menacé par les agitateurs et pressé par l'officialité, Guntz a démissionné.

Reinach qui soutient Guntz, au point que celui-ci sera soupçonné d'avoir dicté ce rapport, et s'oppose de ce fait à Stem, fait ensuite un bien curieux récit de l'installation de ce dernier : M. d'Eggs, curé cantonal, l'accompagnait. Leur premier soin à tous deux fut de se rendre à la maison curiale et de signifier à Guntz qu'il eût à vider les lieux au plus vite. Ils se sont ensuite rendus chez Lang, l'ancien président du conseil de fabrique, démissionnaire en 1816, chez lequel une partie du conseil municipal était assemblée. De là, sans que le maire en ait été prévenu, ils se sont rendus à l'église au son des cloches et en cortège, les enfants en tête, conduits par Leist. Stem fit prévenir Fux qu'il ne dirait qu'une basse messe et qu'il le dispensait de venir à l'église. Néanmoins, le vicaire Johner chanta une grand messe sans orgues, Leist faisant fonction de chantre³⁷.

A la suite de quoi, Stem alla dîner chez Johner, où l'attendaient l'ex-maire Gerber et consorts. « On prétend que c'est au cours de ce dîner que fut conclu le fameux marché, que la voix publique proclame, de 100 hectolitres de vin à la prochaine vendange », si Stem parvenait à éliminer Fux, à la fois en tant qu'instituteur et en tant qu'organiste.

On connaît la suite des événements, que Reinach rapporte à sa façon, jusqu'au viol de la serrure des orgues.

Conclusion de Reinach : C'est Stem le responsable des troubles actuels, alors que « Fux a été d'une prudence et d'une modération au-dessus de son âge et de tout éloge ». Il faut, selon lui, envoyer Stem le plus loin possible de Dambach, réorganiser le conseil municipal, ne pas muter Fux pour le moment, afin de ne pas compromettre l'autorité de l'académie, mais le retirer plus tard de Dambach pour un poste au moins équivalent, si son départ est indispensable au rétablissement de la paix.

Percelat³⁸ adressa de son côté ses observations personnelles au recteur, qui les transmit au préfet³⁹. Elles sont également favorables à Martin Fux. Ayant toutefois constaté l'opposition de la majorité des habitants à toute sa famille, il suggère comme Reinach de le déplacer, mais pas immédiatement. Il a vu de ses yeux les élèves de Fux insultés par les autres enfants. L'un fut atteint d'une pierre et les assaillants ne s'enfuirent qu'à l'approche des gendarmes. Les habitants eux-mêmes se réunissaient par petits groupes et vociféraient sous les fenêtres de la maison commune, pendant qu'y siégeait la commission d'enquête. « Les esprits sont très irrités ».

Les conclusions officielles de cette seconde enquête ne doivent pas nous surprendre : Schomas et Fux avaient la légalité pour eux, les envoyés du préfet et du recteur ne pouvaient qu'y être sensibles avant toute autre considération. Si fondés qu'en puissent paraître les prétextes, il faut reconnaître également, qu'à l'exception de l'attentat contre Georges Beck, tous les troubles avaient été jusque là fomentés par le parti antifux. Aux yeux des enquêteurs, la majorité du conseil municipal et de la population, tout comme le curé Stem qui avait pris leur parti, faisaient figures de rebelles. Il en était de même pour les marguilliers suspendus, aux yeux de l'autorité diocésaine. Les conclusions de M. Moursch furent certainement différentes de celles de MM. de Reinach et Percelat car, dans sa lettre déjà citée du 30 janvier 1820 à M. l'Administrateur Général des Cultes, le vicaire général Lienhart, défendant le curé

37. Cette installation officielle fut postérieure à la première messe célébrée par le curé Stem à Dambach, dont il parle dans sa lettre du 29.9.1819 à M. d'Eggs.

38. Lettre du 26.12.1819.

39. Lettre du 7.1.1820.

Stem, écrit que le rapport Reinach a été fortement inspiré, voire rédigé « par le fameux faiseur du pamphlet que les marguilliers-vignerons nous ont adressé après leur suspension provisoire. C'est le même qui dirige toute l'intrigue du parti Fux ». Etant donné le ton et les citations latines du pamphlet, c'est évidemment l'ancien curé Guntz que vise Lienhart.

Cette seconde enquête eut pour conséquence d'amener le préfet à rédiger le 28 janvier 1820, le brouillon d'un arrêté suspendant de leurs fonctions les 9 conseillers municipaux qui étaient sortis de l'église le 6 juin précédent, tous adversaires du maire Schomas et de la famille Fux. En outre, « leur révocation sera provoquée près de S.E. M. le Ministre de l'Intérieur ». Mais ce brouillon, qu'a recueilli le dossier de l'affaire Fux, paraît bien être resté à l'état de projet, car on ne trouve aucune trace de protestations des intéressés. Se sachant soutenus par la majorité de la population, ils n'y auraient pas manqué, le cas échéant.

CONTRE-ATTAQUES

Prévoyant que les conclusions de l'enquête Reinach ne lui seraient pas favorables, le parti antifux avait d'avance contre-attaqué, en faisant imprimer à Strasbourg un long mémoire qui, daté du 8 janvier 1820, était certainement venu à la connaissance du préfet. Il parvint même sur le bureau du Ministre de l'Intérieur qui, par lettre du 16 mars, demandera au préfet de faire vérifier les faits allégués. On conçoit que ce dernier ait temporisé avant de sévir, puisque l'affaire était allée jusqu'au ministère et que les conclusions du mémoire étaient, bien entendu, diamétralement opposées à celles des enquêteurs officiels.

L'imprimé est intitulé : « *Mémoire et réflexions sur les causes des troubles qui agitent la commune de Dambach, par les membres du conseil municipal et les citoyens de ladite commune* ». Il ne porte que les signatures des adjoints Marco et Gall.

De ce long récit d'événements dont nous connaissons déjà l'essentiel, je ne retiens que l'inédit ... et le pittoresque :

Page 4. Le conseil municipal avait cru devoir déléguer deux de ses membres chez M. d'Eggs, curé cantonal et président du comité d'instruction du canton de Barr, pour lui faire connaître la fermentation des esprits et le danger de nommer Fux instituteur. « M. d'Eggs, au lieu de prendre à cœur, en bon pasteur cantonal, l'objet de la démarche de la députation, a au contraire trouvé fort mauvais de ce que la commune de Dambach se permit de faire des représentations, puisqu'il s'agissait d'un de ses protégés. La députation s'est retirée en silence, bénissant M. le curé cantonal pour la bonne réception ».

Page 6. Le desservant Guntz aurait dit en chaire à propos de la nomination de Fux : « L'un veut Pierre, l'autre veut Paul et un troisième veut Etienne ; apprenez que vous n'aurez que celui que le maire et moi voudrons, et que vous n'aurez que le droit de le payer ».

M. d'Eggs et trois autres membres du comité cantonal, dont M. Raffara, juge de paix, vinrent « installer avec pompe » le jeune Fux, en qualité d'instituteur. Ils firent appeler à la maison commune le conseil municipal qui s'y rendit. M. d'Eggs, « après avoir fait la panegyrique du jeune homme », proposa au conseil de signer le procès-verbal de son installation. Le conseil s'y refusa, observant que le curé avait dit en chaire que cette affaire ne regardait en rien, ni le conseil, ni les habitants, ce que Guntz nia effrontément, traitant d'imposteurs les conseillers qui venaient de lui rappeler ses propres paroles, et ajoutant : « D'ailleurs, on n'a pas besoin de vos signatures, vous autres n'êtes faits que pour supporter les charges ». Cette nouvelle humiliation indigna le conseil, qui s'est alors retiré de la maison commune.

Page 7. Ce sont les excès de langage de Guntz qui ont suscité la sottise que les jeunes gens ont commise à l'église. Quand le maire a fait arrêter les coupables à la sortie de l'église, Guntz n'a fait « qu'aigrir les esprits par ses cris », au lieu de chercher à les apaiser, comme c'était son devoir de pasteur.

Les prévenus ont été respectivement condamnés à 15 jours, 1 mois ou 2 mois de prison, et

solidairement à une amende de 400 F, plus 300 F de dommages et intérêts à Fux, ainsi qu'aux dépens du procès.

Page 8. Voyant la tournure que prenaient les événements, M. d'Eggs fit tout son possible pour faire retomber l'orage sur Guntz, en lui reprochant ses inconséquences de langage. Il a fait plus : le 13 juin 1819, jour de la Saint Antoine, il a dîné à Dambach chez l'abbé Zaepffel, son ami intime. Puis il a convoqué 4 citoyens à l'auberge du Bouc, devant laquelle chacun a pu voir ses chevaux, et les a « provoqués » à lui envoyer une pétition contre Guntz. Son but était de procurer à l'abbé Zaepffel la desserte de la paroisse de Dambach après le départ de Guntz ⁴⁰.

Pages 15 et 16. L'attentat commis le 12 décembre sur la personne de Georges Beck a rendu le maire plus attentif au maintien de l'ordre public. « Le beau trait qu'il a fait à M. Zaepffel, officier en retraite du 6^e régiment de cuirassiers, chevalier de la légion d'honneur et membre du conseil municipal, est une preuve de sa sévérité nouvelle. Le 26 décembre dernier, ce brave et respectable officier passa avec son épouse la soirée chez un de ses amis ; en voulant rentrer chez lui à dix heures, passant sur la place, on lui dit que son fils a été arrêté et conduit au corps de garde par le maire. Il se rendit à ce corps de garde avec son épouse, y trouva M. le maire et son fils arrêté ; il demanda très poliment à M. Schomas le sujet de l'arrestation de son fils, mais ce fonctionnaire, pris de vin et d'eau de vie, ayant les yeux à fleur de tête, au lieu de répondre, a colleté et secoué avec violence le chevalier Zaepffel, en le mettant à la porte, et en le traitant de rebelle, en présence des hommes de garde. Il a ensuite colleté le jeune homme arrêté, l'a jeté avec force sur le lit de camp, en le traitant de galérien. Tout le crime de ce jeune homme est de s'être trouvé très tranquillement avec une douzaine de camarades, dans les rues, après l'heure de la retraite. Il fut le seul arrêté ⁴¹ ».

Ledit chevalier, âgé de 68 ans, « blanchi sous les armes », a fait dresser procès-verbal par un adjoint, qui l'a transmis au procureur du roi.

« Pour achever de dépeindre la police de M. le maire, il nous reste à dire que toutes les nuits, une grêle de pierres sont lancées sur la place où est situé le corps de garde et dans d'autres rues, sur les citoyens qui y passent. Il est très connu que la maison du sieur Joseph Ruhlmann, cabaretier, et quelquefois aussi celle de M. le maire, servent de repaires à ces lapidateurs et autres individus qui courent les rues, armés de bâton ».

Page 8. Enfin, la commission Reinach a précisément dîné au cabaret dudit Ruhlmann ... c'est tout dire sur son impartialité !

La publication de ce mémoire imprimé provoqua l'envoi au procureur du roi d'une plainte de la mère Fux et de toute sa famille, contre les « injures, humiliations, impostures et diffamations » infligées à tout le clan Fux depuis plusieurs mois, et en particulier dans le mémoire. « Telles sont, Monsieur, les justes plaintes d'une famille éplorée ».

De son côté, Schomas écrivit au préfet pour se plaindre du mémoire où « sa famille est outragée, son honneur et son administration flétris » ⁴².

DU SANG DANS LA NUIT

Une nouvelle agression, relatée par un procès-verbal du maire, se produisit dans la nuit du 13 au 14 mai 1820. Antoine, fils de Barthélemy Schürr (le président destitué du conseil de

40. Sur ce point, le mémoire imprimé est sujet à caution, car il contredit la lettre du 27.7.1819, dans laquelle M. d'Eggs conseille l'éloignement de l'abbé Zaepffel.

41. On se souvient que ces deux Zaepffel, père et fils, avaient été impliqués dans les troubles de l'église, d'où la rancune du maire à leur égard. Le fils avait sans doute été l'un des condamnés à la prison, d'où les expressions « rebelle » et « galérien » dans la bouche de Schomas.

42. Lettre du 3.5.1820.

fabrique, du parti profux) a été maltraité avec effusion de sang, dans la Langgasse, devant la maison de Mathias Corbé.

Le maire l'a trouvé au lit, au domicile de Mathias Ruhlmann, grièvement blessé d'un coup de couteau à la cuisse gauche. Les habits qu'il portait étaient tout ensanglantés. Le blessé a déclaré que la veille, vers 11 heures de relevée, en rentrant chez lui, il a été assailli par Joseph, fils de Nicolas Beck et Martin, fils de feu André Foltzer. Tous deux avaient un couteau à la main. Blessé, il est tombé sans connaissance. Revenu à lui, il a été porté au domicile de Mathias Ruhlmann, par Etienne Burrus et Martin Ruhlmann.

Schomas, sans doute pas mécontent de tenir une preuve tangible des persécutions dont lui-même et ses partisans se disent victimes, s'offrit le plaisir d'envoyer copie de ce procès-verbal au préfet, le 22 mai.

UN NOUVEAU PRÉFET

Anomalie sans précédent depuis l'arrivée de Martin Fux à Dambach, rien n'est venu épaissir notre dossier depuis cette lettre du 22 mai 1820, jusqu'au 9 septembre de la même année. On serait tenté d'en conclure que les passions s'apaisent, que les provisions de papier, d'encre et de salive s'épuisent. Mais pendant cet armistice de plus de trois mois, le vicomte Decazes avait quitté Strasbourg pour Albi, et Malouet l'avait remplacé à la préfecture du Bas-Rhin. Ce fut l'occasion d'une nouvelle surproduction littéraire, chaque parti cherchant à influencer le nouveau préfet pour en obtenir des décisions conformes à ses vœux.

Le recteur ouvre le feu. Il écrit le 9 septembre à Malouet : Votre prédécesseur a insisté jusqu'à la veille de son départ pour que je ne cède pas à l'opinion de ceux qui demandent le déplacement de Fux. Je vous demande de me donner votre avis, lorsque vous aurez pris connaissance de l'affaire.

Le 20 octobre, une vingtaine de signataires, rassemblés sous l'égide du curé Stem, renouvelent auprès du nouveau préfet leurs plaintes contre la nomination de Fux, « ce jeune braque », et contre l'administration de Schomas. Fux offre de démissionner, que le préfet veuille bien agir auprès du recteur pour qu'il accepte enfin cette démission ! A l'appui de leur supplique, ils joignent les copies de quatre documents peu élogieux pour Fux.

Le premier n'est autre que cette lettre du curé d'Erstein, qui nous a déjà montré la bonne réputation de Martin Fux, dès avant sa nomination à Dambach. Le curé Stem ajoute en commentaire que Fux fait preuve d'autant d'irrégion à Dambach qu'à Erstein. « Il n'assiste jamais, ni à la messe, ni aux vêpres, ni aux processions, ni à aucune autre cérémonie du culte ». A vrai dire, connaissant la façon dont Fux a été accueilli plus d'une fois à l'église, nous serons indulgents sur ce point. Mais hélas ! lisons les autres « recommandations ».

Le 21 septembre 1820, l'adjoint Marco s'est rendu chez Joseph Etikoffer à 2 heures de relevée. Il y a rencontré les deux fils de Michel Grönger et leur a demandé pourquoi ils se trouvaient chez leur oncle, au lieu d'être à l'école. Le plus jeune a répondu : « Je ne suis pas à l'école parce que souvent le Fux n'y vient que vers 2 heures ; les autres enfants m'ont enfermé dans la petite classe et je me suis sauvé en sautant par la fenêtre ». Quant au plus âgé : « Le Fux m'a frappé sous l'œil avec une baguette et j'aurais pu en devenir aveugle ; voilà pourquoi je ne vais plus à l'école ». « Ces deux enfants ont ainsi parlé en toute franchise devant nous Marco, adjoint, leur oncle et les parents de ce dernier ».

Transportons-nous maintenant à Blienschwiller. Peut-être Martin Fux, mal accueilli à l'église de Dambach, vient-il faire ici ses dévotions ? Schoeffer, maire de céans, a d'autres idées sur son emploi du temps. Il a même dressé procès-verbal des déclarations à lui faites par trois de ses administrés, Gerber, Wassler et d'un autre Schoeffer.

Gerber a déclaré que le 8 octobre 1819, vers 8 heures de relevée, Fux s'est présenté chez lui en état d'ivresse, et lui a demandé avec insistance un lit pour passer la nuit. Gerber lui ayant répondu « qu'il ne tenait pas auberge », Fux lui a décoché des malhonnêtetés et, ce qui

paraît infiniment regrettable, « il a poursuivi la demoiselle Gerber, sa sœur, qui a été obligée de se sauver ».

Les deux autres déclarants étaient en train de boire un verre à l'auberge de Schoeffler, lorsque Fux est entré et leur a demandé où habitait le maire. « Pendant que la servante de la maison s'est préparée pour l'accompagner chez ce fonctionnaire, il s'est permis de s'emparer de la bouteille de vin que les deux autres avaient devant eux, de s'en verser et d'en boire à plusieurs reprises, sans leur demander la permission ». D'où reproches, échange d'injures, etc.

Cette série de copies de lettres et de procès-verbaux, transcrites sur une même feuille de papier, s'achève sur quelques remarques du curé Stem, qui avait pris l'initiative de cette démarche auprès du nouveau préfet. J'en extrais cette profonde pensée : « En installant ce bel instituteur, M. le président du comité cantonal a déclaré ... qu'il n'est admis que provisoirement, pour un an ; mais ce temps expiré, cette parole d'honneur expira de même ».

Gardons-nous cependant de n'écouter qu'un son de cloche. Tandis que presque tout Dambach aspire à être débarrassé de Fux, le président du comité cantonal écrit le 16 octobre au recteur, précisément pour lui demander de rendre définitive sa nomination jusqu'alors provisoire, et n'hésite pas à déclarer : « Il a montré dans tous ses actes, la prudence d'un vieillard et la modération d'un sage ... ». Rien que ça ! Alors, qui croire ? C'est peut-être le moment de se souvenir que M. d'Eggs est âgé de 72 ans, et n'a plus que trois ans à vivre ...

Passons sur trois lettres du sous-préfet⁴³ et du recteur⁴⁴ au préfet, toutes d'accord sur le fait que Fux n'a pu gagner la confiance des chefs de famille et conduisant à son déplacement. Le recteur, jusque là défenseur obstiné de Fux, signale au préfet que le Conseil Royal de l'Instruction Publique a eu connaissance de la dernière pétition des habitants de Dambach, « alléguant des griefs d'une nature très sérieuse ». L'hallali approche.

LA GRANDE BATAILLE DES SIGNATURES

Le parti profux brûle ses dernières cartouches en adressant le 6 décembre 1820 au préfet une plainte sur le silence prolongé des orgues : Fux est un organiste de grand talent, qu'on le laisse donc l'exercer ! Et cette pétition a recueilli 72 signatures, parmi lesquelles sans doute celles de bons paroissiens qui n'étaient ni pro- ni antifux, mais avant tout désireux d'en finir avec l'irritante question des orgues. Il n'y est d'ailleurs pas parlé de l'école.

La riposte du parti antifux ne se fit attendre que quatre jours. Manuscrite en six exemplaires, un pour chacune des sections de la ville, (Neuenthor, Leubühl, Sand, Bach, Linkgass, Marck), une pétition bilingue datée du 10 décembre, également adressée au préfet, fut ainsi rédigée : « Les soussignés, habitant la section ci-dessus indiquée de la ville de Dambach, déclarent par les présentes que pour établir la paix et l'ordre dans cette malheureuse commune, il est indispensable d'y établir un instituteur qui fût étranger à chaque parti, et qui possédât les qualités requises pour diriger avec dignité et fruit une école aussi nombreuse que celle d'ici ».

Au verso de chacune des six pétitions : « Les deux adjoints au maire de la ville de Dambach, en légalisant les signatures ci-dessus au nombre de ... confirment en même temps la vérité de la susdite déclaration, et adhèrent à l'expression des vœux y exprimés de leurs concitoyens. Fait à Dambach le 11 décembre 1820. Signé : Marco et Gall ».

On avait enfin trouvé le ton à la fois ferme, concis et modéré qui convenait, sans attaquer la réputation de qui que ce soit, et sans ressasser les vieilles rancœurs. Dans l'ordre des six sections, les pétitions recueillirent 58, 77, 75, 52, 45 et 51 signatures, 358 au total. 358 contre 72 : la cause était entendue.

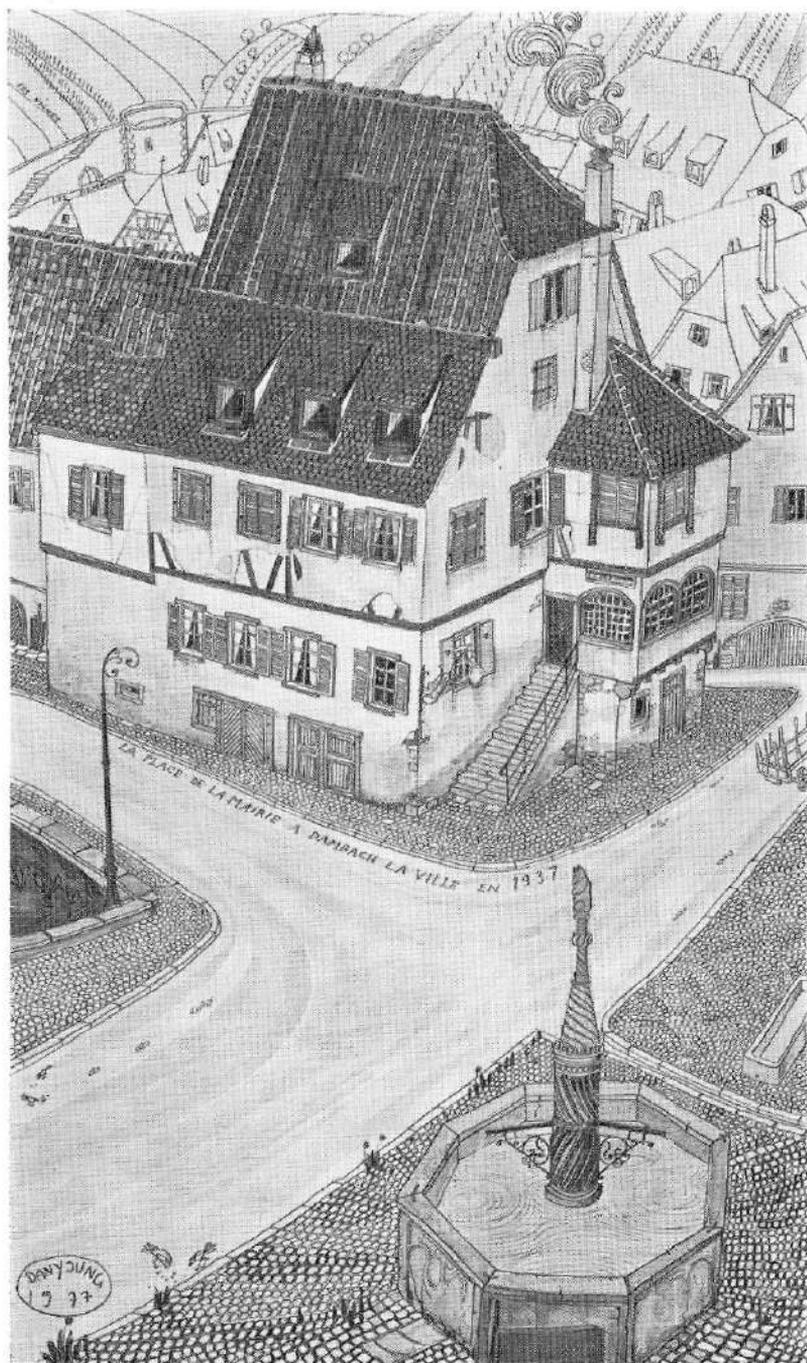
Tous étaient certainement d'accord pour regretter le silence des orgues, mais pas sur le

43. Lettre du 27.10.1820.

44. Lettres des 6.11. et 25.11.1820.



La même auberge dambachoise
par Albert Drachkovitch-Thomas



La même auberge dambachoise
par Dany Jung

choix de l'organiste, qui se confondait avec celui de l'instituteur. Pour faire bonne mesure, le conseil municipal adressa le même jour, 11 décembre, au sous-préfet, un rappel de ses précédentes pétitions visant au départ de Fux. On retrouve parmi les signataires tous les conseillers dont le préfet Decazes avait envisagé la révocation, qui n'avait donc pas été prononcée.

Ce fut le 12 mars 1821, que le recteur adressa au préfet, transcrite sur papier à en-tête de l'Académie de Strasbourg, la copie d'un « Extrait du registre de délibération du Conseil Royal de l'Instruction Publique, procès-verbal de la séance du 20 février 1821 » :

« Attendu qu'aucune des charges alléguées contre le sieur Fux n'a été prouvée,

Attendu que le bien de la paix semble exiger que le sieur Fux cesse d'exercer dans la commune de Dambach les fonctions dont il était provisoirement chargé,

Décide que M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg pourvoira à la nomination d'un autre instituteur à Dambach et qu'il est autorisé à replacer le sieur Fux dans une autre commune.

Signé : Corbière, Ministre Secrétaire d'Etat, président — Petitot, secrétaire général.

*Contresigné : Le conseiller exerçant les fonctions de chancelier, Baron G. Cuvier »*⁴⁵.

Le préfet Malouet a noté dans la marge de cette notification : « Cet arrêté est un titre honorable, on peut le dire, pour le sieur Fux. Mais ce n'est pas son renvoi qui rétablira la paix à Dambach. Ce serait celui de M. le curé Stem, fort mauvais sujet de son évêque ». Et notre dossier s'achève sur ce dépit de M. le préfet.

Effectivement, Fux éliminé, la paix ne devait pas se rétablir immédiatement à Dambach, puisque dans un rapport du 1^{er} août 1822, le sous-préfet de Sélestat signale encore que « le système dénonciatif sévit » dans tout son arrondissement, ainsi qu'un « véritable état de fermentation ». Dambach est « une commune orageuse, la plus difficile à administrer »⁴⁶. Le successeur de Fux fut l'instituteur de Bischofsheim, Muntz, qui devait rester en fonction à Dambach jusqu'en 1847⁴⁷.

ORAISONS FUNÈBRES

Ce n'est pas sans quelques remords que j'ai rédigé ces pages où transparaissent les défauts et les ridicules des uns et des autres, plus que les solides qualités dont ils étaient certainement pourvus. Au moment de quitter ces hommes qui nous sont devenus familiers, je suis allé méditer sur leurs tombes, aux cimetières d'Andlau, d'Epfig et de Dambach.

A l'ombre de l'église St-André d'Andlau, où je cherchais la tombe du curé Guntz, mort le 11 août 1836⁴⁸, plusieurs stèles ornées de calices paraissent remonter à cette époque, mais noms et dates sont devenus indéchiffrables. L'une d'elles se dressait sans doute sur la tombe de cet homme qui fut peut-être calomnié. Son caractère emporté, ses paroles vexatoires lui avaient suscité beaucoup d'ennemis : on lui rendit la pareille.

Le petit cimetière, qui entoure la vénérable chapelle Ste Marguerite d'Epfig, conserve plusieurs vieilles tombes, parmi lesquelles celle de Jean-Louis Guntz, oncle de l'ancien curé de Dambach, mort le 9 avril 1804, après avoir été curé d'Epfig pendant 40 années. Non loin de

45. Corbière avait succédé comme ministre de l'intérieur au duc Decazes, contraint de démissionner après l'assassinat du duc de Berry, (13.2.1820). Georges Cuvier n'est autre que le célèbre zoologiste et paléontologiste (1769-1832).

46. LEUILLOT P., I, p. 30.

47. Muntz prit sa retraite à Bischofsheim, dont il était maire lors de son décès, vers 1860 (Annales de la paroisse de Dambach).

48. Etat-civil d'Andlau. Le défunt, âgé de 74 ans, fils de Jean-Jacques Guntz, tanneur à Andlau, et d'Anne-Marie Reiss, jouissait d'une pension de 267 francs.

là, git notre « curé cantonal », Jean-Hartmann Eggs, mort en 1823⁴⁹. Eh oui, Eggs et non d'Eggs ! J'ai respecté jusqu'ici la particule dont s'ornent ses signatures et toutes les citations de son nom, manuscrites ou imprimées, qui figurent au dossier de l'affaire Fux. Son épitaphe parfaitement lisible montre qu'à l'heure où expire toute vanité, cette précieuse particule « expira de même », comme dirait le curé Stem⁵⁰.

Dambach ne possède plus de tombes aussi anciennes. « La croix plantée en grande pitié a disparu »⁵¹ de celles de tous nos acteurs de 1819-1821. Mais devant le monument du général Braun⁵², comment s'empêcher d'évoquer la mémoire du fougueux officier de l'Empire qui fit une sortie si remarquée de l'église de Dambach, le 6 juin 1819, et de son fils, qui s'empara par escalade de la tribune des orgues, le 11 juillet de la même année ? Les noms inscrits sur beaucoup de tombes nous remémorent d'autres témoins de cette époque déjà lointaine : Beck, Gerber, Marco, Ruhlmann, Schürr, Zaepffel, etc.

L'ancien maire, Mathias Gerber, était-il aussi coupable que l'affirmaient ses adversaires ? Après tout, l'adjoint Marco qui partagea les mêmes critiques, est resté le chef de file de la majorité de la population et ses anciens conseillers municipaux lui sont tous demeurés fidèles, ce qui serait difficilement concevable s'il y avait eu malhonnêteté flagrante de sa part. Ses achats de biens nationaux ? Que celui qui est sans péché ... Alors, des calomnies ? Les avis étaient partagés en 1819, nous ne trancherons pas en 1976.

Et qui reprocherait à l'honnête Henri Schomas de n'avoir pas prévu dans quel guêpier il se fourvoyait en épousant Cunégonde Fux ? Est-on responsable des futurs écarts de six beaux-frères et belles-sœurs ? Sa fâcheuse indolence, son incapacité notoire, à qui les reprocher, à lui ou à ceux qui l'ont nommé et maintenu à la mairie de Dambach ? Les enquêteurs de juillet 1819 espéraient qu'il donnerait de lui-même sa démission ... Il n'en fut rien, ce fut en possession de cette écharpe, avec laquelle il avait essayé d'intimider le jeune Braun, qu'il mourut le 6 avril 1828⁵³. Deux ans plus tard, l'acte de décès du curé Stem nous apprendra que le successeur de Schomas à la mairie fut Schürr, une autre vieille connaissance. C'est lui, rappelons-le, qui avait assuré l'intérim entre Gerber et Schomas, lui qui avait été président du conseil de fabrique, suspendu par les vicaires généraux, et dont le fils avait été victime de la seconde agression nocturne. Conséquence imprévue de cette promotion, Schürr était devenu, en tant que maire « membre né » du conseil de fabrique, dont l'évêché l'avait exclu ! L'ancien parti profux avait ainsi conservé la mairie, dont les rapports avec le presbytère ont dû rester tendus.

49. Epitaphe du curé cantonal : « Hier ruhet in der Mitte seiner Schaafen, Johan Hartmann Eggs, Chorherr der Cathedral-Kirche von Strassburg, Pfarrherr in Epfig, ehemalicher geistlicher Rath des Bisthums Strassburg, seines Alters 75 Jahr, gestorben den 23. September 1823. R.I.P. ».

50. La famille Eggs a été anoblie en 1592 (LEHR, *L'Alsace Noble*, II, 150) et portait pour blason : De gueules à un bouc d'argent contourné, passant sur une montagne à trois coupeaux de même. Mais cet anoblissement n'entraînait pas l'adjonction d'une particule au patronyme ancestral. Pas plus que sur la tombe du curé cantonal, elle ne figure sur son acte de baptême du 9.9.1748 à Saint-Pierre. Ses parents étaient Jean François Ignace Xavier Eggs, économiste du cardinal de Rohan à Ittenwiller et Baumgarten, et Marie Anne Langhans. Ses parrain, marraine et marraine remplaçante étaient également Eggs et non d'Eggs. Tous ont signé Eggs.

La particule dont le curé d'Epfig décorait son nom se retrouve par contre sur son acte de décès du 23.9.1823 à l'état-civil d'Epfig. Sur ce document, le père du défunt est devenu J.F.I.X. d'Eggs, vivant, Receveur du Prince Evêque de Strasbourg.

51. BARRÈS M., Epilogue de « *La Colline Inspirée* ».

52. Voir Annuaire D.B.O. I (1967), article de P. SIEGEL.

53. Etat-civil de Dambach. Les déclarants sont François-Joseph Fux, 44 ans, géomètre du cadastre, beau-frère du défunt, et Adalric Albrecht, 65 ans, appariteur. Le défunt était âgé de 54 ans.

Il était inévitable, quoi qu'en ait écrit M. le curé cantonal, que l'état de guerre trouvé à son arrivée, obligeât le curé Stem à choisir entre les deux camps. Il a choisi celui de la grande majorité de ses paroissiens et, n'en déplaise à M. le préfet ainsi qu'à MM. les vicaires généraux, il a fort bien manœuvré pour obtenir le départ de Fux, deuxième condition du retour au calme. Ces Messieurs de Strasbourg étaient bien loin et bien haut placés pour apprécier objectivement les contingences locales. M. Stem est resté curé de Dambach jusqu'à sa mort, survenue le 3 octobre 1830. Par une ironie du destin, c'est son ennemi déclaré, le maire Schürr, qui a rédigé et signé son acte de décès ⁵⁴.

Quant à Martin Fux, j'ignore en quelle commune infortunée il fut muté en 1821. Quelques papiers égarés dans le dossier de l'affaire de Dambach nous apprennent qu'en 1837, il exerçait ses talents à Seltz, où il rompaît des lances avec le maire au sujet de son traitement. Il fit une fin en épousant à Illkirch une veuve Rohmer, riche propriétaire, qui ne lui donna pas d'enfants ⁵⁵. Etant donné ce que nous savons de ses méthodes éducatives, cela valait peut-être mieux, mais lui garderons-nous rancune d'être né dans une famille impossible, d'avoir été trop jeune en 1819, et d'avoir « obligé la demoiselle Gerber à se sauver ? ».



54. Etat-civil de Dambach. Les déclarants sont Antoine Gerber, 37 ans, sacristain, et Antoine Schütz, 44 ans, suisse de l'église. Acte signé par le maire Schürr.

55. Annales de la paroisse de Dambach.

Un autel remisé à Obernai

par BERNARD THORR

A Obernai se trouve un autel démonté et remisé dans une cave. C'est celui de l'ancien internat. On se demande d'où il vient. Le chanoine Ohresser disait qu'il s'agit d'un autel placé autrefois dans l'ancienne église des Capucins d'Obernai après la grande Révolution. M. J. Braun, dans l'Annuaire de Dambach-Barr-Obernai 1974, écrit : « La chapelle du rez-de-chaussée, installée dans les anciennes écuries, possède un bel autel du XVIII^e siècle, provenant du couvent des Capucins, qui lui-même l'avait acquis de l'abbaye de Saint-Léonard ». Mais de part et d'autre la preuve manque. Pour résoudre cette question, il faut savoir ce que sont devenus les autels des Capucins d'Obernai, ceux de Saint-Léonard et ceux des Capucins de Strasbourg-Sainte-Barbe.

Les autels de l'église des Capucins à Obernai ont été brûlés pendant la terreur¹. Il ne peut donc pas en être question ici. Les autels de Saint-Léonard de Bœrsch au contraire échappèrent à ce sort. Le chanoine Rumpler, natif d'Obernai, qui avait la réputation de prêtre-jureur, résolut pour justifier son orthodoxie catholique, de faire servir l'église des Capucins d'Obernai, qu'il avait achetée, à la fondation d'une paroisse succursale que l'évêque Saurine projetait. A cette fin il « cèda gratuitement à l'évêque et à la commune la propriété du couvent des ci-devant Capucins avec ses jardins, cours appartenances et dépendances qu'il avait acquis de la Nation. » Le 21 prairial an XI le conseil municipal d'Obernai dresse l'acte d'offre faite par le chanoine Rumpler (16.6.1803)².

Dans cette église il fit mettre la même année les autels de Saint-Léonard, qui y restèrent jusqu'au moment où on donna à l'église un autre usage après la première guerre mondiale³.

En 1920 le curé Burg avait transformé l'église des Capucins en une salle de réunion et, ayant besoin d'argent pour ce travail, il cherchait à vendre les autels. A cette fin il les offrit au curé Schmitt Hippolyte, qui avait besoin d'un autel pour son église à Niederroedern. Mais la vente n'aboutit pas, Schmitt trouvant un autel ailleurs⁴. Dans la suite ces autels ont été utilisés, comme j'ai appris, par les soldats de la troupe comme bois de chauffage, par mégarde (sic).

1. Gyss J., *Kanonikus Ludwig Rumpler*, Strassburg 1890, p. 191.

2. *Simples Notes* sur le couvent des Capucins d'Obernai, Strasbourg 1871.

3. Gyss J., *ibid.*

4. Arch. prov. des Capucins à Kœnigshoffen. Dossier Obernai p. 34.

C'étaient des autels baroques faits avec beaucoup de goût et d'art, dans le style de Louis XIV. Les archives provinciales des Capucins à Kœnigshoffen en possèdent des photographies. Sur l'autel de gauche se trouvait la statue de saint Léonard, sur celui à droite, celle de la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus dans les bras. Du maître-autel on ne voit sur la photo que l'autel proprement dit, donc sans retable. Mais sur les deux autres photos on aperçoit encore le milieu du retable, c'est-à-dire un tableau montrant un jeune saint en prière, et qui pourrait être saint Louis de Gonzague, patron de la jeunesse. Il est donc de date assez récente.

En comparant ces autels avec l'autel en question aucun ne lui ressemble. Il faut donc les éliminer également, surtout qu'ils n'existent plus.

L'église des Capucins a dû donc avoir un quatrième autel-celui qui se trouve aujourd'hui remisé dans la cave. Et de fait cet autel existait. En faisant don de la chapelle des Capucins à la paroisse et commune d'Obernai le chanoine Rumpler a fait don également d'un autel provenant du couvent des Capucins de Strasbourg-Sainte-Barbe et qu'il avait acheté l'an III (1795 ou 1796) au district de Strasbourg⁵.

Des autels de sainte Barbe deux seulement nous sont connus : le maître-autel qui se trouve actuellement à l'église de Weyersheim et l'autel, don du chanoine Rumpler à la paroisse et commune d'Obernai. S'agit-il dans notre cas de ce dernier ?

Pour se prononcer, faute de documents, nous devons voir si cet autel se révèle comme autel des Capucins. Que dit le texte de donation ? C'est un autel en sculpture à colonnes cannelées. Par là il ressemble fort aux autels des Capucins de Wissembourg, qui se trouvent à l'église paroissiale de Goecklingen (Palatinat). Un connaisseur du style des autels de Capucins m'a écrit à ce sujet : « L'autel à Obernai comporte bien des moulures sculptées en-dessous sur le devant de la « mensa » et des deux côtés - ce qui est aussi le cas pour l'autel des Capucins à Weyersheim -. Quant aux colonnes cannelées, elles ornaient de part et d'autre le grand retable derrière l'autel (autels baroques de Landser, Wissembourg, Molsheim et Weyersheim). Le grand retable avec ses colonnes n'a pas pu être utilisé dans la chapelle trop basse de l'Internat. Le petit retable derrière la « mensa » est à mon avis du même style (moulures) que la « mensa » et en faisant donc primitivement partie. Les petites niches de part et d'autre du tabernacle (avec statues de saint François et saint Antoine) sont bien dans le style des autels capucins p. e. Sélestat, Thann. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et saint Louis de Gonzague (patrons de la jeunesse) ont évidemment dû prendre la place des saints de notre Ordre, vu que l'autel avait pris place dans une chapelle d'un internat »⁶. Il laisse donc sous-entendre que cet autel vient d'un couvent de Capucins, et si le chanoine Rumpler dit qu'il vient des Capucins de Strasbourg, on peut tranquille-

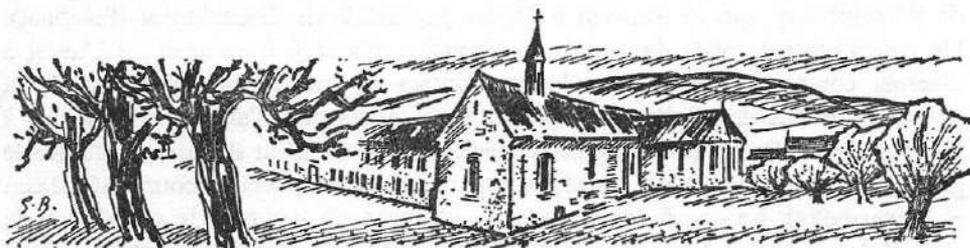
5. ARCHANGE P., *Das Kapuzinerkloster Oberehnheim*, dans *A.E.K.G.* 1943, p. 300.

6. Appréciations du P. Morand Guth.

ment admettre que l'autel à Obernai est celui que le chanoine Rumpler a acheté en l'an III.

Les Capucins de Sainte-Barbe l'ont-ils reçu ou acheté de l'abbaye de Saint-Léonard comme l'écrit M. J. Braun ? C'est peu probable. D'ailleurs aucun document nous le dit et M. Braun lui-même n'a rien trouvé à ce sujet. Dans son article sur cette abbaye Médard Barth dit qu'en 1773 le maître-autel fut remplacé par un autel en marbre et que l'ancien a été vendu pour 200 livres à Bartmann, Amtmann von Böersch⁷. Ce qu'il en fit nous l'ignorons. L'a-t-il vendu ou fait don aux Capucins, qui en ces années ont agrandi leur église à Sainte-Barbe, personne ne le dit. Egalement le P. Archange dans son article sur les couvents des Capucins de Strasbourg n'en parle pas⁸.

Le résumé de ce petit exposé serait le suivant : Il ne s'agit dans notre cas ni des autels du couvent des Capucins d'Obernai, ni de ceux de Saint-Léonard, mais bien de l'autel acheté par le chanoine Rumpler et placé dans l'église des Capucins d'Obernai.



L'église des Capucins à Obernai évoquée par Gérard Blickast

7. BARTH M., *Das Kollegiatstift Sankt-Leonhard*, dans *A.E.K.G.* 1929, p. 294.

8. ARCHANGE P., *Die Kapuziner in Strassburg, 1681-1792*, dans *A.E.K.G.* 1927, p. 241-310.

Les deux orgues de Zellwiller

par P. MEYER-SIAT

IL existe à Zellwiller des comptes d'ancien régime que le dévoué instituteur, M. Schlosser, est en train de dépouiller. Ils présentent malheureusement des lacunes ; la lacune de 1775 à 1783 est fatidique pour notre sujet : c'est durant cette période que vint le premier orgue. On ne saura donc plus qui en fut l'auteur ; entrent en ligne de compte Toussaint, Krämer et Bergäntzle, ce dernier étant, à notre avis, le plus probable. Toutes ces années-là, la commune payait 3 florins aux « Chorsingern ».

Comptes 1784 :

1 Fiertel 3 Sester Moltzer dem Orgelblasbalgzieher.

Comptes 1785 :

5 Schilling 6 Pfenning ein Fell Leeder die Orgelblasbälg zu reparieren.

Comptes 1786 :

24 Gulden dem Orgelmacher die Orgel zu reparieren und zu stimmen.

5 Gulden 4 Schilling 9 Pfenning wegen Ausbesserung der Orgel für 6 lederne Fell.

6 Schilling Michel Weeber ahne Taglohn als die Orgel ausgebessert wurde.

Comptes 1792 :

21 livres dem Blasbalgzieher Lorentz Bück.

La question de la location des places à l'église a joué apparemment un grand rôle au XVIII^e et au XIX^e siècle à Zellwiller, village aux traditions tenaces. Un règlement plaçant les plus « imposés » dans les premiers bancs fut annulé par l'autorité supérieure le 9.12.1791. (1 L 508, n° 11 341).

Lorsque la paix religieuse fut revenue après le coup d'Etat de Bonaparte (18 brumaire = 9.11.1799), on s'occupa à Zellwiller comme ailleurs, de remettre l'orgue en état. On fit appel pour cela au maître d'école de Osthause, Joseph Fischer, originaire de Zellwiller.

Franz Joseph Fischer (13.1.1775 à Zellwiller - 13.12.1824 à Osthause) était fils de Franz Antoni Fischer, maître d'école à Zellwiller et de Marguerite Kempter (qui, née à Zellwiller en 1747, habitait, en 1798 à Dambach où elle est décédée le 10.1.1812 comme épouse de l'instituteur François Etienne Rumpler (né en 1756) qui se remaria, le 13.5.1812 à Dambach avec Anne Marie Schaechtel).

Le 28 messidor 6 (16.7.1798) à Osthause, Franz Joseph Fischer, musicien, épousa Marie Madeleine Raul, née le 6.8.1761, fille du laboureur Marcel Raul, décédé, et de Marie Madeleine Jehl (née à Sand en 1729, décédée à Osthause

le 28.11.1810) (Notons, en passant, d'autres enfants Raul-Jehl : Anne Marie née en 1766, Lorentz né en 1777, Etienne, Ignace).

A Osthause, l'instituteur-musicien Franz Joseph Fischer eut 5 enfants :

1. Franz Joseph, né le 20.4.1799.
2. Maria Rosina, née le 12.4.1801.
3. Maria Regina (27.2.1803 - 29.3.1806).
4. Marie Catherine (26.11.1804 - 12.5.1806).
5. Marie Madeleine (2.7.1806 - 1.3.1807).

Pour la réparation de l'orgue de Zellwiller en 1802, Franz Joseph Fischer toucha 24 francs. On le retrouve ensuite réparant l'orgue de Friesenheim en 1807 (*Stiehr* p. 690) et l'orgue de Herbsheim en 1809 (*Stiehr* p. 699).

En ces années-là, les soufflets de l'orgue de Zellwiller étaient tirés pour 26 francs par Michel Walther « garde et crieur d'heures pendant la nuit » (76 francs pour cela en 1806).

Les comptes communaux 1807 de Zellwiller donnent 140 francs à M. « Burgaenz », facteur d'orgues, pour réparation de l'orgue selon devis arrêté par M. le sous-préfet du 24.9.1807, et autorisation préfectorale du même jour. Il est évident que ce « Burgaenz » n'est autre que Bergaentzle, l'auteur présumé de l'orgue.

A partir de ce moment-là, la commune ne s'occupa plus de l'orgue qui fut pris en charge par la fabrique. Après avoir donné 4 francs en 1823 pour un accordage, celle-ci s'adressa fin 1825 à Chaxel¹. On ajoutera ce travail à la liste des travaux Chaxel en Alsace, reproduite dans *Stiehr* p. 83.

ZELLWILLER - Archives paroissiales - Conseil de fabrique

Berathschlagung vom 14. Wintermonat 1825.

Da man sich schon eine lange Zeit beklagte, dass die Orgel hiesiger Kirche sehr verstimmt seye und mehrere Reparationen nothwendig habe, so haben die Mitglieder des Kirchenraths beschlossen, dass mit einem Orgelmacher ein Akord sollte getroffen werden, um die Orgel wieder in guten Stand herzustellen. Da Herr Schaxel, Orgel Bauer von Benfeld sich angemeldet hatte, um diese Arbeit zu übernehmen, so wurde mit ihm ein Akord beschlossen, welcher von heut datiert ins doppelte verfertigt wurde. Einer wurde dem Kirchenschaffner übergeben... und der andere wurde dem Herrn Schaxel eingehändigt.

Laut Inhalt dieses Akords verpflichtet sich H. Schaxel die Orgel ... auszuputzen, dieselbe zu stimmen, alles mangelnde zu ersetzen, alles fehlerhafte zu verbessern, und für seine Arbeit auf drey Jahr zu garantiren. Der Kirchenrath verspricht ihm ... für die gut verfertigte Arbeit die Summe von 180 fr. zu geben, und zwar 130 fr. gleich geendigter Arbeit, und 50 fr. drey Monath nachher ...

6 signatures, dont Hebenstreit, curé

1. Pour les Chaxel (Schaxel), facteurs d'orgues originaires de Fraize et établis à Herbolshheim, avec un intérim à Benfeld, voir les études de Bernd SULZMANN dans *Acta organologica* 2, p. 63, et dans *Die Orgelbauerfamilie Martin*, Breitkopf, Wiesbaden, 1975 (nombreuses références dans l'index).

Les comptes 1827 de la fabrique donnent 1 franc « für Lehter zu den plaschbällig » (cela donne une idée autant de l'éternel problème de l'étanchéité des soufflets d'orgue, que de l'orthographe savoureuse du trésorier de la fabrique).

Le 19.7.1832, la fabrique s'adressa à Adam Blum, ce mystérieux bricoleur dont on trouve la liste des travaux dans l'*Annuaire de Molsheim*, 1974, p. 41.

ZELLWILLER - Archives paroissiales - Conseil de fabrique

Abschrift des Akords für Ausbesserung der Orgel (19. Juli 1832).

Zwischen den ... Mitgliedern des Kirchen-Raths ... und H. Adam Blum, Orgel-Bauer ist folgender Akord geschlossen worden :

H. Blum verpflichtet sich :

1. Beide Blas-Bälk ... ganz neu zu beledern und sie in allem zugehörigen so gut als neu herzustellen.
2. Alle fehlende Pfeifen der Orgel mit neuen zu ersetzen.
3. Die fehlerhafte Pfeifen zu verbessern ; alle diejenige, die es nothwendig haben, mit neuen Zungen und Draht zu versehen.
4. Alle Register der Orgel wieder gehen zu machen und zu stimmen.
5. Alles unvorgesehene oder zufälliges fehlerhafte in guten Stand zu setzen, ohne dass man ihm eine Entschädigung dafür schuldig seye.
6. Alle zur Verfertigung der Blas-Bälke und Ausbesserung der Orgel nothwendige Materialien auf seine Kösten zu liefern und den Handwerksmann, den er brauchen würde, zu bezahlen.
7. Die äussre zinnene Pfeifen zu putzen und glänzend zu machen, und den Orgelkasten mit Oehl anzu streichen, und endlich seine Arbeit für gut zu garantiren und dem Urtheil der Kenner zu unterwerfen.

Der Kirchen-Rath verpflichtet sich, dasjenige, was nicht zur Kunst des Orgelbaues gehörig, auf Kösten der Fabrik machen zu lassen und dem H. Blum nach verfertigter und gut gefundener Arbeit die Summe von zwey hundert zwölf franken zu bezahlen mit Vorbehalt von 40 fr. während einem Monat als Garantie im Fall wenn während dieser Zeit etwas fehlerhaftes sich vorfinden würde.

So geschehen und beschlossen ... Zellweiler den 19. Juli 1832.

Risch, Denefeld, Schultz, Baur, Wittersheim. Hebenstreit.

Nebst den 212 fr. ist dem H. Adam Blum eine Entschädigung von 10 fr. gestattet worden.

Les noms des souffleurs aussi se trouvent dans les comptes paroissiaux : Jacob König en 1824, Thiébaud Wissemmer de 1825 à 1835, Georg Oerthel en 1836-1837, Mathias Peter en 1839, Monsch en 1841.

En 1836, la commune paya un agrandissement de l'église (26,50 m sur 13,20 m). Un tel travail implique généralement un démontage et un remontage de l'orgue ; cependant on ne trouve, au 2.10.1836, qu'une mention de réparation de l'orgue pour 50 francs, ainsi que 2 francs au souffleur Oerthel « für besondere Dienste bey Reparatur der Orgel ».

Après l'agrandissement de l'église, la paroisse se procura, en 1838, chez Eichler, un nouveau maître-autel pour 2200 francs (par dons volontaires).

La reconstruction du clocher en 1863-1866 fut payée par la commune qui, en 1868, acheta, pour 200 francs, les vieilles tuiles de l'église d'Epfig (*Stiehr*, p. 131). Notons, en passant, la construction d'une synagogue en 1867-1868.

Dans les comptes communaux 1872, se trouve une dépense de 2095,35 + 135 francs pour une réparation de l'orgue. Pour une telle dépense, il aurait

fallu une délibération du conseil municipal ; selon M. Schlosser, cette délibération n'existe pas, et il doute de la réalité de la chose - de même d'ailleurs qu'il y a cent ans, le réviseur épiscopal doutait de l'objectivité des comptes paroissiaux, non qu'il y ait eu malversations, certes, mais multiplicité de comptes parallèles ou occultes, provenant des nombreux travaux payés par des dons volontaires.

C'est par des dons volontaires précisément que la paroisse paya en 1869 une restauration du maître-autel, et en 1874 un réaménagement du chœur.

L'orgue avait fonctionné jusque là. Pour comprendre la suite, il faut avoir le « sens historique » (selon Fustel de Coulanges) et « se mettre dans la peau » de la population alsacienne de la fin du XIX^e siècle. « Il faut suivre le progrès² ; il faut être de son temps : il faut rester à jour ; il ne faut pas nager contre le courant »³. On connaît tout cela, puisque c'est encore le mot d'ordre en 1976. Zellwiller, excellente commune d'Alsace, se devait de rester à jour, et le resta. Donnons le résultat tout de suite : orgue pneumatique, comme on en trouve des tonnes, et dont on ne sait comment se débarrasser, puisqu'on ne trouve plus, en 1976, de maître facteur d'orgues qui veuille bien engager son nom et sa responsabilité en de pareilles histoires.

Le 14.8.1894, François Kriess fournit le devis suivant, montant à 5693 Mark. Il l'envoya, le 16.8.1894 à l'instituteur Schnell.

Im I. Manual (54 Töne)

1. Principal 8' : C-Fs offen Holz ; Forts. im Prospekt, Zinn poliert ; cis' - f''' im Innern auf der Lade. Intonation : kräftig im Grundton 400
2. Bordun 16' ; gedeckt ; 2 octaven Holz ; ab c' Metall ; Intonation : voll 175
3. Doppelgedackt 8' : Holz ; ab c' doppelte Labien, wodurch ein heller kräftiger Ton erzielt wird 165
4. Viola di Gamba 8' : Metall ; mit ausgeprägtem Strich bei präziser Ansprache 200
5. Flaut amabile 8' : Holz ; tiefe Octave gedeckt ; Forts. offen ; weicher, zarter Floetenton. Als Begleitregister des II. Manuals 140
6. Octave 4' ; z. T. im Prospekt ; kräftig wie Principal 8' 140
7. Mixtur progressiv 2-3-4 fach : C - c 2 2/3, 2' ; c - c' 2, 1 1/3, 1' ; c' - f''' 2, 1, 2/3, 2/5 200
8. Trompette 8' aufschlagend ; Metall. Kehlen und Zungen aus Messing ; Stimmkrücken aus Stahldraht ; rund und kräftig 250

Im II. Manual (54 Töne)

1. Floetenprincipal 8' : 1 Octave offen Holz ; Rest Metal ; Intonation nähert sich der Floete, bei Wahrung des Principalcharakters 180
2. Salicional 8' ; 1 Octave offen Holz ; ab c Metall ; zart streichend 160
3. Vox coelestis 8' ; tiefe Octave mit Salicional combinirt ; ab c Metal ; wird mit Salicional schwebend gestimmt und wirkt in Verbindung mit demselben höchst charakteristisch 120
4. Rohrflöte 8' : 1 Octave gedeckt Holz ; ab c, Metall, erhalten die Pfeifen Röhren auf den Metalldeckeln ; lieblich zart 130

2. M. Redslob disait : « Was wär der Fortschritt, wenss kei Progrès gäb ».

3. « Rien ne nage mieux avec le courant qu'un chien crevé ». C'est à peu près ce que dit Gustave Thibon dans l'extraordinaire préface (à lire, relire et méditer) qu'il rédigea pour le livre de Gilbert TOURNIER, *Babel ou le vertige technique*, Fayard, 1959.

| | |
|--|------|
| 5. Flaut travers 4'; Metall; C-g einfache Länge; g-f ^m doppelte Länge, überblasend; heller, runder Floetenton | 140 |
| Im Pedal (27 Töne) | |
| 1. Violon 16', offen, Holz; mit kräftigem Strich | 220 |
| 2. Subbass 16', gedeckt, Holz; voll im Grundton | 185 |
| 3. Octavbass 8', offen, Holz; voll und kräftig | 160 |
| Die Orgel erhält durchweg pneumatische Laden, nach Jahrelang bewährter Construction; die Schiede von Kiefernholz; Rahmen von Eichen. Zu den Membranen und Steuerungen wird nur das Beste in Lammlleder verwendet. Die Steuerungsventile erhalten Messingdrähte, und Stellschrauben von Holz. Die Grösse der Windladen gewährt den Pfeifen freie Ansprache. | |
| Für das I. Manual zu 8 Reg. à Mk 40 | 320 |
| Für das II. Manual zu 5 Reg. à Mk 40 | 200 |
| Für das Pedal zu 3 Reg. à Mk 36 | 108 |
| Spieltisch, ... Gesicht zum Altar ... Knochenbelag .. Obertasten aus Ebenholz ... | |
| Pedalklavier Eiche ... Alle Klaviere erhalten vorgeschriebene Normal Eintheilung. | |
| Druckknöpfe piano, mf, forte; Manualkoppel; Pedalkoppel zum I. Manual | 400 |
| Magazingebläse ... mit Regulator ... 2 Pumpen zum treten | 485 |
| Kanäle | 40 |
| Tractur und Regierwerk ... pneumatisch ... Messingrohrleitungen | 300 |
| Lagerung | 70 |
| Gehäuse: Front und Spieltisch Eiche ... Seiten u. Rückwand Tanne | 650 |
| Aufstellung u. Stimmung nach Pariser Kammerton in gleichschwebender | |
| Temperatur | 135 |
| Summa | 5693 |

Garantie: 10 Jahre

Molsheim, den 14. Aug. 1894.

F. Kriess Orgelbaumeister

Devis Martin Rinckenbach du 22.9.1897

Im I. Manual (56 Noten)

| | |
|--|-----|
| 1. Principal 8'; 10 Pfeifen Tannenholz; die folgenden im Prospekt aus gutem englischen Zinn; ab c'' auf der Lade aus Probezinn | 250 |
| 2. Prestant 4'; 1. Octave im Prospekt aus gutem englischen Zinn; die folgenden aus Probezinn | 140 |
| 3. Bourdon 16' von F-h in Kiefernholz; folgende in Probezinn | 150 |
| 4. Bourdon 8'; 1 octave Tanne; folgende in Probezinn | 100 |
| 5. Flauto dolce 8'; 1. octave Bourdon; folgende Probezinn | 90 |
| 6. Gamba 8' ganz in gutem Probezinn, mit frein harmonique und Stimmschlitzten | 190 |
| 7. Mixtur 2'; 2-3-4 fach; aus Probezinn | 140 |
| 8. Trompette 8', ganz in Probezinn; aufschlagend; weich u. Kräftig | 200 |
| Im II. Manual (56 Noten) | |
| 1. Geigenprincipal 8'; 1. octave Holz offen, mit frein harmonique | 160 |
| 2. Lieblich Gedakt 8'; 1. octave Holz; folgende in Probezinn | 100 |
| 3. Salicional 8'; 1. octave in Bourdon; folgende in Probezinn | 120 |
| 4. Voix céleste 8', ganz in Probezinn, mit frein harmonique | 100 |
| 5. Floete amabile 4' ganz in Probezinn | 90 |
| Im Pédale (27 Noten) | |
| 1. Sousbass 16' in Kiefernholz, weite Mensur | 140 |
| 2. Floetenbass 8' in Tannenholz, mit Stimmschlitzten | 120 |

7. Nachrechnungen ... finden nicht statt.

8. ... Garantie 10 Jahre ... ausgenommen Beschädigungen durch Gewalt, Staub, Insekten oder Temperatureinflüsse.

Zellweiler / Ammerschweier, den 26. juli 1899. A. Scheck M. Rinckenbach.

Acompte de 2500 Mark, le 14 décembre 1899.

Gutachten über die von H. Rinckenbach erbaute neue Orgel ... Zellweiler.

... wurde einer gründlichen Prüfung unterzogen am 14. Dezember. Auf Grund dieser Prüfung kann Unterzeichneter dem Werk das Prädikat « Ziemlich gut » zusprechen.

Die Anlage, sowie die Disposition des Werkes ist gut. Die Spielart ist angenehm. Die Intonation ist charakteristisch. Die Ansprache genügt. Die Gesamtwirkung ist schön, würdig und voll. Das Gebläse erscheint als ausreichend. Die pneumatische Anlage ist nicht schlecht gerathen, und für einen ersten Versuch im pneumatischen System recht aner kennenswerth.

Für die Zukunft wäre es im Interesse des Orgelbauers, wenn derselbe das Werk bis auf die kleinsten Einzelheiten fertig stellen würde, ehe die Revision desselben vorgenommen wird, damit bei der Revision nicht Ungehörigkeiten vorkommen, wie das Versagen von Tönen und das Erklingen von zwei Tönen beim Niederdrücken einer Taste.

Auch sollten die Klaviere eine nicht zu leichte Spielart besitzen und das Aufschlagen der Pedaltasten müsste geräuschloser vor sich gehen. Der Anstrich der Holzpfeifen könnte auch unterlassen werden.

Im ganzen genommen ist das fortschrittliche Streben des H. Rinckenbach sehr lobenswerth und verdient eine Aufmunterung, auf dieser Bahn fortzufahren.

Strassburg, den 15. Dezember 1899. Musikdirektor Ernst Münch.

Liquidation bezüglich des Honorars für die Revision ...

| | |
|--|----------|
| Aufgrund einer Ministerialverfügung vom 30. Juni 1878 beträgt das Honorar bei einer Anschlagssumme von 6000 Mk 1 %, also | 60,00 Mk |
| Das Eisenbahnbillet von Strassburg nach Barr | 2,80 Mk |
| Zusammen | 62,80 Mk |

Strassburg den 15. Dez. 1899. Münch Pioniergasse 2.

Le 11.1.1900, le curé Scheck paya un acompte de 1800 Mk, en précisant que la somme restante de 1500 Mk était payable par la commune. En fait, c'est le curé Scheck qui paya le reste : 500 Mk le 11 mai 1900, et 1000 Mk le 23 novembre 1900.

Lors de la rédaction du devis, M. Rinckenbach comptait encore confectionner un orgue mécanique. Il changea d'option - et de « système » - en 1899⁴. Il plaça

4. Il y fut contraint par les experts. On en trouve la preuve dans les tractations pour l'orgue de St-Jean à Strasbourg, où Rinckenbach avait prévu une traction mécanique et des sommiers à coulisses. Le 15.7.1898, Erb demanda pour St-Jean un orgue semblable à ceux, tous plus ou moins pneumatiques, de la Madeleine (Koulen 1894), de St-Louis (Wetzel 1895), de St-Pierre-le-Jeune catholique (Koulen 1894), de St-Paul (Walcker 1897). E Münch de son côté, demandait un cornet sur tout le clavier (!), estimait inutile la trompette de pédale (chez Callinet, la trompette de pédale est présente à 100 % cf. *Les Callinet*, p. 420) et écrivait : « Auffallend ist, dass Rinckenbach noch Schleifladen bauen will ... lieber pneumatisch ». Pour la Ville de Strasbourg, conseillée par de tels experts, ce fut évidemment la condition sine qua non de sa subvention de 4000 Mark. Rinckenbach se soumit à ces « experts » et survécut. Louis Mockers ne se soumit pas (*Stiehr* p. 732) et fut éliminé.

son premier orgue pneumatique à la chapelle protestante de la prison d'Ensisheim en 1899. L'orgue de Zellwiller fut le deuxième, quoi qu'en dise l'expert E. Münch, dont Rinckenbach prit les conseils à cœur, après avoir également suivi les recommandations de l'expert de l'évêché : celui-ci avait, comme on l'a vu, demandé un buffet en sapin (alors que Rinckenbach avait proposé un devant en chêne), et une contrebasse 16' à la place de la flûte 8' de pédale (Rinckenbach laissa la flûte 8', mais fournit un violon 16' à la place du violon 8'). Le 20 novembre 1900, Rinckenbach écrivit au curé de Zellwiller :

Je pense que votre orgue se maintient parfaitement. Nous avons placé depuis deux autres d'après le système pneumatique qui fonctionne admirablement. Et dans quelques semaines, nous pouvons monter un grand orgue pour l'église St-Jean à Strasbourg, avec 36 registres, qui devrait être terminé depuis longtemps ...

Le 20.6.1917, les 37 tuyaux de montre, pesant 62 kg (le plus grand ayant 1,85 m de long) furent réquisitionnés (ordre général de réquisition du 10.1.1917) et payés 438 Mark. Le 22.12.1919, Roethinger (44 rue Jacques Kablé = Steinwallstrasse) proposa une façade en étain anglais à 87 % (62 kg à 28,50 fr.) pour 1929 francs ; apparemment, ce ne fut qu'un prétexte pour réclamer la différence (1381,50 fr.) au Tribunal Arbitral mixte franco-allemand. Car, selon facture Roethinger du 28.4.1923, ces tuyaux furent remplacés en zinc pour 1402 francs.

En 1931, François Kriess fils, de Molsheim, plaça un ventilateur électrique pour 3600 francs. Puis, en 1933, il effectua une petite réparation à la traction pneumatique.

Le 26.7.1945, devis Kriess (53.240 francs) pour nettoyage et différentes réparations à la traction.

Le 26.9.1947, facture Roethinger (1610 fr.) pour révision et accordage.

Le 17.5.1954, facture Roethinger (4386 fr.) pour révision et accordage.

Le 17.9.1953, facture Kriess (4350 fr.) pour réparation de la traction.

Le 7.9.1964, J. G. Koenig de Sarre-Union, trouva la composition suivante :

| Grand-Orgue 56 notes | Récit expressif 56 notes | Pédale 27 notes |
|----------------------|--------------------------|--------------------|
| 1. Bourdon 16' | 9. Flauto 8' | 14. Violon 16' |
| 2. Montre 8' | 10. Lieblich Gedackt 8' | 15. Soubasse 16' |
| 3. Bourdon 8' | 11. Salicional 8' | 16. Octavebasse 8' |
| 4. Gambe 8' | 12. Voix céleste 8' | |
| 5. Flauto dolce 8' | 13. Flauto amabile 4' | |
| 6. Prestant 4' | | |
| 7. Mixture | | |
| 8. Trompette 8' | | |

Il proposa un nettoyage et une révision, ainsi que des changements de jeux qui aboutirent à la composition actuelle. En particulier, il confectionna une fourniture neuve de 4 rangs (224 tuyaux) et réutilisa les tuyaux de l'ancienne mixture pour en faire une doublette, un nazard et une tierce.

Situation actuelle (1975) : Buffet peint en vert. Montre en zinc. Console indépendante dirigée vers l'avant, pneumatique, avec l'étiquette de M. et J. Rinckenbach. Composition :

| | | |
|--------------------------------------|----------------|------------------|
| Grand-orgue 56 | Bourdon 8' | Doublette |
| Bourdon 16' | Prestant | Fourniture 4 rgs |
| Montre 8' | Flûte 4' | Trompette 8' |
| Récit expressif 56 | Pédale 27 | |
| Bourdon 8' | Soubasse 16' | |
| Flûte 4' | Octavebasse 8' | |
| Nazard | Flûte 4' | |
| Quarte 2' | | |
| Tierce | | |
| Accouplement ; 2 tirasses ; trémolo. | | |

L'ORGUE DE KLINGENTHAL PROTESTANT

Cet orgue provient de Martin Wetzel, et non de Stiehr. C'est prouvé par le cahier-brouillon de M. Wetzel, où celui-ci donne la date : 1844, et le prix : 1.500 francs. Médard Barth (p. 239) confirme : subvention de 100 fr. de la Duchesse d'Orléans, et 100 fr. de Bærsch (4.5.1844) ; cela se retrouve dans les comptes communaux 1845 de Bærsch : « cotisation pour les orgues de l'église protestante de Klingenthal ».

Tout alla très bien jusqu'à la réquisition des montres en 1917. Le 25.1.1924, le préfet répondit au sous-préfet : « L'approbation de la délibération du conseil municipal (du 30.11.1923) et du devis Roethinger (4030 fr.) est de votre compétence ». La montre en zinc y est encore aujourd'hui.

Le 1.6.1927, G. Schwenkedel, sollicité, proposa un déplacement de l'orgue sur le côté de la nef, à 2 m de haut, avec console sur le plancher ; il nota : Buffet : 3 m de haut ; 262 cm de large ; plate-face centrale 100 cm ; plates-faces latérales 55 cm.

En 1965, restauration par Xavier Silbermann, de Thonon-les-Bains (14.140 fr., dont 4.000 fr. de Bærsch) ; il refit le clavier noir, un pédalier neuf de 27 notes et un banc (le vieux banc pour pédalier de 13 ou 15 notes est encore là). Vieilles étiquettes et vieux tirants à pommeau noir et bouton blanc. Il refit le nazard qui avait sans doute passé par un stade gambe. L'octave grave du « salisisnal » est conduite dans le bourdon.

Situation actuelle (1970) : Buffet chêne à fleur. Console latérale mécanique. Registres dans l'ordre, de droite à gauche :

Montre 8', Prestant, Salisisnal 8', Bourdon 8', Nazard, Flûte 4', Doublette, Fourniture.

Pédale accrochée avec Soubasse 16' permanente.

P. Meyer-Siat

La pomme de terre de Meistratzheim

La lettre publiée ci-dessous fut écrite le 3 novembre 1836 par le maire Philippe Bottemer de Meistratzheim et adressée au préfet du Bas-Rhin ¹.

Voici d'abord une rapide information concernant ce maire qui a provoqué l'admiration de ses concitoyens. Ceux-ci voyaient en la personne de leur premier magistrat « a kleiner Bonapärtel » ².

En fait, cet homme fut nommé le 3 octobre 1813 par le préfet Lezay-Marnésia, commissaire spécial pour la construction de la route d'Erstein à Obernai (actuelle RN 426) ³.

Après la chute du Premier Empire, Bottemer tomba un moment dans l'oubli : le 29 mai 1816 il est suspendu de ses fonctions de maire par le préfet qui l'accuse d'avoir été tour à tour « royaliste et bonapartiste » et de s'être « enrichi aux dépens de la commune à laquelle il est redevable de fortes sommes ». A la suite de ces accusations, le ministre prononcera la révocation. Mais dès le 1^{er} mars 1824, Philippe Bottemer reprend en mains les destinées de sa commune.

Et voici la copie intégrale de la lettre écrite le 3 novembre 1836 par le maire Bottemer à M. le Conseiller d'Etat, Préfet du Bas-Rhin.

« J'étais assez heureux d'obtenir de M. Herrmann fils une des pommes de terre que M. Carl, Maire de Moltzheim avait fait l'essai de planter en 1835. Cette pomme de terre pesait environ 3/4 de livre, elle avait neuf œilletons. Je l'ai couper en neuf morceaux et l'ai planter à la fin du mois de mars dans mon jardin. J'ai exactement suivi la même méthode en la plantant et pour le buttage pendant toutes l'année comme M. le Maire de Moltzheim l'avait annoncer dans sa lettre écrit à M. le président de la société d'agriculture du Bas-Rhin. Sous la date du 12 gbre 1835 ; hier, deux du courant, en présence de cinq conseillers municipaux j'ai procédé au déterrement. Les 9 œilletons ont rendu deux grands Bannières qui ont été pressé en présence des témoins. Leur poids était de 46 kg de diverses dimensions dont une de deux, une d'une et demie et plusieurs d'un kg. J'ai l'honneur de vous envoyer celle de deux kg, mais avant de faire l'envoye j'ai voulu m'assurer par moi-même de la qualité et de la Bonté de ce légume. J'ai reconu aujourd'hui par le plat que je me suis fait préparer que cette pomme de terre a du goût et qu'elle mérite d'être servie sur une table quelconque.

*Agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage d'un profond respect de votre
très humble et affectionné*

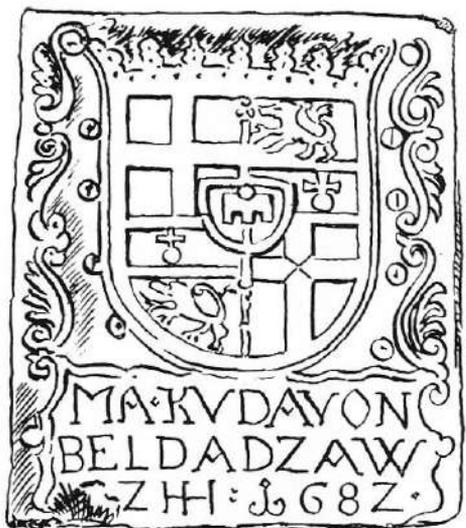
Serviteur Bottemer. »

Pierre Kuntzmann

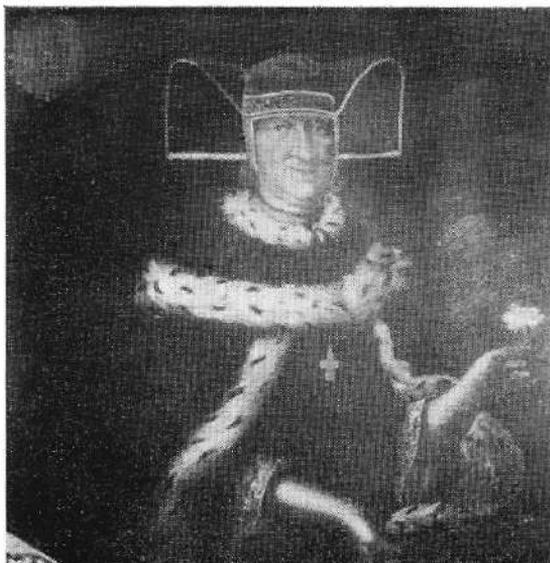
1. AUX Archives municipales, Meistratzheim.

2. FOESSER J., Meistratzheim, eine Lokalchronik nach historischen Quellen, Strasbourg 1939, p. 305.

3. KUNTZMANN P., dans *Annuaire D.B.O.* VII (1973), p. 141.



Marie Cunégonde de Beroldingen
abbesse d'Andlau
pierre trouvée à Blienschwiller



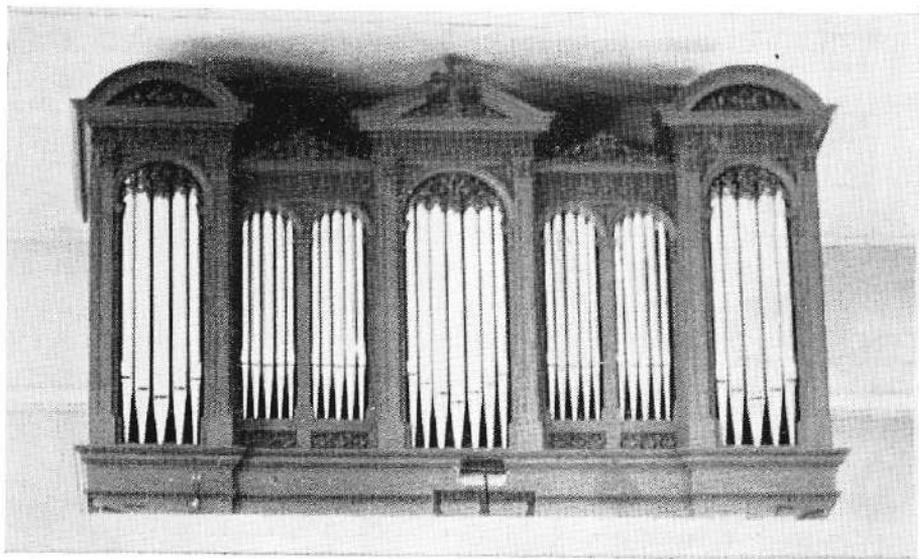
L'abbesse M. Cunégonde de Beroldingen
tableau à l'hôpital d'Andlau, anc. abbaye

voir p. 50



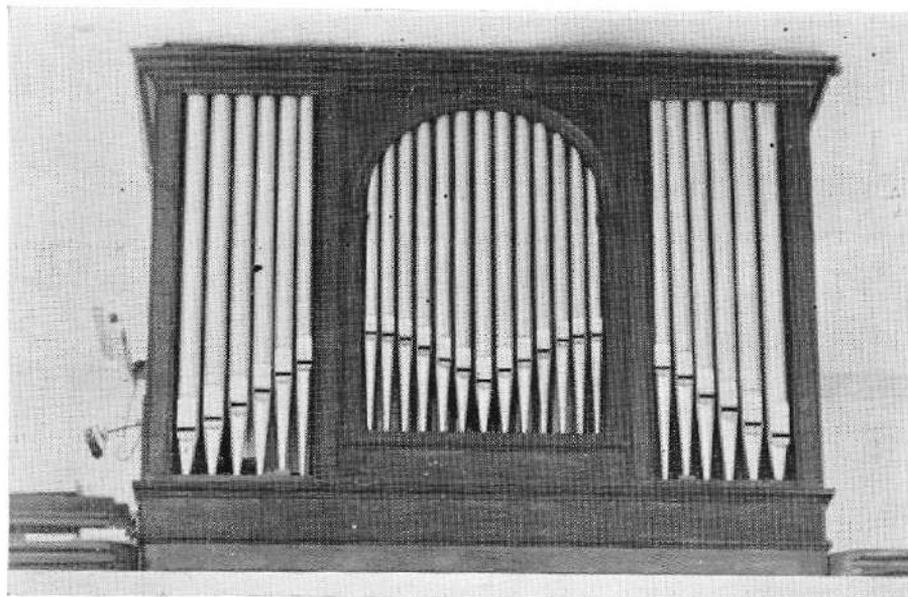
Autel de l'ancien internat à Obernai

voir p. 100



Orgue de Zellwiller, Rinckenbach 1899

voir p. 103



Orgue de Klingenthal protestant, Wetzel 1844

voir p. 111

En marge d'un centenaire

Le téléphone à Barr, Dambach et Obernai

par HENRI GACHOT

HISTORIQUE

Il y a 100 ans, en novembre 1877, le téléphone entrait en Europe. D'où venait-il, et qui fut son inventeur ? il venait des Etats-Unis, et son inventeur s'appelait : Alexandre Graham *Bell*, professeur de physiologie vocale à l'Université de Boston ; il était originaire d'Ecosse, où il s'était occupé de l'instruction des sourds-muets.

Longtemps avant *Bell*, d'autres chercheurs se sont activement intéressés à la transmission de la voix humaine à distance. Déjà en 1667, Robert *Hooke* a réussi cette transmission au moyen d'un dispositif qui fut appelé plus tard « téléphone à ficelle » : deux tubes fermés d'un côté par deux membranes de parchemin, mis en communication par un fil de coton, ou mieux encore, un fil de soie. Ce « téléphone » fut encore vendu en 1914 par des camelots sur les boulevards de Paris, il permettait de communiquer oralement jusqu'à une distance de 150 mètres.

129 ans plus tard, en 1796, *Huth* s'occupait du même problème.

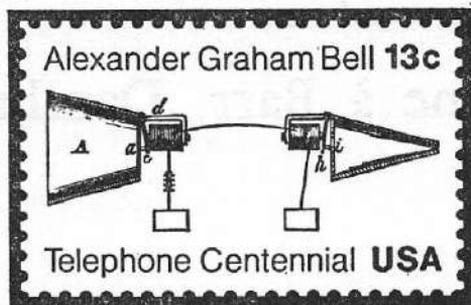
Ces essais sont oubliés, mais le nom de « téléphone », dont il est le promoteur, a été accepté dans tous les pays du monde. Il y a tout de même des exceptions. Dès leur parution jusqu'à nos jours, les annuaires de téléphone allemands, ne parlaient pas de téléphone, mais de « Fernsprecher », c'est-à-dire parleur à distance.

Plus de succès avait l'instituteur allemand, Philip *Reis* (1834-1874) qui construisit un appareil semblable à une oreille humaine, où le tympan était remplacé par un morceau de vessie. Il pouvait transmettre à son école, près de Francfort, le son de son violon aux élèves dans la salle de classe à l'étage inférieur. Mais son invention ne fut pas prise au sérieux par les personnalités compétentes.

Graham *Bell* (1847-1922), s'informa des découvertes de *Reis*, et réussit à construire le premier téléphone pratiquement utilisable. Le 10 mars 1876, en plaçant le transmetteur et le récepteur de son téléphone à pile dans des étages différents, il pouvait parler avec son assistant Thomas A. *Watson* à Boston. Ce fut la première conversation téléphonique réussie. Voici cette phrase historique : « Mr. Watson come here, I want you » (M. Watson venez, j'ai besoin de vous).

L'appareil utilisé par *Bell* a été représenté sur un timbre de 13 cents émis à Boston (Massachusetts) le 10.3.76 (Fig. 1).

La vraie découverte de *Bell*, fut la constatation que la parole humaine doit être transmise par un courant électrique d'intensité variable, et non, comme pour le télégraphe, par des courants régulièrement interrompus.



La diffusion du téléphone *Bell*, a été considérablement favorisée par l'exposition du centenaire tenu à *Philadelphie* en juillet 1876, pour commémorer la fondation des Etats-Unis. *Bell* pouvait ainsi faire des démonstrations devant de nombreuses personnalités du monde entier.

Quelques mois avant l'ouverture de cette exposition, *Bell* avait fait une démarche décisive pour le succès de son invention. Le 22 février 1876, à 14 heures, il a déposé sa demande de brevet au bureau des patentes américaines, deux heures avant son concurrent *Elisha Gray*, électricien de Chicago. Le procès intenté par *Gray* fut gagné par *Bell* en 1880.

Parmi les améliorations apportées au téléphone primitif, nous mentionnerons : le microphone, inventé en 1878, par l'anglais *David Hughes* auquel nous devons déjà le télégraphe imprimeur. L'emploi du microphone pour un poste téléphonique depuis 1880, est dû à *Clément Ader*, le futur « père de l'aviation française » qui a amélioré l'invention de *Hughes*, et perfectionné le récepteur *Bell*. Le téléphone *Ader-Bell*, a servi en France de 1881 à 1925.

En 1879, trois sociétés privées s'occupaient en France de l'installation du téléphone, elles fusionneront en 1880 en la Société Générale du Téléphone.

Celle-ci comptait en 1881 à Paris, sept centraux avec 1602 abonnés, l'année suivante dix centraux et 2394 abonnés. Le bureau central, se trouvant au 27, avenue de l'Opéra, était desservi le jour par des demoiselles, la nuit par des jeunes gens. Tous ces employés travaillaient debout.

En 1889, l'Etat rachète la Société Générale avec 11.400 abonnés.

Le 1^{er} juin 1892, l'on comptait à Paris 10.000 abonnés, et en province 8.000 souscripteurs.

LE TÉLÉPHONE EN ALSACE

Les premiers téléphones furent installés à Strasbourg en 1881, dont l'un à l'Office du Télégraphe (Telegraphenamt), 4, Quai de Paris, et l'autre au bureau de poste, Place du Château. Ils étaient au service de l'administration, et des personnes privées.

M 112226



Verzeichniss der Theilnehmer

an den

Stadt-Fernsprecheinrichtungen

des Ober-Postdirectionsbezirks

Strassburg (Els.)

enthaltend

die Verzeichnisse der Theilnehmer an den Stadt-Fernsprecheinrichtungen

in

| | | | |
|----------------------------|----------|------------------------------|----------|
| Barr | Seite 35 | Niederbronn | Seite 83 |
| Benfeld | > 37 | Obernheim | > 84 |
| Bischweiler | > 38 | Rappoltsweiler | > 85 |
| Colmar (Els.) | > 39 | St. Ludwig (Els.) | > 86 |
| Gebweiler | > 45 | Schirmeck | > 87 |
| Hagenau (Els.) | > 49 | Schlettstadt | > 88 |
| Kaysersberg | > 51 | Strassburg (Els.) | > 90 |
| Markirch | > 52 | (einschl. Kehl) | > 136 |
| Masmünster | > 55 | Thann (Els.) | > 138 |
| Molsheim | > 56 | Weissenburg (Els.) | > 141 |
| Mülhausen (Els.) | > 57 | Wesserling | > 142 |
| Münster (Els.) | > 81 | Zabern | > 143 |

Aufgestellt bei der Kaiserlichen Ober-Postdirection in Strassburg (Els.) im Monat Juli 1899.



2

Strassburg,

Strassburger Druckerei u. Verlagsanstalt, vorm. R. Schults u. Co. 1899.

Barr.

(Vermittlungsanstalt: Postamt.)

Oeffentliche Fernsprecheinrichtungen bestehen:

- a) in Barr bei der Vermittlungsanstalt.
- b) in Eichhofen (Els.)

- Epfeg
- Gertweiler
- Goxweiler
- Heiligenstein (Els.)
- Ittersweiler
- Nothalten
- Stotsheim (Els.)
- Walf
- Zellweiler

bei den Postanstalten.

- 2 Boeckel, E., Wein-Commissionsgeschäft, Mittelbergheim.
- 17 Bossert Frères, Thal 21.
- 11 Degermann, Gustav, Kalblederfabrik, Grosse Dunkelgasse 3.
- 10 Diehl, Henry, Kalblederfabrik, Inselstaden.
- 5 Dietz, Charles, Kalblederfabrik, Schlachthausstaden 7.
- 12 Dietz, Eduard, Kalblederfabrik, Grosse Dunkelgasse 15.
- 6 Dietz, Bannhauer & Co., Kalblederfabrik, Schlachthausstaden 8.
- 19 Dietz, Benjamin, Villa Dietz.
- 22 Dietz, Dr. Emil, Kreisarzt.
- 9 Eissen, Charles, Thal 87.
- 21 Killian, Alfred, Apotheker.
- 7 Kügler, Emil, Weinhandlung, Gertweiler.
- 1 Kuntz, J. K., Hotel und Bad, Hohwald.
- 18 Moÿse, Karl, Kunststüngerfabrik, Bahnhofstrasse.
- 14 Simon, Ch. & Fils, Kalblederfabrik, Poststrasse 4.
- 15 Station Barr, Bahnhof Barr.
- 13 Taufflieb & Fils, Bankgeschäft und Kolonialwarenhandlung, Tauffliebstrasse.
- 4 Türekheim, Baron von, Gutbesitzer, Trutenhausen bei Heiligenstein.
- 16 Wagner, Dr. Emil, praktischer Arzt, Barr, Bahnhofstrasse.
- 3 Wingert, Ch., Fuhrunternehmer, Hotel zum goldenen Apfel.
- 8 Zeyssolff, G., Weinhandlung, Gertweiler.

3

La même année, le premier réseau urbain fut inauguré à Berlin, avec 8 abonnés. Nous ignorons quand les premiers postes privés furent raccordés au Central de Strasbourg. Le premier annuaire, de 1889, que nous ayons pu trouver comprend 192 abonnés à Strasbourg, et 8 à Kehl.

1895. Cette année a vu l'apparition de 4 annuaires officiels (Strasbourg-Kehl, Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, Mulhouse avec Guebwiller, Thann et Saint-Louis), et un annuaire privé comprenant tous les réseaux alsaciens, financés en partie par plus de 50 annonces. Les deux éditions mentionnent pour la première fois, des communications interurbaines dont la durée était fixée à 3 minutes. La taxe était triple pour des communications urgentes.

A titre documentaire, nous donnons ci-dessous le nombre d'abonnés des divers centres d'Alsace en 1895 :

| | | | |
|-------------|-----|------------------------|-----|
| Strasbourg | 449 | Mulhouse | 428 |
| Colmar | 75 | Sainte-Marie-aux-Mines | 49 |
| Guebwiller | 50 | Thann | 32 |
| Saint-Louis | 2 | Kehl | 10 |

En tout, 1.095 souscripteurs privés.

1899. L'annuaire pour l'Alsace, édité par la Direction Supérieure des Postes de Strasbourg (Oberpostdirektion), comprend maintenant 23 centraux, au lieu de 7, dont *Barr* et *Obernai* (Fig. 2).

Le nombre d'abonnés pour les 7 premiers centraux a passé à 1.773, pour tout le réseau à 2.037, dont *Barr* avec 22 (Fig. 3), et *Obernai* avec 11 (Fig. 4). Ces listes révèlent les noms de familles des deux villes bien connues de tous les vieux habitants.

Oberrehnheim. †

(Vermittlungsanstalt: Postamt.)

Öffentliche Fernsprechstellen bestehen:

- a) in Oberrehnheim † bei der Vermittlungsanstalt;
 b) in † Birsch
 † Klingenthal (Els.)
 † Krautergersheim
 † Meistratsheim
 † Niederrehnheim
 † Ottrott
 † St. Odilienberg
- } bei den Postanstalten.

- 1 Bühr, A. & J., Holzhandlung, Molcheimerstrasse.
- 2 Haller, Fr., Apotheker, Marktplatz.
- 11 Kloster St. Odilienberg.
- 3 Kober, Joseph, Apotheker, Odiliengasse.
- 4 Lehmann, M. & Co., Fellhandlung, Marktstrasse 141.
- 5 Meyer-Scheyen, Bankier, Klingenthalerstrasse.
- 6 Mohler, Devin & Co., Weberei, am Fabrikgraben.
- 7 Oesinger, A. & Co., Farbwerke, Ottrott.
- 8 Scheyen, Bernhard, Eisenhandlung, Kirchgasse.
- 9 Scheyen, Emil, Bankier, Molcheimerstrasse.
- 10 Vornwald, Gasthofbesitzer, Strasburgerstrasse.

Oberrehnheim.

Dienststunden: Werktags 7/8 V. — 8 N.
 Sonntags 7/8 — 9 V., 12—1, 5—8 N.

Dienstbereitschaft *) außerhalb der Dienststunden:

Werktags 6—7, 9, 2—10, 2,
 Sonntags 6—7, 9—10, 1—10, 6, 2—6, 2, 2—12, 2, 2—12, 3.

Öffentliche Sprechstellen, zum Ortsfernsprechnetz von Oberrehnheim gehörig,

in Berntansweiler
 Reichenheim (Els.)
 Geisweiler
 Meistratsheim
 Niederrehnheim
 Oberrehnheim
 Ottrott

} bei den Postanstalten.

- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 5 Allgemeine Elsassische Bankgesellschaft, Filiale Oberrehnheim, Klingenthalerstr. 12 Baron Albert de Dietrich, Leonardstr. 18 Blum, Gebr., L. & N., Eisenhandlung, Marktplatz. 20 Bontz, Art., Marktplatz. 19 Brauer, Leo, Hotel St. Jakob-Odilienberg. 1 Bühr, A. & J., Holzhandlung, Molcheimerstr. 8 Cosar, Nic., Eisenhandlung, Nachf. von Bernhard Scheyen, Kirchgasse. 26 Duhamel, Wac., Schlittschuhfabrik. 21 Eisenbahnstation. 12 Firsch, Wit und Becker, St. Mohr. 2 Heiler, Fr., Apotheker, Marktplatz. 13 Hüll, die, Schmelz-Peterhof. 3 Kober, Joseph, Apotheker, Odiliengasse. 4 Lehmann, M. & Co., Fellhandlung, Marktstr. 141. | <ol style="list-style-type: none"> 23 Melly, Witwe, Post-Fabrikantenwerk, Klingenthalerstr. 21 Meyer, Dr. med., Kantonalarzt, Strasburgerstr. 6 Oberrehnheimer Weberei, A.-G., am Fabrikgraben. 7 Oesinger, A. & Co., Farbwerke, Ottrott. (7) Oesinger, A., Wohnung, Dachsheid. 11 Oesinger, H., Ingenieur, Kupferhammer. 17 Ohresser, Koloman, Metzger u. Wurstler, Klingenthalerstr. 25 Schäffer, August, Weine en gros, Schützenstr. 29. 9 Scheyen, Alexander, Backofenfabrik. 9 Scheyen, Emil, Bankier, Molcheimerstr. 16 Schmidt, Ferdinand, Fuhrunternehmer, Klingenthalerstr. 10 Vornwald, Gasthofbesitzer, Strasburgerstr. 15 Weill, Ernst, Sohn von Samuel, Metzger, Obstgasse. |
|--|---|

*) Anmerkung. Die Aufhebung oder Änderung der Zeiten der Dienstbereitschaft bleibt vorbehalten. Die Zeiten von 6, 1 Abends bis 12 früh sind durch Unterbrechung der Minutensprecher gekennzeichnet.

4

6

1903. Le réseau téléphonique alsacien comprend maintenant 73 centraux et en tout 5.586 abonnés, dont 2.788 à Strasbourg, 1.396 à Mulhouse, 35 à Barr (Fig. 5), et 23 à Obernai (Fig. 6). Les numéros double dont un entre parenthèses (35 pour Barr et 7 pour Obernai) indiquent que l'abonné avait deux postes à sa disposition.

Les cabines publiques en Alsace étaient au nombre de 494.

Le supplément à l'annuaire de 1903, indique sur 205 pages les taxes à payer par les utilisateurs des 73 centraux alsaciens, en communication avec environ 1.500 autres villes allemandes, françaises et suisses.

Voici quelques taxes à payer par les abonnés de Barr et d'Obernai :

Tarif 1903 - Barr et Obernai

- 20 Pf. Aubure (Altweier) - Benfeld - Erstein - Hohwald - Kaisersberg - Molsheim - Schirmeck.
- 25 Pf. Appenweier - Colmar - Kehl - Munster - Rouffach - Saverne - Strasbourg - Wasse- lonne.
- 50 Pf. Altkirch - Baden-Baden - Bischwiller - Diemeringen - Haguenau - Ingwiller - Mul- house - Thann - Wissembourg.
- 100 Pf. Bâle - Cologne - Forbach - Francfort - Heidelberg - Karlsruhe - Metz - Sarrebourg - Ulm.
- 150 Pf. Berlin - Charlottenburg.
- 200 Pf. Aarau - Bar-le-Duc - Belfort - Berne - Epinal - Genève - Gérardmer - Lucerne - Nancy - Soleure - Zurich.
- 300 Pf. Paris.

On remarquera que toutes les taxes sont indiquées en Pfennig et que le champ d'action téléphonique à la disposition de Barr et d'Obernai était très vaste et nous n'en avons donné qu'un petit extrait.

L'annuaire de 1911 et le dernier que nous voulons citer. Le nombre des abonnés a considérablement augmenté et a passé pour Strasbourg à 4.308, pour

Barr:

Dienststunden: Werktags 7/8 V.-9 N.,
Sonntags 7/8 V.-1 N., 5-7 N.,
(in den Monaten Juli u. August von 8-7 und 8-9 N.,
" " " Juni u. September von 4 1/2-7 N.)

Dienstbereitschaft *) außerhalb der Dienststunden:
Werktags 6-8, 9-10 1/2,
Sonntags 6-8, 1-10, 8 1/2-10 1/2

Öffentliche Sprechstellen, zum Ortsfernsprechnetz von Barr geknüpft,

| | | |
|---|---|------------------------|
| in Andlau Barr Eichhofen (Ela.) Gerweiler Heiligenstein (Ela.) Strutzheim (Ela.) Wolf Zellweiler | } | bei den Postanstalten. |
|---|---|------------------------|

| | |
|---|---|
| 18 Barrer Chemische Fabrik, Josef Mosser, genannt Charles Noize, Bahnhofstr. | 15 Güterabfertigungsstelle. |
| 34 Baumbauer, Heinrich, Warster u. Metzger, Bäckergasse 6. | 1 Huck, A. E., Weinkommissionär, Sultzbau 4. |
| 25 Baumbauer, Ch., Seifenfabrik, Unter-Mittelbergheimerweg. | 21 Killian, Alfred, Apotheker. |
| 2 Boeckel, E., Wein-Kommissionsgesellschaft, Mittelbergheim. | 31 Kommer, L., Schichtführer, Tal 90. |
| 17 Bossert Frères, Tal 21 (8-12 V., 2-5 N.). | 7 Krüger, Emil, Weinhdlg., Gerweiler. |
| 24 Bürgermeisterrat, Barr. | 23 Messer, L., Hotel u. Bad Badl. |
| 11 Bergermann, Gustav, Kallbaderfabrik, Große Dunkelgasse 2. | 23 Michel, D., Kunststoffabrik, Talstr. |
| 10 Dietl, Henry, Kallbaderfabrik, Insel- staden. | 32 Schmitt, Joseph, Fuhrunternehmer, Poststr. |
| 35 Dietz, Adolph, Kallbadermanufaktur, Kirnechtstr. 8. | 26 Schreiber, Karl, Wein-Kommissionsgesellschaft, Sultzbau. |
| (35) Dietz, E., Probierant, Kirnechtstr. 2. | 33 Seltz-Mergenthaler, Wein-Kommissionsgesellschaft, Mittelbergheim. |
| 5 Dietz, Braunhauser & Co., Kallbader- fabrik, Schleichthausstaden 8. | 14 Simon, Ch. & Fils, Kallbaderfabrik, Poststr. 4. |
| 19 Dietz, Benjamin, Villa Dietz. | 20 Spengler, Wwo., Louis, Hotel zur Krone, Bäckergasse. |
| 3 Dietz, Charles, Kallbaderfabrik, Schleichthausstaden 7. | 13 Taufflieb & Fils, Bankgeschäft und Kolonialwarenhandlung, Faulbleistr. |
| 12 Dietz, Etienne, Kallbaderfabrik, Große Dunkelgasse 15. | 36 Thürkheim, Wilhelm, Frhr. v., Châlet Trutenhausen bei Heiligenstein. |
| 23 Dietz, Dr. Emil, Kreisarzt, Autor- str. 32. | 4 Thürkheim, Baron Hugo v., Guts- besitzer, Trutenhausen bei Heiligen- stein. |
| 30 Dietsch, Fernand, Wein-Kommissionsgesellschaft und Weingutsbesitzer, Mittelbergheim. | 27 Wael, Julius, Hotel rotes Haus, Bahnhofstr. 1. |
| 19 Elissen, Charles, Tal 87. | 16 Wagner, Dr. Emil, praktischer Arzt, Barr, Bahnhofstr. |
| 29 Frauck, Osear, Wein-Kommissionsgesellschaft, Bahnhofstr. 6. | 3 Wingert, Ch., Fuhrunternehmer, Hotel zum goldenen Apfel. |
| | 8 Zeyssolt, G., Weinhdlg., Gerweiler. |

*) Anmerkung. Die Aufhebung oder Änderung der Zeiten der Dienstbereitschaft bleibt vorbehalten. Die Zeiten von 8 Abends bis 5 1/2 Früh sind durch Unterstreichung der Minutenfiguren gekennzeichnet.

Während des Gesprächs nicht Kurbel drehen!

Mulhouse à 2.098, pour Barr à 88 et pour Obernai à 35. Parmi les nouveaux centraux téléphoniques figurent : Dambach avec 20, Fouday avec 5, Lutzelhouse avec 14 et Sundhouse avec 7 abonnés. Voici les abonnés de Dambach en 1911. (Fig. 7). La première mention de cette ville s'est faite entre 1904 et 1910, mais ces annuaires n'étaient pas à notre disposition.

Dambach, Kr. Schlettstadt.

Teilnehmer siehe auch Barr.
 Dienststunden: W.: 7/8—12 V., 2—6¹/₂ N.
 S.: 7/8—9 V., 12—1, 5—6 N.
 Dienstbereitschaft außerhalb der Dienst-
 stunden: W.: 7¹⁵—8 V., 8¹⁵—8¹⁵ N.
 S.: 7¹⁵—7³⁰ V., 6³⁰—6⁴⁵ N. Unfall-
 meldedienst.
 Öffentliche Sprechstellen des Ortsfern-
 sprechnetzes Dambach, Kr. Schlettstadt:
 in Blienschweiler, Dambach (Kr. Schlett-
 stadt), Diefenthal, Epfig, Ittersweiler,
 Nothalten u. Scherweiler bei den Post-
 anstalten.
 Taxquadrat: 5652.
**Els.-Lothr. Zentr.-Winzer-Ge-
 nossenschaft, Weinkeller. 3**
Geiger, Joh. Philipp, Weinsticher, 10
 Bernhardweiler.
Gerber, Albert, Wein-Kommissions- 4
 gesch., Blienschweiler.
Güterabfertigung, Bahnhof. 7
Hellmuth, Josef, Weinsticher, Gast- 2
 hof z. grünen Baum.
Kamm, Cyrille, Weinsticher. 14
Kientz, Oskar, Weinsticher, Gasthof 1
 z. Kroue.
Lanzenberg, Arth., Viehhandlg. 20
 Lmkg. 417.
Mersiol, Karl, Weinsticher, Gast- 8
 hof z. den 2 Schlüssel.
Metz, Aug., Dr., Kantonalarzt, Epfig. 6
Nægell, Achilles, Weinsticher, Not- 12
 halten.
Nægell, Louis, Weinsticher, Epfig. 15
Nægell, Xavier, Weinsticher, Not- 19
 halten.
Reisacher, Arthur, Dampfziegelei 16
 am Bahnhof, Epfig.
Ruhlmann, E., Kantonalarzt. 5
Sigrist, Eugen, Wirt u. Weinsticher, 18
 Nothalten.
Spitz, Gustav, Weinsticher u. Bahu- 9
 hofsrestaurateur, Epfig.
Wilhelm, Victor, Weinsticher, Itters- 11
 weiler.

7

EPILOGUE

Depuis 1911, le téléphone est resté le moyen de télécommunication le plus utile, de plus en plus indispensable comme le prouve le nombre d'abonnés de 1976 pour nos trois villes : Barr : 548 - Dambach : 189 - Obernai : 939.

La dernière saison du théâtre de verdure de Dambach

par JEAN-MARIE GALL

EN novembre 1920¹, l'ensemble du théâtre de verdure s'était rendu, sur l'invitation de M. Herbot, directeur du Théâtre des Champs Elysées, à Paris. Il y donna, six jours durant, la « *Gross Revolution im Elsass* » d'Eugène Gerber. La représentation de gala à laquelle présidait un comité d'honneur dont faisaient partie M. Millerand, président de la République, M. Georges Leygues, président du Conseil, le Maréchal Foch, M. Alapetite, haut-commissaire d'Alsace et de Lorraine, M. Reibel, M. Jourdain et bien d'autres personnalités, se déroula devant 2.500 personnes.

UNE TROISIÈME SAISON

Ainsi que nous l'avions indiqué, l'équipée parisienne ne s'était pas soldée finalement par un succès. Elle paraissait même avoir mis un point final à l'existence du théâtre de verdure. L'histoire littéraire cesse, en effet, de le mentionner. La découverte d'une brochure-programme², éditée en vue de la saison 1921, reposa le problème. Le Théâtre de Verdure de Dambach avait-il connu une troisième saison ?

Le dépouillement systématique des journaux de l'époque, en particulier les éditions locales tels que l'« *Echo de Sélestat* » (*Schlettstadter Volksblatt*) et le « *Journal de Sélestat* » (*Schlettstader Tagesblatt*) apporta la réponse. Le Théâtre de Verdure de Dambach, à l'encontre de ce que l'on croyait communément, a existé durant trois ans. Et la pièce que Eugène Gerber avait composée pour cette dernière saison, était : « *D'r Bürekrieh - Historisches Volksstück in 3 Akte - Lieder un Musik vo J. Ernst* ». *D'R BUEREKRIEJ 1525*

Grâce aux efforts de M. Charles Dietrich à Dambach, le manuscrit du « *Bürekrieh* » a pu être retrouvé. La brochure-programme³ en rend compte par ailleurs.

La scène se passe, en 1525, à la ferme des Guntram, centre des paysans révoltés de Dambach. Trois rustauds du Val-de-Villé viennent y rencontrer les Dambachois en vue de recréer le « Bundschuh » anéanti en 1490. Mathis, le fils cadet de la ferme, aspire à devenir leur chef. En tant que capitaine des paysans, il espère ame-

1. Cf. GALL J.-M., *Eugène Gerber et le théâtre de verdure de Dambach*, dans *Annuaire D.B.O. X* (1976).

2. *Théâtre de Verdure de Dambach*, Strasbourg (1921).

3. *Analyse de la Pièce. D'r Bürekrieh*, p. 34-39. - *Inhalt des Stückes. D'r Bürekrieh*, p. 42-43.

ner Margret Muhlheimer, descendante d'une vieille famille dambachoise, à lui accorder sa main. Mais la jeune fille le repousse. Elle lui préfère son aîné : Sébastien. Mathis se met à haïr son frère.

Le duc Antoine de Lorraine a anéanti, à Saverne et à Lupstein, les troupes paysannes. Il se dirige à présent sur Sélestat. Les paysans de la contrée rédigent, de leur côté, les articles de leur association. Ils décident de s'opposer, à l'entrée du Val-de-Villé, aux mercenaires lorrains. Et ils se donnent comme chef Sébastien. Mathis se jette sur son frère. Le vieux Guntram chasse le cadet de la ferme. Il y revient néanmoins en cachette et tente par la menace de fléchir Margret. La jeune fille reste inflexible. C'est plus que son orgueil puisse supporter. Il la précipite dans le puits.

La vieille servante Urschel fait peser les soupçons suscités par la disparition de Margret sur deux musiciens ambulants. Le tribunal des paysans condamne les suspects à mort. Mais la vérité éclate alors qu'on s'appête à les exécuter. Le tocsin donne l'alarme. Massés près de Châtenois, les rustauds affrontent l'armée du duc de Lorraine. Sébastien revient. La bataille est perdue. Quant à son frère, traître à la cause du « Bundschuh », il l'a tué de ses mains. Et il rend son sabre au forgeron de la ville. Qu'il en fasse une charrue. Les enfants auront besoin de pain.

Comparée à celle de la « *Franzesch Revolution im Elsass* », la composition de l'ouvrage paraît bien hâtive. Il est moins dense⁴ aussi. Le « *Bürekriej* » ne rend d'ailleurs que partiellement compte de la révolte paysanne de 1525. Le thème central de la pièce est en effet fourni par l'affrontement des deux frères ennemis. Repris constamment, depuis le « *Sturm und Drang* », par le théâtre allemand, ce sujet avait passablement vieilli à l'époque du théâtre de verdure. Quant à l'épisode de la jeune fille noyée dans un puits ; Eugène Gerber l'a tiré du drame « *Im Herbst-nâwel* » (1901) de Hans Karl Abel dont il s'est beaucoup inspiré.

La pièce n'en décrit pas moins le combat du paysan alsacien pour ses droits et ses libertés. La scène au cours de laquelle les rustauds jurent d'observer les articles qu'ils ont établis, est à cet égard des plus prenantes. Le destin tragique des frères Guntram et de la jeune fille qu'ils se disputent, constitue cependant le nœud de ce drame. L'atmosphère villageoise du « *Bürekriej* » est rendue fidèlement. D'anciennes querelles sont évoquées. Une vieille femme quelque peu sorcière se livre à des prédications et est cause de malheur. Chants, musique et costumes rutilants rehaussaient en outre la représentation.

LA SAISON 1921

La saison 1921 du théâtre de verdure s'ouvrit, le 12 juin, sur la première du « *Bürekriej* ». Mademoiselle Marthe Bader qui avait tenu, l'année précédente, le rôle de l'héroïne de la « *Franzesch Revolution im Elsass* », créa cette fois-ci le personnage de Margret. Paul, le frère de l'auteur, figure également dans la distribution de

4. La représentation de la « *Gross Revolution im Elsass* » durait 3 heures (15 h 30-18 h 30), celle du « *Bürekriej* » 2 heures et demie (15 h 30 - 18 h).

la pièce. Le « *Bürekriech* » fut joué au cours de six dimanches consécutifs. Les deux dernières représentations se virent précéder de concerts champêtres⁵. La société de musique de Sélestat et la chorale « Typographia » de Strasbourg se produisirent le 10 juillet et la musique de Rosheim le dimanche d'après.

« *D'gross Revolution im Elsass* » fut reprise les trois dimanches suivants. La représentation du 31 juillet bénéficia du concours de la société de musique de Benfeld et de la musique de Haslach. Le 7 août, la chorale de Strasbourg-Cronenbourg donna un concert dans lequel entraient divers chants ainsi que des compositions d'Uhring Bauer⁶. Un après-midi tout entier fut enfin consacré, le 14 août, à la comédie⁷. La troupe du théâtre de verdure monta à cette occasion « *Pathlin* »⁸, la vieille farce du XV^e siècle, transposée en dialecte.

Faisant suite à cette dernière, la section théâtrale de la chorale de Strasbourg-Cronenbourg donna « *A lâtzi Visit* » de P. Clemens. « *Pathlin* » fut jouée une deuxième fois, le 21 juillet, à la suite d'un autre concert champêtre. Puis on reprit afin de répondre aux vœux des spectateurs, comme le marquent les journaux, le « *Bürekriech* ». Le 4 septembre fournit l'occasion d'un concert champêtre supplémentaire. Et la saison 1921 se termina, le 11 septembre, définitivement sur « *Pathlin* », suivi de « *Bürekriech* ».

LA FIN DU THÉÂTRE DE VERDURE

L'expédition parisienne avait-elle nui à la cohésion de l'ensemble du théâtre de verdure ? Tout ce que l'on peut dire, c'est que les acteurs de Blienschwiller s'en étaient retirés⁹. La troupe ne donna pas moins, au cours de 14 dimanches, 9 fois le « *Bürekriech* », 3 fois « *D'gross Revolution im Elsass* » et autant de fois « *Pathlin* ». Quant au succès de la saison, il est difficile de l'estimer. L'inauguration du théâtre en plein air de Ribeauvillé, le 3 juillet, a certainement détourné bon nombre de spectateurs de Haute Alsace. Mais l'institution de concerts champêtres y a remédié dans une certaine mesure.

L'été 1921 était par ailleurs chaud et orageux. Le 18 juillet, la grêle dévasta le vignoble dambachois. Il est donc plus que probable que l'une ou l'autre séance ait été gâchée par les intempéries. La tradition a gardé le souvenir de ces dames en toilettes d'été revenant à Dambach, trempées jusqu'aux os. Le long trajet de la gare jusqu'à l'emplacement du théâtre (près d'une heure de marche), constituait un autre handicap. La réclame en tint compte. Elle suggérait aux spectateurs virtuels de combiner une séance au théâtre de verdure avec une excursion à Dambach et ses environs.

5. « Waldkonzert ».

6. La chorale de Strasbourg-Cronenbourg avait obtenu, la même année, le 1^{er} prix au festival des chorales ouvrières.

7. « Grosser Lustspielnachmittag ».

8. *Pathlin*. Zweiaktige Komödie in elsässischen Dialekt übertragen von Seibert und Heyl.

9. Cf. la distribution du « *Bürekriech* » (*Théâtre de Verdure de Dambach*, Strasbourg 1921, p. 3).

La saison 1921 se déroula donc sans accroc majeurs, semble-t-il. Les journaux, de toute façon, ne se sont faits écho que du succès des représentations. La faiblesse du théâtre de verdure résidait, à vrai dire, ailleurs. Son répertoire se limitait à trois pièces qu'il ne pouvait répéter indéfiniment. Il dépendait ainsi entièrement de la capacité d'Eugène Gerber à le fournir en pièces nouvelles. Or fin 1921, l'auteur était entré en relation avec le théâtre alsacien de l'Eden. Il se peut que cette activité l'ait entièrement accaparé. Toujours est-il qu'il n'y eut plus, lors de la saison 1922, comme théâtre de verdure que celui de Ribeauvillé.

 **HÉÂTRE DE**
**NATUR-
THEATER**  **VERDURE**
ÉTÉ 1921 **DAMBACH** **Sommer 1921**



Couverture du programme de 1921

Gertwiller : un parent du Docteur Schweitzer

Dans ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, le docteur Albert Schweitzer rapporte que durant ses études de lycéen à Mulhouse, il résidait au foyer de son parrain et grand-oncle LOUIS SCHWEITZER, alors directeur d'école en cette ville :

« In Mülhausen lebte ich beim Onkel Louis und der Tante Sophie, einem kinderlosen alten Ehepaar. Onkel Louis war ein Halbbruder meines Grossvaters väterlicherseits und mein Taufpate. In dieser Eigenschaft hatte er sich erboten, mich umsonst für die ganze Gymnasialzeit in seinem Hause zu haben. So ermöglichte er es meinem Vater, mich auf das Gymnasium zu tun. Anders hätte dieser nicht die Mittel dazu gehabt...

Mein Onkel war Direktor der Elementarschulen von Mülhausen und bewohnte eine etwas düstere Dienstwohnung in der Zentralschule bei der Mariahilfskirche.

Früher, um 1855 herum, wenn ich nicht irre, war er längere Zeit in Neapel gewesen. Dort leitete er die deutsch-französische Schule, die die französische und die deutsche Kolonie damals gemeinsam unterhielten »¹.

Louis Schweitzer appartenait à une dynastie d'instituteurs protestants d'Alsace. Il naquit à Eckwersheim en 1831 où exerçait Jean Chrétien Schw. qui eut parmi ses onze enfants sept enseignants, dont le grand-père du docteur Albert Schweitzer. Un de ses descendants est Charles Schw., professeur à Paris, propagateur de la méthode directe pour l'enseignement de l'allemand et grand-père de Jean-Paul Sartre².

Louis Schweitzer avait, en effet, dirigé une école pour étrangers à Naples dont il est fait mention dans un ouvrage publié en 1926 par le pasteur Ernst Schubert à l'occasion du centenaire de la communauté protestante de langue allemande à Naples³. Le journal manuscrit, conservé à Barr, de Théophile Hering signale qu'en 1864, ayant rencontré dans le train une jeune paysanne allemande qui se rendait à Naples, il lui donna l'adresse de Mme Schweitzer, née Sophie Heywang, de Heiligenstein⁴.

Mais entre ses activités napolitaines et mulhousiennes, Louis Schweitzer avait été instituteur à GERTWILLER durant dix ans (1865-1875) et y avait aussi assuré (1872-1875) les fonctions de greffier⁵. Il s'y signala par un intense effort pédago-

1. SCHWEITZER A., *Aus meiner Kindheit und Jugendzeit*, München 1924, S. 26.

2. WOYTT G., dans *Témoignages sur l'École Normale de Strasbourg*, Strasbourg 1960, p. 16, note 1. - BOPP M.J., *Die evangelischen Geistlichen und Theologen in Elsass und Lothringen*, Neustadt an der Aisch 1959, S. 504, n° 4832. - LANG et WOYTT, *Albert Schweitzer 1875-1975*, Catalogue Exposition, Strasbourg 1975, p. 1.

3. Communication de M. Jean SAVELLI, consul général de France à Naples, 13.1.1970.

4. « Da sie protestantisch ist, so gab ich ihr die Adresse von Mad. Schweitzer-Heiwang von Heiligenstein ». Communication de Mlle HICKEL, Barr, secrétaire de notre Société. Guillaume Schweitzer, instituteur à Heiligenstein à l'époque, avait épousé Frédérique Heywang.

5. *Archives communales de Gertwiller*, dépouillées pour nous par M. FRIEDRICH, directeur d'école, 19.7.1969.

gique de recherche ; car en 1867 il reçut deux mentions honorables pour deux travaux écrits sur des sujets mis au concours parmi les instituteurs ⁶. Il figure aussi parmi les membres, en 1867, du « Cercle de Barr », l'un des deux « Casinos » de la ville ⁷.

Ces succès justifiaient sa promotion et en 1879 il prit à Mulhouse, où le rejoignit le jeune Albert Schweitzer, la direction de l'Ecole primaire « centrale » ⁸, puis celle de la nouvelle Ecole primaire supérieure (Mittelschule) qu'il administra de 1894 à 1898 ⁹.

Louis Schweitzer prit sa retraite en 1898, se retira à Strasbourg où il mourut en 1904 ¹⁰ et fut enterré au cimetière Saint-Gall ¹¹.

A. Stehlé

6. SORGIUS M., *Die Volksschulen im Elsass 1789-1870*, Strasbourg 1902, p. 161-162. Les deux sujets s'énonçaient : 1. Un inspecteur primaire est parvenu à organiser des cours d'adultes dans la plupart des communes de son arrondissement ; préoccupé de la pensée de fonder définitivement et de perpétuer cette institution, il fait connaître à l'inspecteur d'académie les moyens qu'il croit les plus propres à y parvenir. — 2. Quels sont les moyens de rendre l'enseignement vraiment utile aux individus et à la société ?

7. Archives de la ville de Barr, pièces non classées.

8. N., *Notes sur l'histoire municipale de Mulhouse*, p. 75, dans « *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs* », Mulhouse 1902.

9. N., *Das Unterrichtswesen in der Stadt Mülhausen*, Mulhouse 1898, p. 86.

10. Communication de Mlle ALI SILVER, chargée des Archives centrales Albert Schweitzer à Günsbach 18.2.1970.

11. SCHWEITZER A., *ouvr. cité*, p. 52.

DIXNARD A EPGIG

Noté aux archives départementales : On songeait à reconstruire l'église d'Epgig dès 1774 (C 158). Le travail fut fait en 1788-1790 (C 757 et 759) sous direction Dixnard. Epgig voulut vendre pour 7000 livres de bois (procès-verbal de réception de la reconstruction du 23 août 1790 par Dixnard, 1 L 620). Dixnard demanda 1072 livres pour la direction des travaux de 1790 ; en janvier 1795 (1 L 545) il refit la même demande parce que « sans ressources et dans la nécessité ».

Il reconstruisit en 1790 l'église de Schlierbach, Ht-Rhin (1 L 556) et travailla à Strasbourg à l'Hôtel de l'Intendant et à l'Hôtel du Gouvernement (1 L 621). Selon Sitzmann (I. 845) il mourut à Strasbourg le 21 août 1795 (4 fructidor III ; acte de décès n° 1724).

P. M.-S.

Ueber P. C. Ettighoffer

VON ELIANE ETTIGHOFFER

PAUL Coelestin Ettighoffer, Journalist und Schriftsteller, wurde am 14.4.1896 in Colmar geboren. Er besuchte die Volksschule in *Dambach-la-Ville*. Da seine Intelligenz und Auffassungsgabe früh erkannt wurde, bekam er ein Stipendium bei den Jesuitenpatres in Mons (Belgien). Dort machte er sein Abitur und wollte anschliessend studieren um Kinderarzt zu werden.

Aber es kam alles ganz anders ; es kam der Krieg und er musste mit hinausziehen, wurde schliesslich schwer verwundet und geriet in Gefangenschaft. Er hatte bereits für eine Kriegszeitschrift Artikel verfasst die gut ankamen, aber bei einer Zeitung in Köln war nicht so leicht ankommen. Er suchte sich eine Beschäftigung und verkaufte Gegenstände in Köln, um sich damit seinen Lebensunterhalt zu verdienen.

Eines Tages hatte er ein drolliges Erlebnis. Er stand vorne bei dem Fahrer einer Strassenbahn, der plötzlich anhielt, weil eine junge Dame, mitten auf dem Gleis, ihre Strümpfe befestigte. Ettighoffer schrieb darüber eine lustige Glosse und schickte sie dem Stadtanzeiger. Er bekam Honorar und wurde gleichzeitig zur Zeitung gebeten, um sich vorzustellen. Er wurde sofort engagiert.

Er wurde der « rasende Reporter » genannt, denn er war ständig unterwegs für seine vielen Glossen, Lokalberichte und Serien. Eine grössere Serie war eines seiner Kriegserlebnisse « Gespenster am Toten Mann ».

Eines Tages unterbreitete er der Zeitung den Wunsch als Kumpel über die Landstrassen zu ziehen. Er wollte das Leben der Landstreicher erkunden. Die Zeitung lehnte natürlich jede Verantwortung für ihn ab, dies musste er unterschreiben. Schädig angezogen, nur ausgerüstet mit zehn Mark, die in einer Tasche eingenäht waren, seinem Journalistenausweis und seiner Leicca, zog er von Köln nach Trier, von Penne zu Penne, wo er das Leben der Kumpel kennen lernte ; nicht immer ging es glatt ab. Die Serie, die er darüber schrieb « Servus Kumpel », kam glänzend bei der Zeitung an. Er wurde Chefreporter.

« Gespenster am Toten Mann » und « Servus Kumpel » erschienen dann als Bücher (1931). Neben den journalistischen Arbeiten folgten Bucherscheinungen : 1932 « Von der Teufelsinsel zum Leben », 1933 « Kameraden vom Zelt 27 », 1934 « Moskau - Compiègne - Versailles », 1936 « Verdun, das grosse Gericht », welches inzwischen zum dritten Mal verlegt wurde. 1937 « Wo bist Du, Kamerad » und « Das gefesselte Heer ». Es folgten « Nacht über Sibirien » und « Eine Armee meutert » 1937. Nun konnte Ettighoffer bei seinen vielen Erfolgen endlich

daran denken sich ein Heim zu bauen und zwar in Bonn an einer Rheinfront.

Aber er schrieb noch weiter im Jahr 1938 « Sturm 18 » und « Tannenberg ». Dann unternahm er eine Reise durch Afrika, unbewaffnet und ganz alleine mit seinem Auto « Max », seiner Schreibmaschine « Melusine » und seiner Leicca und einem Filmgerät. Zurückgekehrt schrieb er « So sah ich Afrika » und 1942 « Sisal das blonde Gold Afrikas ».

1941 wurde dem Schriftsteller Ettighoffer in einer würdevollen Weihestunde der Erwin von Steinbach-Preis von der Johann Wolfgang-Goethe-Stiftung im Kuppelsaal der Albert Ludwigs Universität zu Freiburg i. Br. durch den Rektor der Universität Prof. Dr. Süss verliehen.

Dann kam der Schrecken des Zweiten Weltkrieges. Ettighoffer wurde als Hauptmann eingezogen und kam nach Finnland. Da er dort viel Zeit hatte entwarf er einen Roman, der erst 1949 in Druck kam und zwar « Atomstadt ». Ettighoffer kam in's Lazarett und musste fast aus nächster Nähe erleben wie Bomben auf sein Heim fielen. Er verlor seine Frau und seine jüngste Tochter. Dann kam er nach England in Gefangenschaft. Auch dort lenkte er sich in seiner Freizeit ab und skizzierte den Roman « Alle Schuld auf Erden ». Er kehrte im Mai 1946 aus Gefangenschaft zurück und lebte in seinem kleinen Landhaus, das er sich nach Rückkehr aus Afrika gekauft hatte. Es dauerte bis 1950 bis er wieder an der « Kölnischen Rundschau » seine journalistische Tätigkeit aufnehmen konnte.

Nebenbei schrieb er auch weiter Bücher. 1950 wurde sein in der Gefangenschaft bearbeiteter Kriminalroman « Alle Schuld auf Erden » aufgelegt. Es folgten : « Das Mädchen ohne Stern » 1952, « Knigge und Kohle, Rohstoffe Eins » 1953, 1954 « Die grosse Plage », ein Sachbuch. Ein Sachbuch ist ebenfalls das 1972 erschienene Werk « Adam greift nach den Sternen ». « Der amerikanische Bruder » und die « Aschermittwochsparade » wurden in den letzten Jahren veröffentlicht. Verschiedene Werke wurden in mehreren Sprachen übersetzt.

Nie hat er seine Heimat vergessen. Nach dem Krieg reiste er jedes Jahr in's Elsass. Er besuchte seine Mutter, die in *Dambach-la-Ville* wohnte und dort als Heimatschriftstellerin unter dem Namen Emilie Bartholomäi-Ettighoffer bekannt war.

P. C. Ettighoffer hatte zahlreiche liebe Freunde mit denen er im steten Briefwechsel stand. Er nutzte seine Reisen um die Schönheiten im Elsass zu besuchen und zu besichtigen. In seinem Heim hing ein Teller mit folgender Inschrift :

| | |
|-------------------------|------------------------------|
| S' Elsass unser Ländel | m'rr hewes fescht am Bändel |
| s' esch maneidi sche'hn | unn lonns bigosch nett gehn. |

Seine letzten Arbeiten wurden die Überarbeitung von « Nacht über Sibirien » und « Verdun das grosse Gericht » mit einem Nachwort von Maurice Genevoix von der Académie Française. P. C. Ettighoffer konnte sich noch seines Erfolges auf der Frankfurter Buchmesse erfreuen am 9. 10.1975.

Am 15.10. legte er für immer seine Feder nieder, er hatte einen Herzinfarkt erlitten. Seine Werke aber leben unter uns und werden noch Viele erfreuen.

Itinéraire de l'arbre forestier du Rhin aux Vosges

par MICHÈLE FISCHER

DU 13 au 22 juin 1975, le C.E.S. d'Erstein a organisé une remarquable exposition, tant par la qualité que par la diversité des travaux d'élèves présentés :

- travaux artisanaux
- montages photographiques autour de divers thèmes mettant en valeur l'Alsace et le Ried en particulier.

Citons un « Itinéraire de l'arbre forestier » proposé par un groupe d'élèves et leurs enseignants et je tiens à remercier *M. Grau*, Principal du C.E.S., de l'aide qu'il a bien voulu m'accorder pour la réalisation de cet article.

Cette étude nous fait découvrir les diverses essences d'arbres et leur association à travers 14 relevés effectués dans les stations allant de la plaine Rhénane (Altitude 157 m) aux sommets Vosgiens (altitude 1.098 m).

Cet itinéraire comporte 3 parties principales :

- I. La Plaine Rhénane
- II. Les Collines Sous-Vosgiennes
- III. Le Massif Vosgien

I. LA PLAINE RHÉNANE

La température moyenne annuelle est de 10° environ. Les précipitations oscillent autour de 700 mm par an. La végétation se trouve surtout à l'abri des vents d'Ouest, protégée par le Massif Vosgien.

A l'Est, la plaine est recouverte de cailloutis et de graviers charriés par les rivières descendant des Vosges, par l'Ill et par le Rhin, tandis qu'à l'Ouest nous nous trouvons dans la zone des Terrasses Loessiques, Terrasse d'Erstein, de Meistratzheim, de Valff et d'Obernai.

1) Station n° 1. *Daubensand*. Altitude : 157 m. *La Forêt rhénane*

Prendre après Erstein la RN 426 jusqu'au Canal d'Alsace. Tourner à droite et suivre la route EDF en direction de Rhinau jusqu'à la hauteur du chemin forestier allant à Daubensand, à la borne n° 30 sur la route D 20.

Ici la végétation est marquée par la présence de l'eau du Rhin, de ses bras morts et de la nappe phréatique qui imbibe le sable et les graviers.

Le Rhin a les caractéristiques d'un fleuve alpin : hautes eaux estivales (dues à la fonte des neiges en juin-juillet), basses eaux en hiver (janvier-février).

Ces crues estivales étaient très importantes autrefois et pouvaient même atteindre

Erstein, charriant leurs alluvions. Cette région est aussi caractérisée par l'existence de nombreux bras latéraux du Rhin appelés « Giessen ». Autrefois ils étaient alimentés par l'eau de la nappe phréatique et par celle des crues du Rhin.

Mais au XIX^e siècle, un ingénieur Badois, Tulla, fit construire une série de digues pour diriger le cours du fleuve. Les méandres furent coupés, le cours fut raccourci et ceci provoqua une augmentation de la pente du fleuve, d'où un surcreusement de son lit (ce surcreusement a atteint 1 m dans la région de Rhinau à Marckolsheim). Ceci eut pour conséquence un abaissement de la nappe phréatique et les bras latéraux ne sont plus actuellement en relation avec le Rhin. Les « Giessen » ne sont donc plus alimentés que par la nappe phréatique, eau claire, riche en oxygène, très proche de la surface et qui coule parallèlement au Rhin avec une vitesse semblable à celle du fleuve. Ces « Giessen » sont devenus des « Brunnenwasser ».

Principalement 2 essences d'arbres s'adaptent à ces conditions :

- les saules (*Salix alba* : Saule blanc) au feuillage argenté,
- les peupliers, de taille plus élevée, au feuillage plus sombre :
 - Le Peuplier noir* (*Populus nigra*) à feuilles triangulaires à pointe nettement marquée,
 - Le Peuplier blanc* (*Populus alba*) à feuilles à face inférieure blanche,
 - Le Peuplier Grisard* (*Populus canescens*, cultivé, hybride euraméricain entre *Populus alba* et *Populus tremula*, le tremble).

Pour éviter l'asphyxie, se développent sur la partie submergée du tronc des racines adventives qui trempent dans une eau plus oxygénée que celles qui s'enfoncent dans le sol.

L'aune glutineux (*Alnus glutinosa*) supporte très bien ces conditions asphyxiantes.

Notons la pauvreté en espèces de la strate arborescente et il y a peu de buissons, mais nous avons encore déterminé :

- des Ormes champêtres* (*Ulmus campestris*)
- des Erables sycomores* (*Acer pseudoplatanus*)
- des Peupliers trembles* (*Populus tremula*), aux feuilles arrondies et au pétiole aplati transversalement qui les fait frissonner au moindre vent
- le Cornouiller sanguin* (*Cornus sanguinea*) aux rameaux rougissants
- l'Aubépine* (*Crataegus monogyna*)
- la Ronce à baies bleues* (*Rubus caesius*).

La présence de ces buissons est intéressante car elle indiquerait une tendance à une évolution vers des conditions plus sèches du milieu, un exhaussement du terrain et une évolution vers une forêt de frênes et d'ormes (d'après M. R. Carbiener). En effet, ici les inondations sont devenues très rares depuis les travaux de l'EDF et la construction du Canal d'Alsace.

Cette association d'arbres à bois tendre est le *Salici-Populetum*.

Le sol est un sol alluvial brut de type A/C. L'humus est un *Mull calcique* jeune, très peu élaboré.

2) Station n° 2. Daubensand. Altitude : 157 m.

Nous restons dans la forêt de Daubensand, mais nous nous rapprochons de la digue sur laquelle est installé un chemin interdit aux cavaliers. Nous observons la forêt occupant les endroits surélevés, plus secs.

Cette forêt est caractérisée par la présence de très nombreux arbres et de buissons (jusqu'à 48 espèces différentes) et de lianes, indicatrices d'une forte humidité. En effet, la présence d'eau de la nappe souterraine, la forte évaporation du sol et la transpiration des végétaux fait régner une atmosphère moite, favorable au pullulement des moustiques et des insectes. La végétation touffue et les lianes contribuent à donner à ces lieux l'allure d'une « forêt dense tropicale » (d'après M. R. Carbiener).

Dans la strate arborescente on a dénombré une vingtaine d'espèces, 4 espèces atteignent 30 m de haut :

le *Frêne* (*Fraxinus excelsior*), aux fûts droits

l'*Orme champêtre* (*Ulmus campestris*) grands arbres à fûts droits en Alsace, ce sont les plus thermophiles des ormes.

le *Chêne pédonculé* (*Quercus pedunculata*), aux glands fixés sur la tige par un long pédoncule, la base du limbe de la feuille possède 2 prolongements ou « oreillettes », les fûts sont tortueux, plus trapus et branchus dès la base du tronc.

le *Peuplier blanc* (*Populus alba*), thermophile, il atteint la limite Nord de son aire dans la vallée du Rhin, les feuilles sont argentées et poilues sur leur face inférieure.

le *Peuplier noir* (*Populus nigra*), aux feuilles vertes sur les 2 faces et au limbe triangulaire.

Puis nous trouvons une strate arborescente de 10 à 20 m de haut seulement, ces arbres étant :

l'*Erable champêtre* (*Acer campestre*), thermophile. D'après M. R. Carbiener, il est très caractéristique de la région des « Giessen » en amont de Strasbourg et il est plus rare en aval.

l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*), espèce plutôt montagnarde qui profite ici de l'humidité offerte.

l'*Aune blanc* (*Alnus incana*), il exige une eau phréatique courante, oxygénée.

l'*Aune glutineux* (*Alnus glutinosa*), qui supporte mieux l'eau.

des arbres qui colonisent les trous de lumière :

- le *Bouleau verruqueux* (*Betulus verrucosa*)

- des *Trembles* (*Populus tremula*)

- des *Saules* (*Salix alba*).

Mais c'est l'abondance des arbustes qui marque cette forêt. Nous avons trouvé :

- des arbustes thermophiles et calcicoles car les étés sont chauds et le sol superficiel contient du calcaire :

le *Troène* (*Ligustrum vulgare*)

le *Cornouiller sanguin* (*Cornus sanguinea*)

la *Viorne lantane* (*Viburnum lantana*)

la *Viorne boule-de-neige* (*Viburnum opulus*)

l'*Epine-vinette* (*Berberis vulgaris*), hôte d'un champignon parasite du blé, la rouille du blé

le *Nerprun purgatif* (*Rhamnus cathartica*)

un *Chèvre-feuille* buissonnant (*Lonicera xylosteum*).

- des arbustes plus hygrophiles ; qui profitent de la présence de l'eau surtout en été :

le *Cerisier à grappes* = putiet = bois puant (*Prunus padus*)

la *Bourdaine* (*Rhamnus frangula*)

le *Noisetier* (*Corylus avellana*).

Ces nombreuses essences buissonnantes (environ 20 espèces différentes) se situent surtout le long des chemins et de la lisière, formant un groupement de lisière, mais beaucoup existent aussi en pleine forêt.

Cependant, ce sont les nombreuses lianes qui donnent le cachet particulier à cette forêt du Rhin. Elles exigent un climat chaud, une atmosphère humide, mais elles ne supportent pas les inondations prolongées, c'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas rencontrées dans la station n° 1. Citons :

la *Clematite vigne-blanche* (*Clematis vitalba*)

le *Lierre* (*Hedera helix*).

Ces 2 espèces vivent en pleine forêt car elles peuvent grimper très haut dans les arbres et bénéficient ainsi de la lumière nécessaire à leur croissance. Le lierre est une espèce subméditerranéenne et subatlantique qui craint le froid.

C'est la seule liane sempervirente qui a réussi à se maintenir chez nous

le *Houblon sauvage* (*Humulus lupulus*)

l'*Herbe aux femmes battues* (*Tamus communis*).

Ces 2 espèces colonisent surtout les lisières et bords des chemins. Le *Tamus* est une espèce subméditerranéenne qui se trouve à la limite Nord-Est de son aire chez nous.

En définitive, cette forêt est caractérisée par les très nombreuses espèces arborescentes, arbustives et lianoïdes. Certains arbustes recherchant la chaleur et la lumière, d'autres recherchant l'humidité. Les essences dominantes étant le frêne et l'orme, c'est un *Fraxino-Ulmetum*.

Le sous-sol est constitué de graviers, sables et limons riches en calcaire charriés par les rivières venant des Vosges, du Jura et des Alpes. Les eaux sont par conséquent riches en calcaire sous forme d'ions Ca^{++} et ceci a une influence favorable sur l'humification (la formation de l'humus par dégradation de la litière végétale). La couche superficielle du sol est riche en matière organique et la présence du calcaire favorise une abondante faune souterraine (lombrics, insectes, larves) qui aère le sol, le laboure et la nitrification (dégradation de la matière organique) est très rapide. Aussi, la litière végétale disparaît vite, ses éléments sont entraînés en profondeur et l'humus est presque absent, malgré l'abondance du couvert végétal. Du

fait de la richesse en oxygène de l'eau bien courante de la nappe phréatique et de l'oscillation de la nappe il n'y a pas d'asphyxie racinaire ;

Le sol est encore un *sol alluvial brut à Mull calcique jeune*.

3) Station n° 3. *Le Pfifferwald*. Altitude : 156 m

Par la D 214 nous traversons Obenheim et nous nous dirigeons vers Sand. Le Pfifferwald s'étend à droite de la route avant de rejoindre l'Ill et Sand.

Nous sommes dans le *Ried de l'Ill*.

Nous avons relevé (avec l'indice d'abondance-dominance)

- dans la strate arborescente :

le *Chêne pédonculé* (*Quercus pedunculata*), dominant (4)

le *Charme* (*Carpinus betulus*) (4)

le *Merisier* (*Prunus avium*) (2)

l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*) (2)

le *Frêne* (*Fraxinus excelsior*) (2)

l'*Aune glutineux* (*Alnus glutinosa*) (1)

l'*Erable plane* (*Acer platanoïdes*)

l'*Orme champêtre* (*Ulmus campestris*) est rare.

- dans la strate arbustive :

le *Coudrier* (*Corylus avellana*)

et l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*).

Cette association constitue une *Chênaie - Charmaie ou Quercu - Carpinetum* (d'après M. R. Carbiener).

Le sol est un *sol alluvial à Pseudogley*, intermédiaire entre un sol alluvial brut et un sol à pseudogley, il présente :

- Un horizon humifère à calcaire non actif comprenant :

+ un horizon à *Mull eutrophe* (très riche) basique, formé en aérobiose

+ un horizon humifère A (g), bariolé, marmorisé (taches grises pauvres en fer et taches rouille de fer ferrique). Ceci est dû à un engorgement temporaire de cette zone.

- Un horizon Bg à calcaire actif. C'est un pseudogley où le fer est altéré par des phases d'oxydation durant les périodes sèches et par des phases de réduction durant les périodes où le sol est soumis à l'engorgement.

Le sous-sol est constitué d'*alluvions rhénanes calcaires*.

4) Station n° 4. *La Terrasse loessique d'Erstein-Benfeld*. Altitude : 159 m.

Nous continuons en direction de Westhouse par la D 606.

Nous sommes sur la Terrasse couverte de loess, roche pulvérulente, argilo-calcaire. Elle donne un sol léger, bien aéré et fertile, permettant la culture du blé, du maïs, du tabac, de l'orge, de betteraves sucrières et de betteraves fourragères ainsi que de pommes de terre.

Puis, suivant la D 206 entre Westhouse et Valff, nous traversons une zone de prés humides parsemés de bois : le « *Bruch de l'Andlau* ».

5) Station n° 5 et n° 5 bis : le Bruch de l'Andlau

Le Bruch de l'Andlau est une dépression séparant à l'Est la Terrasse d'Erstein et à l'Ouest celle de Meistratzheim-Valff. C'est un ancien marais de 6000 ha environ qui s'allonge sur 20 km en direction Sud-Ouest Nord-Est. Sa bordure Ouest est en forte pente à l'Ouest du Langgraben jusqu'à Meistratzheim, tandis que son bord Est se raccorde en pente douce à la Terrasse d'Erstein.

Autrefois, lors d'un défrichement, la nappe phréatique inondait périodiquement cette région, on pouvait dire qu'elle « perçait », (brechen = percer) d'où l'étymologie du mot « Bruch ». Actuellement, les drainages effectués par l'Homme et le creusement du Canal d'Alsace ont provoqué un abaissement de la nappe phréatique et l'on assiste à un dessèchement de la cuvette.

Principalement 3 rivières drainent le Bruch :

- l'Andlau qui reçoit des affluents vosgiens : la Kirneck et le Dachsbach
- l'Ehn qui vient de Klingenthal et passe dans le Bruch entre Meistratzheim et Krautergersheim
- l'Ergelsenbach alimenté uniquement par l'eau des sources de la nappe phréatique, c'est un Brunnenwasser.

Ces rivières ont un cours lent et c'est leur engorgement qui a donné naissance au marais, notamment dans la cuvette de Meistratzheim étudiée par M. P. Kuntzmann.

On y trouve une flore palustre et des aunes glutineux, des bouleaux verruqueux, des haies de bourdaine, des saules cendrés et des roselières de même qu'une faune de vanneaux, de colverts et de bécassines.

Station n° 5 : Forêt de Westhouse. Altitude : 158 m.

Nous nous engageons dans le 2° chemin forestier à gauche de la route. Des relevés ont aussi été effectués à droite de la route, où le charme est plus abondant. Nous sommes sur la bordure Est du Bruch de l'Andlau.

Ont été relevés :

- Des *chênes* abondants (*Quercus pedunculata*)
- des *frênes* (*Fraxinus excelsior*)
- des *Erables sycomores* (*Acer pseudoplatanus*)
- des *Ormes* (*Ulmus campestris*)
- des *Aunes glutineux* peu abondants (*Alnus glutinosa*)
- des *Charmes* (*Carpinus betulus*).

C'est une *Chênaie* à frênes et ormes.

Station n° 5 bis. La forêt de Valff. Altitude : 157 m.

Nous nous arrêtons sur la gauche de la route, juste avant d'arriver à Valff. Nous sommes sur la bordure Ouest du Bruch de l'Andlau. Nous y avons relevé (avec les indices d'abondance-dominance) :

- de nombreux *Aunes glutineux* (*Alnus glutinosa*) (3)
- des *Frênes* (*Fraxinus excelsior*) (3)
- des *Ormes champêtres* (*Ulmus campestris*) (2)

des *Peupliers noirs* (*Populus nigra*) (2)
 des *Chênes pédonculés* (*Quercus pedunculata*)
 des *Robiniers faux acacias* sont présents, mais rares.

C'est une Aulnaie-Frênaie.

Ces deux stations, le bois de Westhouse et le bois de Valff, se trouvent *sur un sol brun, marmorisé, évolué qui présente :*

- un horizon supérieur aéré à *Mull acide* moins riche que celui de la Forêt de Sand,
- des horizons inférieurs marmorisés, c'est-à-dire marqués de taches grises et rouges dues à l'altération du fer par engorgement périodique lors des remontées de la nappe phréatique.

Le sous-sol est constitué *d'alluvions de l'Ill recouvrant des alluvions du Rhin.* Par des sondages allant jusqu'à une profondeur de 1,20 m la nappe phréatique n'a pas été atteinte.

6) *Stations n° 4 bis. Les Terrasses loessiques de Meistratzheim et d'Obernai.*

Altitude : environ 175 m en moyenne.

Par la D 215, de Valff à Meistratzheim, nous longeons la limite de la Terrasse de loess de Meistratzheim-Valff à l'Ouest (à gauche de la route) et du Bruch à l'Est (à droite de la route). Nous traversons la Terrasse portant les cultures de Meistratzheim à Niedernai, puis nous abordons la Terrasse d'Obernai. Des analyses de terrains ont été effectuées dans les champs, au lieu-dit Hoffert, à l'emplacement actuel du Boulevard de l'Europe en 1962 par un groupe d'élèves du Lycée Freppel (cf. Inf. Sciences Naturelles n° 2 CRDP).

| Profondeur de la couche | Nature de la roche | Taux de calcaire | Acidité de la roche PH |
|-------------------------|---------------------------------------|------------------|------------------------------|
| 0,05 m | Lehm brun noir | 0,80 % | 6 à 7 |
| 0,12 - 0,18 m | Lehm brun noir | 0,75 % | entre 7 et 8, plus près de 7 |
| 0,20 - 0,27 m | Lehm brun clair | 0,58 % | » |
| 0,25 - 0,30 m | Lehm brun clair | 0,93 % | » |
| 0,31 - 0,37 m | Lehm brun clair | 0,95 % | » |
| 0,62 - 0,67 m | Lehm brun clair | 0,84 % | » |
| 0,89 - 0,90 m | Loess jaune + poupées | 6,02 % | entre 7 et 8, plus près de 8 |
| 1,10 - 1,15 m | Loess blanc, jaune clair + poupées | 19,86 % | » |
| 1,30 m | Loess blanc, jaune clair + poupées | 25,00 % | » |
| 1,55 m | Loess blanc, jaune clair + poupées | 20,08 % | » |
| 2 m | Loess blanc, jaune clair + poupées | 21,65 % | » |

Nous pouvons donc distinguer 2 zones principales :

- le *Lehm*, en surface, provenant de la décalcification du loess par lessivage
- le *Loess s. st.* avec accumulation du calcaire en profondeur sous forme de poûpées de loess.

Sur cette Terrasse nous retrouvons les cultures classiques : blé, maïs, tabac, choux et betteraves.

II. LES COLLINES SOUS-VOSGIENNES

1) Station n° 6 : Le Bischenberg. Altitude : 315 m.

Nous nous dirigeons vers Bischoffsheim par la RN 422 et nous montons au Bischenberg jusqu'au Centre d'études et de formation de la Fédération du Crédit Mutuel.

Entre Obernai et Bischoffsheim deux collines sont jumelées :

- au Sud, le *Mont National*, large d'un km, long de 3 km, de direction Nord-Ouest-Sud-Est. Il culmine à 321 m.
- au Nord, le *Bischenberg*, de dimensions égales à celles du Mont National. Il culmine à 361 m et s'abaisse progressivement vers le Nord et vers l'Est.

Ces collines sont protégées des vents pluvieux de l'Ouest et du Sud-Ouest.

La pluviométrie est marquée par un minimum d'hiver (janvier) et un maximum d'été (août-septembre) dû aux orages venant des Vosges. La moyenne annuelle des températures journalières est de 10°. Celle des minima de janvier = -2° celle des maxima de juillet = +24°. Par conséquent, ces collines bénéficient d'une bonne exposition, d'un sol calcaire qui se réchauffe rapidement, la lumière et la chaleur favorisant l'implantation du vignoble.

En suivant le chemin menant au Kilbs et longeant la courbe de niveau 300, nous notons la présence des *arbustes de la Fruticée* :

l'*Aubépine* (*Crataegus monogyna*)

l'*Eglantier* (*Rosa arvensis*)

le *Prunellier*, qui est dominant (*Prunus spinosa*)

la *Viorne lantane* (*Viburnum lantana*)

le *Troène* (*Ligustrum vulgare*)

des *Ronces* (*Rubus*).

Parmi les arbres, citons :

le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*), ses glands sont sessiles, ses feuilles sont plus longuement pétiolées et ne présentent pas d'« oreillettes ».

le *Chêne pubescent* (*Quercus pubescens*), aux feuilles poilues sur leur face inférieure.

Cet ensemble représente *le stade initial de la chênaie de chênes pubescents* d'après M. Theuret. Cette forêt en voie de formation comprend à ce stade les arbustes de la Fruticée et les principales essences arborescentes de la future forêt.

Plus loin, en montant le Bischenberg sur la droite du chemin du Kilbs, vers l'altitude 315 m, nous arrivons dans une forêt claire avec :
dans la strate arborescente :

les nombreux *Chênes pubescents* (*Quercus pubescens*)
les *Chênes sessiles* (*Quercus sessilis*)
les *Merisiers* (*Prunus avium*)
les *Cerisiers aigres* (*Prunus cerasus*)
les *Robiniers faux-acacias* (*Robinia pseudacacia*)
des *Pins sylvestres* (*Pinus silvestris*) et des *Pins noirs d'Autriche* (*Pinus Laricio*),
tous deux des espèces introduites par l'Homme.

C'est l'ensemble de la forêt de chênes pubescents proprement dit ou Querceto-Lithospermetum.

La strate arbustive de cette forêt comprend :

- le *Cornouiller sanguin* (*Cornus sanguinea*)
- le *Troène* (*Ligustrum vulgare*)
- la *Viorne lantane* (*Viburnum lantana*)
- le *Fusain* (*Evonymus europaeus*)
- l'*Epine-vinette* (*Berberis vulgaris*)
- divers *Sorbiers* : l'*Alouchier* (*Sorbus aria*) et *Sorbus mougeoti*
- le *Nerprun purgatif* (*Rhamnus cathartica*)
- l'*Aubépine* (*Crataegus monogyna*)
- le *Prunellier* (*Prunus spinosa*)
- l'*Eglantier* (*Rosa arvensis*)
- les *Ronces* (*Rubus*).

Notons l'absence du Chêne pédonculé car le milieu est trop sec ici, nous y trouvons donc uniquement le Chêne sessile et le Chêne pubescent, ainsi que de nombreux hybrides entre ces deux derniers (= *Quercus streimii* Heuffel).

Le Chêne pubescent se trouve ici à la limite septentrionale de son aire car c'est une essence méridionale. Ces deux collines, le Mont National et le Bischenberg, présentent en effet un micro-climat méridional et l'on y a noté la présence de deux animaux qui d'habitude n'existent pas en Alsace :

le Lézard vert et la Mante religieuse (*Lacerta viridis* et *Mantis religiosa*).

D'après M. Theuret, la pâture et les coupes répétées ont maintenu une flore xérique et héliophile sur le Bischenberg. La forêt de Chênes pubescents en constituerait l'aboutissement.

le sol du Bischenberg est constitué par une Rendzine brunifiée.

Une rendzine est un sol qui se forme sur une roche-mère calcaire riche en calcaire actif (finement divisé). Ce sol est peu épais et présente de nombreux cailloux calcaires répartis sur toute sa profondeur. On distingue :

- A0 : un horizon très réduit de matière végétale car la minéralisation de celle-ci est très rapide.
- A1 : un horizon humifère grumeleux actif : *le Mull calcique*. Les acides humiques saturés en ions Ca^{++} se mélangent intimement à la matière minérale en réalisant des complexes flocculés avec l'argile. Le PH est supérieur à 7. Cet humus est

riche en cailloux calcaires.

Les rendzines sont généralement des sols défavorables à la végétation, secs, et il s'y développe une végétation xérique de pelouse.

Ici, la rendzine a évolué par acidification et décarbonatation superficielle en une rendzine brunifiée présentant :

- Ao : un horizon très réduit de matière végétale
- A1 : un horizon humifère grumeleux actif décarbonaté
- A/C : un horizon qui fait transition avec la roche-mère calcaire, caractérisé par :
 - la présence de carbonate de calcium CaCO_3 qui s'est accumulé en profondeur, venant de l'horizon A1
 - l'existence d'oxyde de fer mélangé à l'argile, d'où la teinte rougeâtre de cette zone.

De cet endroit, en contemplant la plaine et les contreforts des Vosges nous avons déjà un premier aperçu de l'étagement de la végétation, d'après les différentes teintes du feuillage :

- vert clair dans la plaine et l'Urlosenholz derrière le clocher de l'église de Bernardswiller ; *c'est le domaine de la Chênaie-Charmaie*
- vert sombre mélangé à du vert clair ; sur l'Urlosenberg et les pentes du Mont Sainte Odile : ce sont des cônifères mélangés aux feuillus, *c'est le domaine de la Hêtraie-Sapinière.*

2) Stations n° 7 et 7 bis : l'Urlosenholz. Altitudes : 240-250 m.

De retour à Obernai, nous empruntons la D 109 vers Bernardswiller, puis la D 35 en direction de Barr. Près de l'Urlosenholz, nous nous engageons à droite sur le chemin menant à la maison forestière de l'Urlosenholz.

L'Urlosenholz est situé au pied du versant Est du Mont Sainte Odile, entre Saint-Nabor et Heiligenstein. Altitudes : 350 m à l'Ouest, 230 m au Nord-Est. La pente de 10 % environ s'atténue vers l'Est. Le climat est un peu plus froid et un peu plus humide que celui de Strasbourg. Les moyennes annuelles des précipitations pour la période de 1950 à 1955 à Truttenhausen (altitude 365 m), au Sud-Ouest de cette forêt sont de 793 mm.

Station n° 7 : l'Urlosenholz. Altitudes : 240-250 m. Parcelles 92 et 93.

Ces parcelles sont situées à gauche du chemin menant à la maison forestière de l'Urlosenholz. La strate arborescente comprend :

le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*)

le *Charme* (*Carpinus betulus*), ces deux espèces étant nettement dominantes,

le *Sapin* (*Abies alba*)

le *Hêtre* (*Fagus silvatica*)

le *Tilleul à petites feuilles* (*Tilia cordata*)

l'*Erable champêtre* (*Acer campestre*)

l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*), l'*Alisier* (*Sorbus torminalis*) et le *Peuplier tremble* (*Populus tremula*) sont rares.

La strate arbustive comprend :

- le *Merisier* (*Prunus avium*)
- le *Charme* (*Carpinus betulus*)
- le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*)
- le *Tilleul à petites feuilles* (*Tilia cordata*)
- l'*Erable champêtre* (*Acer campestre*)
- le *Frêne* (*Fraxinus excelsior*)
- le *Hêtre* (*Fagus sylvatica*)
- le *Peuplier tremble* (*Populus tremula*)
- le *Sapin* (*Abies alba*)
- le *Châtaignier* (*Castanea sativa*), acidiphile
- l'*Alisier* (*Sorbus torminalis*)

On trouve aussi le long du chemin goudronné des petits buissons :

- l'*Eglantier* (*Rosa arvensis*)

2 espèces d'Aubépine :

- Crataegus monogyna* et *Crataegus oxyacantha*
- le *Prunellier* (*Prunus spinosa*)
- le *Cornouiller sanguin* (*Cornus sanguinea*)
- le *Noisetier* (*Corylus avellana*)
- la *Viorne Obier* (*Viburnum opulus*), dans les lieux plus humides

et des buissons plus thermophiles, tels que :

- la *Viorne lantane* (*Viburnum lantana*)
- le *Troène* (*Ligustrum vulgare*)
- le *Chèvre feuille ou Camérisier* (*Lonicera xylosteum*)

Nous avons aussi trouvé :

- la *Ronce* (*Rubus fruticosus*)
- le *Lierre* (*Hedera helix*)
- la *Bourdaine* (*Rhamnus frangula*)
- le *Houx* (*Ilex aquifolium*)

En définitive, d'après M. G. Lapraz, cette forêt est surtout caractérisée par la présence dominante dans la strate arborescente du *chêne sessile* et du *charme*, la strate arbustive comprenant surtout le *charme*, le *hêtre*, le *chêne*, le *sapin*, l'*érable*, le *merisier*, le *frêne* et le *tilleul à petites feuilles*.

La densité de la strate arbustive est normalement élevée (40 à 80 %), mais elle peut diminuer en certains endroits par suite des travaux de nettoyage du sous-bois.

Cette association est la *Chênaie-Charmaie montagnarde acidiphile* ou *Poa Chai-xii-Carpinetum*. Il existe de nombreux *rejets à partir de souches* : c'est un *Taillis*, mais il évolue en *Futaie* car les forestiers y effectuent des coupes régulières.

L'*Epicéa* a été introduit par l'Homme vers 1846.

Le sol est un sol brun, plus ou moins lessivé, qui présente :

- Aoo : une litière de feuilles de chênes et de charmes à décomposition rapide.

- A1 : un horizon humifère de 20 à 40 cm d'épaisseur, brun, s'éclaircissant en profondeur ; il contient 4 à 7 % de matière organique, sa structure est grumeleuse : *c'est un Mull*. Son acidité moyenne est de PH = 5,1, le PH étant compris entre 4,4 et 6,4.
- A2 : un horizon minéral lessivé plus ou moins épais, de couleur beige clair, appauvri en argiles colloïdaux.
- B : de 40 à 65 cm de la surface : un horizon d'accumulation brun-ocre ou ocre-rouge, enrichi en argiles et en oxydes ferriques.

Plus bas, la roche-mère est en majeure partie composée d'alluvions anciennes siliceuses.

Station n° 7 bis : l'Urlosenholz. Altitudes : 240-250 m. Parcelles n° 89 et 90.

Ces parcelles s'étendent à droite du chemin menant à la maison forestière de l'Urlosenholz. Le sol y est plus sableux, plus acide, plus pauvre.

A titre indicatif, voici le pourcentage des essences en 1930 et en 1962 (110 ha).

| Essences | 1930 | 1962 |
|--|------|------|
| Chênes | 48 % | 53 % |
| Charmes | 35 % | 22 % |
| Sapins | 4 % | 6 % |
| Pins | 2 % | 6 % |
| Bois blancs et divers (Peupliers, bouleaux, etc...) | 11 % | 13 % |

La strate arborescente comprend :

le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*), nettement dominant

le *Châtaignier* (*Castanea vulgaris*), acidiphile

le *Hêtre* (*Fagus silvatica*)

le *Sapin* (*Abies alba*)

le *Pin noir d'Autriche* (*Pinus austriaca*), essence introduite au 19^e siècle par l'Homme

le *Pin sylvestre* (*Pinus silvestris*), essence introduite par l'Homme au 19^e siècle

le *Charme* (*Carpinus betulus*) est rare.

La strate arbustive comprend :

le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*), fréquent

le *Châtaignier* (*Castanea vulgaris*), fréquent, acidiphile

le *Hêtre* (*Fagus silvatica*)

le *Sapin* (*Abies alba*)

le *Charme* (*Carpinus betulus*)

le *Frêne* (*Fraxinus excelsior*)

le *Merisier* (*Prunus avium*)

le *Tilleul à petites feuilles* (*Tilia cordata*)

l'*Erable champêtre* (*Acer campestre*)

l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*)

le *Peuplier tremble* (*Populus tremula*)

Dans cette forêt, le *chêne sessile domine seul*, tandis que le châtaignier, le hêtre et le sapin sont plus rares dans la strate arborescente, mais ils existent cependant dans la strate arbustive où le châtaignier est fréquent.

La densité de la strate arbustive est faible, contrairement à la station n° 7, elle est de 10 à 30 % et les herbacées sont plus nettement acidiphiles et nombreuses.

C'est le domaine de la *Chênaie acidiphile* ou *Quercetum medioeuropaeum*. D'après M. G. Lapraz, cette association de la chênaie acidiphile proviendrait d'une dégradation de la chênaie-charmaie dans les sols pauvres en colloïdes argileux par l'action de l'Homme : la suppression d'espèces améliorantes feuillues telles que le charme et l'introduction de résineux qui ont encore davantage acidifié le sol. A la limite supérieure de cette forêt, vers l'Ouest, en direction de l'Urlosenberg, les hêtres et les sapins sont plus fréquents, ceci annonçant déjà la Hêtraie-Sapinière que nous trouverons sur l'Urlosenberg.

Les sols sont les plus pauvres de l'Urlosenholz, sableux, contenant peu de colloïdes argileux (8 à 12 % d'argile seulement) et ils sont lessivés.

Aoo la litière est essentiellement composée de feuilles de chênes à décomposition lente et en dessous, Ao l'humus tend à s'accumuler sous forme d'une mince couche organique noire, sans être immédiatement mélangée à la matière minérale. L'horizon humifère A1, de couleur foncée, est très acide : c'est un *Moder*, de PH moyen = 4,4, compris entre 3,9 et 5.

A2 est un horizon lessivé beige limono-sableux.

B, à 40-70 cm de profondeur, de couleur rouge, est enrichi en argiles et en oxydes ferriques.

3) Station n° 8 : l'Urlosenberg - Altitudes : 310-510 m. Parcelles n° 82 et 83.

A droite de la maison forestière de l'Urlosenberg, nous nous engageons sur le chemin en direction de Saint Nabor. A gauche de ce chemin débute la parcelle n° 83, et 300 m plus loin la parcelle n° 82.

La strate arborescente comprend :

- le *Hêtre* (*Fagus silvatica*) et le *Sapin* (*Abies alba*) *nettement dominants*, l'*Epicéa* (*Picea excelsior*), introduit par l'Homme,
- le *Chêne sessile* (*Quercus sessilis*), le *Charme* (*Carpinus betulus*), le *Melèze* (*Larix europaea*) et le *Châtaignier* (*Castanea sativa*), ces 4 essences étant plus ou moins fréquentes vers l'Urlosenholz et Truttenhausen,
- le *Tilleul* (*Tilia cordata*), le *Frêne* (*Fraxinus excelsior*) et l'*Erable sycomore* (*Acer pseudoplatanus*) sont peu fréquents.

La strate des buissons comprend :

- le *Lierre* (*Hedera helix*),
- la *Ronce* (*Rubus fruticosus*) et le *Houx* (*Ilex aquifolium*).

Il y a peu d'arbustes, les fûts des arbres sont environ tous de même diamètre :

c'est une Futaie. Cette forêt est surtout caractérisée par la dominance du hêtre et du sapin, et il faut noter l'abondance d'une graminée : la *Melique* (*Melica uniflora*) : *cette association est la Hêtraie-Sapinière à Meliques ou Melico-Abieto-Fagetum.* C'est le type de hêtraie-sapinière de basse altitude, sur les versants frais et les pentes fortes exposées vers l'Est et le Nord-Est. Le sous-sol est surtout formé par les Schistes de Steige et vers le Saint Jacques par des roches volcaniques du Dévono-Dinantien, mais sur les pentes il y a de nombreux éboulis gréseaux venant de la Bloss et du Mont Sainte Odile et ce sont eux qui influent sur la végétation. *Le sol est un sol brun forestier à humus brun de type mull grumeleux, peu acide, de PH = 5,3 à 5,7, il présente :*

- une litière végétale mince,
- un humus brun noir de 10-15 cm, grumeleux,
- un horizon peu différencié brun clair, s'éclaircissant en profondeur.

Le long des ruisseaux descendant des Vosges, cette hêtraie-sapinière devient une *Aunaie-sapinière* avec les aunes (*Alnus glutinosa*), les frênes (*Fraxinus excelsior*) des saules : le saule blanc (*Salix alba*), le saule cendré (*Salix cinerea*) et le saule Marsault (*Salix capraea*) et le chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*).

4) Station n° 9 : Niedermunster - Altitudes : 360-510 m.

Prendre la D 109 à Saint Nabor et monter au Mont Sainte Odile. A Niedermunster ont été relevés :

- sur le versant Sud-Est de la montagne comprise entre la chapelle St Nicolas et les carrières de St Nabor :

les chênes sessiles dominants et les Châtaigniers rares. *C'est une chênaie acidiphile de chênes sessiles ou Quercetum medioeuropaeum.* Le sol est un sol brun acide à humus de type Mor. La roche-mère est une grauwaacke.

- à une altitude plus élevée, sur la crête de la colline et à l'Ouest du « Carrefour des Chasseurs » :

un mélange de hêtres et de sapins de plus en plus abondants, des chênes sessiles, des Alouchiers (*Sorbus aria*).

C'est le domaine de la Hêtraie-sapinière ou Abieto-Fagetum.

En effet, sur le flanc Est de la colline, les terrains Devono-Dinantien sont constitués de roches volcaniques (grauwackes), ce versant est également plus sec et en partie exposé au Sud-Est, donc plus ensoleillé, tandis que la crête et le versant Ouest se trouvent dans les grès et sont plus frais et plus humides : la limite de la Chênaie acidiphile est une limite xérothermophile : la Hêtraie-Sapinière se trouve dans l'étage montagnard, où la température moyenne est de 6° à 8° et où les pluies atteignent au moins 1000 mm/an. Suivant l'exposition, la limite de la chênaie acidiphile et de la Hêtraie-Sapinière se situe entre 500 et 700 m. C'est ainsi qu'elle peut monter jusqu'à 570 m au St Jacques. De même, la nébulosité augmente avec l'altitude et cette augmentation de l'humidité atmosphérique se répercute sur les végétaux par l'augmentation de la taille des lichens épiphytes.

5) Stations n° 10 : Le Maennelstein et le Mont Ste Odile. Altitudes : 700 à 764 m.

En suivant la D 109, vers le Maennelstein culminant à 817 m à droite de la route, nous remarquons que le Pin sylvestre (*Pinus silvestris*), introduit par l'Homme, domine de plus en plus, c'est le domaine de la forêt de Pins sylvestres à myrtilles ou Pineraie à *Vaccinium* avec :

- la myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- la *Callune* appelée « bruyère » (*Calluna vulgaris*)
- la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)
- une mouss fréquente : *Leucobryum glaucum*.

Nous retrouvons une Pineraie à myrtilles en longeant le mur païen depuis le premier parking en contre-bas du Mont Sainte Odile jusqu'au Rocher St Nicolas. Nous trouvons également des sapins (*Abies alba*), des Bouleaux (*Betula verrucosa*), des épiciés (*Picea excelsior*) et quelques Hêtres (*Fagus sylvatica*).

Ces peuplements correspondent aux zones plus chaudes et plus sèches des Basses Vosges gréseuses, plus pauvres en argiles : la Pineraie du Maennelstein est exposée au Sud et le parking du Ste Odile à l'Ouest. Le sous-sol est du grès vosgien inférieur, les pentes sont fortes et présentent des blocs éboulés. Les aiguilles d'Épicéas et de Pins et les feuilles de myrtilles ont une décomposition très lente et acidifient fortement le sol. Celui-ci s'appauvrit et il se forme un sol podzolique présentant :

- A0 : une faible litière
- A1 : un humus riche en matière organique, acide (PH = 3,5 à 4,5) de type Mor.
- A2 : un horizon gris clair lessivé, cendreux, quartzeux encore un peu limoneux
- BS : un horizon d'accumulation ocracé enrichi en fer et en alumine.

Ailleurs, sur d'autres versants du Mont Sainte Odile, moins ensoleillés, on retrouve la Hêtraie-Sapinière avec les Hêtres, les Sapins, les Épicéas, et, dans les endroits plus humides, des Erables (*Acer pseudoplatanus*), des Bouleaux (*Betula verrucosa*) et des Aunes glutineux (*Alnus glutinosa*).

Il est à remarquer que, géologiquement parlant, les stations de l'Urlosenberg, du Maennelstein et du Mont Sainte Odile font encore partie des Collines Sous-Vosgiennes parce que situées à l'Est de la Faille Vosgienne, mais ces contreforts vosgiens présentent déjà une végétation typiquement vosgienne par suite de la nature du sous-sol, du climat plus océanique plus frais et plus humide régnant dans cet étage montagnard. En réalité, le Mont Sainte Odile peut être considéré comme un compartiment affaissé du massif vosgien face à la plaine.

III. LE MASSIF VOSGIEN

1) Station n° 11 : Welschbruch - Altitude : 775 m.

Prendre la RN 426. Nous notons la présence de nombreux érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*), de noisetiers (*Corylus avellana*), d'érables champêtres (*Acer campestre*), d'aunes glutineux (*Alnus glutinosa*), de bouleaux (*Betula verrucosa*) et de lichens près des endroits humides, le long des ruisseaux descendant du Bernhardsbruch.

En lisière du bois, citons les nombreuses *ronces* (*Rubus fruticosus*) et les *fram-boisiers* (*Rubus idaeus*).

La strate arborescente de la forêt se compose toujours encore des *hêtres*, *sapins*, *épicéas*, *pins* et *mélèzes* (*Larix europaea*, essence alpine introduite par l'Homme). C'est encore la *Hêtraie-Sapinière*.

Le sous-sol est constitué par le *granite du Hohwald*, le sol est un sol brun avec un humus de type Mull.

2) Station n° 12 - La Rothlach - Altitude : 953 m.

Prendre la D 130 et s'arrêter en face de la maison forestière, près de la route en direction d'Obernai. Nous avons relevé :

- des *sapins* (*Abies alba*), *Hêtres* (*Fagus silvatica*), *Erables sycomores* (*Acer pseudoplatanus*), *Ormes de montagne* (*Ulmus scrabra* = *Ulmus montana*) et des *Sorbiers des Oiseaux* (*Sorbus aucuparia*).

La strate herbacée comprend entre autres : des *Fetouques* (*Festuca silvatica*) ; *Galium rotundifolium* et *Prenanthes purpurea* dont la présence est liée au sapin. C'est la *Hêtraie-Sapinière à Fetouques sur sol brun à Mull actif* de PH = 5 environ, mais ici la minéralisation est ralentie par manque de lumière, d'où l'absence de ronces. Le versant est exposé au Nord, il est plus frais ; mais la roche-mère est constituée de *roches volcaniques du Dévonien* qui libèrent plus d'argiles que le grès.

3) Station n° 13 - Le Champ du Feu - Altitude : 1045 m.

Nous nous arrêtons dans le dernier virage vers la gauche avant la ligne droite menant à la tour du Champ du Feu. De cet endroit, en direction de la Métairie, part un chemin forestier signalé par un disque rouge.

Nous relevons surtout l'*abondance des Hêtres* (*Fagus silvatica*), nettement dominants, mais on y trouve également le *Sorbier des Oiseaux* (*Sorbus aria*) et des *Erables sycomores* (*Acer pseudoplatanus*). Le Sapin a disparu ou est nettement moins fréquent. C'est une *futaie de Hêtres* et le sapin y a été éliminé parce qu'il fait trop froid durant la période de végétation (au printemps et en été), dans ces conditions, l'assimilation chlorophyllienne du sapin est insuffisante et non assez efficace. Cependant, ce n'est pas une *Hêtraie culminale s. str.*, ce serait plutôt un stade intermédiaire entre la *Hêtraie-Sapinière* ou *Abieto-Fagetum* et la *Hêtraie culminale s. str.* ou *Acero-Fagetum*.

Le climat est *océanique froid*, à pluviosité élevée, répartie sur toute l'année, à forte humidité atmosphérique, avec un hiver relativement doux et un été frais. Les influences océaniques sont prépondérantes en hiver et s'affaiblissent en été. La limite de la disparition du sapin correspond à l'étage où la température moyenne est de 3° environ. Cette limite se situe à une altitude de 1000 m environ chez nous, mais ceci dépend du climat général.

A cette *Hêtraie* sur granite du Champ du Feu correspond un sol brun acide avec humus de type Mull. La couche superficielle de feuilles a 3-4 cm, il y a de nombreux débris non décomposés. Les sondages vont jusqu'à 70 cm de profondeur.

4) Station n° 14 : *Le Champ du Feu* - Altitude : 1098 m.

Nous nous arrêtons près de la Tour.

Notons surtout la présence de la lande avec en bordure de la forêt les *myrtilles* et la *callune*. Ce sont les Chaumes, qui résulteraient d'un déboisement par l'Homme. La hêtraie ne survit pas aux vents desséchants et aux grands froids très au-delà de 1000 m et les graines perdent leur pouvoir germinatif. Mais la disparition des arbres correspond surtout à un seuil de la somme des températures durant la période de végétation (printemps + été), ceci étant aussi fonction de la ventilation (les vents diminuent la température). L'on a cependant reboisé cette région avec :

- des *épicéas* (*Picea excelsior*)
- et une essence alpine : le *Pin Mugho* ou *Pin couché* (*Pinus montana* var. *Mughus*).

Les sondages pédologiques vont jusqu'à 60 cm de profondeur, puis nous tombons sur la roche compacte (granite). Le sol est un *sol brun défriché*, qui, par infiltration en profondeur de la matière organique sous l'influence de la végétation actuelle, a évolué par convergence vers un *Ranker à moder*.

CONCLUSION

Nous trouvons en Alsace :

- *des essences méridionales* : le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- *des essences océaniques* : le Chêne pédonculé (*Quercus pedunculata*)
le chêne sessile (*Quercus sessilis*)
- *des essences plus montagnardes* : le Hêtre (*Fagus silvatica*), le Sapin (*Abies alba*),
essence océanique montagnarde.

Dans la plaine, c'est la nature des alluvions et la profondeur de la nappe phréatique et ses oscillations qui semblent être les principaux facteurs déterminant la végétation, tandis qu'en montagne celle-ci est conditionnée :

- par les *facteurs édaphiques* (sous-sol : grès, granite, calcaire, roches volcaniques)
- et surtout par les *facteurs climatiques* variant avec l'altitude (exposition des versants, durée de l'ensoleillement, pluviosité).

*
* *

BIBLIOGRAPHIE

Carte Michelin n° 87. 1971.

Cartes topographiques :

1/50 000 Feuille XXXVII-16. Molsheim. 1957.

1/50 000 Feuille XXXVIII-16. Strasbourg. 1972.

1/50 000 Feuille XXXVIII-17. Benfeld.

Cartes géologiques :

1/80 000 Feuille 71 Strasbourg. 1958.

1/50 000 Feuille XXXVIII-16. Strasbourg. 1971.

1/50 000 Feuille XXXVII-17. Sélestat. 1970.

ISSLER, LOYSON, WALTHER. — *Flore d'Alsace*. Strasbourg 1965.

HAMPE A. — Facteurs de la répartition des végétaux, leurs conséquences en Europe et dans l'Est de la France, dans *Annale du C.R.D.P. Strasbourg « Information en Sciences Naturelles »* n° 3, p. 26-39.

CARBIENER R. — La forêt du Rhin, étude écologique et structurale dans *Annale du C.R.D.P. Strasbourg « Information en Sciences Naturelles »* n° 7, p. 6-18.

CARBIENER R. — Le Grand Ried d'Alsace, écologie d'un paysage, dans *Le Ried-Centre-Alsace, Mulhouse 1969. Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse* n° 1-1969, p. 15-44.

CARBIENER R. — Das Taubergiessengebiet. Sonderdruck aus *Die Natur und Landwirtschaftsgebiete Baden-Wurtembergs*. Band 7.

KUNTZMANN P. — Le Bruch de l'Andlau dans *Contact* n° 1, Juin 1972. Bulletin du C.E.S. d'Erstein, p. 4-12.

KUNTZMANN P. et MUTSCHLER R. — Quelques associations végétales du Bruch de Meistratzheim dans *Contact* n° 3, Juin 1974. Bulletin du C.E.S. d'Erstein, p. 21-31.

THEURET L. R. — Notice explicative de la carte des groupements végétaux des Collines calcaires Sous-Vosgiennes des environs d'Obernai. Montpellier 1962.

LAPRAZ G. — Les groupements végétaux de la forêt de l'Urlosenholz et de ses environs dans le *Bulletin de l'Association Philomatique d'Alsace et de Lorraine T. XII Fasc. 2. Janvier 1967*, p. 179-211.

DION J. — Les forêts de la France du Nord-Est dans *Revue Géographique de l'Est T. XII n° 3-4 Juillet-Décembre 1970*, p. 155-277.

THÉOBALD N. — Les alluvions anciennes au Sud de la Bruche et aux environs d'Obernai dans *Bulletin du Service de la Carte géologique d'Alsace et de Lorraine T. VIII Fasc. I. Strasbourg 1955*, p. 83-104.

THÉOBALD N. — Description géologique du Mont National et du Bischenberg au Nord d'Obernai dans *ouvrage cité ci-dessus*, p. 61-82.

THÉOBALD N. — La géologie de la région d'Obernai, en particulier des communes d'Obernai, de Bernardswiller et de la forêt syndicale dans *Annuaire D.B.O. III (1969)* p. 47-60.

Les profils des sols ont été réalisés d'après :

Etude régionale, dans *Annale du C.R.D.P. Strasbourg « Information en Sciences Naturelles »* n° 12. Les sols, p. 124-141.

LACOSTE A. et SALANON R. — *Eléments de biogéographie 1969*. Ed. Nathan. P.117.





Notre publication « Obernai »

par Hubert Eck

Pour répondre avec quelque à-propos à la solennité du moment devant cette assemblée oh combien choisie de savants, d'hommes de lettres et des arts, de notabilités (), sans doute siérait-il pour adapter la forme au fond, de voyager quelques instants avec Virgile sur les hauteurs de la poésie latine ou de baigner au moins dans les eaux limpides de la prose cicéronienne. Ce serait non seulement un magnifique exercice de rhétorique, mais un essai pour rehausser l'éclat de notre réunion.*

Mais, à défaut de pouvoir cueillir ces fleurs de « belle et bonne rhétorique », contentons-nous de notre langue française qui a le double avantage de pouvoir satisfaire à la fois le rationalisme et le romantisme les plus exigeants.

C'est d'ailleurs principalement à ses richesses sur ce dernier domaine que j'essaierai de lui arracher quelques éléments que la lecture trop rapide de votre ouvrage, que dis-je, de votre œuvre m'a suggérés. C'est en effet le cœur qui vibre quand on en feuillette les pages, le cœur de ce sol d'abord qui, après tant de vicissitudes, est devenu cette féconde terre alsacienne que sans relâche nos pères et nous-mêmes peut-être avons tant de fois tournée et retournée ; le cœur des vestiges ensuite de tous ces monuments construits par nos aïeux : ils sont pour nous comme de précieuses reliques, souvenirs du labeur, des joies et des peines, des peurs, des courages, de la foi surtout dans ces siècles de misère et de grandeur à la fois : oh ! gargouilles pétrifiées et vous fontaines rafraîchissantes, puits, symboles des éléments, enseignes révélatrices du travail des hommes, murailles et tours, soucis devenus pierres de nos ancêtres, lieux de prières où tant de malheurs ont trouvé tant de consolations (jusqu'à la suprême), et toi fier beffroi, symbole de notre cité, point convergent de regards de tant de générations égrenant depuis

(*) Allocution prononcée par M. le maire de la ville d'Obernai à l'occasion de la réception offerte pour la remise à la municipalité de l'ouvrage « Obernai », le 26 mai 1977.

des siècles les douleurs et les plaisirs, la servitude amère et la liberté sacrée des hommes qui vivent à tes pieds.

Ah ! les hommes, leur cœur aussi palpite à chaque page du livre : c'est un monument élevé à la gloire de nos aïeux, la substantifique moëlle même de chaque chapitre.

C'est l'homme d'ailleurs qui fait l'unité de ce magnifique alsatique, formé d'une mosaïque de monographies, singulière gageure d'avoir réussi à fondre en un tout d'une harmonie parfaite des éléments en apparence si disparates.

Aussi, l'économie du livre permet-elle d'isoler les chapitres : ils gardent leur autonomie, chaque auteur étant resté maître non seulement de la matière à traiter, mais encore et bien entendu de son style, ce qui donne une saveur toute particulière à l'ensemble. Où que vous l'ouvriez, vous ferez ample moisson, de faits sans doute, mais aussi de ce je ne sais quoi d'indéfinissable qui en fait son âme. Pas de lourde ou vaine érudition non plus, délices peut-être des chercheurs, mais qui risqueraient de rebuter le lecteur moyen pour qui ce livre est écrit.

Et pourtant les exigences y sont poussées : on ne saurait sans doute en faire grief à son illustre devancier, mais elles lui manquent cruellement.

Bref, un ensemble de pages d'une lecture attrayante pour tous avec un supplément d'âme que seul les Obernois peuvent goûter comme j'ai essayé de vous le montrer.

Aussi, est-ce pour moi un honneur tout particulier d'avoir reçu au nom de mes concitoyens et de vos mains ce qui sans présomption est un alsatique qui fera date dans la série des œuvres déjà éditées pour notre province et surtout dans celles consacrées à OBERNAL.

Que tous les auteurs en soient vivement remerciés et trouvent ici l'expression de la profonde gratitude de tous nos concitoyens. Plutôt que de risquer d'oublier une personne je n'en citerai aucune, je me plairai néanmoins à faire une mention spéciale des deux principaux co-auteurs, parmi lesquels je ne saurais taire le chanoine Xavier OHRESSER : Obernois de souche, membre d'une famille qui a défendu avec conviction ses idées sur tant de domaines d'activités, type même de l'Obernois : tenace, dur à la tâche, d'une franchise sans circonlocution, tel d'ailleurs qu'il apparaît dans les nombreuses plaquettes qu'il a consacrées à OBERNAL.

Nous aurions tant aimé qu'il pût être des nôtres ce soir, et moi surtout qui ai eu le bonheur de connaître cet homme pendant les sombres années de l'occupation où, à la façon d'Alain il parsemait ses courageux cours de religion de tant d'éléments de philosophie à faire réfléchir nos petites cervelles de jeunes lycéens que nous étions. Permettez moi d'avoir une pensée spéciale pour lui en cette minute.

Parmi les autres collaborateurs, et sans plus enfreindre la règle énoncée, qu'il me soit donné néanmoins de faire un sort particulier aux Obernois, aux Obernois d'hier comme d'aujourd'hui : c'est pour moi un agréable devoir de vous témoigner nos remerciements pour ce que vous avez fait pour notre ville.

Mais en parcourant la liste de tous ceux qui ont contribué à construire ce magnifique édifice, rares sont ceux qui n'ont pas quelque attache chez nous : dût-il y en avoir un, il aura d'autant plus de mérite que son témoignage bénéficiera de plus d'objectivité encore.

Englobons les donc tous dans nos plus cordiales félicitations et témoignons leur notre gratitude. A travers ce livre où la sobriété de la présentation jointe à la dignité le disputent à la solidité du fond, vous avez fait asseoir le châtoyant présent de notre ville sur les solides bases du passé, vous l'avez fait revivre, que dis-je vous l'avez immortalisé. Qu'elle fasse rejaillir un peu sur vous et sur la société dont vous êtes l'émanation, la gloire dont vous l'avez auréolée.

AM DAMBACHER BEINHAUS

Eine neue in Stein gehauene Tafel mit der vielbeachteten Inschrift « Was ihr seid usw. » schmückt die Aussenwand des Beinhauses an der Dambacher Sebastianskapelle.

Sie wurde in Freiburg Br. vom jungen Bildhauer Jean Morlais geschaffen. Dieser ist Franzose, aus Französisch-Kongo gebürtig und studierte an der Meisterschule für Bildhauer und Steinmetzen in Freiburg.

Anlässlich eines Besuches mit seinen Studenten in Dambach kam Prof. Diplomingenieur Heinz Schumacher der Gedanke, das Blechschild am Beinhaus durch eine schönere Steinplatte zu ersetzen. Der Direktor der Bildhauerschule stellte also dem Meisterkandidaten Jean Morlais die Prüfungsaufgabe, wobei Bildhauer Sepp Jakob, der Lehrer für Schriftgestaltung, auch den Stein aus dem Depot der Freiburger Münsterbauhütte zur Verfügung stellte.

Die als Geste der Sympathie dem Nachbarland Elsass und Frankreich gegenüber gedachte Steintafel wurde der Confrérie Saint-Sébastien übergeben, die das Geschenk hochehrent einmauern liess.

Les archives de la ville d'Obernai

par FRITZ EYER

EN 1841, Louis Spach, archiviste départemental, écrivait dans une lettre adressée au préfet du Bas-Rhin : « J'ai visité les archives de la ville d'Obernai ; elles sont d'une richesse tout à fait hors ligne ... quel intérêt se rattacherait à l'exploration consciencieuse et spéciale de ces chartes qui émanent en partie des premiers dignitaires du Saint-Empire, qui touchent aux intérêts et à l'histoire de plusieurs familles illustres, de beaucoup de communes, de châteaux et de couvents d'Alsace ».

De tout temps, la ville d'Obernai fut consciente de ce patrimoine extraordinaire que constituent ses archives. Dès 1741, elle a chargé le strasbourgeois Christian *Haenlé* de dresser un répertoire analytique du fonds historique. Mais *Haenlé* s'est contenté de ne répertorier que les principales chartes sur parchemin, laissant de côté les très nombreux cahiers de comptes et autres pièces en papier, qui remplissaient de nombreuses caisses. Il fallut attendre 1844 pour que l'archiviste *Spach* revint à Obernai afin de mettre un peu d'ordre dans la masse des liasses reléguées dans les combles de l'Hôtel de Ville.

Puis, à la suite des instructions ministérielles de 1857, tous ces documents durent être soumis à un nouveau rangement, vaste travail auquel s'est attaché avec beaucoup de compétence et de conscience scientifique le chanoine *Gyss*, enfant d'Obernai. Le chanoine *Gyss* a établi du fonds historique antérieur à 1790 un inventaire sommaire publié en 1867, un an après la parution de sa magistrale histoire d'Obernai en deux volumes qu'il avait écrite tout en classant les archives. Depuis les archives, dont les liasses étaient conservées dans des layettes ou caisses, ont maintes fois changé de place. Plusieurs érudits se sont occupés des archives pendant ce temps et les ont exploitées en vue de publications dans des revues et journaux. Parmi eux notons le professeur *Othon Pisot* qui avait entrepris un travail de longue haleine en établissant des listes alphabétiques des baptêmes, mariages et décès consignés dans les registres paroissiaux de 1617 à 1790. Malheureusement ce travail très utile pour les généalogistes n'a pu être complètement terminé. Puis il faut citer tout particulièrement le chanoine *Xavier Ohresser*, enfant d'Obernai, qui non seulement a exploité les richesses des archives, mais les a également enrichies par des acquisitions importantes, telle la bulle du pape Innocent IV de 1245 au profit de l'église Saint-Pierre et Paul. Cette bulle est aujourd'hui le plus ancien document sur parchemin conservé aux archives.

En 1972, les archives historiques antérieures à 1780 furent définitivement transférées dans la chapelle attenante du Kapellturm où la municipalité très avisée avait

fait installer un rayonnage moderne adéquat et le chauffage central pour éviter une humidité désastreuse. On a profité de ce transfert pour y déposer également les archives de la ville des années 1790 à 1880 et les archives de la vieille famille obernoise des nobles d'Oberkirch, acquises par la ville en 1947 en même temps que le château ancestral de cette famille.

Les archives se composent donc dorénavant de trois sections : la section des archives historiques antérieures à 1790, la section des archives modernes de 1790 à 1880 et la section des archives Oberkirch, comprenant des documents de 1310 jusqu'à l'extinction de cette famille.

Un nouveau classement, doublé d'un récolement, s'avéra donc nécessaire, mais surtout l'établissement d'un inventaire suivi d'un index minutieux qui seuls permettent au chercheur de se retrouver et d'exploiter rationnellement les richesses offertes par les archives. Ce travail a été effectué par l'auteur de ces lignes entre octobre 1975 et juillet 1976 sur l'initiative et sous la haute direction de M.F.J. *Himly*, directeur des Archives du Bas-Rhin.

Il est donc justifié de présenter à nos lecteurs les archives de la ville d'Obernai sous leur nouveau et triple visage, d'autant plus que, depuis l'inventaire du chanoine Gyss, les archives historiques ont été également enrichies par diverses acquisitions.

I. LES ARCHIVES HISTORIQUES ANTÉRIEURES A 1790

L'inventaire du chanoine Gyss existant, il était indispensable de conserver le code de classement officiel et la cotation des articles. Mais comme d'autre part, il s'avérait utile d'alléger certaines liasses trop volumineuses, nous avons procédé au dédoublement de certaines liasses, de sorte que l'utilisateur trouve aujourd'hui dans le nouvel inventaire des numéros suivis des lettres a, b, c, d. De cette manière le nombre des liasses a été porté de 549 à 768, mais l'utilisation et le maniement en ont été beaucoup facilités.

Cependant un autre travail était devenu encore plus urgent. A la suite de la disparition de diverses chartes, il était devenu indispensable de vérifier le contenu de toutes les liasses et de contrôler s'il correspondait encore bien aux indications portées à l'inventaire Gyss. Nous avons profité de ce travail pour estampiller chaque pièce — il y en a en tout 26.000 pièces — avec le cachet de la ville d'Obernai et d'y porter l'indication de la série et le numéro de la liasse auquel elle appartient, de sorte qu'il est facile de réintégrer les pièces après leur utilisation sans erreurs aux archives. Pendant ce travail, nous avons constaté que neuf chartes impériales ont disparu, et qu'une liasse entière concernant les statuts de la ville n'a pu être retrouvée. Par contre, un certain nombre de nouvelles acquisitions ont pu être enregistrées qui, de ce fait, ont grossi le fonds existant. Nous avons déjà parlé de la bulle du pape Innocent IV ; d'autres apports nous ont permis de créer une nouvelle série HH avec 5 liasses contenant des pièces intéressant les corporations d'Obernai. Notons encore que dans la série GG ont été intégrés les registres paroissiaux, à savoir les registres de baptêmes de 1646 à 1792, les registres des mariages de 1617 à 1792

et les registres de décès de 1660 à 1792 *.

C'est la série AA qui contient les chartes impériales conférant à la ville d'Obernai ses franchises et libertés ainsi que les lettres patentes de Louis XIV. Nous y trouvons également les comptes-rendus des diètes des dix villes impériales, connues sous le nom de Décapole, des assemblées provinciales et des diètes d'empire. Inutile de souligner l'importance de ces documents pour l'histoire et le rayonnement d'Obernai. Malheureusement, cette série a subi la perte de six diplômes d'empereurs et d'un diplôme de bailli provincial.

La série BB renferme tous les documents et actes concernant l'administration communale. Nous y trouvons le livre des statuts de la ville, les registres des actes municipaux, les fameux Rathsprotokolle, les règlements de police, les ordonnances du magistrat, bref toute la vie interne de la ville défile sous nos yeux. Ici encore nous déplorons une perte importante, celle d'une liasse entière concernant les statuts de la ville qui n'a pas encore pu être retrouvée.

La série CC est consacrée aux finances. Nous apprenons à connaître non seulement les impôts que la ville devait payer à l'empire ainsi que les impôts, notamment l'angal, l'ancien Umgeld, qu'elle encaissait, mais aussi les nombreux emprunts que faisaient les empereurs. Cependant la partie la plus intéressante de cette série est constituée par les livres des comptes communaux qui ont été intégralement conservés en 700 registres et cahiers depuis 1444 jusqu'à 1788. Parmi les obligations des empereurs l'une, signée de Maximilien II et portant sur 10.000 florins, manque.

La série DD comprend tous les documents concernant les possessions de la ville et ses rapports avec les nombreux voisins, tant communes que seigneuries ou châteaux. Il est regrettable qu'une charte de Rodolphe de Habsbourg de 1276 concernant Bernardswiller et une autre de Louis de Bavière conférant Bernardswiller à Obernai en 1330 doivent être portées manquantes. Par contre, quelques documents de moindre importance concernant des villages voisins ont pu être ajoutés à cette série.

La série EE concerne les affaires militaires, les conflits armés et les guerres depuis 1362 jusqu'au XVIII^e siècle, englobant la terrible période de la guerre de Trente ans. On y trouve l'organisation de la milice, les listes de cantonnements, les charges de guerre ainsi que la description des fortifications.

Dans la série FF ont été rassemblées toutes les pièces concernant la justice et les affaires judiciaires à partir de 1348 jusqu'à la Révolution. On y trouve des précisions sur l'office de l'écoute, les procédures criminelles, les procès de sorcellerie, les registres contenant les procès-verbaux des séances du tribunal des Treize dans des affaires civiles, les contrats passés devant le greffe de la ville, la marche à suivre pour aller en appel. Fort intéressant est la vaste correspondance qu'entretenait la ville avec de nombreuses autorités judiciaires de tout l'empire.

* Le microfilm de ces registres peut être consulté aux Archives du Bas-Rhin, 5, rue Fischart, 67 Strasbourg, tous les jours ouvrables.

La série GG est consacrée aux institutions religieuses. C'est la série qui contient le plus de parchemins, environ un millier. Parmi ceux-ci, se trouve outre la bulle du pape Innocent IV de 1245 et des bulles d'indulgence de hauts dignitaires de l'Eglise, surtout des constitutions de rentes dont 327 en faveur de l'église paroissiale, 349 en faveur de l'hospice Saint-Erhard, 161 en faveur de la léproserie et 75 en faveur des chapelles et confréries, signes évidents de la religiosité et du sens de charité de nos aïeux. Mentionnons à part l'important fonds de l'hospice Saint-Erhard qui comprend 32 liasses et s'étend de 1315 jusqu'à la Révolution, et les registres paroissiaux antérieurs à 1790.

La série HH a été nouvellement constituée avec cinq liasses comprenant des documents intéressant les corporations des divers métiers : les tisserands avec un règlement de 1391, les tanneurs, les tailleurs, les meuniers et boulangers, la corporation « zum Spiegel » qui groupait plusieurs métiers en son sein. Y ont été ajoutées de nombreuses lettres de compagnonage en provenance de différents pays.

Enfin la série JJ recueille le registre répertoire établi par Ch. Haenlé des principales chartes et d'autres documents intéressant les archives.

Voilà en peu de mots le contenu des 768 liasses des archives antérieures à 1790. Abordons maintenant les deux nouvelles sections des archives d'Obernai.

II. LES ARCHIVES MODERNES 1790 A 1880

Ces archives ont été classées et inventoriées selon les instructions ministérielles concernant les archives communales en seize séries allant de A à R.

La partie la plus intéressante de ces archives est constituée par la série D, qui comprend les registres des délibérations du Conseil Municipal de 1794 à 1914, la correspondance de 1789 à 1883, les actes soumis à l'enregistrement de 1794 à 1885, les pièces concernant la séparation de Bernardswiller d'Obernai et son érection en commune indépendante et les nombreux fascicules concernant les procès soutenus par la ville.

Mais les autres séries ne sont pas moins importantes pour l'histoire de la ville. Dans la série F se trouvent les registres concernant les recensements et les dénombremments de la population de 1798 à 1876 et des statistiques agricoles.

Dans la série G ont été réunies toutes les pièces relatives aux impôts et contributions, tels les rôles des prestations, la matrice cadastrale, les registres des patentes et de l'octroi. C'est ici que l'on trouve également les documents intéressant l'introduction du système métrique.

Avec la série H nous sommes dans les affaires militaires, les guerres de la Révolution et de l'Empire. Nous y trouvons les dossiers de charges de guerre, les listes de cantonnements, de réquisitions et les dossiers de la Garde Nationale.

La série J comprend toutes les pièces ayant trait à la police et à la justice : les condamnations à mort par le tribunal révolutionnaire, les listes des émigrés, les talons des passe-ports, mais aussi les dossiers de l'hygiène publique, les vaccinations, épidémies et mesures sanitaires.

Dans la série K nous trouvons les listes électorales, tandis que la série L est entièrement consacrée aux finances de la ville. Nous y trouvons les budgets et comptes de gestion de 1791 à 1880, toutes les pièces justificatives, les factures, les cahiers des mandats établis, l'octroi et un gros dossier concernant l'amortissement des charges de guerre, amortissement qui n'a pu être mené à bien que vers 1830.

La série M est destinée aux dossiers des monuments publics et édifices communaux. Nous y trouvons les plans de reconstruction de l'Hôtel de Ville, classé monument historique en 1843, les dossiers de la halle aux blés, du Sechseimerbrunnen, du Kapellturn, des fortifications, la nouvelle construction de l'église paroissiale avec l'installation des grandes orgues, l'église des Capucins, l'église de Bernardswiller, le collège et la construction du Progymnasium.

La série N comporte tout ce qui se rapporte aux biens communaux, aux forêts et aux cours d'eaux avec de nombreux plans d'abornement.

La série O est consacrée à la voirie, les moyens de transport et les travaux publics. On y trouve entre autres l'installation d'une usine à gaz, l'alignement des routes départementales, l'éclairage public. La pièce maîtresse de cette série est le grand plan d'alignement de la ville.

La série P renseigne sur les affaires des cultes : l'église paroissiale, la Capucinière, mais aussi sur le transfert du rabbinat israélite d'Itterswiller à Obernai.

La série Q renferme les dossiers de l'Assistance publique, du bureau de bienfaisance, de l'hospice Saint-Erhard, des pensions militaires et des enfants assistés.

Enfin la série R concerne l'instruction publique, les écoles, le collège, le Progymnasium ainsi que les registres de délibération du comité de l'instruction publique.

En somme nous trouvons dans les 236 liasses de cette section, toute l'histoire des temps récents de la ville, les difficultés pour se libérer des dettes consécutives aux guerres de l'Empire et son lent essor vers un avenir meilleur.

III. LES ARCHIVES DE LA FAMILLE D'OBERKIRCH

Pendant de longues années ces archives furent entreposées dans des boîtes en carton dans un réduit de la cave du château et de ce fait exposées à l'humidité. Grâce à la diligence des responsables de la ville, les boîtes furent transportées dès l'acquisition du château dans un endroit sec et de cette façon préservées de la destruction. Aujourd'hui les documents sont secs et peuvent être manipulés sans inconvénient.

L'ensemble des documents a été classé en 101 liasses réparties en quatre sections A, B, C et D.

La section A concerne les affaires de famille en 17 liasses comportant des notices généalogiques, des lettres de mariage, des inventaires de successions, des partages. Les documents ne concernent pas seulement la famille d'Oberkirch, mais aussi de nombreuses familles alliées, telles les Berckheim, Buch, Dettlingen, Grempe de Freudenstein, Mullenheim, Waldner de Freundstein, pour ne nommer que les principales.

La section B qui est la plus importante avec 68 liasses, comprend les documents relatifs aux possessions des Oberkirch : fiefs actifs et passifs, colligendes, de très nombreux baux, renouvellements de biens et d'autres indications fort intéressantes sur les possessions de la famille dans de nombreuses localités du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et du pays de Bade. Ces archives jettent une lumière nouvelle sur l'histoire non seulement de l'église Saint-Jean à Obernai qui était la propriété de la famille Oberkirch, mais aussi sur celle de maintes communes rurales dont on ne peut soupçonner à priori leur mention dans les archives des Oberkirch. Citons en mettant entre parenthèses le nombre des liasses consacrées à chacune d'elles : Bouxwiller (4), Breuschwickersheim (2), Hatten (3), Erstein (1), Furdenheim (1), Imbsheim (1), Printzheim (1), Quatzenheim (7) avec des documents remontant à 1376, Schnersheim (1), Schwindratzheim (2), Vendenheim (1). Pour Waldolwisheim, il y a le vidimus d'une charte inconnue de Rodolphe de Habsbourg, datée de 1278, concernant les villages du Landgraviat. En Haute-Alsace, les Oberkirch avaient des propriétés à Artolsheim (1), Bischwihr (1), Guémar Illhausern (1), Guebwiller, Schweighausen et Jepsheim (1) ; en pays de Bade enfin, ils possédaient des propriétés et des droits à Allmansweier (2) et à Schmieheim (1). Parmi ces documents, une charte intéressant Allmannsweier de 1311, également inconnue jusqu'à présent.

La section C contient en 12 liasses tous les documents se rapportant aux affaires judiciaires : registre des audiences du tribunal siégeant au château d'Oberkirch et les nombreux dossiers concernant les procès soutenus par les Oberkirch.

Enfin dans la section D — divers — ont été rassemblées en 4 liasses toutes les pièces n'intéressant pas directement la famille d'Oberkirch, mais plus particulièrement leurs héritiers, les familles de Montbrison et de Hell.

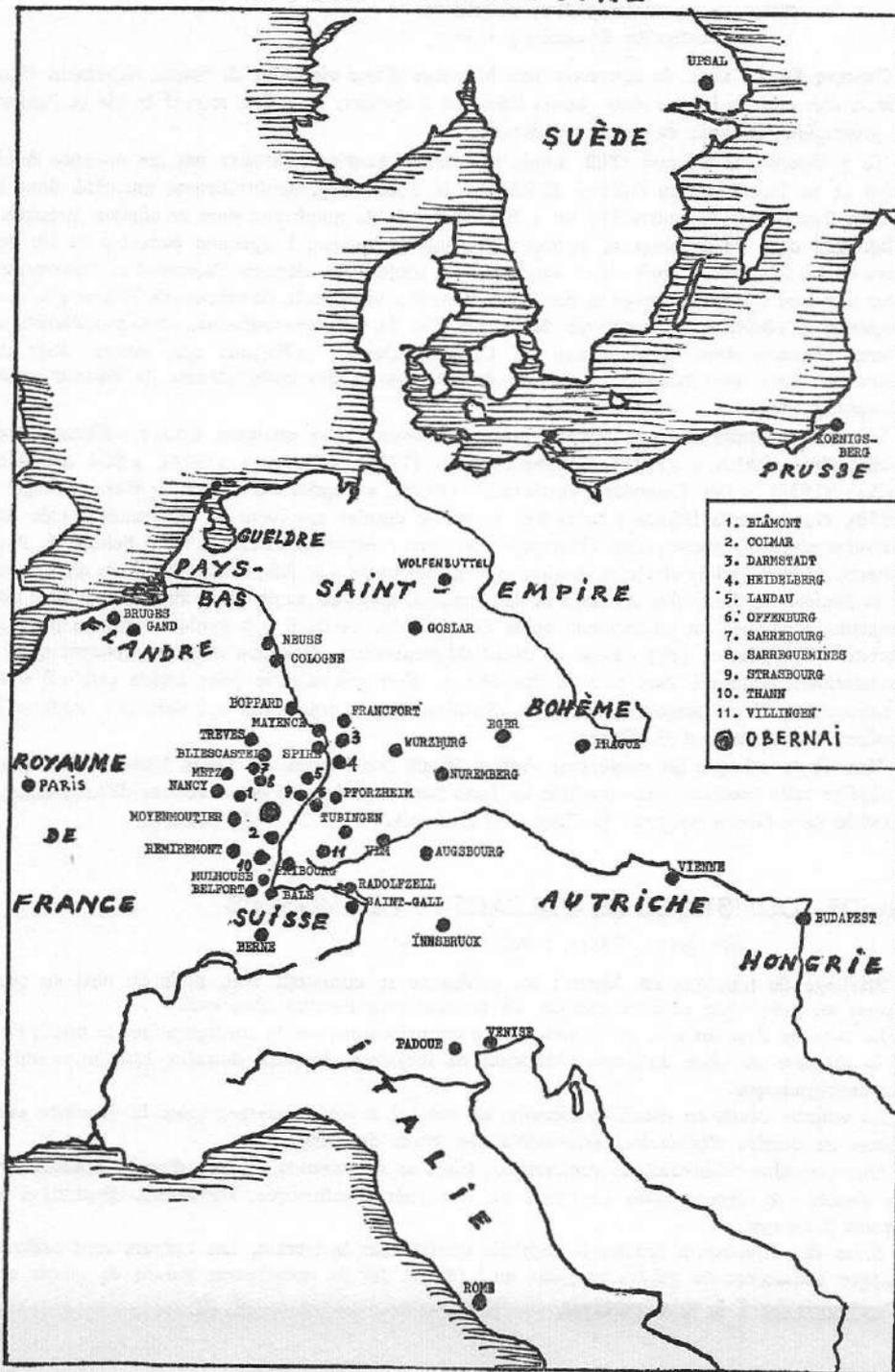
*

Voilà en peu de mots le nouveau visage des archives d'Obernai. Mais avant de terminer ce court exposé, soulignons l'extraordinaire rayonnement de la ville qui se reflète dans les 1101 liasses de ses archives, rayonnement qui allait de Rome à Upsal en Suède, de Paris à Königsberg, de Budapest à Wolfenbuttel et qui était particulièrement intense en Allemagne du Sud, en Rhénanie et en Suisse.

Pour conclure qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que de très nombreux chercheurs puissent profiter de ces richesses offertes par les archives de la ville d'Obernai.

*La carte ci-contre est due à M. Himly,
directeur des services d'archives du Bas-Rhin*

LE RAYONNEMENT D'OBERNAI A TRAVERS L'HISTOIRE



1. ELÂMONT
 2. COLMAR
 3. DARMSTADT
 4. HEIDELBERG
 5. LANDAU
 6. OFFENBURG
 7. SARRHEBURG
 8. SARRHEUIMINS
 9. STRASBOURG
 10. THANN
 11. VILLINGEN
- ⊙ OBERRNAI

Gustave Degen, LOUIS EDOUARD SCHAEFFER

poète de la contemplation alsacienne

Libr. Austerlitz, Strasbourg 1976

Gustave Degen vient de consacrer une brochure d'une vingtaine de pages, richement illustrée, à son ami de longue date, Louis Edouard Schaeffer, dont il a retracé la vie et l'œuvre de journaliste, écrivain et moraliste alsacien.

Né à Obernai le 19 mai 1902, Louis Edouard Schaeffer se trouve par ses origines familiales et sa formation au Collège Episcopal de Strasbourg, profondément enraciné dans le terroir. Son métier de journaliste lui a fait découvrir de nombreux pays et côtoyer beaucoup d'hommes dont de nombreuses personnalités internationales. Largement ouvert à la vie des êtres et des idées, son esprit vif et observateur a toujours su dégager l'essentiel et l'interpréter avec une âme d'artiste. Européen par conviction, il a vu dans la formation de l'Europe le seul moyen pour l'homme contemporain de s'accomplir. Sa vision européenne, voire mondialiste se trouve résumée dans cette phrase de Gustave Degen : « Faisons une œuvre d'art de notre vie pour nous-mêmes et pour les autres. Soyons des constructeurs de l'avenir et de l'homme à venir ».

Son œuvre littéraire dans laquelle nous ne relevons que quelques titres : « Elsaessisches Weihnachtbuechlein » (1921), « Stubenhansel » (1925), « Decem » (1924), « Soli auf dem Cello » (1934), « Die Ostender Symphonie » (1939), « Capriccio » (1945), « Weltenbuerger » (1950), classe Louis Edouard Schaeffer parmi le dernier survivant de la grande lignée des écrivains alsaciens d'expression allemande que furent Albert Schweitzer, René Schickelé, Paul Casper, Aloyse Andrès et Henri Adrian qu'il a tous connus et fréquentés. Président d'Honneur de la Société des Ecrivains d'Alsace et de Lorraine, après en avoir été le Président durant une vingtaine d'années, cet authentique poète alsacien s'est retiré il y a quelques années pour sa retraite à Kriegsheim, petit village au Nord de Strasbourg, dans une maison paysanne qu'il a parfaitement restaurée. Son activité littéraire ne s'est pas ralentie pour autant car, « il croit fermement qu'il est toujours nécessaire d'éclairer la vie pour ceux qui suivent », comme le souligne fort justement G. Degen.

Une étude critique du professeur Adrien Zinck sur l'œuvre de Louis Edouard Schaeffer complète cette brochure qui constitue un juste hommage à celui qu'un éditeur d'Outre-Rhin a qualifié de « Grand Seigneur in Geist und Gestalt ».

L. Maurer

GUIDE TOURISTIQUE DE L'ALSACE ET DES VOSGES

par Braun, Sittler, Stintzi, Baechler

Privilege du tourisme en Alsace : les guides ne se comptent plus, mais de plus en plus denses au point que, comme celui-ci, ils ne sont plus l'œuvre d'un seul.

Le tiers du livre est une petite somme des connaissances sur la configuration, le passé, l'art et la manière de vivre du pays. Une sorte de recyclage dans un domaine longtemps oublié des enseignements.

Le volume décrit en détail 40 circuits, en auto et à pied, couvrant toute la province avec autant de dessins d'itinéraires entremêlés aux plans des villes.

Une trentaine d'illustrations romantiques (sites et monuments, surtout d'après Rothmuller). Le procédé de reproduction en offset ne sert guère l'esthétique. Discutable disposition en travers des pages.

Livre de référence à étudier à domicile comme sur le terrain. Les auteurs sont orfèvres puisque rédacteurs de guides vosgiens antécédants. Ici ils manifestent autant de savoir que d'enthousiasme à le faire partager.

A. St.

Un guide géologique régional

VOSGES-ALSACE par J.-P. von ELLER, maître de recherche au C.N.R.S.,
Université Louis-Pasteur de Strasbourg. Editions Masson, Paris, 1976, 182 pages.

Ce guide, œuvre d'une équipe de spécialistes, enrichit la collection dirigée par Ch. Pomerol, professeur à l'université de Paris. Consacré à la plaine d'Alsace et au massif des Vosges, il conduira l'amateur de géologie à travers l'ensemble de l'Alsace.

Divisé en 2 parties, l'ouvrage débute par une étude géologique. Commencant par des généralités, l'auteur approfondit la question de plus en plus techniquement et en pénètre tous les secrets.

Notre région, au cours d'une période relativement récente de mobilité : tertiaire surtout (âge : 37 Millions d'Années), mais aussi quaternaire (2 MA) a acquis son aspect original et diversifié : — montagnes élevées faites de terrains primaires, entaillées de vallées profondes, — plaine basse et nivelée, où le Rhin quaternaire a longtemps déposé, en divaguant, des alluvions apportées des Alpes Suisses, — entre cette plaine et la montagne : des pays de collines, « champs de fractures » étroits aux terrains variés, secondaires et tertiaires.

Le massif vosgien se divise en deux ensembles bien distincts : les Vosges gréseuses au Nord, les Vosges hercyniennes au Sud ; la vallée de la Bruche en marque à peu près la séparation.

Les Vosges gréseuses correspondent à l'épaisse couverture sédimentaire qui, au Permien (250 MA) et au Trias inférieur ou Buntsandstein (230 MA) a enseveli le massif vosgien. La puissance des grès, maximale dans le Nord (plus de 400 m d'épaisseur près de Wissembourg) se réduit considérablement vers le S.W. Cette grande accumulation de sédiments rouges du Buntsandstein (niveaux principaux : grès feldspathiques, conglomérat principal : poudingue, grès à Voltzia) provient du démantèlement de reliefs hercyniens situés à l'emplacement actuel du bassin de Paris. Ils ont été acheminés par un réseau de cours d'eau vers la vaste plaine d'épandage que constituaient les Vosges au début de l'ère secondaire.

Les Vosges hercyniennes sont elles-mêmes subdivisées en trois parties : — les Vosges cristallines, situées approximativement entre le parallèle de Molsheim et la bande des schistes de Villé, comportent des formations volcaniques d'âge silurien à carbonifères, pénétrées par des granites et des diorites ; — les Vosges moyennes sont faites de roches métamorphiques (gneiss, migmatites) alternant avec des granites et des syénites ; — les Vosges méridionales sont essentiellement constituées de terrains carbonifères très variés (Viséen) avec de rares apparitions de Dévonien. La structure hercynienne du socle influence peu la topographie, à part quelques bassins faillés résultant d'une tectonique hercynienne tardive. C'est surtout au tertiaire que cette pénélaine et sa couverture secondaire ont été rajeunies par la tectonique alpine. Celle-ci a entraîné l'effondrement du fossé rhénan entre deux blocs en surrection. Ces mouvements s'accompagnèrent de nombreuses cassures. Au quaternaire, l'altitude élevée du massif a donné prise à l'action glaciaire dont subsistent des modelés caractéristiques : vallées en auge, moraines et cirques glaciaires.

Les champs de fractures s'alignent du Nord au Sud le long du massif vosgien : ce sont ceux de Saverne et de Barr, de Ribeauvillé, de Guebwiller et de Vieux-Thann.

La complexité du sous sol de la plaine d'Alsace a été révélée par de nombreux sondages et travaux miniers ; ces données ont permis d'esquisser la constitution et partant l'histoire géologique de la vallée du Rhin. Cela est d'autant plus intéressant que le fossé alsacien est le modèle de référence du fossé tectonique ou rift.

La deuxième partie traite des itinéraires dont la diversité permet l'observation des affleurements des différentes parties de l'Alsace et des particularités géologiques dont certaines sont de renommée mondiale.

Parmi les 28 itinéraires décrits (N° 1 à 4 C : Nord des Vosges et de l'Alsace — N° 5 à 7 : l'Alsace à la hauteur de Strasbourg et de Sélestat — N° 8 à 12 : les Vosges cristallines du Nord — N° 13 à 19 b : les Vosges moyennes — N° 20 à 24 : les Vosges méridionales — N° 25 et 26 : les champs de fractures du Haut-Rhin — N° 27 et 28 : les environs de Mulhouse et le Sundgau), nous ne retiendrons que ceux qui intéressent le secteur de notre société.

Itinéraire 5 : le massif du mont Sainte Odile et ses environs. Cette excursion se fait au départ d'Obernai et parcourt la partie méridionale du champ de fractures de Saverne. Le circuit du Mont National permet l'observation des conglomérats oligocènes et de la couverture du loess ; un circuit plus important étudie le massif du mont Sainte Odile essentiellement gréseux et ses contacts avec le socle primaire. Plusieurs panoramas permettent de mieux saisir certains aspects structuraux du massif et de ses abords. Un trajet suivant le sentier de l'Ehn offre des affleurements dans la série Jurassique.

Itinéraire 6 : intéresse le bassin permien de Villé et les dépôts plio-quadernaires qui s'étagent le long des vallées.

Itinéraire 7 : le complexe alluvial de la basse-Bruche et la bordure vosgienne entre Bruche et Giessen. Cette excursion aborde l'étude des formations quaternaires de la partie alsacienne du fossé rhénan situé entre Strasbourg et Sélestat. Elle montre l'opposition tectonique et géomorphologique entre sa partie Nord et sa partie Sud ainsi que les particularités du raccord entre la plaine et la montagne dans le secteur particulièrement varié entre Obernai et Dambach.

Itinéraire 8 : la région à l'Ouest de Barr-Andlau. Le circuit parcourt des sites géologiques célèbres et très fréquentés depuis le siècle dernier. (Se reporter également à Etude géologique de la région d'Andlau par André Genoux, annuaire de la société D.B.O. de 1967, p. 7). On y découvre les effets du métamorphisme thermique dans une série argileuse (les schistes de Steige) au contact de granites. C'est le pétrographe H. Rosenbusch qui, en 1877, a attiré l'attention sur l'importance du phénomène et qui a présenté les règles de ce type de métamorphisme. La Vallée de l'Andlau est facile d'accès et le paysage rend la course très attrayante.

Itinéraire 9 : le massif du champ du feu. Ce massif est une entité à la fois géographique et géologique. Du point de vue structural, son originalité réside dans l'agencement en bandes parallèles sur lesquelles se détachent deux granites intrusifs sécants. Du point de vue géologique, l'origine magmatique de toutes les formations est le trait saillant.

Itinéraire 10 : s'éloigne déjà du secteur de notre Société. Il traite du primaire dans la vallée de la Bruche.

Cet ouvrage présente un grand intérêt, l'auteur a certainement fait œuvre utile notamment pour les amateurs de géologie. Les itinéraires à la fois très documentés et simples peuvent également servir de base pédagogique à une formation culturelle et être à l'origine de vocations géologiques.

André GENOUX



Table des matières

Liminaire par le président Dr. M. Krieg (p. 3)

la recherche

| <i>Page</i> | | <i>Auteur</i> |
|-------------|--|-----------------------------|
| 11 | Un site néolithique du rubané final découvert à Obernai | A. Thévenin et J. Sainty |
| 17 | Le château fort de Crax près Mittelbergheim | J. Braun |
| 21 | Obernai : essai d'histoire urbaine, perspectives de recherche (VIII ^e - XVII ^e s.) | J.-M. Boehler |
| 41 | Boersch : érosion des sols dans le vignoble (1744) .. | J. Vogt |
| 43 | A propos d'un inventaire de succession à Barr | M.-A. Hickel |
| 53 | Mittelbergheim au XVIII ^e s. Etude démographique (I) | P. Werner |
| 73 | Les mines de fer de Barr | J.-M. Le Minor |
| 77 | Troubles à Dambach-la-Ville en 1819-1821 | J. Wéber |
| 100 | Un autel remis à Obernai | B. Thorr |
| 103 | Les deux orgues de Zellwiller | P. Meyer-Siat |
| 113 | Le téléphone à Barr, Dambach et Obernai | H. Gachot |
| 119 | La dernière saison du théâtre de verdure de Dambach | J.-M. Gall |
| 127 | Itinéraire de l'arbre forestier du Rhin aux Vosges .. | M. Fischer |

le rêve

| | | |
|----|---|-----------------|
| 7 | Das Licht über dem elsässischen Herzen | L. E. Schaeffer |
| 52 | Mittelbergheim (<i>Gedicht-Poème</i>) | R. B. |
| 76 | Pilgerpfad (<i>Gedicht-Poème</i>) | F. Eyer |

le choix

| | | |
|----|--|----------|
| 40 | La porte de Mittelbergheim à Barr | M.-A. H. |
| 40 | Encore un puits à Bourgheim | J. V. |
| 72 | Vestiges d'un puits Renaissance à Barr | M.-A. H. |

| <i>Page</i> | | <i>Auteur</i> |
|-------------|--|----------------|
| 111 | L'orgue de Klingenthal protestant | P. M.-S. |
| 112 | La pomme de terre de Meistratzheim | P. Kuntzmann |
| 123 | Gertwiller : un parent du Dr. Schweitzer | A. Stehlé |
| 124 | Dixnard à Efig | P. M.-S. |
| 125 | Ueber P.C. Ettighoffer | E. Ettighoffer |
| 150 | Am Dambacher Beinhaus | N. |

le document

| | | |
|-----|---|--------------|
| 112 | Barr en 14 cartes postales anciennes | M.-A. Hickel |
| 148 | Notre publication « Obernai » | H. Eck |
| 151 | Les archives de la ville d'Obernai | F. Eyer |
| 158 | « Louis Edouard Schaeffer » par G. Degen | L. Maurer |
| 158 | Guide touristique de l'Alsace et des Vosges | A. St. |
| 159 | Un guide géologique régional | A. Genoux |
| 161 | Index des Annuaires D.B.O. I à X | L. Magron |
| 169 | Publications récentes | A. St. |

le carnet

| |
|---|
| Liste des collaborateurs (p. 2) |
| Liste des bienfaiteurs 1977 (p. 4) |
| Nouveaux membres (p. 5) |
| Vie de la Société (p. 6) |
| Chronique du pré-inventaire (p. 9) |
| Ephémérides culturelles 1976-77 (p. 10) |
| Table des matières (p. 175) |

Publications de notre Société

| | | | |
|---------------------|---------------|----------------------|---------------|
| <i>Annuaire I</i> | - 1967 épuisé | <i>Annuaire VII</i> | - 1973 épuisé |
| <i>Annuaire II</i> | - 1968 épuisé | <i>Annuaire VIII</i> | - 1974 épuisé |
| <i>Annuaire III</i> | - 1969 épuisé | <i>Annuaire IX</i> | - 1975 épuisé |
| <i>Annuaire IV</i> | - 1970 épuisé | <i>Annuaire X</i> | - 1976 [40 F] |
| <i>Annuaire V</i> | - 1971 [30 F] | <i>Annuaire XI</i> | - 1977 [40 F] |
| <i>Annuaire VI</i> | - 1972 épuisé | | |

J. Braun - Obernai. Guide artistique et archéologique, 1969 [4 F]

M. Barth - Grossbrände u. Feuerlöschwesen des Elsass, 1974 [50 F]

Braun et Ohresser - Obernai (424 p. et 80 pl.), 1977 (épuisé).



Adresse pour toute correspondance concernant la Société et l'Annuaire : M. le docteur Marcel Krieg, président, avenue des Vosges à 67140 Barr.



Nos membres voudront bien verser dès réception de cet Annuaire 1977 leur cotisation pour 1978, soit 30 F. A partir du double de la cotisation on est « membre bienfaiteur ».



Cotisations et tous versements au nom de : C.M.D.P. Obernai, C.C.P. Strasbourg 1499-10 « pour Société d'histoire » (laquelle n'a pas de C.C.P. à son propre nom).



Merci de signaler tout changement d'adresse avec adresse complète (prénom) et de préciser toujours la destination des versements sur le talon du chèque ou mandat.



L'Annuaire est remis gratuitement et franco moyennant versement préalable de la cotisation pour l'année courante. Il paraît en automne.



Nous remercions nos collaborateurs à l'Annuaire de livrer des manuscrits définitifs (ne mutetur, druckfertig), excluant toute modification ultérieure.



Il n'est pas délivré de carte de membre.



Plusieurs fois par an les membres sont avisés par circulaire, affiches ou presse des manifestations de la Société (conférences, soirées culturelles, promenade archéologique guidée) auxquelles on participe à volonté.



Le présent Annuaire XI-1977 a été tiré à mille deux cents exemplaires, numérotés de 1 à 1200.



Tous droits de reproduction réservés

*Réalisé sur les presses de l'Imprimerie Gyss
à 67210 Obernai*

